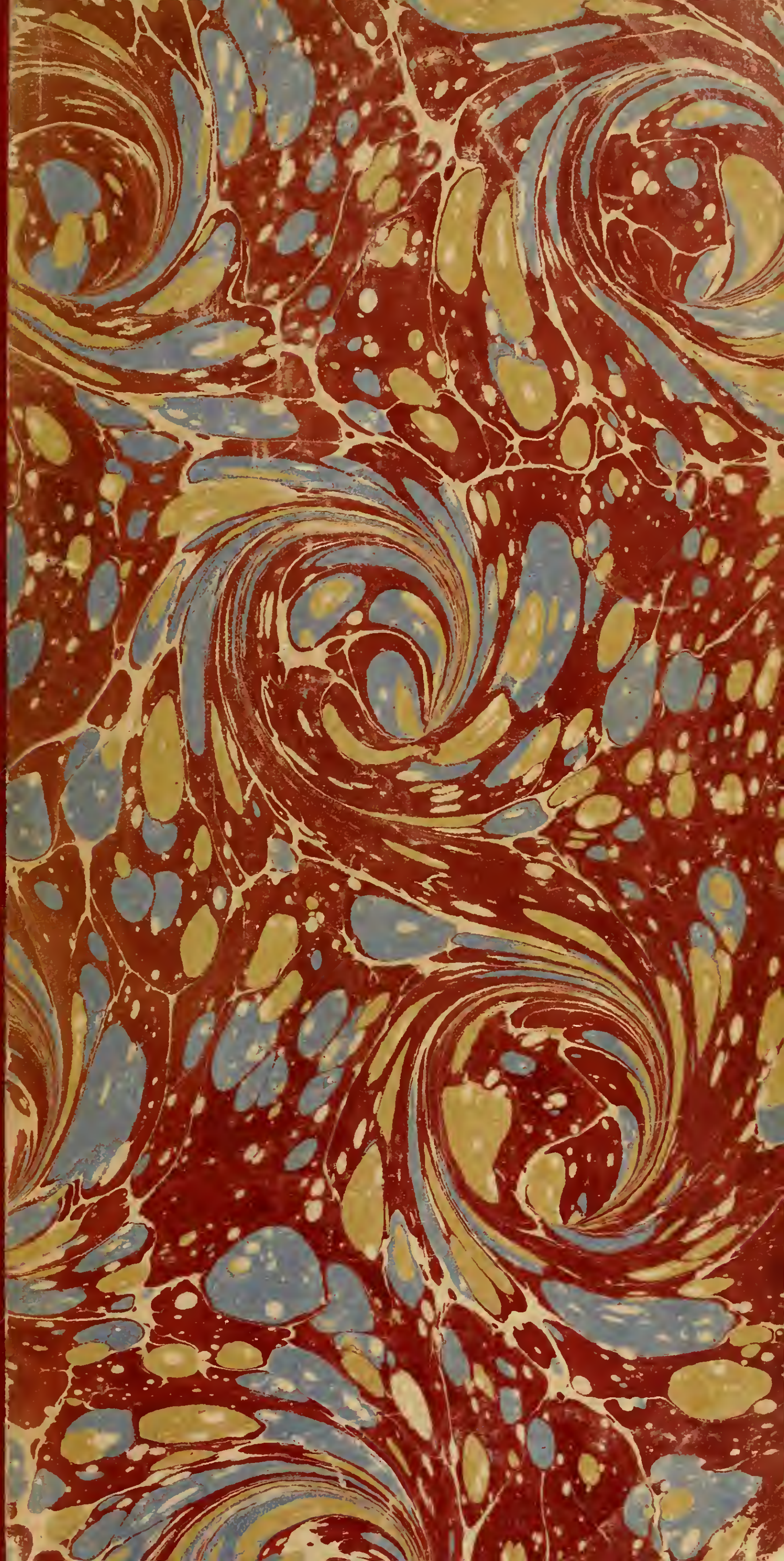


DE

LA RELIGION

AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE;

ORIGINE ET PROGRÈS

DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS, LEURS RAPPORTS AVEC L'ÉTAT ET LEUR CONDITION ACTUELLE,

AVEC

DES NOTICES SUR LES COMMUNIONS NON ÉVANGÉLIQUES.

PAR

LE RÉV. ROBERT BAIRD.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR

L. BURNIER.

TOME SECOND.

PARIS

LIBRAIRIE DE L.-R. DELAY,

RUE TRONCHET, 2.

1844

elligibl

DE

LA RELIGION

EN AMÉRIQUE.

IMPRIMERIE DE C.-H. LAMBERT, RUE BASSE-DU-REMPART, 24.
En face la rue de la Paix.

DE

LA RELIGION

AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE;

ORIGINE ET PROGRÈS

DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS, LEURS RAPPORTS AVEC L'ÉTAT ET LEUR CONDITION ACTUELLE,

AVEC

DES NOTICES SUR LES COMMUNIONS NON ÉVANGÉLIQUES.

PAR

LE RÉV. ROBERT BAIRD.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR

L. BURNIER.

TOME SECOND.

PARIS

LIBRAIRIE DE L.-R. DELAY,

RUE TRONCHET, 2.

—

1844

DE

LA RELIGION

EN AMÉRIQUE.

LIVRE CINQUIÈME.

L'ÉGLISE ET LA CHAIRE AUX ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE Ier.

IMPORTANCE DU SUJET.

Il s'agit ici directement du salut des âmes, et je suis sûr, en conséquence, d'exciter l'attention chez tous ceux qui connaissent le prix d'une âme et ce que c'est que le salut.

Je ne conteste pas l'intérêt qui se rattache à la considération de l'influence qu'exerce le christianisme

sur la civilisation ; mais qu'est-ce en comparaison de ce qu'il fait pour notre destinée éternelle ? Ce monde, après tout, n'est que notre école pour un monde meilleur ; or, l'école même n'est pas le but, elle n'est que le moyen.

L'Église, avec ses institutions, est d'ordonnance divine. Elle fut destinée par son Fondateur à transmettre le salut, pour autant du moins que l'homme peut coopérer avec l'infinie sagesse et la toute-puissance de Dieu. Combien donc n'importe-t-il pas que l'Église réponde aux vues du Seigneur, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt du monde entier, auquel elle est chargée d'annoncer la délivrance !

Par cela même que l'Église sur la terre n'est qu'une préparation à l'éternité, elle doit revêtir quelque ressemblance avec l'Église du ciel. Dépositaire des vérités révélées, instrument choisi de Dieu pour les répandre, il faut encore qu'elle se maintienne, autant qu'il est possible, pure de tout ce qui pourrait l'entraver dans ses nobles fonctions.

Gardons-nous toutefois de nous exagérer l'autorité de l'Église. Elle ne possède point la puissance législative proprement dite. Elle n'est pas autre chose qu'un agent du pouvoir constitutif ; et ce pouvoir, c'est Christ, le Législateur et le Chef suprême. L'Église a reçu de lui la révélation de sa volonté. Il a clairement défini la sphère où elle doit se mouvoir. Elle ne saurait donc compter sur sa bénédiction que si elle lui demeure strictement obéissante.

C'est par la vie sainte et les pieux entretiens de ses

membres, par la prédication fidèle de ses ministres, par les instructions plus familières des classes bibliques et des écoles du dimanche, par le culte domestique, par la distribution des Saintes-Écritures et d'autres livres religieux, par des prières habituelles faites avec ferveur et avec foi ; c'est par toutes ces voies, dis-je, et moyennant l'efficace du Saint-Esprit, que l'Église peut réellement travailler au salut du monde. Voilà comment elle en devient la lumière, et qu'elle justifie cette parole du Seigneur : « Vous » êtes le sel de la terre. » Mais, encore une fois, pour remplir sa mission, il faut qu'elle s'approche le plus près possible de l'idéal tracé par l'Évangile. Ce doit être une société de saints, rachetés par le sang de Christ, régénérés par son Esprit et dévoués à son service. C'est en portant la croix, qu'elle se prépare à recevoir la couronne au jour où elle se présentera devant son Seigneur, « sans taches, ni rides, ni rien » de pareil, mais, au contraire, sainte et irréprocha- » ble, » parce qu'elle est « son corps. »

CHAPITRE II.

MAINTIEN DE LA DISCIPLINE DANS LES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.

Sans discipline, nulle église ne saurait prospérer ; c'est un point sur lequel sont presque universellement

d'accord, aux États-Unis, les chrétiens évangéliques de toutes dénominations.

Je ne pense pas que nous ayons une seule église qui ne tienne registre de ceux qui lui appartiennent; j'entends de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, mais toujours selon certaines règles, ont été admis au nombre de ses membres, et qui, en cette qualité, possèdent le droit de s'approcher de la table du Seigneur. Comme ce sujet est important et qu'il pourrait n'être pas très-bien compris de tous mes lecteurs, je demande la permission de m'y arrêter quelque peu.

1. J'entends par *église*, un corps organisé de fidèles qui rendent à Dieu leur culte en commun; et je dis, premièrement, que toutes les églises évangéliques des Etats-Unis professent une même foi, dont voici les articles fondamentaux: l'existence d'un seul Dieu, en trois personnes de même substance et absolument égales dans les attributs qui appartiennent à leur nature divine, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; ensuite, la dépravation, la culpabilité, la condamnation universelles du genre humain, ou en d'autres termes la misère de l'homme; l'expiation parfaite qui, à l'exclusion de tout autre moyen, se trouve dans le Fils de Dieu, lequel, ayant revêtu la nature humaine et étant de la sorte devenu Dieu et homme dans une seule personne, nous a procuré le salut par son obéissance, par ses souffrances, par sa mort et par son intercession; puis encore, la régénération au moyen de laquelle le Saint-Esprit produit dans l'âme la repentance et la foi; le jugement dernier qui attend tous

les hommes; enfin, un état de misère éternelle destiné aux méchants et le bonheur réservé aux justes : telles sont les doctrines que toutes nos églises évangéliques acceptent en substance et dans leur véritable sens.

2. Il n'est pas non plus, au milieu de nous, d'église évangélique qui n'envisage une bonne vie comme condition indispensable pour être admis au nombre de ses membres; et par une bonne vie, on entend une vie dans laquelle il n'y ait rien qui contraste formellement avec la profession du christianisme. D'où il suit qu'elles n'hésitent point à exclure de leur sein tout individu qui ne se conduit pas d'une manière convenable. Sans doute qu'il y a néanmoins dans nos congrégations des personnes qui devraient ne pas s'y trouver; mais c'est que leurs fautes n'ont pu être démontrées à l'église selon les formes de procédure établies par Jésus-Christ. Cependant, il est à croire que le nombre en doit être relativement peu considérable.

3. Nous avons peu d'églises évangéliques, si même il en est une seule, où la simple « foi historique » suffise pour être admis à la sainte table, encore que cette foi orthodoxe, mais purement intellectuelle, fût accompagnée de dehors irréprochables. Nous prenons au sérieux ce qui est dit de la nouvelle naissance, ou de la naissance par le Saint-Esprit, et nous ne pensons pas qu'à moins d'être « né de nouveau », il soit permis de recevoir le corps et le sang du Seigneur.

Il peut y avoir quelque diversité d'opinions entre les chrétiens évangéliques sur les signes auxquels on reconnaît la conversion d'une âme, mais ils veulent tous que, de quelque manière, on ait pu acquérir la conviction qu'il y a eu passage « de la mort à la vie. » Selon leurs principes, et c'est l'opinion presque universelle, le Seigneur a institué la cène en faveur des pécheurs convertis, ou régénérés, et l'on doit autant que possible l'administrer à eux seuls. Aussi nul de nos pasteurs ne manque d'enseigner clairement quelles sont les dispositions du cœur que requiert la participation à cette cérémonie, et ils le font en des termes qui ne permettent pas que des pécheurs irrégénérés se croient autorisés à prendre la cène. Et puis, quand vient le moment de faire en commun le repas sacré, c'est avec les plus vives instances qu'on exhorte les indignes à s'en tenir éloignés.

Si, malgré toutes ces précautions, nous avons encore et toujours de mauvais communiants, on se tromperait étrangement si l'on y voyait de leur part l'effet d'une vile hypocrisie. Il n'y a rien dans nos circonstances qui puisse tenter à la simulation de sentiments religieux qu'on ne possède pas. Non-seulement la fréquentation de la cène du Seigneur ne se rattache point chez nous, comme en certains pays de l'Europe, à la jouissance des droits civils, mais encore ce n'est un déshonneur pour personne de n'appartenir à aucune église. Il ne nous vient pas un instant à la pensée d'envisager comme un mécréant et un malhonnête homme, celui que l'église a excommunié, si l'on veut

se servir de ce terme, ou celui qu'on ne voit pas trois ou quatre fois l'an, et, comme on dit, aux grandes fêtes, s'approcher de la cène du Seigneur.[1] Mais voici ce qui arrive. Nos pasteurs et les autres fonctionnaires ecclésiastiques auxquels est remise la discipline, ne se prétendent pas infaillibles. Ils ne jugent pas des cœurs. Ils ne prononcent que sur ce qui frappe les yeux. Penchant toujours pour le jugement le plus charitable, il ne se peut faire qu'ils n'admettent assez fréquemment dans l'église des gens non convertis; or ces derniers y demeurent jusqu'à ce qu'ils s'en retirent d'eux-mêmes, ou qu'ils changent de domicile, à moins toutefois qu'ils ne se fassent exclure par une immoralité manifeste.

Après tout, rien n'est plus rare dans nos églises que les pécheurs scandaleux. On ne les y souffre pas longtemps, une fois que leurs habitudes coupables sont dévoilées; sous ce rapport l'Amérique fait un contraste frappant avec ce que j'ai vu en d'autres parties du monde. Nous ne savons pas ce que c'est que cette foule qui remplit les temples à Pâques ou à Noël, et qu'on n'y revoit plus tout le reste de l'année. On y trouverait bien étrange encore ce que font, m'a-t-on dit, ceux qui, en quelques églises protestantes d'Europe, attendent hors du temple que le service de la cène ait commencé, et qui, entrant alors, se hâtent de ressortir dès qu'ils ont reçu le pain et le vin qu'on

[1] C'est ainsi qu'en Suède un homme n'est pas admis à témoigner devant un tribunal, s'il n'a pris la cène dans l'année.

y distribue à tout venant. Comme s'il pouvait y avoir quelque efficace dans ces simagrées et dans ces profanations ! Grâce à Dieu ! nous n'avons rien qui approche d'une semblable impiété. Et toutefois nous devons gémir de ce qu'un trop grand nombre, hélas ! des membres de nos églises ne manifestent pas toute la spiritualité, toute la dévotion, tout le zèle qu'on aurait le droit d'attendre de leur part. Que serait-ce donc si, au mépris de la discipline la plus élémentaire, nous autorisions le monde à prendre la cène du Seigneur, n'importe avec quelles dispositions ! Ah ! ce n'est pas sans raison que nous nous efforçons de tenir l'église séparée de la masse incrédule. Il faut qu'on sache bien qu'il y a une différence, et une différence considérable, entre ceux qui sont de Christ et les hommes qui, cherchant leur bonheur sur cette terre, y bornent au fond tous leurs désirs.

CHAPITRE III.

MODE D'INTRODUCTION DANS LES ÉGLISES.

Dans la plupart des pays du continent européen, on ne connaît aucune discipline ecclésiastique. Il est des églises où il suffit de se présenter à la table du Seigneur pour y être admis, et, par ce fait seul, on est membre de l'église. On va là sans en avoir dit un mot, ni au pasteur, ni à aucun autre fonctionnaire

ecclésiastique. Il n'est pas étonnant, en conséquence, que les chrétiens d'Europe m'aient souvent demandé de quelle manière on acquiert la qualité de membre d'une de nos églises.

D'abord, nous supposons que tout pasteur fidèle, qui a régulièrement prêché dans un endroit pendant un an ou deux, doit bien connaître le personnel de sa congrégation. Il s'est mis en relation non-seulement avec toutes les familles qui forment le troupeau, mais encore avec la plupart des individus, surtout des adultes, qui composent ces familles. Avec le plus grand nombre d'entre eux, si ce n'est avec tous, il a eu des conversations qu'il aura sûrement, une fois ou l'autre, dirigées sur les grandes vérités du salut. C'est ainsi qu'il parvient à se faire quelque idée des dispositions religieuses de ceux qui se sont confiés à sa direction spirituelle.

Après quoi, le pasteur a des classes bibliques et des écoles du dimanche, qui le rapprochent intimement de la portion la plus jeune du troupeau sur lequel le Saint-Esprit l'a établi surveillant. D'ailleurs, le ministre de la Parole n'a pas seul charge d'âmes. Nos anciens, nos diacres, quelque nom qu'on leur donne, l'assistent puissamment de leur coopération. Par eux et par d'autres membres de l'église, en s'adressant toujours aux plus zélés et aux plus judicieux tout à la fois, il ne cesse d'apprendre à fond ce qu'il importe à son ministère de ne pas ignorer.

Il faut savoir aussi que, chez nous, on va souvent à son pasteur pour lui ouvrir son âme. C'est ce qui a

lieu surtout dans les temps de réveil. Il y a des heures fixes où le serviteur de Christ reçoit dans sa maison, ou en quelque autre local convenable, tous ceux qui commencent à sentir le sérieux de la religion. Après avoir conversé avec chacun d'eux, il leur donne, autant que possible, les directions spéciales qui leur sont nécessaires; puis il les réunit tous dans une pièce commune. Si le nombre des visiteurs est trop considérable, le pasteur s'adjoint un des officiers de l'église. Quelquefois même c'est un ministre du voisinage qui vient le seconder. J'ai vu de vingt à cent personnes, et même jusqu'à trois cents, presque toutes adultes, courir à la fois dans ces réunions particulières, le cœur plein d'angoisse au sujet de leurs péchés.[1]

En beaucoup de nos églises, la cène du Seigneur ne se célèbre qu'une fois tous les trois mois; en d'autres, c'est tous les deux mois ou plus souvent encore. Quelque temps auparavant, le pasteur avertit qu'il recevra tel jour, et en tel lieu, les individus qui désirent se joindre à l'église et recevoir la cène pour la première fois. Là, il s'informe de l'état de leur âme, autant qu'il est possible de le faire dans un entretien, et qu'un homme d'ailleurs en est capable. Il arrive souvent que ces visites se répètent avec une nouvelle ouverture de cœur. Si le pasteur estime qu'on a subi

[1] Tout ceci n'est pas un vain formalisme; car si le pasteur se relâche dans sa prédication, et l'Eglise dans son zèle, dans sa foi et dans ses prières, le nombre des visiteurs diminue sensiblement, et bientôt plus rien ne se meut au sein de la congrégation.

l'heureux changement dont notre Seigneur parlait à Nicodême, il exhorte le néophyte à poursuivre son dessein; mais s'il ne le trouve pas suffisamment prêt pour cette démarche importante, il l'engage à différer encore. Dans les églises presbytériennes et en quelques autres, le pasteur fait rapport au conseil de l'église, composé du pasteur et des anciens, dont le nombre varie de deux à douze, et le récipiendaire doit paraître devant ce corps, qui prononce sur son admission. Dans les églises congrégationelles et baptistes, c'est l'église elle-même, l'ensemble des fidèles, qui entend, de la bouche des candidats, l'histoire de l'œuvre de la grâce dans leur cœur et l'exposé des raisons qui leur font croire que Dieu les a rendus de nouvelles créatures en Jésus-Christ. S'il s'agit d'un étranger, c'est-à-dire de quelqu'un dont le pasteur et les frères n'aient pu suivre le développement spirituel, on lui fait raconter plus en détail ses expériences, ou le travail de la grâce de Dieu dans son âme. Il dira quand et comment il en vint à s'occuper sérieusement de son salut; il parlera de sa repentance, du point de vue sous lequel il envisage le péché, de sa foi en Christ, de ses espérances pour l'éternité... Cet examen est quelquefois assez long, et toujours plein d'intérêt. Pour le pasteur, ce sont des fonctions bien délicates et bien solennelles; mais celui qui est fidèle y puise ses plus grandes joies, sans compter qu'il y apprend toujours mieux le devoir qui lui est imposé de conduire son troupeau dans le chemin de la vie véritable.

Le jour arrive enfin où va se célébrer la cène. On a suivi les divers services de préparation, et assisté à la prédication de la Parole. Le moment est venu de rompre le pain en mémoire de Christ. Avant de le faire, le pasteur, dans beaucoup d'églises, commence par inviter les nouveaux communiants à s'approcher de la chaire. Il proclame leurs noms. Il baptise ceux qui n'auraient pas encore reçu ce sacrement d'initiation, et si c'est chez des pédobaptistes, on l'administre également à leurs enfants en bas âge. Le pasteur adresse alors aux adultes quelques questions sur les principales doctrines de la confession de foi de l'église, et quand les récipiendaires ont répondu affirmativement, il lit une formule d'engagement à laquelle ils doivent adhérer. Toute cette cérémonie n'est pas la même dans chaque église, mais il se fait partout quelque chose de semblable, ou le dimanche même, ou le samedi, veille de la communion.[1]

Et puisque je parle de la cène, je dirai quelques mots sur la manière dont on la célèbre. Beaucoup d'églises presbytériennes ont conservé l'ancien usage de s'asseoir autour d'une longue table. Le pain et le vin se distribuent à la ronde, et ce service est accompagné d'une prière et d'une courte exhortation. Dans les villes et en général dans les localités populeuses, les communiants, placés sur des bancs désignés, y reçoivent tour à tour les éléments de la cène. Les épiscopaux les prennent agenouillés autour de l'autel. En

[1] Voyez *Appendice* I.

général, le service de la communion a lieu le dimanche matin après le sermon; mais dans nombre d'églises c'est l'après-midi, et le service commence par une courte allocution du pasteur. Il y a quelques années qu'une église presbytérienne de Washington s'était mise à faire la cène dans la soirée, et je pense qu'elle a continué sur ce pied. L'effet en est solennel, et pour ceux qui tiennent à de tels rapprochements, ce mode de faire a l'avantage de réunir les fidèles à l'heure même où le Seigneur institua la cérémonie. Mais, dans le cas particulier, on obtint surtout pour résultat que des communiants appartenant à d'autres églises purent se joindre à ce service, et resserrer ainsi les liens de la charité qui unit les chrétiens!

Enfin, je dirai que, dans presque toutes nos églises, ceux mêmes qui n'en sont pas membres assistent généralement à la cérémonie de la cène. Usage fort convenable et fort utile, car il y a, pour les pécheurs non convertis, un langage plein de force dans la commémoration des souffrances de Jésus-Christ. De cette manière la cène devient une prédication, et une prédication qui est comme le résumé de tout l'Evangile.

CHAPITRE IV.

RELATIONS DES HOMMES NON CONVERTIS AVEC L'ÉGLISE.

Après avoir entendu ces éclaircissements, bien des personnes me feront peut-être la question qu'on m'a si souvent adressée en Europe : Quelle est donc, vis-à-vis de l'église, la position de ceux qui n'en sont pas membres? A quoi je réponds d'abord que les enfants de parents pieux appartiennent à l'église par des liens qui, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins réels. Ceux qui furent baptisés dans leur bas âge sont, par là, sous une tutelle morale qui, dans les églises pédobaptistes,[1] devrait être encore plus active qu'elle ne l'est. Je ne nie pas, en effet, qu'en Amérique nous ne restions à cet égard bien au-dessous du devoir, mais je ne crois pas cependant que nous y soyons inférieurs à nos frères protestants des autres pays. Chez nous les ministres fidèles font de fréquents appels à la conscience de ceux qui furent élevés sur les genoux d'une mère chrétienne, qui apprirent d'elle à prier, qui sentirent sa main bénir leur jeune tête, et qui, dans les bras d'un père, homme religieux, reçurent le symbole de ce « lavage de la régénération, » sans le-

[1] On a compris, par ce qui a été dit plus haut, que les *pédobaptistes* sont ceux qui baptisent les enfants ; ce nom leur est donné par opposition aux *baptistes*, lesquels n'administrent le baptême qu'aux adultes. (*Traducteur.*)

quel nul ne peut servir Dieu, ni sur la terre, ni dans le ciel. Or, ces appels ne se font pas en vain.[1]

On insiste, et l'on demande si les individus auxquels nous refusons la cène du Seigneur consentent toutefois à fréquenter nos églises. Oui sans doute qu'ils le font. Ils connaissent assez le christianisme pour comprendre que l'admission à la cène ne leur serait rien moins que profitable, aussi longtemps qu'ils ne sont pas réconciliés avec Dieu par Jésus-Christ.[2] Ils reculeraient d'effroi plutôt quand un ministre leur propo-

[1] Il s'est fait, à cet égard, une enquête fort intéressante dans les églises de la Nouvelle-Angleterre, portion des Etats-Unis où l'Evangile a été prêché le plus longtemps et le plus fidèlement, sur tous les points du territoire. On s'est assuré de la façon la plus décisive que « les enfants de l'Eglise, » c'est-à-dire les enfants des fidèles qui ont été consacrés à Dieu par leurs parents, et beaucoup d'entre eux dans le baptême, ont eu une part spéciale aux bénédictions de la grâce de Dieu. Il était comme passé en proverbe que les enfants des chrétiens, et surtout ceux des ministres et des diacres, sont les pires de tous; mais cette enquête a démontré qu'il n'y a rien au monde de moins vrai. Au surplus, s'il en était autrement, Dieu ne serait pas fidèle dans ses promesses!

[2] Par ignorance de nos coutumes, les étrangers qui arrivent aux Etats-Unis commettent quelquefois à cet égard de singulières méprises. Un gentilhomme espagnol se rendit un jour chez le révérend Sylvester Larned à la Nouvelle-Orléans; c'était un des plus éloquents orateurs de son temps. L'Espagnol lui dit qu'il souhaitait de se joindre à son église et d'y prendre la cène; « car, » dit-il avec un jurement, « vous êtes l'homme le plus éloquent que j'aie » jamais entendu. » M. Larned passa une heure à lui expliquer ce qu'il fallait pour pouvoir s'approcher de la table sacrée, ou autrement pour être chrétien; et l'étranger se retira le cœur oppressé, mais occupé de pensées sérieuses qui n'avaient jamais abordé son esprit.

serait de communier, bien que non convertis. En attendant, ils apprécient l'avantage de fréquenter les saintes assemblées. Ils savent dès leur enfance que la prédication de l'Evangile est le grand instrument dont Dieu se sert pour sauver les hommes. Ils l'écoutent avec l'espoir qu'un jour le Seigneur leur fera trouver ce qui est indispensable à leur bonheur, même ici-bas, comme ils ne sauraient l'ignorer. D'autres, d'ailleurs, je dois bien aussi le dire, sont conduits dans nos assemblées par l'effet de leur éducation, par la force de l'habitude, par l'entraînement de la mode ; ils y viennent, hélas! pour voir et pour être vus ; les talents et l'éloquence du prédicateur les y attirent. Quoi qu'il en soit, je ne pense pas qu'en aucun lieu de la terre les temples soient plus fréquentés, eu égard à la population. A coup sûr du moins, le continent européen ne saurait rivaliser avec nous là-dessus. C'est une différence qui ne peut que frapper tout homme qui a visité les grandes villes des deux mondes. Je n'excepte que la Nouvelle-Orléans, ville à peine américaine ; et encore la fréquentation du culte public y est-elle bien plus générale qu'à Paris, à Rome, à Vienne, à Hambourg ou à Copenhague.

Il s'en faut tellement que ceux qui n'appartiennent pas à nos églises par une admission en forme, demeurent étrangers à notre culte, que ce sont eux au contraire qui composent souvent la majeure partie des assemblées. Ils en forment les deux tiers, les trois quarts, ou même davantage, suivant le temps plus ou moins long que la congrégation a été organisée ; et

même dans les églises les plus florissantes, il est très-rare que les simples auditeurs ne soient pas en nombre égal avec les membres effectifs. Et ces auditeurs ne se bornent pas à un rôle passif. On les voit contribuer largement aux frais du culte, et souscrire avec non moins de libéralité pour les œuvres chrétiennes qui intéressent l'église. Sous ce rapport, ils surpassent même quelquefois les membres de la congrégation, avec lesquels d'ailleurs ils entretiennent toutes sortes de relations amicales. Il en est beaucoup parmi eux qui ressemblent au jeune homme de l'Evangile que Jésus aima, mais auquel il manquait encore une seule chose. Comme l'impotent de Bethesda, ils vont à la piscine durant des années, mais ce n'est pas toujours inutilement. Dieu daigne bénir, tantôt pour celui-ci, tantôt pour un autre, la prédication fidèle de sa parole; et quelquefois, par une effusion extraordinaire de son Esprit, il en amène simultanément un assez grand nombre dans son royaume. Au Connecticut entre autres, on a voulu savoir, ces dernières années, l'influence qu'exerce la prédication de l'Evangile sur les simples auditeurs, et l'on a admiré le nombre considérable de ceux qui, avant de mourir, ont donné des signes évidents d'une vraie piété. Je ne sache pas que, dans aucun pays, on ait jamais fait avec un aussi grand soin une enquête pareille.

Tous ces auditeurs de la Parole, qui cependant ne se rattachent pas à nous par une profession explicite, nous les envisageons donc comme membres de la congrégation, mais non pas comme membres de l'église;

c'est une distinction fort aisée à faire. Sous cette qualité, nous en avons beaucoup qui, revêtus de la charge de curateurs, ou de fidéi-commissaires des fonds appartenant à la communauté, nous rendent d'éminents services. Il en est aussi bon nombre qui dirigent des écoles du dimanche, et s'y instruisent eux-mêmes, tout en instruisant les autres.

Il y a dans tout cet ordre de choses des avantages manifestes. Les hommes non convertis qui se connaissent pour tels, occupent au milieu de nous leur véritable place. Ni lois, ni mauvaises coutumes, ne les forcent à être membres de l'église. Cela même diminue considérablement les dangers de leur état. Moins prompts à se faire des illusions, ils sont plus accessibles aux traits que la vérité leur décoche. Leur caractère tout entier se ressent de ce qu'il y a de simple et de franc dans leur position religieuse. Le nom de « chrétien » désigne généralement en Amérique, non pas seulement celui qui croit à la vérité du christianisme, mais celui qui fait profession d'être disciple de Christ et qui est connu comme tel. En sorte qu'à cette question : Etes-vous chrétien ? neuf individus sur dix, parmi ceux, j'entends, qui ne professent pas ouvertement la foi, répondront sans hésiter : « Non, hélas ! Je suis fâché de devoir dire que non. » Et cela ne vaut-il pas mieux, dans l'intérêt de la conscience, que d'appartenir à une église, bien qu'on n'en ait pas la religion ? C'est préférable aussi pour le pasteur et pour l'église. Il y a bien plus d'encouragement à penser que, tôt ou tard, Dieu peut ouvrir par sa parole ces cœurs non régéné-

rés, que si, membres de l'église, ils avaient « le bruit de vivre, » tandis qu'en réalité ils seraient encore « morts dans leurs fautes et dans leurs péchés. »

CHAPITRE V.

ADMINISTRATION DE LA DISCIPLINE.

Mais comment s'y prennent vos églises pour mettre à exécution leurs mesures disciplinaires, et en particulier pour empêcher que les indignes ne viennent à la table du Seigneur, malgré l'excommunication dont on les a frappés? C'est encore une des questions qu'on m'a faites en Europe, où l'église cherche généralement sa force dans l'appui du bras séculier.

Chez nous, la discipline, bien que d'une nature toute morale, est parfaitement suffisante. Il est excessivement rare qu'un homme qui n'est pas membre d'une de nos congrégations, s'aventure à prendre le sacrement dans une église évangélique. Il entend proclamer les conditions requises pour oser participer à la cène; il voit qu'une église particulière n'y admet que ceux qui, appartenant à quelque autre église, y jouissent d'une bonne réputation; s'il ne peut se dire ni dans l'une ni dans l'autre de ces catégories, il n'est pas probable qu'il se joigne au

peuple de Dieu. A supposer qu'il le fasse, toute la responsabilité pèse sur lui; l'église elle-même en est déchargée. Arriverait-il, par impossible, qu'un homme justement excommunié vînt prendre sa place parmi les communiants, ceux qui portent dans les bancs le pain et le vin, symbole du corps et du sang de Jésus-Christ, passeraient simplement devant lui, ou, s'ils ne le pouvaient sans risquer d'occasionner un certain trouble dans l'assemblée, ils le laisseraient communier, à ses périls et risques, persuadés que l'église a fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir le mal. Je ne connais qu'une seule occasion où l'officiant souffla dans l'oreille d'un individu qui était là mal à propos, que, pour sa propre âme, et en considération de l'église, il ferait mieux de se retirer. Il le fit incontinent, et tout cela se passa sans que les alentours eussent l'air de s'en apercevoir.

Je le répète donc, notre discipline, toute morale, s'exerce sans aucune difficulté de ce côté-là. Nous avons affaire à un peuple trop éclairé pour qu'il affronte l'ordre intérieur de nos assemblées. Il ne nous faut en conséquence ni gendarmes, ni agents de police, si ce n'est en des occasions extraordinaires, lorsqu'il s'agit de maintenir la tranquillité extérieure.

Quant aux membres de nos églises dont la conduite mérite les censures ecclésiastiques, chaque congrégation s'y prend avec eux selon certaines règles établies, et, dans toutes les églises évangéliques ces règles reposent sur les directions si claires et si simples que nous ont laissées Jésus-Christ et ses Apôtres.

Après les préliminaires ordonnés par l'Écriture, on exclut les indignes jusqu'à ce qu'ils donnent des preuves d'un repentir sincère. S'ils persistent dans une flagrante immoralité, l'église les excommunie ouvertement en présence de tous. Suivant le plus ou moins de gravité des torts, on adoucit ce qu'il y a de plus sévère dans cette forme d'excommunication. Mais quelle que soit la procédure, on peut établir comme un fait général, que toutes nos églises évangéliques excluent de leur sein les indignes, dès le moment que leur péché est devenu notoire. Une fois exclus, le monde ne peut ignorer ce qui s'est passé, et l'église échappe au juste mépris qu'elle inspirerait en gardant des pécheurs scandaleux dans sa communion. S'il s'agit d'un ministre de l'Évangile qu'on ait déposé, on l'annonce pour l'ordinaire par la voie des journaux, afin que les églises qui ne le connaîtraient pas ne se confient pas à son ministère.

En somme, il ne me paraît pas que, si notre discipline pèche par quelque endroit, ce soit par trop de sévérité ou par manque de patience envers les coupables. D'un autre côté, il n'y a rien, grâce à Dieu, ni dans les institutions du pays, ni dans les opinions et les habitudes du peuple, qui empêche qu'elle n'ait l'exactitude même que lui veut le souverain Chef de l'Église. Si donc elle n'est pas tout ce qu'il faudrait, la faute en est complètement à ceux qui sont chargés de l'exercer.

CHAPITRE VI.

DE LA PRÉDICATION EN AMÉRIQUE.

Pour décrire au juste ce qu'est la prédication en Amérique, il faudrait connaître par soi-même les églises de notre pays dans son immense étendue, et c'est assurément ce dont peu de gens peuvent se vanter. Ceux des étrangers qui ont touché ce sujet, sont des voyageurs dont les livres trahissent une grande ignorance des faits de cet ordre, ou des auteurs qui, sans être sortis de chez eux, jugent sur les échantillons qu'ont pu leur fournir quelques discours imprimés, ou des prédications faites en passant par des ministres américains qui visitaient l'Europe. Or, nous n'avons que très-peu de prédicateurs qui aient publié leurs sermons, et l'on ne saurait attendre d'un homme qui voyage, et souvent pour sa santé, des discours où il soit égal à lui-même.[1]

[1] Parmi les prédicateurs américains qui visitèrent l'Europe, et dont on y a gardé quelque souvenir, nous pouvons citer les docteurs Mason, Romeyn, Bruen, Henry, Hobart, Emory, Fisk et Clark, tous hommes distingués et maintenant dans leur repos. Vivent encore les révérends docteurs Spring, Humphrey, Cox, Mc Auley, Codman, Sprague, Breckinridge, Patton et le révérend M. Kirk, des églises presbytérienne et congrégationnelle ; les révérends docteurs Bethune et Ferris, de l'église réformée hollandaise ; le révérend docteur Milnor, Mc Ilvaine (évêque d'Ohio), Meade (évêque de Virginie), Hawks et Tyng, de l'église épiscopale ; les révérends docteurs Olin, Capers, président Durbin, et évêque Soule,

La prédication aux Etats-Unis varie considérablement d'un lieu à un autre, et pour la forme, et pour le fond, mais surtout pour la forme. Dans les églises presbytériennes, congrégationalistes, épiscopales, réformées, luthériennes, moraves, le clergé se compose d'hommes qui, presque tous, ont fait, au sein de nos colléges et de nos séminaires, ou d'une manière équivalente, l'étude régulière du latin, du grec, des sciences physiques et morales, et de la théologie. Beaucoup d'entre eux, surtout les plus jeunes, ont aussi quelque connaissance de l'hébreu. Quant aux baptistes, je ne pense pas qu'il y ait plus d'un quart de leurs ministres qui aient fait ces études; c'est d'ailleurs ce qu'il n'est pas facile de dire avec certitude. Les méthodistes sont encore moins bien partagés sous ce rapport, quoique leurs prédicateurs vaillent en général ceux des baptistes. J'en dis autant des presbytériens du Cumberland.

C'est avec beaucoup d'injustice qu'on parle de ces ministres sans études régulières, comme si c'étaient des hommes tout à fait dépourvus d'éducation et de culture littéraire. Il en est beaucoup parmi eux qui, à force de travail particulier, ont acquis une mesure considérable de connaissances. Quelques-uns savent passablement de latin et de grec, et, par la lecture de bons livres anglais, la plupart ont développé leur

de l'église méthodiste; les révérends docteurs Wayland, Stowe, Sears et Mc Murray, des églises baptistes; enfin, le révérend docteur Kurtz et le révérend Riley de l'église luthérienne et de l'église réformée allemande.

esprit de manière à rendre leur prédication fort intéressante. Qu'on veuille bien, du reste, ne pas s'en étonner. Benjamin Franklin n'entendait rien aux langues mortes, et des modernes il ne possédait guère que le français, à côté de sa langue maternelle; cependant, peu d'hommes en son temps eurent plus d'instruction que lui ou écrivirent avec plus de pureté. J'en dis autant de Washington. Qui est-ce encore qui se servit de sa langue avec plus de bonheur et de puissance que Bunyan? Quels écrits théologiques sont meilleurs que ceux d'André Fuller? Et toutefois, ni Fuller, ni Bunyan, n'avaient fréquenté les colléges.

On se figure communément que les prédicateurs méthodistes en tournée ne doivent pas avoir le temps de lire. C'est une erreur. Ils sont ordinairement deux pour desservir un arrondissement. Tandis que l'un des deux est en course, l'autre s'occupe à dresser ses rapports, à faire sa correspondance, à poursuivre ses études; et ce qui prouve qu'ils ne négligent pas ce dernier point, c'est l'excellence de leur prédication. Beaucoup même de baptistes étudient sans relâche, et préparent soigneusement leurs discours. Si l'on en voit dont on ne puisse pas dire la même chose, toujours est-il qu'ils lisent et relisent avec grande attention leurs auteurs favoris.

Presque tous les ecclésiastiques épiscopaux et congrégationnels écrivent leurs sermons et les lisent plus ou moins servilement. J'en dis autant de beaucoup de presbytériens et de réformés hollandais, et même de quelques baptistes. Mais la grande majorité des mi-

nistres appartenant aux autres communions évangéliques, ne lisent, ni n'écrivent d'un bout à l'autre leurs discours. Après avoir médité convenablement leur sujet, ils en notent les principaux chefs et montent ainsi en chaire. Ecrire et apprendre par cœur est donc ce qu'il y a de plus rare au milieu de nous. Ce qu'on a écrit, on le lit; mais c'est communément d'abondance que parlent les messagers de la bonne nouvelle ; ce qui ne veut pas dire sans préparation.

Le débit de ceux de nos ministres qui lisent n'est pas en général très-animé. Il l'est toutefois assez pour captiver l'attention d'auditeurs qui ne prennent pas le son pour le sens, et qui préfèrent à de la déclamation un discours bien raisonné, bien écrit et d'une instruction solide. J'ai vu partout qu'il est moins aisé de lire d'une manière attrayante, que de parler avec chaleur et avec facilité ; malgré cela, j'ai cru remarquer que les esprits cultivés aiment généralement mieux une lecture.

Il y a toutefois chez les prédicateurs qui prêchent d'abondance plus de vie et de ce qui constitue l'orateur. Peut-être ont-ils moins d'ordre et de clarté dans leurs idées, et leur arrive-t-il aisément de se répéter ; mais leur méthode ne les empêchant pas d'être instructifs, il faut convenir qu'elle est plus favorable à la persuasion. La vérité est toute pleine de puissance, quand elle a pour interprètes les yeux de l'orateur et l'accent d'une voix qui s'anime.

Le nombre des ministres évangéliques des Etats-Unis qui ont fait des études régulières peut bien s'éle-

ver à 7,000. Quoiqu'il y en ait assez qui ne manquent pas de chaleur dans leur élocution, pris en masse, ils sont plus froids que les grands prédicateurs d'Angleterre et d'Irlande, de France et d'Allemagne, et même de Danemark et de Suède. On ne saurait adresser le même reproche à ceux de nos ministres qui n'ont pas suivi les colléges. Ainsi les méthodistes. Assujettis à quatre années d'épreuves avant de recevoir l'ordination d'anciens, ou prêtres, ils doivent, pendant ce temps, lire certains livres dans un ordre déterminé, mais tout en commençant leurs tournées d'évangélisation. C'est de la sorte qu'ils appliquent au fur et à mesure leurs connaissances, et que celles-ci s'assimilent pour ainsi dire à leur existence même. Et tandis que les études régulières de l'école ont souvent pour effet d'attiédir le zèle des jeunes gens les mieux disposés, on conçoit au contraire que le méthodiste, qui s'envisage comme appelé de Dieu à la prédication de l'Evangile, sente son zèle s'enflammer de plus en plus par la préparation même qui lui est prescrite. Ensuite, comme il ne s'adresse généralement qu'à des assemblées peu nombreuses, composées surtout de gens simples et pauvres, il est moins intimidé qu'un jeune homme qui, pour avoir passé quelques années dans un collége et quelques années encore dans un séminaire, s'est formé un goût si délicat, est devenu si sensible aux plus légères fautes contre la grammaire et la rhétorique, qu'il craint presque d'ouvrir la bouche, afin de ne les pas offenser l'une et l'autre. Le grand avantage d'ailleurs que possèdent les mi-

nistres itinérants des méthodistes, c'est de pouvoir répéter le même discours en huit ou dix endroits dans leur arrondissement. On conçoit quelle facilité cela leur donne pour l'améliorer; d'autant plus qu'il n'est point écrit. Aussi n'avons-nous personne qui acquière aussi promptement la véritable éloquence. La diction des méthodistes laisse souvent beaucoup à désirer; mais, sous ce rapport même, ils sont quelquefois étonnants, et l'on ne peut contester qu'en somme leurs discours ne produisent plus d'effet que ceux de nos lettrés.

Tout ceci s'applique également aux presbytériens du Cumberland, sur lesquels nous aurons à revenir plus tard, et qui ne se trouvent qu'à l'Ouest et dans le Texas. Ils ont aussi leurs prédicateurs itinérants, et la plupart d'entre eux n'ont pas fait d'études régulières. Il en est à peu près de même des ministres baptistes. Je dis à peu près, attendu qu'ils n'ont pas l'avantage des prédications itinérantes, et que beaucoup d'entre eux sont trop occupés de leurs affaires temporelles pour consacrer de longues heures à l'étude. Toujours est-il qu'ils ne manquent pas d'éloquence ni d'énergie. Par fois un peu familiers, ils ne laissent pas de produire un grand effet. On voit qu'ils sont plus occupés des idées que du langage, plus désireux de toucher les cœurs que de gagner des applaudissements.

Quelques touristes se sont divertis à jeter du ridicule sur ces ministres de Christ, dont ils se plaisent à exagérer l'ignorance et le défaut de culture, afin

d'en amuser leurs lecteurs. Malheureux! qui n'ont pas su apprécier l'excellence des travaux de ces hommes humbles, plus utiles à la classe de leurs auditeurs,[1] que ne le seraient les savants docteurs des universités. Je les ai vus à l'œuvre, presque dans toutes les parties des Etats-Unis, et s'il en est, j'en conviens, qui, par leur ignorance, leurs bizarreries et leur incapacité, compromettent le saint ministère et font à la religion plus de mal que de bien,[2] somme toute ces ministres qu'on appelle des ignorants et des enragés (*ranters*) sont une grande bénédiction pour le pays. Celui qui traiterait les Américains de sauvages, parce qu'on ne trouve pas partout au milieu d'eux les rafinements du luxe parisien, ou les somptuosités de Londres, ne dévoilerait pas plus son défaut de bon sens, que s'il venait à mépriser la simple prédication d'un homme qui monte dans la chaire, l'esprit riche de connaissances religieuses acquises

[1] Ce n'est pas à dire que ces prédicateurs « illettrés » n'aient pour auditeurs que des pauvres et des ignorants. Soit dans le nord, soit dans le sud, ils sont suivis au contraire par bon nombre d'hommes marquants. Mais il est une gloire qu'il ne faut pas leur ôter, c'est d'avoir su plus que personne « annoncer l'Evangile aux pauvres. »

[2] Sans se joindre à ceux qui déclament contre les études qu'on impose généralement aux jeunes gens qui veulent entrer dans le saint ministère, il est permis de se demander si les universités et les académies ne se convertissent pas trop aisément en une sorte de manufacture de ministres, et s'il n'en sort pas bien souvent des hommes qui, « par leur ignorance, leurs bizarreries et leur incapa- » cité (pour ne rien dire de plus), compromettent le saint ministère » et font à la religion plus de mal que de bien? » (*Traducteur.*)

par une lecture assidue des Saintes-Ecritures et des meilleurs commentaires, et le cœur plein d'amour pour Dieu et pour les âmes, quoiqu'il n'ait pas fréquenté les jardins d'une académie, ni étudié les finesses de l'art oratoire. Plus de 20,000 localités, en Amérique, doivent aux travaux de tels hommes le bon ordre, le tranquillité, le bonheur qu'on y voit régner, aussi bien que l'humble et sincère piété qui réchauffe tant de cœurs et embellit tant de foyers. C'est à leurs travaux encore qu'on peut attribuer l'esprit conservateur qui caractérise nos campagnes; car personne n'a mieux su qu'eux inculquer les doctrines qui produisent l'obéissance aux lois et le respect pour les magistrats. Jamais ils ne furent plus utiles que les deux dernières années, où ils eurent à lutter contre les principes anarchiques des soi-disant réformateurs, religieux et politiques. Aussi n'y a-t-il personne qui soit plus cordialement haï de ces démagogues, dont heureusement les projets rencontrent toujours moins d'amis et de défenseurs. « Rien, » dit le journal la *Providence*, dans son numéro de juillet 1842, « rien n'a plus irrité les ennemis des lois et du bon ordre que la noble contenance du clergé, qui s'est unanimement élevé contre leurs doctrines révolutionnaires. »

Mais je dois traiter de la prédication sous un point de vue plus élevé et tout à la fois plus important, je veux dire son efficacité pour le salut des âmes.

Ce qui, d'abord, caractérise la prédication américaine, c'est la *simplicité*. Nos ministres instruits adop-

tent généralement la forme ordinaire des sermons. Le grand but qu'ils se proposent est de présenter le vrai sens d'un texte, et non de produire de l'effet par des vues neuves, plus ou moins recherchées, ou comme on dit, philosophiques. Quant à la forme du style, on préfère aux ornements de la rhétorique, un langage tout naturel et même familier. Ceux de nos prédicateurs qui tiennent le plus à la clarté, emploient les expressions d'origine saxonne plutôt que celles dont l'étymologie est latine, ces dernières étant moins bien comprises par le peuple. En général on vise à la force plus qu'à la beauté. Même simplicité dans le débit; rien d'étudié ni de théâtral. Ce n'est pas exclure l'animation ou la véhémence; mais la manière est toujours telle que l'attention de l'auditeur se porte sur ce qu'il entend et non sur celui qui parle. C'est donc la vérité toute nue qui fait son chemin dans les cœurs. A l'exception des méthodistes, qui ont probablement hérité cette mauvaise habitude de leurs premiers évêques, Coke et Asbury, nous ne connaissons guère aux Etats-Unis ce qu'on pourrait appeler le *chant britannique*, mais, en général, chacun prêche du ton dont il parle.

Tout cela réuni donne à la prédication américaine un caractère particulièrement *sérieux*. Grâces à Dieu, nos ministres, en général, sont des hommes convertis. On voit qu'ils sentent l'importance infinie de leurs enseignements. « Nous croyons; c'est pourquoi nous parlons. » C'est la foi qui anime leur zèle et qui inspire leurs discours. Ils comprennent ce qu'il y a

de grave dans un ministère auquel sont confiés les intérêts éternels d'êtres voués à la mort, et qu'il s'agit de préparer pour le jugement de Dieu. S'ils ne se sentaient pas appelés par le Saint-Esprit, ils recuferaient devant une tâche d'une si effrayante responsabilité. « Malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile ! » tel est le mot qu'ils se répètent fréquemment pour s'exciter à l'accomplissement de leur devoir.

Ce devoir, c'est d'insister sans relâche sur l'importance de se réconcilier immédiatement avec Dieu, par une sincère repentance envers lui et par la foi envers le Seigneur Jésus-Christ. La *réconciliation avec Dieu !* aujourd'hui, maintenant, pendant que le temps est favorable et dans la saison du salut ; non pas demain, ni dans un moment plus propice : voilà ce que prêchent essentiellement nos ministres évangéliques, et ce qui donne à leurs discours tant de ressemblance avec la manière de Baxter. Ils n'acceptent aucune excuse, aucun délai, de la part des pécheurs ; ils ne cessent de les inviter à la repentance et au salut, et ils ne les laissent pas en repos qu'ils n'aient répondu aux appels de la grâce de Dieu.

Qu'on ne se représente pas cependant que la prédication américaine manque de *doctrine.* L'enseignement y joue au contraire un rôle principal. Il est vrai que ceux mêmes de nos ministres qui ont fait les études les plus solides, exhortent plus qu'ils ne dogmatisent. L'exégèse proprement dite n'occupe pas une très-grande place dans leurs discours; mais il s'en faut bien qu'ils négligent l'exposition du dogme et l'in-

terprétation de la lettre. Plusieurs de nos pasteurs expliquent de suite certaines portions de la Bible. Cette méthode a des difficultés particulières, mais elle est bien la plus utile, et l'on doit regretter qu'elle ne soit pas plus générale. Nos classes bibliques suppléent sans doute à cette lacune ; et bien qu'elles le fassent d'une manière très-heureuse, la lacune n'en subsiste pas moins dans les prédications.

Ce que nos bons prédicateurs font plus généralement, c'est de donner à leurs sermons un certain ensemble. Au lieu de varier leurs sujets de dimanche en dimanche, sans autre motif dans leur choix que la facilité plus grande qu'ils trouvent à traiter certains textes, ils se tracent un plan général qu'ils interrompent le moins possible. On conçoit tout l'effet que doit avoir cette méthode. C'est par cette prédication *systématique* qu'on fait saisir l'enchaînement des doctrines, qu'on les peut présenter sous toutes leurs faces et avec toutes leurs conséquences. L'esprit d'un auditeur assidu fait par là de réels progrès. Il y a d'ailleurs dans cette exposition prolongée d'une même vérité, quelque chose de semblable aux coups répétés dont le marteau du forgeron frappe une masse de fer, pour l'assouplir et lui donner la forme voulue.

J'ai dit tout à l'heure que la prédication américaine n'affecte pas la forme *philosophique*, cependant je dois dire à l'éloge de notre clergé, de celui surtout de la Nouvelle-Angleterre, qu'il se distingue par sa connaissance des facultés de l'esprit humain, et qu'il en tire grand parti dans ses enseignements religieux. On

conviendra, je pense, que, de toutes les branches de la philosophie, celle-ci est vraiment la plus utile en religion. Toute spéculation d'ailleurs doit céder le pas à la révélation divine.[1]

Un autre trait qui caractérise notre prédication, c'est qu'elle a quelque chose de très-*direct*, et ceci est vrai de tous nos ministres évangéliques. Après le désir d'être compris, ils n'en ont pas de plus grand que

[1] « Je pense, » dit M. de Tocqueville, « qu'il n'y a pas, dans le » monde civilisé, de pays où l'on s'occupe moins de philosophie » qu'aux Etats-Unis. Les Américains n'ont point d'école philoso- » phique qui leur soit propre, et ils s'inquiètent fort peu de toutes » celles qui divisent l'Europe ; ils en savent à peine les noms. Il est » facile de voir cependant que presque tous les habitants des » Etats-Unis dirigent leur esprit de la même manière, et le condui- » sent d'après les mêmes règles, c'est-à-dire qu'ils possèdent, sans » qu'ils se soient jamais donné la peine d'en définir les règles, une » certaine méthode philosophique qui leur est commune à tous » (*De la Démocratie en Amérique*, seconde partie, ch. I). Il est vrai que nous n'avons pas aux Etats-Unis de grands professeurs qui, passant leur vie à philosopher, puissent rivaliser avec les Kant, les Hegel et les Schelling. Il n'est pas même probable que nous en possédions jamais. Le caractère anglo-saxon ne se plairait pas à des spéculations si stériles en pratique, et les intérêts de la vie publique ne nous permettraient pas mieux de nous y livrer. Mais s'il s'agit de la philosophie de l'esprit humain, telle qu'on l'étudie généralement en Europe, et dont on ne saurait nier la grande utilité, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit négligée au milieu de nous. Il n'est pas un de nos colléges protestants où l'on ne lise Locke, Reid, Dugald Stewart, Brown, etc., et tout ce que nous avons d'hommes influents ont passé dans ces colléges. Voilà peut-être comment s'expliquerait ce qui semble étonner M. de Tocqueville, l'esprit philosophique des habitants de l'Amérique du Nord ; mais il ne faut pas, comme lui, s'imaginer qu'ils fassent de la philosophie absolument sans le savoir.

d'aller au cœur et à la conscience. C'est au fond pour cela et pour cela seul qu'ils prêchent. Aussi évitent-ils tout ce qui pourrait arrêter, dans sa course, le trait que leur parole vient de décocher; bien différents de certains orateurs qui ont l'air de craindre les saintes blessures de leur éloquence, et qui en émoussent la pointe autant qu'il leur est possible.

C'est dire aussi que nos ministres sont pleins de *fidélité* dans leur prédication. L'on croit, en Europe, qu'ils doivent aisément se laisser intimider par les hommes de leur congrégation qui, riches et influents, sont hostiles à la vérité. Rien ne m'a plus surpris que cette imputation ; car je n'imaginais pas qu'on pût mettre en doute le courage des ministres évangéliques. Que ceux qui se représentent si mal les choses, viennent voir comment elles se passent au milieu de nous. Bien que nos ministres reçoivent de leurs troupeaux mêmes leur salaire, je ne sache pas que cette dépendance les empêche le moins du monde de prêcher la repentance envers Dieu et la foi envers Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les rapports entre le pasteur et le peuple ont sans contredit quelque chose de plus intime et de plus doux qu'ailleurs, et il doit exister de part et d'autre plus de support que si la loi rendait le pasteur entièrement indépendant. Mais cette intimité même et cette douceur de relations développent, dans le cœur du ministre de Jésus-Christ, des sentiments d'affection qui ne le rendent que plus fidèle à avertir les âmes; sans compter qu'il y a toujours bon nombre d'individus qui ne manquent pas de lui témoi-

gner le gré qu'ils lui savent de sa fidélité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les faits ne démontrent nullement que les pasteurs moins dépendants de leurs troupeaux, en exercent leur ministère avec plus d'indépendance. La paresse, la négligence de leurs devoirs, et quelquefois un ton de maîtres, voilà quels sont assez souvent les tristes effets de leur position, d'ailleurs si fausse, bien loin qu'elle leur assure la liberté d'action dont le ministre de Jésus-Christ doit jouir. J'ajouterai, pour ce qui nous concerne, que la grande majorité des Américains qui se rattachent au culte évangélique, préfèrent de beaucoup un pasteur fidèle à tout autre, ne fussent-ils pas eux-mêmes convertis. Ils comprennent l'importance infinie de la religion, et ils sentent toute la différence qui sépare un homme prêchant des « choses agréables, » de celui qui annonce fidèlement « le conseil de Dieu. » Non-seulement leur conscience ne saurait les approuver l'un et l'autre, mais encore ils savent très-bien quel est celui des deux qui peut réellement leur être, une fois, en secours pour le salut de leur âme. Et puis, toutes choses égales d'ailleurs, le ministre qui prêche fidèlement Jésus-Christ crucifié, est sûr, après tout, d'intéresser d'une manière plus durable que celui qui ne le fait pas. Quel sujet en effet pourra-t-on jamais comparer à l'amour de Dieu envers les pécheurs, et au don qu'il leur a fait de son Fils pour leur procurer une rédemption éternelle?

A tout ce qui précède, je dois ajouter que la prédication américaine est éminemment *pratique.* Il faut que le fidèle croisse dans la grâce et dans la connais-

sance du Seigneur, qu'il vive pour Dieu et pour le salut de ses semblables. Depuis quelques années surtout on insiste fortement là-dessus. On fait comprendre aux chrétiens que, dans toutes les positions données, ils doivent étendre le salut au près et au loin, par leurs discours, par la sainteté de leur vie et par des sacrifices personnels. Grâce à Dieu, ces prédications n'ont pas été stériles, et l'on peut hardiment leur attribuer le zèle croissant des fidèles d'Amérique pour l'extension du règne de Dieu.

Enfin ce qui caractérise la prédication de nos pasteurs, c'est qu'*ils proclament avec force l'œuvre du Saint-Esprit*. Je ne crois pas qu'il y ait eu dans les églises d'Amérique, depuis cinquante ans, ou pour mieux dire depuis un siècle, de pensée plus dominante que celle de l'importance des offices et de l'œuvre de l'Esprit-Saint. Un des sujets sur lesquels la prédication revient le plus souvent, c'est le besoin qu'a le monde d'un renouvellement par l'Esprit de Dieu, l'indispensable nécessité que cet Esprit agisse de concert avec la Parole et avec les autres moyens de grâce, et enfin la promesse qu'en a faite le Seigneur lorsqu'il entra dans sa gloire, promesse de miséricorde scellée par le sang répandu sur la croix.

A ce trait essentiel de la prédication américaine et à la foi qu'il suppose ou manifeste, se rattachent ordinairement les RÉVEILS RELIGIEUX dont nous avons maintenant à parler. C'est un sujet vaste et important tout ensemble. Resserré dans le cadre le plus étroit, peut-être encore s'effraiera-t-on du grand nombre de pages

que nous y consacrons; mais que le lecteur modère son impatience et nous espérons qu'il ne regrettera pas le temps qu'il aura mis à cette portion du livre.

Que Dieu daigne hâter le moment où « l'économie » du Saint-Esprit » sera mieux comprise et plus appréciée par toute la chrétienté qu'elle ne l'est maintenant, et où les dons de l'Esprit, richement accordés à toutes les églises, y répandront en abondance la lumière, la vie et la sainteté! Nulle part, me semble-t-il, le Saint-Esprit n'est honoré comme il devrait l'être, et comme il faut qu'il le soit pour que le monde se convertisse. C'est ce qui est vrai des églises évangéliques, même les plus florissantes. Quant aux autres et aux catholiques romains pris en masse, on dirait, hélas! qu'ils n'ont pas même « entendu dire qu'il y ait » un Saint-Esprit. »

CHAPITRE VII.

RÉVEILS RELIGIEUX.

1° *Leur histoire.*

Dès les premiers temps de leur existence, les églises d'Amérique ont eu des époques où l'intérêt pour la religion se réveillait d'une manière extraordinaire. La cause de ce phénomène moral se trouve en grande

partie dans le caractère et les circonstances des premiers colons. C'étaient, nous l'avons dit, des puritains anglais qui avaient souffert de rudes persécutions à raison de leur foi, et qui avaient fui dans les déserts pour y professer librement leurs principes, avec tout le développement dont ils étaient susceptibles.

Le point dominant de la controverse qui s'agitait entre nos pères et le gouvernement anglais, c'était la liberté de conscience, le droit de se faire prêcher l'Évangile dans toute sa force, sans l'intervention du pouvoir humain et sans aucun mélange des doctrines de l'homme. Pour s'assurer ce privilége ils firent volontairement la perte de « toutes choses », et il n'est pas étonnant qu'ils aient continué d'y attacher le plus grand prix. Aussi pouvons-nous donner comme un des traits caractéristiques des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, leur zèle pour le culte public, et la confiance qu'ils avaient en la prédication de la Parole, comme au moyen principal qui, sous la bénédiction de Dieu, devait convertir leurs enfants et les gens de leur maison. D'une rigidité sévère dans la direction de leur famille, ils obéissaient littéralement à cette ordonnance du Seigneur : « Tu inculqueras » ces choses à tes enfants, et tu en parleras quand tu » te tiendras dans ta maison, quand tu te mettras en » chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lè- » veras ; » mais ils sentaient toutefois que rien ne pouvait remplacer la prédication de la Parole « dans la grande assemblée. » C'est là, pensaient-ils, que la vérité, secondée par les plus vives sympathies et par le

sentiment solennel de la présence divine, devenait, sous l'influence du Saint-Esprit, « la puissance de » Dieu pour le salut » des âmes. Leurs habitudes et leurs institutions publiques se ressentirent fortement de cette conviction. Au lieu de plantations éparses, comme celles des colons du Sud, ils se groupèrent autour de leurs maisons de prières et formèrent ainsi des villages; ils eurent deux conducteurs spirituels pour chacune de leurs églises naissantes; ils fondèrent des colléges dans lesquels les jeunes gens se pussent préparer au saint ministère, ils instituèrent un enseignement religieux où l'on se rendait régulièrement un jour par semaine, de six à huit milles à la ronde; en un mot, ils multiplièrent les services publics le plus possible et la prédication en faisait toujours la portion essentielle.

Ce qu'il y a de remarquable encore dans les colons de la Nouvelle-Angleterre, c'est la foi qu'ils avaient en l'efficace de la prière. Les puritains anglais ne l'envisagèrent jamais comme un simple canal par lequel coule la grâce, mais, ainsi qu'elle l'est réellement, comme un moyen de toucher Dieu, et d'obtenir de lui ce qu'autrement il n'accorderait pas. Non content de penser que des bénédictions en quelque sorte générales récompenseraient infailliblement leurs prières, ils attendaient avec confiance que Dieu les exauçât d'une manière spéciale, selon leurs besoins du moment. Nos ancêtres apportèrent dans leurs déserts cette foi puissante. Elle fut leur force et leur consolation quand la famine, les épidémies et les guerres des sauvages

les menacèrent de la destruction. Plus d'une fois, leurs cris à Dieu reçurent des réponses extraordinaires; plus d'une fois le bras de l'Éternel se déploya pour leur délivrance, d'une manière non moins remarquable que s'il eût agi par de vrais miracles. Aussi peut-on dire que l'esprit des chrétiens de la Nouvelle-Angleterre était au plus haut point un esprit *de prière.* Quelles que fussent leurs circonstances, ou celles de leur famille et de leur église, ils assiégeaient le trône de la grâce avec l'assurance d'être entendus.

Pour comprendre comment ces deux traits caractéristiques des chrétiens de la Nouvelle-Angleterre durent faciliter les réveils religieux, il n'y a qu'à se représenter ce qui se passe lorsque, dans une église quelconque, il se fait un de ces mouvements dont on a dû être témoin partout où l'Evangile est fidèlement annoncé. Une alarme soudaine donnée par la Providence; une calamité publique qui, pour un moment du moins, désenchante de ce monde; un sermon frappant, quelques exemples de conversion subite, viennent saisir les consciences et réveiller chez plusieurs à la fois le sentiment de leurs péchés et du danger qui les menace. Quelle grâce alors pour un ministre du Seigneur s'il se sent assisté par les prières ferventes des vrais membres de l'église, et s'il peut réunir les autres autour de lui en de fréquentes assemblées, pour les maintenir dans la contemplation des choses divines, loin des bruits du monde et devant la présence de l'Eternel! N'est-il pas vrai que, de la sorte, l'intérêt pour la religion pourrait bien devenir

universel au sein de la congrégation, qu'il pourrait s'élever même à quelque chose de plus qu'à un simple intérêt; que le Saint-Esprit pourrait produire en beaucoup de cœurs une vive componction et les transformer à l'image de Dieu? N'est-il pas vrai qu'en peu de semaines ou de mois il pourrait se faire plus de choses pour le salut des âmes, qu'il ne s'en fait en temps ordinaire durant des années? Or, que serait tout cela, si ce n'est un *réveil religieux*, et une effusion du Saint-Esprit accordée aux prières et aux efforts du peuple de Dieu?

Telle est l'histoire de la Nouvelle-Angleterre. La prière et la prédication furent les principes vivifiants des institutions de nos ancêtres; la prière adaptée à leurs circonstances spéciales et accompagnée d'une parfaite confiance; puis une prédication claire et pénétrante, qui roulait sur les doctrines de la grâce, ces doctrines si propres à humilier l'homme, en l'élevant à Dieu, et qu'on vit, dans tous les temps, pleines de puissance pour « abattre les forteresses de Satan. » Ajoutez encore qu'à l'origine de leurs établissements, ils formaient un monde à part. Leur pauvreté même et leur situation isolée les privaient des jouissances de la vie qui, dans un état social plus avancé, absorbent le cœur des hommes non-convertis. Ils avaient tous une même foi. Nul d'entre eux ne songeait à nier la nécessité de l'œuvre du Saint-Esprit; et, par une éducation religieuse commencée de bonne heure, leurs enfants s'étaient préparés à subir les saintes influences de la grâce de Dieu. Qu'il était

naturel alors, et dès que la multitude semblait devenir plus sérieuse, de multiplier les moyens d'édification, de se presser avec un nouveau zèle autour du trône des miséricordes, d'exhorter les membres de sa famille à saisir l'occasion favorable pour « affermir leur élection et leur vocation, » de mettre autant que possible de côté toute affaire et toute distraction, de concentrer enfin l'attention des communautés entières sur un seul objet, je veux dire sur le salut des âmes ! Quoi de plus naturel ensuite que ces travaux et ces prières aient été bénis d'en-Haut, que la vérité prêchée en de telles circonstances ait été « comme un feu » et « comme un marteau qui brise la pierre, » que l'Esprit-Saint se soit communiqué largement ; qu'il y ait eu, en un mot, dans nos contrées de fréquents réveils religieux !

Le célèbre Jonathan Edwards, auteur du *Traité sur le Libre Arbitre*, rapporte que son grand'père, qui fut avant lui pasteur de Northampton (Massachusets), eut la joie de voir, durant les quarante années de son ministère, cinq manifestations pareilles de la grâce de Dieu. C'est ce qu'il appelait ses moissons. Il dit encore que son père vit quatre ou cinq de ces réveils parmi le peuple qui lui était confié, et il ajoute qu'il en fut de même pour un grand nombre de ministres d'autrefois. En conséquence on ne saurait dire proprement à quelle époque commencèrent les réveils religieux de la Nouvelle-Angleterre : ils datent d'aussi loin qu'elle-même.

Quelques-uns des Etats plus au sud furent en partie

colonisés par des presbytériens de l'ouest de l'Ecosse et du nord de l'Irlande, qui avaient aussi essuyé des persécutions. Ils y apportèrent en somme un esprit pareil à celui de leurs frères de la Nouvelle-Angleterre ; et puis, ils avaient le souvenir encore frais de phénomènes semblables dont leur pays natal avait été le théâtre ; de sorte qu'ils pouvaient bien, sans présomption, solliciter ces grâces du Saint-Esprit en faveur de leurs jeunes églises. Aussi en jouirent-elles de bonne heure, et c'est ainsi qu'elles léguèrent à leurs descendants ce qu'on pourrait appeler l'*esprit des réveils*.

Il paraît que les réveils dont nous avons parlé tout à l'heure, eurent généralement quelque chose de calme et de peu bruyant ; il arriva rarement que deux congrégations voisines l'une de l'autre en fussent favorisées à la fois. Mais, l'an 1735, les choses prirent une tournure différente. L'effusion du Saint-Esprit se fit avec plus de puissance et plus d'extension. Durant cette année et la suivante, il y eut, dans une portion considérable du pays, de grands mouvements, auxquels on donna pour la première fois le nom de RÉVEILS RELIGIEUX.

Celui dont je parle prit naissance à Northampton, par l'effet des prédications de Jonathan Edwards. A cette époque, et malgré les réveils précédents, il y avait dans cette ville, et en général dans la Nouvelle-Angleterre, un déclin religieux très-alarmant. On avait insensiblement adopté l'usage funeste d'admettre à la pleine communion de l'église tout individu

dont la conduite était morale, sans examiner avec soin s'il avait réellement expérimenté la religion, et s'il était renouvelé par le Saint-Esprit. De tristes conséquences s'en firent bientôt sentir. Le ton général de la piété s'abaissa de proche en proche ; on vit se relâcher les prières et les efforts qui se faisaient jadis pour la conversion des pécheurs impénitents, et pendant plus de trente années, il y eut, dans toute la Nouvelle-Angleterre, une suspension manifeste de la grâce de Dieu.

La prédication d'Edwards, comme toute prédication qui amène une réforme, était essentiellement dogmatique. Il insistait, avec une grande force d'argumentation, sur les principales doctrines de la grâce, notamment sur la justification par la foi, et sur la nécessité des influences du Saint-Esprit ; et d'ailleurs il interpellait de la manière la plus directe la conscience de ses auditeurs.

A la puissance de cette prédication vint s'ajouter, au commencement de 1735, des menaces soudaines de la Providence, et bientôt la ville tout entière se sentit saisie d'un intérêt extraordinaire pour les vérités de la religion. Pendant six mois, le réveil prit un développement inouï jusqu'à ce jour. On eût difficilement trouvé une famille qui ne comptât des personnes alarmées à la vue de leurs péchés, ou réjouies par l'espérance du salut. Toutes les pensées s'étaient tellement concentrées sur ce seul point, que le bruit courut, dans le pays, que les gens de Northampton avaient laissé de côté leurs affaires de ce monde

pour ne songer qu'à la vie éternelle. C'était une exagération sans doute ; mais il est sûr néanmoins qu'Edwards se vit dans la nécessité de rappeler à plusieurs personnes leur condition temporelle. Comme il s'agissait là d'une population éclairée, car les plus pauvres mêmes fréquentaient les écoles publiques, tout ce mouvement fut en somme exempt de fanatisme. Du reste, il ne se restreignit pas aux personnes d'une certaine classe, ou d'un certain âge. L'homme respectable dont Dieu se servit pour le produire, atteste que, parmi ceux qui furent convertis, il y en eut dix qui avaient plus de quatre-vingt-dix ans ; cinquante au moins avaient dépassé quarante ans ; trente environ étaient entre dix et quatorze ; il y en eut même qui n'avaient que quatre ans. En définitive, ce réveil eut pour fruit l'accession à l'église de 300 membres nouveaux, ce qui porta le nombre des communiants à 620, c'est-à-dire, la population adulte presque tout entière, car la ville ne renfermait que 200 familles.

Et cependant on sait avec quelle sage vigilance le digne Edwards conduisit cette œuvre. Il ne cessait de prémunir ses auditeurs contre les illusions qu'ils pouvaient se faire sur l'état réel de leur âme. Il conversait séparément avec chaque individu, non-seulement pendant le travail de la conscience, mais encore après que la conversion semblait opérée, s'efforçant de faire bien comprendre la nature et les signes de la vraie piété. C'est, du reste, la méthode qu'on a constamment suivie, en pareil cas, dans les églises de la Nouvelle-Angleterre ; d'où il résulte que, ni à l'époque de

cet ancien réveil, ni dans les réveils plus récents, il n'est nullement à présumer qu'il y ait eu, plus qu'en temps ordinaires, des personnes qui se soient trompées sur leur état spirituel.

Les scènes dont Northampton était le théâtre, avaient quelque chose de si merveilleux, que le pays s'en émut. On y accourut en foule; mais plusieurs, il faut le dire, par pure curiosité. Frappés cependant de l'ordre, de la solennité, de la vérité profonde des sentiments qui se manifestaient sous leurs yeux, atteints dans leur conscience par les appels énergiques du prédicateur, bon nombre de ces visiteurs reconnurent aussi leurs péchés. De retour chez eux, ils donnèrent des preuves manifestes de leur repentance, et ils ne contribuèrent pas faiblement à provoquer le réveil. Poussés par de meilleurs motifs, des hommes appartenant aux églises voisines et des pasteurs de localités assez distantes, se rendirent à Northampton, afin d'y être témoins des triomphes de la grâce de Dieu, de s'animer de l'esprit du réveil, et de le porter dans leurs propres villes. Le Seigneur bénit en plus d'un lieu leurs charitables efforts. Avant la fin d'une année, le réveil avait gagné dix villes du Massachusets et dix-sept villes du Connecticut; il s'étendit à d'autres Etats par le moyen des natifs de la Nouvelle-Angleterre qui y avaient formé des établissements, et par les presbytériens d'Ecosse dont j'ai parlé plus haut. Des milliers de personnes donnèrent, pendant tout le reste de leur vie, des preuves incontestables que leur conversion fut une réalité.

En 1740, de nouveaux réveils se manifestèrent presque en même temps à Northampton, à Boston et ailleurs. Dans une période de dix-huit mois ils se communiquèrent à toutes les colonies anglaises. Ce fut, quelque temps, une œuvre magnifique de l'Esprit de Dieu, pleine de calme et de puissance. Un témoin oculaire écrivait, en mai 1741, que, depuis Philadelphie jusqu'aux établissements les plus reculés vers le nord, dans un rayon de 500 milles, on manifestait presque partout le plus vif intérêt pour la religion. « Des colléges entiers pleurent sur leurs péchés, et beaucoup d'étudiants se sont convertis à salut. Notre ministre (M. Pemberton de New-York), ayant été envoyé au collége de Yale, où bien des âmes éprouvent une sorte de détresse, a prêché deux fois par jour durant son voyage, et il se voyait suivi dans son logis, même par des enfants vivement préoccupés de leur salut. » Mais la beauté de ce réveil fut ternie par des excès de zèle qui excitèrent l'opposition et produisirent de grands débats. Aussitôt Edwards se mit en avant avec son habileté ordinaire, pour défendre l'œuvre contre les attaques du dehors, et tout à la fois pour la purifier des maux internes qui en compromettaient l'existence. Cent soixante ministres, des plus respectables de la Nouvelle-Angleterre, de New-York et de New-Jersey, attestèrent par une déclaration collective la réalité et l'excellence du réveil dans la plupart des lieux, et se joignirent d'ailleurs à Edwards pour condamner les choses peu convenables qui s'étaient faites çà et là. Mais il avait soufflé un esprit

d'envie et de contention toujours funeste aux progrès d'un réveil religieux, et celui-ci s'arrêta en 1753. Malgré le déplorable mélange qu'y sema la misère humaine, les résultats montrèrent qu'en somme l'œuvre avait été dirigée par le Seigneur. Les personnes le mieux placées pour évaluer le nombre de ceux dont la conduite subséquente prouva la sincérité, estiment qu'il s'éleva, dans la Nouvelle-Angleterre seulement, à 30,000, et la population totale était de 300,000 âmes. Il y en eut, outre cela, plusieurs milliers parmi les presbytériens de New-York, de New-Jersey, de Pensylvanie et des colonies du sud.

A cette même époque, il se passait chez les aborigènes indiens des choses dont le récit ne peut manquer d'intérêt pour nos lecteurs.

Au mois de juin 1740, David Brainard, missionnaire dont le zèle et la piété sont connus de tout le monde, commença ses travaux auprès d'un petit rassemblement d'Indiens dans le New-Jersey. Pendant les six premières semaines, ils manifestèrent une indifférence tellement stupide qu'il était sur le point d'abandonner son œuvre, le désespoir dans l'âme, lorsqu'il reprit quelque courage par la conversion de son interprète. Le soin que cet homme mit dès lors à son office, la chaleur et l'onction avec laquelle il rendait les discours du missionnaire, frappèrent d'étonnement les Indiens et captivèrent leur attention. « Le 8 août, » dit Brainard dans son journal que j'abrége un peu, « je prêchai à soixante-dix Indiens; ils suivirent avec un intérêt visible le discours que je leur

adressai; mais ce fut surtout quand je leur parlai à chacun en particulier, que la puissance de Dieu sembla descendre sur eux « telle qu'un vent véhément. » Vieux et jeunes en furent comme terrassés. Des vieillards de l'un et de l'autre sexe, qui étaient depuis bien des années de misérables ivrognes, et quelques enfants aussi, donnèrent tous les signes d'une véritable détresse. Un individu, après avoir été meurtrier, exerçait la magie et se livrait à l'ivrognerie ; il se mit à pousser de grands cris, et tout en larmes il demandait miséricorde. Une jeune femme qui, jusque-là sans doute, ignorait qu'elle eût une âme, était venue voir de quoi il s'agissait. L'ayant rencontrée en chemin, je lui dis que j'allais prêcher à son peuple. Elle de rire et de se moquer. Mais je n'avais pas encore fini ma prédication que cette pauvre femme sentit qu'elle avait un compte à rendre, et dès ce moment elle fut saisie d'une telle inquiétude au sujet de son salut, qu'elle semblait comme « transpercée par une flèche. » Des scènes de ce genre se répétèrent durant huit semaines. Quelques mois après, en portant un regard rétrograde sur ces réveils, Brainard fait l'observation que ce mouvement des esprits n'eut jamais lieu par l'effet de prédications effrayantes, mais qu'on le vit toujours succéder aux discours qui roulaient sur la compassion du Sauveur, sur les abondantes richesses de l'Évangile, sur les offres gratuites que la grâce de Dieu fait aux pécheurs. A quoi il ajoute : « Je ne mets pas en doute que ces pauvres gens n'aient acquis en ce peu de temps, par l'influence du Saint-Esprit, plus

d'instruction chrétienne que beaucoup d'autres n'en acquièrent par un enseignement de longue haleine. Ils paraissent avoir décidément rompu avec l'ivrognerie, le péché « qui les assiége le plus aisément. » Ils sentent si bien le devoir de la justice et de la probité, qu'ils sont tout occupés à payer de vieilles dettes dont ils avaient perdu la mémoire. Ils savent maintenant ce que c'est qu'aimer de la vraie charité. Puis, on ne les voit point parler légèrement des consolations dont leurs âmes jouissent; c'est toujours avec un accent solennel et pénétré, avec des larmes et un cœur vraiment ému. » — Après une épreuve de quelques mois, il baptisa quarante-sept Indiens; leur communauté ne comptait guère qu'une centaine d'individus. « N'est-» ce pas là, » dit le missionnaire, « une œuvre évi-» dente de la grâce de Dieu, et une œuvre qui dé-» passe tout ce qu'on pouvait raisonnablement atten-» dre. »

Les cinquante ans qui suivirent furent des années de commotions politiques et de guerres continuelles; d'abord entre l'Angleterre et la France qui se disputaient l'Amérique du Nord, puis entre les colonies et la Métropole. Durant tout ce temps, les passions étaient trop excitées pour que les progrès de l'Évangile ne s'en ressentissent point. Les réveils toutefois ne discontinuèrent pas complétement. J'ai été frappé de voir, au contraire, combien de réveils admirables suivirent cette fâcheuse période, et comment ils avaient été préparés de longue main par le mouvement religieux qui, durant ces années même de guerre

et de trouble, s'était maintenu et constamment reproduit en divers lieux.

C'est ainsi qu'on atteignit ce qu'on appelle l'*ère des réveils modernes*, ère qui date de la fin du siècle passé. Il y eut d'abord chez les chrétiens un zèle tout nouveau pour la prière, et de vives sollicitudes à la vue des progrès rapides de l'incrédulité. Les crimes et les habitudes vicieuses d'une longue guerre n'y avaient que trop disposé les cœurs, et la révolution française semblait promettre aux ennemis du christianisme un prompt triomphe. La foi des peuples était ébranlée. Les jeunes gens surtout voyaient déjà poindre, leur semblait-il, un nouvel ordre de choses, où le christianisme serait mis de côté comme tant d'autres vieilleries. Ce fut donc alors que les enfants de Dieu coururent au trône de la grâce avec une ardeur toute rajeunie, demandant au Saint-Esprit d'élever son étendard contre l'invasion de l'ennemi.

Il y avait encore un autre sujet d'inquiétude. On ne voyait pas trop comment satisfaire aux besoins religieux des colonies qui se portaient dans les déserts de l'Ouest, avec une fureur jusque-là sans égale. Il y avait tout lieu de craindre que, si l'on abandonnait à eux-mêmes ces émigrants, ils ne laissassent derrière eux, dans leur marche rapide, toutes les institutions du christianisme. C'est ce qui produisit au sein des anciens Etats un esprit missionnaire qui fut le salut des Etats plus récents. Le Massachusets surtout et le Connecticut, d'où sortaient chaque année des myriades de colons pour l'Ouest, épousèrent avec un vif

intérêt cette noble cause. Les églises facilitèrent l'œuvre par d'abondantes souscriptions; et comme il n'y avait pas moyen d'avoir partout des missionnaires à poste fixe, on vit des pasteurs remettre pour quelque temps leur église aux soins de leurs frères du voisinage, et faire de longs voyages d'évangélisation dans les nouveaux Etats.

Dieu bénit ces prières et les travaux entrepris pour sa gloire. Nombre d'églises, dans l'intérieur du Connecticut et du Massachusets, reçurent en 1797 une effusion du Saint-Esprit qui s'étendit progressivement de lieu en lieu. Dès le principe, on se mit en garde contre les excès de zèle qui avaient compromis le réveil de 1740, et l'on obtint d'admirables succès. Nos pays n'eurent peut-être jamais une série de réveils où tout demeurât plus calme, plus pur, et dont les effets se soient autant prolongés. Pour en étendre les bienfaits, on vit les églises qui jouissaient de la présence de Dieu dans leur sein, choisir quelques-uns de leurs ministres et les envoyer, deux à deux, prêcher le réveil dans les églises du voisinage. Leur arrivée était annoncée d'avance et d'immenses auditoires se réunissaient pour les entendre. Leur parole avait cette ferveur et ces formes incisives et pénétrantes qui atteignent le fond des âmes, et qu'on ne retrouve jamais au même point, en d'autres circonstances. Les églises qu'ils visitaient, s'étaient d'ailleurs préparées à leurs prédications au moyen du jeûne et de la prière; puis, animées par leur présence, elles redoublaient d'activité dans leurs supplications.

Aussi y en eut-il un grand nombre que le Saint-Esprit daigna bénir immédiatement. Voilà de quelle manière l'œuvre de Dieu se fit en plus de cent villes du Massachusets et du Connecticut, et dans un nombre encore plus considérable de localités appartenant aux nouveaux établissements de Vermont, de New-Hampshire, du Maine et de New-York, champ qui venait de s'ouvrir aux travaux missionnaires.

Cependant les presbytériens dont j'ai déjà parlé, se mettant aussi à l'œuvre avec un même zèle, obtinrent des résultats analogues. Par eux l'esprit des réveils passa les monts Alleghanys. L'an 1801, le Kentucky vit naître un réveil qui s'étendit sur tous les points de cet Etat, et qui, durant les deux années suivantes, gagna du terrain au Nord et au Midi, sur une ligne de 600 milles en longueur. Dans ces contrées à peine encore civilisées, les réveils eurent des taches qui les rendirent, un moment, assez suspects aux chrétiens de l'Est ; et il n'est pas douteux que, parmi ces multitudes qui participèrent au mouvement général, il ne se soit trouvé bien des individus pour lesquels il n'y eut là qu'une excitation plus ou moins factice. Mais quant à ce qu'il faut penser du caractère général de l'œuvre, nous avons le témoignage d'un des ecclésiastiques les plus éclairés d'entre les presbytériens de Virginie. Il s'était rendu sur les lieux mêmes pour juger des choses par ses propres yeux. A tout prendre, dit-il, je regarde le réveil du Kentucky comme un des plus extraordinaires de ceux qui ranimèrent jamais l'Eglise du Christ. Il s'adapte d'ailleurs, on ne peut mieux, aux

circonstances locales. L'incrédulité triomphait et la religion s'en allait mourir. Il fallait quelque chose d'inattendu pour fixer les pensées d'un peuple léger qui, frappé d'une sorte de frénésie, en venait à se persuader que le christianisme est une fable et l'éternité une illusion. C'est ce que le réveil a fait. Confondant l'incrédulité, il a produit, chez un nombre de personnes vraiment incalculable, les impressions les plus sérieuses.

L'année 1802, en réponse à d'abondantes prières, le Saint-Esprit répandit sa grâce d'une manière remarquable sur le collége de Yale, dont le révérend Timothée Dwight, docteur en théologie, était alors président. Un réveil religieux, au sein d'une institution scientifique, offre un intérêt assez grand pour qu'on nous permette quelques détails. Nous les donnerons tels que nous les a communiqués le révérend Noë Porter, docteur en théologie, qui appartenait alors à ce collége. « Il y eut d'abord chez les étudiants un vif désir d'obtenir, pour leur collége, les grâces qu'ils avaient vues se répandre en maintes églises. Pendant plusieurs mois, ils se réunirent une fois par semaine dans une chambre haute, et, « tout d'un accord, » ils offraient à Dieu leurs prières et leurs supplications. Ceux qui ont survécu jusqu'à ce jour, se souviennent encore de ces heureux temps où les cœurs étaient si ouverts, les communications si franches et la lutte avec Dieu si animée. Au printemps déjà, l'on commença d'apercevoir quelques résultats. Il fut manifeste qu'un grand nombre d'étudiants avaient reçu

de sérieuses impressions. Le séminaire allait voir, pour ainsi dire, un nouvel ordre de choses; car le Seigneur l'avait visité dans la plénitude de sa force et de sa grâce. Ceux qui avaient jusque-là gardé pour eux leurs convictions, ignorant qu'il y avait des âmes toutes prêtes à y sympathiser, se mirent dès lors à parler avec courage, et beaucoup d'autres se joignirent à eux, désireux qu'ils étaient de participer aux mêmes bénédictions. Si bien que, dans les dix derniers jours du semestre, il n'y eut pas moins de cinquante étudiants qui devinrent sérieux. De jour en jour, et pour ainsi dire d'heure en heure, on en voyait se ranger sous l'obéissance de Dieu. Ce fut une époque vraiment mémorable. Nul encore n'avait l'idée de semblables triomphes de la grâce du Seigneur. Le changement qui survint dans les individus et dans l'ensemble du collége, fut si éclatant et à la fois si soudain, que ceux qui l'avaient sollicité en éprouvaient autant de surprise que de joie; et ceux qui ne savaient pas « ce que tout cela signifiait, » étaient dans une sorte de stupeur. Où que se rencontrassent les étudiants, dans leurs chambres ou à la chapelle, dans les salles ou dans la cour du collége, au milieu même des promenades publiques, partout on sentait que Dieu était avec eux. Leurs pensées et leurs conversations n'avaient qu'un seul objet, le salut. Aux profondes émotions d'une repentance amère, succéda bientôt une paix non moins remarquable. Et toutefois, au fort de ce combat spirituel et sous des impressions si vives, il n'y eut chez eux rien qui sentît le fana-

tisme, ni qui déviât de la saine raison. Il faut excepter un individu, mais un seul, qui, pour avoir résisté à ses convictions précédentes, succomba plus tard à de dangereuses tentations. Cependant les vacances étaient venues, et il fallait se séparer. Moment fort redouté ! car il était à craindre que la dispersion des élèves et leur nouveau genre de vie n'arrêtassent les progrès de l'œuvre dans leurs âmes. Mais il n'en fut pas ainsi. Les étudiants apportèrent chez eux la bonne nouvelle de ce que le Seigneur avait fait pour leur vénérable collége; ils sollicitèrent en sa faveur les prières et les actions de grâces des églises; plusieurs d'entre eux trouvèrent des guides et des conseils dans la personne de leurs parents, dans celle de ministres pieux ou de simples fidèles. D'ailleurs, comme ils en étaient convenus à leur départ, ils se visitèrent ou s'écrivirent; en sorte qu'à la rentrée des classes, le réveil reprit sa première vie et continua sans interruption. On pense généralement que, sur 230 étudiants dont se composait le collége, il y en eut près d'un tiers qui se convertirent véritablement à Dieu. »

Durant les quarante années qui se sont écoulées dès lors, ce collége a été le théâtre de quinze réveils semblables, dont un, entre autres ,fut plus considérable que celui que nous venons de décrire. A une époque plus reculée, le collége presbytérien de Princetown avait reçu une effusion du Saint-Esprit qui dépassa tout ce que nos autres séminaires éprouvèrent jamais. Les institutions plus modernes ont aussi eu leur temps

de grâce. Peu de jours avant le réveil de 1802, le collége de Yale ne comptait dans l'école préparatoire que quatre élèves qui fussent membres de l'Eglise; pendant ces dernières années, il y en avait au-delà de deux cents, c'est-à-dire, plus de la moitié du nombre total. Un accroissement analogue s'est fait dans les autres colléges; mais il faut bien dire que cette amélioration se doit surtout aux progrès généraux de la religion dans les églises.

Il n'est pas nécessaire sans doute de faire l'histoire des réveils les plus modernes; la chose serait d'ailleurs comme impossible. Les réveils, à vrai dire, font maintenant partie de l'essence de notre système religieux. Chaque année voit les siens, quoiqu'il y ait des temps où ils se manifestent avec plus d'éclat et de puissance. L'universalité des chrétiens évangéliques y ont une confiance entière. Ils varient d'opinion sur la meilleure manière de les provoquer et de les conduire; mais tous les envisagent comme un bienfait inestimable. S'opposer à un réveil, en tant que réveil, serait envisagé par eux comme un acte d'opposition à la religion elle-même.

Si d'ailleurs je me suis borné surtout, dans cette esquisse historique, aux réveils des églises congrégationalistes et presbytériennes de la Nouvelle-Angleterre, c'est qu'ils ont été pour ainsi dire la source des autres, et que je les connais mieux que ceux des églises auxquelles je n'appartiens pas. Ce qui va suivre ne s'applique non plus qu'à ces réveils; et s'il m'est permis de le dire, sans jeter aucune défaveur sur les au-

tres, j'estime que les églises de la Nouvelle-Angleterre peuvent servir ici de modèle. Ce sont elles qui, dans cette matière, possèdent la plus longue expérience. Relativement à leur nombre, elles ont eu le plus de réveils. Mais ce qui est le plus important, c'est qu'elles eurent toujours à leur tête, pour diriger ces mouvements, des ministres éclairés, qui avaient pour principe d'arrêter tout ce qui pouvait avoir quelque air d'extravagance, de petitesse ou de désordre, et qui savaient très-bien comment il faut s'y prendre pour prémunir contre les illusions de leur cœur ceux qui reçoivent l'impression du réveil.

Au nombre des questions que soulève le sujet qui m'occupe, il en est deux qu'il me paraît utile de traiter ici. D'abord, quelle est la manière de présenter la vérité qui, dans ces temps de réveil, a paru la plus propre à produire la conversion des pécheurs? En second lieu, quels sont les avantages que présentent les réveils? c'est-à-dire, quel intérêt peut-on mettre à ce que beaucoup de personnes se convertissent *à la fois* et se pressent *ensemble* vers le royaume de Dieu?

CHAPITRE VIII.

LES RÉVEILS RELIGIEUX.

2. Manière de les provoquer.

Il faut d'abord se souvenir que le caractère de la prédication dans les églises congrégationalistes de la

Nouvelle-Angleterre est essentiellement *didactique*. Lors donc que l'attention vient à se porter vivement sur les choses de Dieu, il y a déjà dans les esprits une idée claire et nette des vérités divines. Elles ont été exposées avec détail, et démontrées de point en point ; surtout ces doctrines humiliantes que l'homme aime tant à défigurer et à calomnier. Or, dans les temps de réveil, on ne change rien au fond de la prédication, seulement elle devient plus chaleureuse et plus pressante. Elle ne consiste pas, comme on pourrait le croire, en de simples appels au sentiment, quelque forts et justes qu'ils pussent être. Il s'agit toujours d'introduire la *vérité* dans l'âme du pécheur; d'utiliser les circonstances pour lui faire toucher au doigt en quelque sorte l'*évidence* des doctrines qu'il admettait peut-être dans la spéculation, mais qu'il ne crut jamais d'une foi réelle; on prévient ses objections, on lui enlève tous prétextes dilatoires, on le presse par les plus puissants *motifs* à se mettre immédiatement à l'œuvre; on le contraint pour ainsi dire à recevoir *avec obéissance* la vérité. Rien de plus simple après tout qu'une telle prédication; mais, partant d'un cœur qui déborde et s'appuyant sur de nombreuses expériences, on ne saurait croire tout ce qu'en un temps de réveil elle est capable de produire.

La doctrine maîtresse sur laquelle on insiste alors particulièrement, est celle de la nouvelle naissance, et de la nécessité absolue d'une intervention directe de Dieu pour opérer le changement du cœur. Et toutefois, ou plutôt en conséquence de cela, nul ne man-

que de presser avec une nouvelle force la doctrine *du devoir*, ou de l'*obligation* qui est imposée au pécheur de se mettre à l'œuvre immédiatement, comme je le disais tout à l'heure. C'est le seul moyen à employer pour que le pécheur sente sa coulpe ; car il n'y a faute que là où le devoir est violé, et le renouvellement du cœur par le Saint-Esprit suppose nécessairement qu'on a reconnu ce qu'il y a de coupable dans le péché. Chacun sent combien il doit être difficile de convaincre les pécheurs impénitents, et c'est précisément ici qu'est le nœud. Les pécheurs impénitents ne croient pas que Dieu puisse exiger d'eux, dans leur état actuel, qu'ils deviennent saints à l'instant même. Il est impossible, pensent-ils, qu'il leur commande de faire, sans l'influence de son Esprit, une chose qui, si jamais elle se fait, devra être attribuée à cette influence. Ils estiment donc qu'à cette phase de leur développement il doit y avoir quelque part comme un terrain neutre, une halte, pour y attendre « les moments du Seigneur, » ainsi qu'on s'exprime d'ordinaire. Ils ont fait leur portion de l'œuvre en se réveillant de leur sommeil ; c'est maintenant à Dieu de faire la sienne en renouvelant leur âme. Et cette manière de voir n'est pas seulement le propre des pécheurs irrégénérés. Quelques théologiens l'ont partagée et défendue dans leurs écrits ; elle exerce une grande influence sur bien des gens qui peut-être ne l'accepteraient pas en termes exprès. Car c'est une opinion fort générale, que les pécheurs non convertis ne sont pas tenus à autre chose qu'à profiter diligemment des moyens de grâce. Qu'ils lisent la Parole, qu'ils

prient, et le Seigneur ne saurait leur refuser le renouvellement du Saint-Esprit. Il l'a promis à la sincérité de leurs désirs et de leurs efforts : or, notez bien pourtant qu'avant la conversion ces efforts et ces désirs ne sont pas la vraie sainteté.

Ce sont ces principes mêmes qui dominaient la Nouvelle-Angleterre antérieurement au réveil de 1735, et qui avaient contribué pour beaucoup au déclin de la religion. Aussi Jonathan Edwards envisagea-t-il comme un point important de les rectifier, et dès lors on a mieux compris la marche à suivre. Il faut, disait Edwards, prêcher au pécheur le devoir qui lui est imposé de se repentir immédiatement; insister sur ce que Dieu ne doit rien à un homme non régénéré, et bien établir que, ni au point de vue de la justice absolue, ni au point de vue des promesses de grâce, l'homme n'a rien à prétendre de la part de Dieu pour aucune des choses qu'il ait pu faire avant de se repentir et de croire. Quand le célèbre Whitefield visita l'Amérique en 1740, il fut extrêmement frappé de la puissance que l'adoption de ce point de vue donnait à notre prédication. Voici ce qu'il écrivait à un de ses amis en Angleterre : « Comment ne pas reconnaître que, malgré toutes nos œuvres, Dieu peut nous refuser sa miséricorde ? Voilà ce que prêchent MM. Tennent, et c'est pour cela que j'aime leur prédication. Avant de guérir, il faut la blessure profonde. Ils savent qu'il n'y a de promesses faites qu'aux croyants; aussi ne se hâtent-ils point trop de rassurer ceux que leurs péchés travaillent. Je crains

d'avoir commis beaucoup d'imprudences en cet endroit, et d'avoir consolé les âmes trop promptement. Que le Seigneur me pardonne le passé, et qu'il m'enseigne à mieux distribuer désormais la Parole de vie. »

Voici encore, contre cette disposition à consoler trop tôt, quelques mots remarquables du docteur Nettleton, qui avait une grande expérience des réveils. « Que prétendez-vous donc faire ? Voulez-vous encourager le pécheur dans son mauvais train et prendre parti contre Dieu ? Vous essayez de le tranquilliser dans le temps où dure encore sa révolte ! Quand le pécheur est alarmé, deux pensées pèsent sur lui : celle du devoir qui lui est imposé de se repentir, et l'horrible crainte de ne se repentir jamais. Mais si vous lui dites d'attendre « les moments de Dieu, » ou quelque chose de semblable, vous détruisez en lui le sentiment du devoir dont je viens de parler. Vous le déchargez à cet égard de tous soins, et vous le jetez, autant qu'il est en vous, dans une profonde indifférence. Vous lui ôtez aussi toute appréhension pour l'avenir, accroissant de la sorte son apathie, si même vous ne l'exposez pas à se croire converti, parce qu'il compte sur Dieu pour produire une fois la conversion dont il a besoin. C'est pourquoi, bien loin de le calmer par de tels discours, vous devez, au contraire, vous efforcer d'augmenter la détresse de son âme. Tout accablé qu'il vous paraisse, pesez encore sur lui ; dites-lui de se soumettre à Dieu, et vous verrez qu'il le fera. Je ne nie pas qu'il n'y ait eu des âmes converties en sui-

vant l'autre procédé; mais croyez bien que ce fut plutôt en dépit du système que grâce à son excellence. Et les promesses, direz-vous, ne les oubliez-vous pas? Les promesses! il n'y en a point pour les cœurs impénitents, et comment voulez-vous qu'on regarde aux promesses tant qu'on est dans ses péchés? Je distingue entre les *promesses* et les *invitations*. Les hommes sont invités à se repentir, mais il n'y a de promesses que pour ceux qui se repentent. » C'est de la sorte que nous avons toujours présenté ce sujet. Les promesses de Dieu appartiennent à l'alliance, et la condition indispensable de l'alliance, c'est la repentance et la foi.

Mais quand le pécheur impénitent est ainsi pressé de donner tout d'un coup son cœur à Dieu : « Je ne le puis, » se dit-il; « Christ lui-même a déclaré que c'est au-dessus de mes forces. Je ne saurais donc l'envisager comme mon devoir immédiat, et je suis en droit d'attendre jusqu'à ce que le pouvoir m'en ait été donné d'en-Haut. » C'est encore ici que le clergé de la Nouvelle-Angleterre suit les principes posés par Edwards. Il est aisé de distinguer en théologie, comme on le fait dans les affaires de la vie, entre l'impossibilité *naturelle* et l'impossibilité *morale*. « Vous n'êtes pas incapables dans le sens que vous l'entendez. Vous avez toutes les facultés qui constituent l'être moral. Celui qui a la capacité de faire le mal possède, par la nature même des choses, celle de faire le bien. Votre *je ne puis* revient donc à *je ne veux*. Ce Jésus, sur les paroles duquel vous vous appuyez pour votre excuse, a ex-

pliqué de quelle nature est votre incapacité lorsqu'il a dit : « Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir » la vie. » « Oh ! Jérusalem ! combien de fois n'ai-je » pas voulu rassembler tes enfants comme une poule » rassemble ses poussins sous ses ailes, et *vous ne l'avez* » *pas voulu.* »

Le docteur Dwight parlant sur ce sujet : « Le mot, dit-il, qui exprimerait le mieux cette impossibilité d'obéir à la loi de Dieu, serait celui de *mauvais vouloir* ou de *répugnance*, plutôt que celui d'incapacité. Un enfant n'est pas plus capable d'obéir à ses parents quand leur volonté s'oppose à la sienne. Il me semble que, dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'une incapacité de nature parfaitement semblable. Quand donc il est question d'aller à Christ, c'est le mauvais vouloir qui nous barre le chemin. »[1] Et cette manière de voir n'appartient pas seulement à la Nouvelle-Angleterre. Un illustre théologien écossais, le docteur Witherspoon, qui fut président du collége de Princetown, s'exprime en ces termes sur l'impossibilité dont je parle : « Voyez, je vous prie, quelle sorte d'impossibilité nous avons là. Ce n'est pas une impossibilité naturelle ou physique, mais une impossibilité morale. Non pas un manque de *pouvoir*, mais un manque de *vouloir*. »[2]

Après cela, je ne dis pas que le réveil des âmes soit à la seule condition de présenter ainsi la vérité, je fais seulement observer que les pasteurs de la Nou-

[1] Théologie, sermon CXXXIII.

[2] Œuvre, vol. II, p. 279.

velle-Angleterre, et en grande partie ceux aussi des églises presbytériennes, marchant sur les traces des Dwight et des Witherspoon, y voient le gage assuré et la cause de leurs succès. Tout est gagné, pensent-ils, quand on peut aborder les pécheurs impénitents, comme un père aborde son enfant indocile, et quand on parvient à les convaincre que leur vrai mal gît dans la répugnance qu'ils éprouvent à faire ce qu'ils doivent. C'est avec une grande liberté qu'on leur rappelle alors leurs obligations, et avec une incroyable facilité qu'on réussit de la sorte à porter dans leur conscience la conviction de péché. Un écrivain qui fut en mesure d'étudier à fond nos réveils dit à cette occasion : « Quelles que soient en théorie les opinions des ministres de la Parole sur la dépravation de l'homme, sur son incapacité pour le bien, sur la régénération, il est de fait que, s'ils obtiennent quelque fruit de leurs travaux, ainsi qu'on le voit dans les réveils, ce n'est jamais qu'en parlant aux pécheurs comme si on les croyait réellement capables de se convertir à Dieu, et inexcusables par cela même de ne pas le faire. On peut saisir avec plus ou moins de clarté ce point difficile, en découvrir la philosophie, ou l'exposer selon les Ecritures mieux que d'autres ne le feraient; toujours est-il que les prédicateurs que Dieu bénit, s'y prennent tous, au fond, de la même manière.

Mais en accordant, dira-t-on, que c'est un devoir pour les pécheurs de se convertir à Dieu sur-le-champ, n'est-il pas vrai pourtant qu'ils ne le feront pas sans

une assistance d'En-Haut? Pourquoi donc les presser avec tant d'instance? Pourquoi multiplier les motifs, comme si vous espériez de changer leurs cœurs par la simple force morale de la persuasion? Ne faut-il pas, après tout, que vous attendiez, aussi bien qu'eux, « les moments du Seigneur? » — Pour répondre, il nous suffirait de rappeler l'exemple que Dieu lui-même nous a donné. « Faites-vous un cœur et un esprit nouveaux, » car pourquoi mourriez-vous? » C'est par la persuasion que Jésus-Christ et les Apôtres pressaient les hommes de se repentir, et précisément de la manière qu'ils les invitaient aux actes les plus ordinaires de la vie. La Bible tout entière est pleine d'avertissements, d'instances, de sollicitations, présentant au genre humain, dans sa perdition, tous les motifs que les intérêts de deux mondes peuvent fournir pour déterminer à agir droitement et sans tarder. Or, il n'est pas trop difficile de voir quelques-unes au moins des raisons de cette marche que Dieu lui-même a suivie. En se mettant sérieusement à vouloir donner son cœur à Dieu, le pécheur apprend mieux que par toute autre voie sa dépravation naturelle, le dénûment profond où il est de ce qui constitue la vie de Dieu et son impuissance à y suppléer. Rien de plus convenable pour dompter son orgueil et sa confiance en lui-même. Cette démonstration pratique de sa misère est précisément ce qu'il faut, pour le placer dans l'état où Dieu le veut avant de lui accorder l'influence régénératrice de sa grâce.

Ensuite, il est incontestable que, pour sanctifier,

l'Esprit de Dieu opère par la vérité. La présence de la vérité dans l'âme est donc aussi nécessaire au résultat (du moins quant aux adultes), que l'influence régénératrice elle-même. Quoique l'apôtre Paul eût pour doctrine constante que les rachetés sont engendrés de Dieu, il ne pensait pas se rendre coupable d'arrogance en disant aux Galates : « Je vous ai engendrés par l'Evangile. » Sans affirmer qu'il y ait toujours exacte proportion entre les grâces que le Saint-Esprit accorde et la manière plus ou moins sage et ferme dont on adresse aux consciences les vérités du salut, je ne crains pas d'affirmer que c'est là ce qui arrive ordinairement. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas, quant à nous, d'autres moyens d'action sur nos semblables ; et si la doctrine de l'infirmité humaine nous détourne tant peu soit-il d'employer celui-là ; si nous ne sollicitons pas les pécheurs, au nom de la vérité et avec une ardeur semblable à celle que nous y mettrions en supposant qu'ils se pussent convertir eux-mêmes, nous devons sérieusement nous demander si notre orthodoxie n'aurait point perdu son équilibre. Ah ! combien il est à craindre que des hommes, d'ailleurs excellents, ne se soient fréquemment trompés sur ce point, entraînés qu'ils étaient par un motif fort respectable, celui de glorifier les doctrines de la grâce ! « Que de fois, dit Walton, n'a-t-on pas entendu comparer les prédicateurs de l'Evangile aux Israélites sonnant de la trompette autour des murs de Jéricho ! Or, sans doute que l'homme qui prêche n'a pas plus, en lui-même, le

pouvoir de convertir les âmes, que les sacrificateurs des Hébreux n'avaient celui de renverser ces murailles. Mais les instruments sont-ils dans les deux cas également impuissants? Les vérités de l'Evangile ne seraient-elles pas plus adaptées à la conversion des pécheurs, que le son des cors ne l'est à la destruction d'une ville? Ce n'est pas honorer le Saint-Esprit que de vanter son influence aux dépens de la vérité qu'il a révélée. Il met sa gloire à tourner nos âmes vers Dieu, en se conformant aux lois de notre constitution morale. « Sanctifie-les par la vérité! » telle fut la prière du Sauveur; et je suis persuadé qu'à fin de compte, les ministres de l'Evangile dont les travaux auront été le plus bénis, seront ceux qui auront vu de plus haut la puissance régénératrice contenue dans la Parole de Dieu. C'est là ce qui donne à la prédication sa solennité, sa vie, son autorité; c'est ainsi que l'on captive l'attention de ses auditeurs, et qu'on produit en eux la conviction du péché.

J'ajouterai, pour troisième considération, ce que disait Edwards: « C'est bien nous qui faisons, mais c'est Dieu qui produit; et ce qu'il produit devient en nous une action véritable. »[1] Ainsi, le résultat de la grâce régénératrice est une sainte activité. N'est-il donc pas infiniment plus raisonnable de penser que Dieu donnera sa grâce à ceux qui « s'efforcent d'entrer par la route étroite, » plutôt qu'à ceux qui l'attendent passivement? Qu'on explique la chose comme

[1] Efficacious grace, sec. 64.

on le voudra, le fait est que, dans nos réveils religieux, nous avons constamment obtenu d'éclatants succès, en pressant les pécheurs de se convertir à Dieu, et en leur parlant comme s'ils pouvaient le faire tout d'un coup et sur-le-champ. Parmi les nombreux exemples de ce genre qui me reviennent à l'esprit, je n'en rapporterai qu'un seul.

Il s'agit d'un jeune homme qui venait d'entrer dans un de nos colléges. Peu après son arrivée, faisant vers le soir visite à un ami, il lui dit qu'on l'avait, dès son enfance, instruit à regarder la religion comme la chose la plus importante de la vie, mais qu'il n'avait point encore su en faire son affaire personnelle ; que son changement de demeure, son éloignement de ses amis et le vide de la solitude le portaient à désirer le salut, et qu'il voudrait bien en connaître le chemin. Un long entretien s'ensuivit; et l'ami consulté s'y proposa, non pas de dire à son ami ce qu'il aurait à faire lorsqu'il serait retourné dans sa chambre, mais de l'amener, si telle était la volonté de Dieu, à embrasser d'une seule fois le Sauveur, et avant même la fin de la conversation. Dans ce but, il lui parla longtemps sur le caractère de Dieu et de son Christ, sur la manière dont le Seigneur l'avait traité durant sa révolte passée, et sur celle dont il s'était conduit lui-même envers le Seigneur, malgré les invitations constantes de sa miséricorde. Pour lui faire bien sentir la chose, il lui parla de ses parents dont le souvenir avait si fort remué son âme ; et, comparant ce qu'il sentait pour eux avec ce qu'il aurait dû toujours ressentir pour

Dieu, il cherchait à produire à la fois en son cœur de la repentance et de la confiance. J'entre dans ces détails, afin de montrer par quelle voie toute simple il faut s'y prendre, même auprès de ceux qui ont reçu l'éducation la plus religieuse. Après avoir traité ces sujets avec un intérêt croissant et une grande solennité : « Eh bien, » dit-il à son ami, « trouverez-vous jamais un moment plus favorable pour épancher devant Dieu les sentiments que nous venons de décrire ? Sûrement qu'il vous faut, pour cela même, un secours d'En-Haut. Dieu peut sans injustice vous le refuser, mais il peut aussi vous l'accorder. Qui sait s'il ne vous donnera pas la repentance? Voulez-vous donc que nous nous approchions ensemble du trône de la grâce, non pour nous préparer à l'action, ou y disposer nos cœurs, mais pour agir immédiatement, j'entends pour exprimer la tristesse que vous occasionnent vos péchés, et l'espérance que des cœurs reconnaissants trouvent dans le sang de Christ ? » L'un et l'autre se jettent alors à genoux, et, remplissant le devoir qu'ils venaient de s'imposer, ils consacrent solennellement leur âme à Dieu. Puis, ils lisent le cinquante-cinquième psaume, le cinquantième chapitre d'Esaïe et quelques autres endroits de l'Ecriture. Cela fait, ils se remettent à prier avec une nouvelle ferveur, et quatre heures se passent de la sorte. Il fallut se quitter pour le reste de la nuit; mais le lendemain matin, notre cher jeune homme dit à son ami : « J'espère avoir donné mon cœur à Dieu, et hier au soir même avant de nous séparer. » Jamais, dès lors, cette espérance ne lui fut

enlevée. Nombre d'années se sont écoulées. Membre actif et dévoué de l'Eglise de Christ, il atteste par sa vie tout entière qu'il ne s'était point fait illusion sur la réalité de sa foi.

Telle est donc la conclusion où m'ont conduit mes nombreuses expériences. C'est qu'il ne faut point séparer la doctrine de l'*activité* de l'homme, de celle de l'*action* de Dieu, deux principes que tant de gens estiment inconciliables. On doit les combiner l'un avec l'autre, et de leur force réunie presser avec vigueur les pécheurs impénitents. Etablir une de ces doctrines à l'exclusion ou à l'amoindrissement de l'autre, c'est dans une égale mesure enlever à l'Evangile sa puissance. Prêcher l'action divine sans inviter le pécheur à donner immédiatement son cœur à Dieu, c'est lui dire d'attendre tranquillement dans son péché qu'il plaise à Dieu d'agir. Lui prêcher le devoir, comme s'il ne tenait absolument qu'à lui de le remplir, et en oubliant, avec les Pélagiens, la nécessité de l'action du Saint-Esprit, c'est lui dire, non plus sans doute d'attendre le moment de Dieu, mais de choisir lui-même son propre moment, et ce moment ne viendra jamais, vu la répugnance de son mauvais cœur. Vous y prendrez-vous à la manière des Arminiens, en lui parlant d'une grâce toujours prête à l'aider, aussitôt qu'il la réclamera, sauf toutefois s'il y a refus prolongé ? Soyez sûr alors qu'il ne résistera pas à la tentation de renvoyer à un temps plus favorable une œuvre qu'il pense pouvoir faire aussi bien tard que tôt. Mais au contraire pressez le pécheur, en lui rappelant à la fois ces deux

vérités. Dites-lui que son devoir est d'aller à Dieu ; montrez-lui les puissants motifs qui l'y sollicitent, l'horrible crime que renferme tout délai, et les intérêts immenses qui peuvent se décider pour ou contre lui dans l'espace d'une seule heure ; encouragez-le fortement à lutter contre la mort spirituelle sous laquelle il se débat ; pressez-le de profiter des dispositions bienveillantes de la miséricorde divine ; attirez son attention sur les miracles que la grâce de Dieu opère autour de lui, considération si énergique, surtout dans un temps de réveil ; sachez enfin lui représenter comment Dieu pourrait avec tant de justice lui retirer entièrement sa faveur s'il persévérait dans ses retards ; faites ainsi, et vous aurez maintenu bien unis tous les éléments du système de grâce qui, seul, est la puissance de Dieu pour sauver les âmes.

En terminant ce que j'ai à dire sur cette portion de mon sujet, je citerai encore les paroles du révérend docteur Griffin, qui fut d'abord professeur à Andower et qui est mort président du collége de William, au Massachusets : « Il faut attribuer, dit-il, l'abondance des réveils religieux dans la Nouvelle-Angleterre aux vues claires qu'on y professe sur l'instantanéité de la régénération, sur le péché qui souille tous les actes moraux de l'irrégénéré et sur le devoir de se soumettre immédiatement à Dieu. Partant de là, nos prédicateurs partagent leur auditoire en deux classes, et tracent entre elles deux une profonde ligne de démarcation. Quand un pasteur s'imagine qu'après tout la portion non régénérée de son troupeau qui prie et vit

d'une manière morale, marche passablement bien, et qu'elle peut, sans nul risque, attendre que la soumission du cœur vienne en son temps, il mettra naturellement peu d'insistance dans sa prédication, et l'on ne voit pas ce qui l'engagerait à alarmer la conscience. S'il pense que ses ouailles ne peuvent finalement rien faire de plus que ce qu'elles font en attendant les moments du Seigneur, il se gardera bien de les incommoder et de les fatiguer inutilement; pourquoi les contraindrait-il d'entrer tant que la porte n'est pas ouverte? Mais celui qui monte dans la chaire, sérieusement persuadé que tout homme irrégénéré, quel que soit le réveil de sa conscience, est un ennemi de Dieu; qu'il lui résiste de tout son cœur et qu'il continuera de résister si on le laisse en cet état; que ce pécheur enfin doit naître de nouveau pour cesser d'être un ennemi de Dieu, et pour faire quoi que ce soit de vraiment saint; celui qui jette les yeux sur la portion non régénérée de son auditoire, en se disant que tous ceux qui la composent sont dans la stricte obligation de se rendre immédiatement, qu'ils n'ont aucune bonne raison pour différer, que leurs moindres délais les rendent dignes de l'éternelle réprobation; celui qui sent au fond de son cœur que rien, absolument rien ne peut remplacer la régénération, celui-là, croyez-le, ne se contentera pas de penser que dans dix ans peut-être les âmes chéries qui lui sont confiées deviendront les amies de Dieu, d'ennemies qu'elles étaient, et que dans dix ans peut-être elles seront délivrées de la condamnation: il faut, pour lui, qu'elles le soient

maintenant. Oh ! comme il va prier et prêcher ! Il ne donnera de repos ni à Dieu, ni au pécheur ; et il fera presser sur eux de tout son poids l'obligation immédiate, urgente, immense qui leur est imposée de se convertir. A l'ouïe d'une telle prédication, les pécheurs se tournent vers Dieu, ou sinon ils se sentent toujours plus misérables ; un moyen terme n'est plus possible ; ils ne sauraient demeurer à leur aise dans leur incrédulité. »

Après cela, j'en viens à la seconde question que je me suis posée. On peut la dire résolue par ce qui précède ; mais il est bon de la soumettre à un examen spécial, et j'ai à cœur de montrer par quelle influence un réveil religieux, bien dirigé, produit de si grands effets.

CHAPITRE IX.

LES RÉVEILS RELIGIEUX.

3° *Effets qu'ils produisent.*

A ne voir que l'homme, instrument dans la main de Dieu, la conversion des pécheurs dépend de deux choses : il faut leur présenter, avec clarté et d'une manière vivante, les vérités divines, et, par des prières non interrompues, les chrétiens doivent obtenir du Saint-Esprit qu'il donne efficace à la vérité. J'ai donc

à faire voir ce qui, dans ces temps d'intérêt particulier pour la religion, tend à animer les prières et les efforts du peuple de Dieu, tout comme à faciliter l'action de l'Evangile sur les cœurs impénitents, et à lui donner une plus grande efficace pour le ranger « sous l'obéissance de la vérité. » Me référant à ceux des principes primitifs de notre constitution intellectuelle, qui, d'un aveu général, exercent un grand pouvoir sur la volonté, je montrerai que les réveils religieux font à nos forces morales les appels les plus entraînants. Je donnerai par là ce qu'on pourrait appeler la *théorie*, ou la philosophie des *réveils*. On verra que ce ne sont pas des temps de simple excitation, ou de fanatisme, et qu'il n'y a rien, dans leurs effets, qui ne s'explique par les grandes lois de l'activité humaine. Le lecteur, j'espère, ne m'accusera pas d'oublier le fait, que le Saint-Esprit est l'auteur de tout bien dans le cœur des pécheurs impénitents, comme dans celui des chrétiens. Mais voici la gloire de cet agent suprême, c'est qu'en distribuant ses grâces sanctifiantes, il n'annule pas les lois constitutives de notre nature morale. En disant que son influence marche d'accord avec les grands principes de notre organisation intellectuelle, je ne dis rien d'offensant pour le Saint-Esprit, mais plutôt je lui rends la gloire qui lui est due.

1. Les scènes que déploie un réveil religieux ont pour effet d'exciter au plus haut point chez les chrétiens leurs *désirs* spirituels, ce qui signifie la ferveur de leurs prières, condition indispensable de tout succès. Une église apprend que le Saint-Esprit a été répandu

sur une ville du voisinage. Quelques-uns de ses membres sont allés voir la chose, et ils viennent faire rapport de ce qui se passe, savoir, que le peuple de Dieu a retrouvé son zèle d'autrefois et sa première charité. Plein de joie et d'espérance, il abonde en supplications et en efforts pour sauver les pécheurs. Ils ont vu la foule se pressant dans les lieux d'assemblée, écoutant avec le plus profond silence et témoignant par son extérieur tout le sérieux et la solennité de ses pensées. Tels qui peu de jours auparavant vivaient dans la plus entière indifférence et dans le train du péché, ont maintenant fléchi sous le poids des accusations de leur conscience ; plusieurs même, réconciliés avec Dieu par le sang de Christ, ont déjà trouvé la joie du salut auprès du Sauveur. Au reste, tout ce mouvement, disent les députés de l'Eglise, se fait avec le plus grand ordre, et l'on ne saurait y voir autre chose que l'effet naturel de la vérité divine dont le Saint-Esprit imprime le sceau dans les cœurs. Voilà ce qu'ils racontent; voilà ce qui est incontestable, et comment la sensibilité des chrétiens ne s'en émouvrait-elle pas? Sous l'impulsion des désirs qui se réveillent de la sorte, quoi de plus naturel que de les voir « renonçant à toutes leurs idoles, » se prosterner devant le Seigneur en déplorant leurs infidélités, pleurer sur les multitudes qui les entourent et que leurs péchés menacent de la perdition, prononcer enfin du fond de leur âme la prière touchante du prophète : « O Seigneur ! ravive ton œuvre » en ces temps; en ces temps fais-*toi* connaître ; et » au sein même de ta colère, souviens-toi de faire mi-

» séricorde. » Et si la grâce de Dieu daigne accorder à leurs demandes une effusion pareille du Saint-Esprit, combien ces saints désirs ne deviendront-ils pas plus fervents et plus impérieux. Avec quelle chaleur les parents ne solliciteront-ils pas le salut de leurs enfants, l'époux celui de son épouse, l'ami celui de son ami, et lequel d'entre eux ne dira comme le patriarche Jacob : « Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies » béni. » Maintenant plus tant de réserve, ou pour mieux dire, plus rien de cette lâcheté ordinaire qui empêche les chrétiens de parler et d'agir ouvertement dans la cause du Rédempteur. Tout absorbés par ces triomphes de la grâce divine, les fidèles n'ont qu'une seule question à la bouche : « Seigneur, que veux-tu que je » fasse » pour ton service? Tels sont, j'en conviens, les désirs de l'Église en tout temps, mais qu'ils sont faibles à l'ordinaire, en comparaison de ce qu'on les voit devenir à l'époque d'un réveil !

2. Si l'on me demandait pourquoi les réveils sont si fréquents en Amérique et si rares en Europe, voici quelle serait ma première réponse : c'est que de ce côté de l'Atlantique les chrétiens comptent sur des réveils, et non pas les chrétiens de l'ancien monde. Nous envisageons ces temps de rafraîchissement venant d'En-Haut, comme faisant partie de la bénédiction qui reposa sur nos pères, et l'expérience des quarante dernières années nous a prouvé que si nous en cherchons la continuation, dans l'esprit même de ceux qui en eurent les prémices, ce ne sera pas inutilement. Mais il n'y a pas de raison pour qu'ils ne dé-

passent pas nos frontières. Le Saint-Esprit a plus d'une fois, par exemple, visité nos stations de l'île de Ceylan. Les îles Sandwich ont été naguère le théâtre d'une des plus magnifiques œuvres de la grâce de Dieu que le monde ait jamais vues. L'Ecosse eut jadis des temps de rafraîchissement, et de réjouissants indices annoncent que le Seigneur veut y faire revivre l'esprit des pères dans les enfants. Au sein de toutes les églises évangéliques de l'Europe, on a pu voir aussi des époques d'intérêt plus qu'ordinaire pour la religion; et cet intérêt y deviendrait même un véritable réveil, dans le sens que nous donnons à ce mot, si les églises dont je parle savaient, comme leurs sœurs d'Amérique, compter avec une ferme confiance sur ces manifestations éclatantes de la grâce du Saint-Esprit.

Mais laissons de côté ces considérations générales; il est évident que rien n'est propre à remplir de courage et d'espérance le cœur des chrétiens, comme la pensée que Dieu est au milieu d'eux avec une provision extraordinaire de sa grâce. Il faut avoir vu soi-même la chose pour se faire une juste idée de la puissance d'un réveil à cet égard, et des appels redoublés qu'il adresse aux affections les plus énergiques de notre nature morale. Dieu répand son Esprit sur la ville voisine! Dieu est *ici* avec l'effusion de son Esprit! Dieu vient d'appeler tel de mes amis dans son royaume! Dieu a changé le cœur d'un grand nombre de gens! Les pécheurs les plus endurcis se courbent devant lui! Tels sont les cris qu'on entend de toutes parts. Mais si le Seigneur est *là*, ne viendrait-il point aussi parmi nous?

S'il est au milieu de nous, que n'y fera pas sa présence? S'il a pris à lui ceux qui étaient comme moi, et à mon avis des pécheurs pires encore, pourquoi ne me ferait-il pas la même grâce? Ces raisonnements sont tout simples et ils se font. Bien plus, la conviction est telle, l'attente est si vive, qu'on a vu des hommes fuir loin d'un réveil, par crainte d'être, malgré eux, enveloppés sous l'influence divine qui s'y manifestait. Il m'en revient un exemple que je me plais à citer.

Un étudiant d'un de nos colléges, après avoir pendant quelque temps combattu, par le raisonnement et par des plaisanteries, les mouvements de sa conscience fortement excitée à la vue d'un réveil éclatant qui avait lieu dans l'institution, obtint, moyennant quelque excuse plausible, la permission d'aller chez lui : c'était au vrai pour se soustraire à des influences qui devenaient de plus en plus irrésistibles. Il se précipite du côté de son village natal, et il y arrivait sur la fin du jour, tout joyeux d'échapper au réveil, lorsqu'il rencontre une foule qui revenait de la maison de Dieu. « Qu'est-il arrivé, que se » passe-t-il donc? » telle fut sa première question dès qu'il fut sous le toit paternel. « Un réveil religieux » vient précisément de commencer, » et plusieurs de ses amis, les plus légers, sont en ce moment même fortement travaillés par le sentiment de leur péché! Alors il comprend, comme cet homme des temps anciens, qu'il est inutile de vouloir fuir la présence de Dieu. Les agitations de sa conscience reprennent avec une force qui s'accroît du douloureux souvenir

de sa lutte récente contre le Saint-Esprit. Il se met sur-le-champ à chercher la vie éternelle, et par la grâce de Dieu, peu de jours après, il trouve le Sauveur qu'il avait essayé de fuir. Aussitôt il retourne à son collége, il va voir ceux qu'il avait arrêtés par ses discours et par son exemple, il les invite dans sa chambre pour le soir même, leur disant qu'il a une histoire à leur raconter. C'était, on le comprend, sa propre histoire, qu'il termina par ces mots : « Allez et faites de même. »

3. On doit concevoir ensuite combien un réveil religieux a de puissance sur les *sympathies*. En établissant un culte public, le Seigneur a résolu que nos affections sociales et sympathiques jouassent un grand rôle dans la cause de la religion. Il serait vraiment bien étrange qu'il en fût autrement. Si nous voyons Satan exploiter si bien ce principe énergique de notre nature, pour entraîner des millions d'âmes à la perdition, en leur faisant suivre la multitude dans le mal, comment le Saint-Esprit ne s'en servirait-il pas, tout au moins quelquefois, pour amener des hommes en foule dans le chemin de l'obéissance et de la vérité ? Cette disposition à nous émouvoir parce que d'autres autour de nous sont émus et excités, n'est pas nécessairement le fruit d'une impulsion aveugle et qui fasse agir tête baissée ; la raison peut lui servir de guide et la rendre féconde. C'est ce qu'on accorde en toutes choses, sauf en religion. Mais qu'y a-t-il donc de si mystérieux et de si déraisonnable à prétendre que le Saint-Esprit, après avoir réveillé dans une âme les

meilleurs sentiments, en communique l'impression de proche en proche dans une progression croissante? Pourquoi ne se servirait-il pas de la sympathie, aussi bien que de l'attention, de la mémoire et des autres facultés de l'âme, pour nous amener à la connaissance de Dieu? Qu'il agisse de la sorte en temps ordinaire; que la conversion d'un individu soit fréquemment le moyen par lequel bon nombre de ses relations obtiennent cette même grâce; voilà ce que des expériences mille fois répétées nous attestent. Au lieu d'une conversion, ayez-en plusieurs à la fois; que cela arrive au sein de circonstances d'ailleurs favorables, comme le sont celles d'un réveil, et la sympathie s'exercera nécessairement avec plus de force et sur un plus vaste champ. On verra des centaines de personnes se rendre aux assemblées, simplement parce que le courant les y porte. Une fois entrées, la solennité des prières et des discours, le recueillement profond de la multitude, leur feront peut-être, pour la première fois en leur vie, concentrer leur attention sur la Parole qui leur est prêchée et se l'appliquer avec impartialité. C'est ainsi que « la conviction de péché » va se commencer en leur âme, et quoi de plus propre à la développer que l'émotion même de leurs alentours et les entretiens de ceux que leur conscience agite depuis plus longtemps? Dès ce moment l'heure du combat a sonné. Il s'agit de « faire effort pour entrer par la » porte étroite; » car « le royaume des cieux se prend » par violence et les violents le ravissent. » Les images dont je viens de me servir sont sorties de la bouche

même du Sauveur. Elles décrivent admirablement les péripéties d'un réveil religieux; et je ne saurais voir en conséquence, dans l'intérêt extraordinaire qui se manifeste alors pour les choses du salut, rien qui ne se concilie avec l'entière possession de soi-même, et avec la présence de l'Esprit sanctifiant.

Qu'il y ait des abus possibles; que, sous la conduite d'hommes faibles ou inconsidérés, ces scènes magnifiques aient quelquefois dégénéré en scènes de désordre et d'excitation toute charnelle, c'est ce qu'on ne saurait nier, mais ce dont on ne saurait faire un argument contre le rôle que joue ici la sympathie. Quelle est de nos facultés celle dont on ne peut faire abus? Est-ce à dire qu'on n'en fasse jamais un usage légitime et bien conduit? Rappelons-nous d'ailleurs que s'il y a danger d'une part, il y a danger égal de l'autre. On meurt de paralysie aussi bien que de la fièvre. Et lorsque tant de millions d'âmes demeurent plongées dans un sommeil, affreux avant-coureur de la mort seconde, faut-il donc être si méticuleux et éplucher avec tant de minutie les moyens de réveiller à salut ces êtres qui périssent?

Au reste, et nos réveils le prouvent toujours davantage, le fait est que les sympathies morales peuvent être fortement excitées, sans qu'il y ait trace de cette agitation nerveuse qui pousse à des manifestations vraiment désordonnées. Sous ce rapport, les réveils de la Nouvelle-Angleterre se sont beaucoup améliorés dans le dernier siècle. Durant l'œuvre remarquable de 1735, la prédication puissante de l'Evangile produi-

sait un tel effet sur de certaines personnes que, dans leur angoisse, souvent elles poussaient des gémissements et des cris au sein même des assemblées. Le clergé n'encourageait sûrement pas cette véhémence d'expression, mais peut-être la croyait-il jusqu'à un certain point inévitable, et en conséquence il la tolérait. A mesure que le grand réveil de 1740 à 1743 se développa, ces pratiques devinrent plus communes et passèrent même à l'état formel de crises physiques. De vives discussions s'ensuivirent, et beaucoup de personnes conçurent de fortes préventions contre tout l'ensemble de l'œuvre. C'est pourquoi, lorsque les réveils recommencèrent sur une grande échelle, à la fin du siècle passé, nos ministres congrégationalistes s'entendirent, dès le premier moment, pour s'opposer à ces écarts. Ils résolurent entre autres que leurs assemblées, surtout celles du soir, ne dureraient jamais plus d'une heure ou d'une heure et demie, afin de prévenir la fatigue et l'agitation des nerfs. Puis ils cherchèrent à faire comprendre que la présence du Saint-Esprit se reconnaît au silence et au respectueux recueillement d'une assemblée, et non pas au bruit et à la confusion. Ils y sont parvenus si bien que, dans les trente années où je me suis trouvé mêlé à bien des réveils religieux, je n'ai vu qu'une seule fois interrompre le silence des assemblées par quelque manifestation bruyante, encore dois-je dire que ce fut très-peu de chose. Notre expérience atteste donc que cette excitation désordonnée n'est en aucune façon nécessaire ; et, par ce que nous voyons en d'au-

tres sectes, nous ne pouvons que déplorer des écarts qui ont pour grave inconvénient, non-seulement de créer des préventions, mais encore de tenter les âmes à prendre ces mouvements fébriles pour une sainte influence de l'Esprit de Dieu.

4. La plus grande publicité qu'un réveil religieux donne aux doctrines du salut et les scènes frappantes qu'il offre aux regards, excitent souvent chez les hommes les plus légers un *esprit d'examen* qui tourne tout entier à la gloire de Dieu et à leur propre conversion.

Combien de gens que la seule curiosité fit suivre la foule dans la maison de Dieu, et sur lesquels la prédication de l'Evangile produisit le même effet que celle de saint Paul sur plusieurs des Athéniens qui, par la même cause, s'étaient réunis au Champ-de-Mars pour l'entendre ! Combien qui, après avoir constamment nié, ou mis en doute les doctrines de la grâce, furent amenés, par tout ce qui se passait autour d'eux, à écouter enfin d'un cœur droit les arguments qu'on leur présentait, jusqu'à ce que, frappés par l'évidence de vérité que leur offraient non-seulement la Parole de Dieu, mais encore la vie et la conversation des chrétiens régénérés, ils en vinrent, comme ceux dont parle l'épître aux Corinthiens, « à être convaincus par tous, à être jugés par tous, » et, tombant sur leur visage, à adorer Dieu en décla» rant que Dieu était réellement l'auteur de tout » cela. » « C'est ici le doigt de Dieu. » Combien même qui ne vinrent que pour se moquer et pour blasphémer, et qui sentirent les écailles tomber de leurs yeux

au plus fort de leur iniquité, et se mirent à crier avec le persécuteur d'autrefois : « Seigneur, que veux-tu » que je fasse ? »

5. Chacun sait les résultats admirables qu'on obtient, en portant son âme tout entière sur un objet, par les efforts prolongés d'une attention concentrée : c'est comme les flots de lumière que le microscope solaire réunit sur le point soumis à l'œil de l'observateur. Or, nulle part une telle attention n'est plus nécessaire qu'en religion. Avant de sentir le danger infini de sa position, il faut que le pécheur s'en fasse une juste idée : c'est le premier pas de la conversion, et c'est un pas impossible à celui dont les pensées ne se sont pas solidement fixées sur la contemplation des choses divines, objets si vastes, si loin de nous, si répugnants à notre cœur naturel ! D'où vient que tant de gens qui entendent chaque dimanche la prédication de l'Evangile, et qui en reçoivent d'ailleurs quelques bonnes impressions, ne font cependant que peu de progrès dans la connaissance de Dieu ? C'est qu'on n'a pas le moyen d'entretenir, durant la semaine, ces bonnes impressions. Si, au contraire, on parvenait à arrêter sur les objets religieux les pensées d'un homme qui n'est même que faiblement ému ; si, de plus, on écartait de sa vue tout ce qui peut le distraire, on s'étonnerait des progrès rapides que la conviction ferait en son âme.

Mais voilà ce qu'il n'est pas aisé d'obtenir des pécheurs impénitents : ils ont tant de légèreté d'esprit, si peu l'habitude des pensées spirituelles ; ils sont tel-

lement étrangers à la prière, et si ignorants des sentiments avec lesquels il faut s'approcher de Dieu, que tout le temps qu'ils donnent à la contemplation se passe en rêveries confuses ; c'est un vrai chaos que leur âme ; et, de guerre lasse, souvent ils finissent par ne plus vouloir penser. Lors donc que leur attention s'éveille quelque peu, il ne suffit pas de les renvoyer à leur Bible et à la prière du cœur ; il leur faut, en outre, un guide expérimenté qui, écartant du chemin les obstacles, les fasse regarder à chacun de leurs pas, et jette une lumière toujours nouvelle sur leurs sentiers. C'est le grand principe des réveils. Comme tout semble promettre, pour un moment donné, l'effusion de grâces extraordinaires, on fait aussi, dans le but d'amener les impénitents sous l'action puissante et prolongée de la vérité, des efforts extraordinaires qui ne sauraient se répéter pendant plusieurs mois : on multiplie les assemblées religieuses de manière à perpétuer les impressions salutaires, sans pourtant qu'on aille jusqu'à la fatigue ; en sorte que le pécheur demeure, pour ainsi dire, dans une atmosphère lumineuse où il sent de plus en plus les puissances du monde à venir. La prédication de chaque soir ne dure qu'une heure ; mais tout ne finit pas avec le sermon. A la fin de l'action, il se fait un service spécial pour les personnes qui se donnent comme étant à la recherche de la vérité ; on les invite à demeurer encore une demi-heure, et le prédicateur leur tient quelque discours plus intime et plus immédiatement relatif à leur situation. Pendant ce temps l'église s'est retirée dans la

sacristie, ou en quelque autre local convenable, et d'un même cœur elle implore les grâces du Saint-Esprit sur l'assemblée qui est demeurée dans le temple. Le partage qui se fait alors a quelque chose de solennel et de saisissant : un père se sépare momentanément de son enfant, un époux de sa femme, un ami de son ami, les uns pour prier le Seigneur, les autres pour l'écouter; mais, au fond, c'est une seule et même pensée.

Le grand objet qu'on se propose dans la réunion de ceux qui cherchent la vérité (*inquirers*), c'est de les amener tous ensemble au but, de prévenir et de réfuter les objections, d'empêcher qu'ils ne perdent leur temps à se préparer, de placer devant leurs yeux les motifs propres à les déterminer immédiatement; c'est de les conduire au trône de la grâce, pour qu'ils y expriment leur repentance, leur foi en Christ, et qu'ils se consacrent avec décision au service de Dieu. Après quoi, on les invite à se réunir de nouveau le jour suivant, ou dans la journée s'il doit y avoir un service le soir, ou le soir s'il ne doit pas y avoir de service avant le surlendemain : c'est ce qu'on appelle l'*assemblée de ceux qui cherchent* (*the meeting for inquiry*), et ce que nous appellerions volontiers la *cathéchisation des candidats*. C'est là que le pasteur s'entretient quelques instants avec chaque individu sur l'état particulier de son âme ; puis il leur répète à tous l'injonction d'aller à Christ immédiatement. Il fixe d'ailleurs une heure où il offre de recevoir ceux qui désireraient d'être seuls avec lui. Bientôt un certain nombre d'entre eux sentent leur cœur s'ouvrir à l'espérance. Après les

avoir examinés avec soin, le pasteur les forme en associations de prières, les encourageant à s'occuper aussi désormais du salut des autres, et il les réunit fréquemment pour les instruire sur les caractères de la vraie piété. Si, de leur côté, les membres de l'église font leur devoir, ils s'occupent activement de leur famille et de leurs voisins ; et leurs travaux, convenablement dirigés, présentent la religion sous un aspect tout nouveau et bien propre à saisir les cœurs. Elle devient une des grandes réalités de la vie, au lieu d'être une simple prédication. C'est ainsi que, par mille voies différentes, les rayons de la vérité divine portent à plomb sur les pécheurs impénitents, et avec une force, une continuité qu'ils ne sauraient avoir en temps ordinaire; sans compter que les prières du peuple de Dieu contractent alors une ferveur en harmonie avec les scènes solennelles que le Seigneur fait passer sous les yeux de son église.

6. Ce que nous avons encore à dire sur les facilités qu'offrent les réveils religieux, c'est que d'eux-mêmes ils éloignent plusieurs des causes qui, en temps ordinaire, ferment l'accès des âmes aux vérités du salut. Quelques mots seulement là-dessus.

Quand l'intérêt pour les choses de Dieu prend ce large développement, l'on voit disparaître, ou du moins diminuer la fausse pudeur, ou si l'on veut la réserve excessive qui empêche bien des chrétiens de s'ouvrir, même en particulier, sur les sentiments personnels que la religion leur inspire. Alors, au contraire, on s'attend à ce que chacun dise franchement

ce qu'il est; et pour peu qu'on y mette de tact, on ose questionner le premier venu sur l'état de son âme, sans blesser son orgueil et sans émouvoir sa colère.

La crainte de se faire remarquer, cet obstacle si puissant à l'ordinaire, surtout chez les jeunes gens, perd aussi, à l'époque d'un réveil, presque toute sa force. Au lieu de se singulariser en prenant part au mouvement, on se singulariserait plutôt en y demeurant étranger.

Alors aussi l'on envisage avec moins de répugnance et d'effroi, l'obligation où l'on sera, si l'on devient religieux, de renoncer à certaines affaires, de changer quelques habitudes, en un mot, de modifier son genre de vie. Qu'un homme, par exemple, ait une profession peu honorable, si ce n'est même immorale, comme le serait la fabricatiou ou la vente des liqueurs spiritueuses, il lui sera moins difficile d'en faire le sacrifice, s'il n'est pas seul à devoir prendre ce parti. Fut-il jusqu'ici retenu d'entrer dans l'église par la crainte de ne pas savoir diriger son culte de famille (car il sait qu'au milieu de nous on ne reconnaît pas pour chrétien celui qui vit sans autel domestique), il se sent encouragé par l'exemple de tant de gens, autour de lui, qui commencent à la fois ces exercices de dévotion. En effet, j'ai connu, dans une petite localité, douze individus, tout simples et sans culture intellectuelle, qui, à peu de jours de distance, se mirent, les uns après les autres, à célébrer un culte dans leur maison.

Durant ces époques de réveil, il faut encore le remarquer, tous les *plaisirs* ordinaires de la vie sont suspendus, pour ceux du moins qui prennent quelque part au mouvement, et l'on sait combien ces plaisirs détournent l'attention de dessus les choses sérieuses, en excitant l'imagination et les sens.

Les *affaires* mêmes cèdent le pas aux grands intérêts de l'éternité. Le peuple de Dieu s'arrange de manière à consacrer une bonne partie de son temps à la prière et à la fréquentation des assemblées; les chefs de familles donnent à leurs subordonnés, enfants, commis et domestiques, toutes les facilités désirables.

On comprend, d'après tout cela, combien les temps de réveil religieux doivent être favorables à la conversion des pécheurs.

7. Ce n'est pas tout encore. S'il est vrai que l'enfer soit pavé de bonnes résolutions, c'est parce que ceux qui les forment ne voient jamais arriver le moment de les réaliser; mais il est également vrai qu'un réveil coupe court à tous ces ajournements. C'est maintenant qu'il faut se décider, ou jamais. Quiconque a tant soit peu de religion, sait très-bien qu'il n'y aura pas de temps plus favorable à son salut. Tout alors le conjure de prendre un parti et de prendre le meilleur. Ces jours de grâce sont courts, et l'on peut n'en pas revoir de pareils; la vérité y est prêchée avec une clarté et une vigueur peu communes; on y est l'objet d'une vive sollicitude de la part de ses amis chrétiens; les nouveaux convertis, ceux qui viennent de « goûter » combien le Seigneur est bon, » sont si instants dans

leurs sollications; on voit une si grande quantité d'individus se mouvoir dans le même sens, qu'il n'y a pas moyen de ne pas s'écrier avec une pleine conviction : « Cest maintenant le temps favorable; maintenant est » le jour du salut! »

Et puis, les pas s'y font l'un après l'autre, et chacun d'eux conduit à un pas plus décisif. « Céderai-je aux » instances de mes amis, et me trouverai-je régulière- » ment aux assemblées? » Pour s'y résoudre, l'effort ne coûte pas beaucoup encore. « Resterai-je après le » service et me déclarerai-je à la recherche de la vé- » rité? » Ici la lutte avec l'orgueil est plus grande; mais si la victoire tourne du bon côté, l'on est infailliblement sur le chemin des conquêtes. « Assisterai- » je à la réunion des candidats? Demanderai-je au » pasteur un entretien pour lui ouvrir mon cœur et » lui dévoiler le monde d'iniquité qu'il recèle? » Chaque résolution devient une garantie en faveur d'une résolution nouvelle; chaque démarche est une sorte d'engagement, et quand ce ne serait que pour être conséquent avec soi-même, on irait jusqu'au bout; mais on le fait après tout par de plus nobles motifs. Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir que les divers exercices usités dans un réveil mettent sans relâche le pécheur à l'épreuve; le forcent pour ainsi dire à se décider sur-le-champ, et que, moyennant la grâce divine, ils lui fraient admirablement la voie du royaume de Dieu.

8. Puis il y a chez les chrétiens, et surtout chez les nouveaux convertis, à l'époque d'un réveil, tant de

vie et de joie, que la religion devient attrayante pour les pécheurs irrégénérés.

En temps ordinaire, la piété se présente aux impénitents, et surtout aux jeunes gens, sous un aspect assez sombre. C'est que le monde, hélas ! n'offre aux yeux des chrétiens rien qui puisse provoquer l'expression de leur joie. Trop souvent aussi, la chaleur de leurs affections va s'affaiblissant, ou du moins ils la concentrent au fond de leur âme, et ils ne cherchent leur bonheur que dans l'intimité de leur communion avec Dieu. Mais, en temps de réveil, tout est changé. Quel délice pour les fidèles, que de voir ces triomphes de la grâce de Dieu, et avec quels saints transports ils en expriment leur reconnaissance ! La ferveur de leur premier amour se renouvelle. Dans leurs relations avec les inconvertis, on les voit déployer tout à la fois une tendresse et une fidélité inaccoutumées : c'est de tout leur cœur qu'ils les exhortent à se tourner vers la croix de Jésus-Christ. Les effets en sont quelquefois bien saisissants. Frappés du tendre intérêt que tant de gens leur témoignent, les pécheurs impénitents commencent à envisager la religion sous une tout autre face. Dans un réveil assez récent, une dame étant entrée chez un marchand connu par son incrédulité, se souvint qu'elle ne lui avait jamais parlé de son âme, quoiqu'elle se servît à son magasin depuis quelques années. Sans autre préambule, la voilà qui raconte au marchand ce qui se passe dans la ville, les conversions étonnantes qui s'étaient opérées chez quelques-unes de leurs connaissances ; puis elle lui

demande s'il n'y a personne de sa maison qui participe à cet heureux mouvement. A mesure qu'elle parle, on voit son interlocuteur saisi d'une émotion croissante, jusqu'à ce qu'enfin s'essuyant les yeux : « Je ne comprends pas, dit-il, ce qui inspire, aux dames qui se servent chez moi, tant de sollicitude pour ce qui me concerne. Il en est déjà plusieurs qui m'ont entretenu de ce sujet, et j'en ai vu même qui en parlaient à mes ouvriers. Il faut que la religion soit tout autre chose que je ne le pensais. »

L'effet est plus frappant encore lorsque les impénitents voient la joie briller sur la physionomie et dans les discours des nouveaux convertis. Tout homme porte en sa conscience le sentiment qu'il n'est pas dans la droite voie. Son cœur a des vides que rien encore n'a pu remplir. Quand donc il aperçoit autour de lui tant de gens qui ont trouvé le bonheur près de Dieu, quel puissant appel aux affections les plus profondes de sa nature morale, surtout s'il a déjà quelque conviction de ses péchés et de la déception des jouissances terrestres! C'est l'histoire de l'enfant prodigue : « Combien n'y a-t-il pas de gens dans la maison de » mon père qui ont du pain en abondance, et moi je » meurs de faim!» Il y a quelques années que deux jeunes dames, profondément émues par le sentiment de leurs péchés, se rendirent chez leur pasteur après une réunion du soir. Comme il les exhortait vivement, par la considération de l'amour de Christ, à accepter sur-le-champ l'offre du salut, l'une d'elles, qui avait couvert son visage avec sa main et s'appuyait ainsi

sur la table, s'y laissa tomber tout d'un coup avec une vive et profonde émotion. Après quelques instants d'un silence solennel, elle soulève son visage où brillait la plus douce joie, et mettant un genou en terre devant son amie : « Julia, » lui dit-elle avec une simplicité enfantine, « Julia, aime Christ. Il est si » magnifique. Viens avec moi et aime-le. » L'effet de ces paroles fut inconcevable. « Elle est entrée et je » reste dehors! » s'écrie Julia. « L'une est prise et » l'autre laissée! » Mais elle se trompait; car ce fut par là que, ce soir même et avant qu'elle eût livré sa paupière au sommeil, la grâce de Dieu conduisit son âme à Jésus-Christ.

9. Il est à remarquer enfin, dans les réveils religieux, la solennité toute particulière que produit la pensée de la présence immédiate de Dieu, l'Esprit sanctifiant, et l'impression que cette sérieuse pensée produit sur les âmes.

Tout ce qui est surnaturel saisit vivement le cœur humain : c'est dans notre nature. Habilement exploitée par l'Adversaire, cette disposition a précipité des millions d'âmes sous l'esclavage des superstitions les plus dégradantes. Or, n'est-il pas digne de l'Esprit de toute grâce qu'il s'en serve à son tour pour amener les élus de Dieu à la liberté que Christ leur a procurée. Voilà ce qui arrive dans un réveil. « Que ce » lieu est redoutable! C'est ici la maison de Dieu et la » porte du ciel. » Telle est, au milieu des scènes d'ailleurs si émouvantes, la pensée de tous ceux qui croient à l'existence du Saint-Esprit et à la réalité

de son action. Dans les enfants de Dieu, c'est quelque chose de semblable à ce que devaient éprouver ceux qui portaient devant l'armée des Israélites l'arche de l'alliance, séjour particulier de la gloire de l'Eternel. Quant aux ennemis de Dieu, cette même pensée les saisit comme le feraient leur lit de mort et l'approche terrible du jugement dernier. « Ne contristez pas l'Esprit. » Tel est le redoutable avertissement que les messagers du Très-Haut font incessamment retentir à leurs oreilles. « Ne contristez pas l'Esprit, » c'est ce que leur disent, avec les plus vives instances, ceux qui ont goûté depuis peu les douceurs de sa grâce régénératrice. « Ne contristez pas l'Esprit, » leur crieront encore les malheureux qui laissèrent échapper le jour favorable de la grâce du Seigneur. C'est ainsi qu'une femme de ma connaissance, qui avait vu plus d'un réveil sans vouloir se soumettre, résistant à sa conviction et renvoyant toujours de se convertir, arriva finalement à l'instant suprême. Comme on la sollicitait de profiter des derniers instants que le Seigneur lui accordait, elle répondit que c'était parfaitement inutile, qu'elle avait volontairement résisté à la grâce de Dieu, et qu'elle se sentait maintenant abandonnée de lui, par une juste malédiction. Rien ne put lui faire changer d'opinion. Elle descendit dans la tombe en répétant à ses alentours : « Ne contristez pas l'Esprit. » Ce furent les derniers mots qui sortirent de sa bouche avant de passer dans l'éternité.

Je termine ici la courte esquisse des commence-

ments et des progrès de nos réveils religieux, de la manière qu'on a jugée la meilleure pour présenter alors les vérités du salut, des principes de notre organisation intellectuelle et morale qui expliquent les effets qui s'y produisent. Tout imparfaite qu'est cette ébauche, je la recommande aux méditations impartiales et aux prières des chrétiens.[1]

CHAPITRE X.

OBSERVATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES RÉVEILS RELIGIEUX.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots pour compléter ce sujet.

On aura remarqué que la dissertation contenue dans les chapitres précédents ne se rapporte en dernière analyse qu'aux réveils de la Nouvelle-Angleterre, ceux que l'auteur a pu le mieux étudier. Mais comme j'ai eu des relations avec diverses communions évangéliques dans tout le territoire américain, en ma qualité d'agent de sociétés philanthropiques et religieuses, je

[1] Comme on l'a pu voir dans la préface de l'auteur, en tête du premier volume, ces trois chapitres sur les réveils religieux sont du révérend docteur Goodrich, qui professa longtemps la théologie avec distinction dans le collége de Yale, à New-Hawen, au Connecticut. (*Traducteur.*)

puis donner le résultat de mes observations personnelles.

Je dirai donc que toutes les églises évangéliques des Etats-Unis ont recueilli des réveils religieux, les mêmes bienfaits que les églises et les colléges de la Nouvelle-Angleterre, si ce n'est même de plus grands. J'ai été témoin de réveils dans presque tous les Etats, et je les ai toujours vus revêtus de caractères au fond parfaitement semblables.

Il est vrai que, sous la direction de ministres régulièrement établis et doués d'une instruction solide, les réveils sont en général plus francs de tout alliage, plus à l'abri de circonstances fâcheuses, et particulièrement de cette excitation physique qui se manifeste par des sanglots, par des cris, ou par des efforts infructueux pour garder son maintien. Cependant, il n'est pas toujours au pouvoir des prédicateurs de modérer le mouvement. Cela dépend beaucoup de l'espèce de gens avec lesquels ils ont à faire. Au milieu d'hommes grossiers, qui ont l'habitude de donner un libre cours à la véhémence de leurs impressions, il y aura toujours une animation plus bruyante et plus irrésistible, qu'avec ceux dont l'art de l'éducateur a raffiné les manières.

Je ne saurais comprendre que des ministres judicieux ne fissent pas tout ce qui dépend d'eux pour comprimer des manifestations, dont le moindre inconvénient est d'interrompre le service et de distraire les auditeurs paisibles. Mais est-il bien étonnant, après tout, que des hommes, dont la vie n'a été

qu'une longue révolte contre Dieu et un entier oubli de leur âme, ne puissent sortir de leur sommeil, ni voir leur affreux péril, sans crier à haute voix comme Saul de Tarse : «Seigneur, que veux-tu que je fasse ?» Personne n'est plus ami de l'ordre que moi, cependant j'ai vu de ces émotions violentes excitées par la simple prédication de la Parole; et comme c'étaient des gens sans culture qui les éprouvaient, il n'y avait pas moyen de maintenir parmi eux le calme que des hommes bien élevés conservent si bien, malgré le trouble tout aussi grand de leur conscience.

Que, parmi les prédicateurs dont le ministère a été le plus utile, il y en ait eu qui n'aient pas mis assez d'attention à réprimer ces élans, c'est ce qu'on ne saurait nier; et il s'en est trouvé dans toutes les églises. On en voit même qui ont assez peu de prudence pour les encourager. Mais, à ne considérer que l'action de l'homme, est-il raisonnable d'attendre d'un clergé si nombreux, si inégalement instruit, si divers d'opinion à beaucoup d'égards, un parfait accord sur les meilleurs moyens de conduire un réveil ?

Il n'en est pas moins réjouissant de penser que, chaque année, et sur une échelle plus ou moins vaste, la religion se ranime dans nos Etats, au sein de toutes les communions évangéliques ; et, bien que cela ne se fasse pas toujours comme il serait à désirer, surtout dans les nouveaux établissements, il n'est pas douteux que les églises et la société n'en aient ressenti l'heureuse influence.

CHAPITRE XI.

ACCUSATIONS DONT LES RÉVEILS RELIGIEUX SONT L'OBJET.

Je n'avais pas d'abord l'intention de revenir sur les accusations dont les réveils religieux sont l'objet, mais, tout bien compté, je pense que ce travail ne sera pas superflu.

Pour peu que l'on connaisse le cœur humain, l'on ne s'étonne pas de l'abus qui se fait souvent des meilleures choses, et du masque dont se couvre le vice. Ainsi donc, qu'il se mêle du mal à nos réveils religieux, par l'imprudence des hommes et la malignité de l'adversaire; que ces réveils ne soient pas toujours du meilleur aloi, c'est tout simple en vérité.

Remarquons cependant avant tout que, nonobstant ces abus et ces déceptions, nous n'avons pas de chrétiens vraiment zélés, instruits et dévoués, qui non-seulement ne croient à la réalité des réveils, mais encore qui ne les envisagent comme la plus grande bénédiction que Dieu puisse accorder aux églises, si du reste ils sont bien dirigés. Sans doute qu'il est parmi nous des gens qui y font opposition, et ce serait un mauvais signe qu'il en fût autrement. De ce nombre sont, en première ligne, les hommes ouvertement dépravés, les impies, les violateurs du sabbat, les ennemis du pur Evangile, tous ceux qui vivent dans l'incrédulité, soit qu'ils l'avouent, soit qu'ils s'en cachent. On les trouve

en assez grand nombre dans les villes, et il en est aussi dans les villages. Ce sont eux que les étrangers rencontrent surtout dans les hôtels et dans les cafés. Après eux viennent les catholiques romains, les unitaires, les universalistes et tous ceux dont le christianisme est entaché d'hérésies assez graves pour que les chrétiens, fidèles à la foi évangélique, ne puissent les envisager comme des frères. Une troisième classe se compose des membres de nos églises fidèles qui sont encore beaucoup trop du monde par leurs opinions et par leurs habitudes. Ils ont une telle peur de ce qu'ils appellent de l'enthousiasme et du fanatisme, qu'ils ne font rien, ou à peu près rien, pour l'extension du règne de Dieu ; et ni le monde, ni leurs frères ne sauraient qu'ils sont chrétiens, s'ils ne venaient, en certains temps, prendre leur place à la table sacrée. Il n'est aucune de nos églises évangéliques qui n'ait quelques communiants de cette sorte, et dans une ou deux de celles dont la discipline est plus large qu'elle ne devrait l'être, ils forment un parti considérable.

Or il arrive tout naturellement aux Européens qui voyagent en Amérique, de se trouver surtout en relations avec les personnes de l'une ou de l'autre de ces trois catégories, sinon qu'ils soient eux-mêmes décidément religieux ; et comme c'est auprès d'elles qu'ils prennent leurs renseignements, on conçoit que leur journal fourmille d'erreurs, pour tout ce qui tient aux réveils religieux. Et voilà sur quoi se forme l'opinion publique en Europe ; c'est sur des récits mensongers ou du moins exagérés, recueillis par des voyageurs

dont les livres prouvent qu'ils ne comprennent rien à la vraie religion, et qu'ils n'eussent jamais touché de tels sujets, s'ils n'y avaient vu le moyen d'étonner et d'amuser leurs lecteurs, par des anecdotes souvent bien absurdes.

Mais il est aussi en Europe, et particulièrement en Angleterre, des hommes sérieux et fort respectables qui ont pris leurs préventions à une autre source. Nous possédons en Amérique d'excellents chrétiens qui, voyant la cause des réveils compromise par les mesures imprudentes, à leur gré, qu'on adoptait pour les provoquer, ont cru devoir avertir sérieusement les églises et l'ont fait dans les colonnes de nos journaux religieux, dans des brochures et dans des livres. Leurs efforts n'ont pas été vains, grâces à Dieu; mais le langage un peu rude dont ils se sont servis pour décrire les maux actuels, et encore plus les maux qu'ils jugeaient probables; ce langage, dis-je, a eu pour effet d'en donner aux étrangers une idée exagérée : résultat peut-être inévitable, mais qui n'était pas assurément dans la pensée d'hommes animés par l'intérêt même pour les réveils, et non par un esprit d'hostilité.

Quoi qu'il en soit, c'est, je le répète, un malheur commun à toutes les bonnes entreprises, que d'être exposées à se perdre par la coopération d'hommes qui, sous les plus belles apparences, ont pour mobile essentiel une misérable ambition, au lieu d'un vrai zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'est ce qui eut lieu dans le grand réveil de 1740 à 1743; puis, dans ceux de l'ouest, de 1801 à 1803, et parti-

culièrement au Kentucky. C'est encore ce qui s'est reproduit à quelques égards dernièrement. Les fils de Dieu ne se présentent pas devant le Seigneur, que Satan ne cherche à se glisser parmi eux, se déguisant, s'il le faut, en ange de lumière. Il y eut même des hommes pieux (car nous ne saurions les nommer autrement) qui, mécontents du caractère doux et sage qu'avaient revêtu nos réveils, essayèrent de précipiter les choses, en accueillant des mesures imprudentes et funestes, au jugement d'un grand nombre de chrétiens expérimentés, ecclésiastiques et laïques. Dès lors on fit appel aux passions plus qu'à la raison et à la conscience; on insista sur ce que le pécheur peut et doit faire pour se convertir, plus que sur la nécessité de l'action sainte et puissante de l'Esprit de Dieu; on n'expliqua que d'une manière superficielle la nature et les signes de la conversion; en un mot, l'Evangile ne fut pas prêché comme il doit l'être, pour produire, dans le pécheur, l'humiliation si convenable à un être perdu et qui n'est absolument sauvé que par grâce.

Parmi les mesures qu'on a jugé mal entendues, je citerai la pratique qui s'était introduite, en quelques lieux, de solliciter ceux dont la conscience était remuée, à se réunir, après le sermon, sur les bancs devant la chaire,[1] afin d'être l'objet de prières et d'exhortations spéciales. Cette manière de faire pouvait, en certains cas, n'avoir rien de fâcheux; tout dépen-

[1] C'est ce qu'on appelle les *anxious seats*, ou *siéges d'angoisse*.

dait de la prudence des prédicateurs et du personnel de l'assemblée ; mais, dans une congrégation fort nombreuse, et avec des hommes d'un tact peu exercé, l'on conçoit ce qu'il y avait là de dangereux. C'était remplacer bien mal la simple méthode des réunions qui se tenaient après le service, soit dans le temple, soit autre part, et surtout les réceptions particulières chez le pasteur.

De tout temps, les églises presbytériennes de l'intérieur eurent pour coutume de célébrer des services religieux trois ou quatre jours avant les communions. Je crois même que pareil usage existait jadis en Ecosse. C'est ce qui donna l'idée d'adapter aux réveils le système des « réunions prolongées » (*protracted meetings*). Tout alla bien tant qu'on n'y employa que trois ou quatre jours ; mais lorsqu'on voulut les faire durer je ne sais combien de temps, un mois, ou peut-être même quarante jours, on se récria vivement contre cet abus d'une chose d'ailleurs excellente. En effet, je ne pense pas qu'il puisse venir à l'esprit de condamner l'augmentation du nombre des services en temps extraordinaires ; mais dès qu'on voit la multitude y attacher une plus grande importance qu'au service régulier de chaque dimanche, et se persuader que sans eux il n'y a pas de réveils, ni de conversions possibles, c'est le moment de les abolir ou de les ramener du moins à leur état primitif.

Ce qu'on a regardé comme la plus malheureuse de toutes les mesures, ou plutôt de toutes les propositions, car c'est à peine si l'on peut dire que la mesure

se soit exécutée, c'était d'avoir des ministres du réveil, qui seraient allés d'églises en églises, passant dans chacune quelques semaines, pour y prêcher le réveil uniquement. C'était vouloir la ruine du ministère régulier. Qu'on se représente ces hommes munis de quelques discours bien travaillés, et parlant avec facilité sans doute sur un petit nombre de sujets saillants; on voit d'ici tout ce que le pasteur était menacé d'y perdre, et comment le goût des choses nouvelles se fût glissé dans le troupeau : en peu de semaines, il se serait fait plus de mal que de bien. Personne assurément ne contestera que des évangélistes ne puissent être fort utiles dans une nouvelle colonie, à raison même de ce qu'il n'a pas encore pu s'y établir de ministère régulier. Bien plus, qu'ils forment de nouvelles églises partout où ils en ont la facilité, ou qu'ils prêchent à celles qui sont momentanément dépourvues de pasteur, rien de mieux. Il peut même être avantageux qu'à la demande du pasteur, des évangélistes viennent quelquefois dans sa paroisse. Encore faut-il toujours qu'ils acceptent la direction du corps ecclésiastique auquel ils appartiennent. Mais rien n'eût été plus déplorable que l'institution d'un ministère irrégulier, comme celui dont on avait conçu le plan. Aussi fit-on parfaitement de s'y opposer avec force. Les ministres qui s'étaient mis à cette œuvre, durent bientôt se fixer quelque part, au lieu d'errer çà et là, et nos églises n'entendirent plus parler de ces prédicateurs du réveil, ou plutôt de ces faiseurs

de réveils, comme quelques-uns méritaient qu'on les appelât.

Après cela, je prie mes lecteurs de ne pas se figurer que les abus dont je viens de parler aient jamais pris beaucoup d'extension. Ce fut en 1828 qu'on les vit poindre, et dix ans après ils n'existaient plus ; ils ne se propagèrent pas dans toutes nos églises, et il est de vastes contrées où ils demeurèrent absolument inconnus. Sur les vingt mille congrégations de dénominations diverses où « la vérité telle qu'elle est en » Jésus » se prêche fidèlement, il ne paraît pas qu'il y en ait plus de quelques cents qui aient souffert de ces abus, et maintenant, tout y est rentré dans l'ordre. Durant les quatre dernières années, nos églises ont joui de réveils plus nombreux qu'à aucune autre époque, et les hommes les mieux informés attestent unanimement qu'il ne s'y est rien passé que des chrétiens judicieux ne puissent avouer. C'est un grand sujet de joie assurément, et une preuve que, malgré tous nos péchés, le Dieu de nos pères ne nous a pas mis en oubli.

Mais avant de terminer ce chapitre, et bien que ce n'ait pas un rapport direct avec les réveils religieux, je dois parler des *camp meetings*, sur lesquels on m'a fait tant de questions en Europe. La plupart des étrangers n'ont pas là-dessus de meilleurs renseignements que pour les réveils, et il est bon de rectifier les erreurs où des voyageurs légers, sinon suspects, n'ont pu manquer de les induire.

Les *camp meetings*, ou églises campées, ou campe-

ments religieux, comme on voudra, doivent leur origine à la plus impérieuse nécessité : ce furent les presbytériens du Kentucky, dans le grand réveil de 1801, qui en eurent la première idée. Il était venu de loin une si grande quantité de fidèles pour prendre la cène, qu'il n'y eut pas moyen de les loger tous dans les maisons du voisinage, pendant les trois ou quatre jours qu'ils comptaient y demeurer. C'est pourquoi l'on se procura des tentes, et on leur fit une sorte de camp comme pour des soldats. Le réveil religieux poursuivant ses succès, il fallut revenir à cette mesure. Le pays était encore peu garni d'habitants ; et ce qui prouve l'intérêt vif et profond qu'excitait la prédication de l'Evangile, c'est qu'on vit des personnes faire trente, quarante et cinquante milles pour se rapprocher des églises. On ne s'étonnera pas, en conséquence, que les assemblées se continuassent plusieurs jours de suite, car il s'agissait en quelque sorte de faire bonne provision à des âmes affamées qui, dans les déserts où elles devaient retourner, se verraient ensuite privées de toute nourriture.

Quand le temps était favorable, on faisait le campement sous les ombrages d'une magnifique forêt. Des troncs d'arbres et des planches servaient de bancs, après qu'on avait nettoyé la place des buissons qui l'encombraient. En face des bancs, on érigeait une sorte de chaire ; puis, trois fois par jour, des ministres de l'Evangile y annonçaient les paroles de la vie éternelle. On y faisait aussi la prière en commun au commencement de la journée, et à la nuit tombante, pour clore

les services. Tout autour, et à une distance convenable les unes des autres, se voyaient les tentes, qui s'ouvraient du côté de l'emplacement destiné aux assemblées. Durant la nuit, des lampes brûlaient aux branches des arbres, et, devant chaque tente, des torches, élevées à la hauteur de huit ou dix pieds, répandaient au loin leur vive clarté. Chaque tente était occupée par une ou deux familles, les amis et les voisins s'entendant pour la partager, s'ils n'étaient pas à eux seuls trop nombreux. Le matin et le soir, on cuisait derrière les tentes les simples mets dont se composaient les repas des assistants. Le son du cor ou de la trompette annonçait l'heure du service public.

Tels furent les premiers campements religieux dans les épaisses forêts du Kentucky, il y a quarante ans. Il s'y passa des scènes solennelles, et qui eussent probablement saisi bien fort ceux qui affectent maintenant de les tourner en ridicule. Tels furent aussi, soit quant au matériel, soit, en général, quant à l'esprit qui y régna, les campements religieux qu'on a tenus dès lors. Pendant plusieurs années, il n'y en eut que dans les pays nouvellement colonisés, vers l'ouest, et peut-être n'eût-on pas dû les imiter ailleurs, vu qu'ils n'y étaient certainement pas aussi nécessaires. Je m'y suis rencontré moi-même. J'ai été frappé, je dois le dire, de l'ordre qui y présidait, et j'en ai vu des fruits décidément excellents. On parvient à réunir, de la sorte, et dans l'intérêt de leurs âmes immortelles, des populations éparses qui risqueraient sans cela de passer des années loin de tout culte. Mes lecteurs comprennent

d'ailleurs que ceux qui assistent aux assemblées ne logent pas tous dans le camp ; il n'y a là que les familles qui viennent d'une grande distance : ceux mêmes dont la résidence est à cinq ou six milles, retournent généralement chez eux le soir, et reparaissent le matin, apportant avec eux leur subsistance de la journée.

Mais si l'on est obligé de reconnaître l'utilité des campements religieux pour les contrées le plus à l'ouest, il n'en est pas de même des portions du pays où la population est plus ramassée. On y voit, surtout le dimanche, accourir la lie du peuple ; et l'on peut aisément se figurer les tristes scènes d'ivrognerie dont on y a le spectacle ; non pas dans le camp toutefois, car la police y mettrait bon ordre ; mais dans les tavernes et les boutiques temporaires qui s'élèvent aux environs pour y vendre de la bière et des liqueurs spiritueuses. Il faut dire pourtant que, depuis l'institution des sociétés de tempérance, ces désordres sont beaucoup moins fréquents ; en sorte que, même près des villes, les assemblées de ce genre font un bien véritable. Que de personnes qui s'y rendent par pure curiosité, et qui y reçoivent des impressions ineffaçables ! Et ce n'est pas seulement aux individus des classes inférieures que pareille chose arrive. Un jeune homme doué des plus beaux talents, un de mes condisciples, et plus tard un de mes amis, le révérend Joseph S. Christmas, mort à New-York il y a peu d'années, était allé *voir* un de ces campements religieux. Son âme n'y cherchait rien, et ce fut là pourtant qu'une prédication fidèle lui fit sentir le besoin

du salut. Sa conscience ne le laissa pas tranquille, jusqu'à ce qu'il eût trouvé la paix dans la foi au Fils de Dieu, et il vécut assez pour devenir un ministre éloquent et généralement goûté.

C'est donc surtout à l'ouest que les presbytériens, et notamment ceux dits du Cumberland, tiennent, de temps en temps, des campements religieux. Je pense aussi que les baptistes ne négligent pas cette pratique. Mais ce sont particulièrement les méthodistes qui l'ont introduite un peu partout. On me dit néanmoins que, sauf dans les pays nouvellement occupés, ils commencent à l'abandonner et qu'ils y substituent les *réunions prolongées* (protracted meetings).

Je termine ici ce que j'avais à dire sur les campements religieux. Des hommes dépravés ont quelquefois profité de ces occasions pour assouvir leurs passions mauvaises, et l'on en a fait grand bruit dans le monde contre la religion des Américains. Sans avoir été bien vif admirateur de ce mode d'action, je puis dire néanmoins, en qualité de témoin oculaire et je crois impartial, qu'on a beaucoup exagéré l'accusation, et surtout qu'on n'a pas assez tenu compte du bien qui se produit par ce moyen.[1]

[1] Parmi ceux qui font aux protestants des Etats-Unis un si énorme grief des écarts où se jette quelquefois leur activité religieuse, il est des hommes qui devraient par pudeur montrer plus d'indulgence; j'entends ceux qui vantent avec tant d'emphase les pratiques romaines. Car à moins que tout ne soit faux dans ce qu'on raconte sur ce qui se passe à l'intérieur de beaucoup de temples en Italie, notamment à la messe de minuit, le

Dans quelques endroits de l'ouest il existe une coutume qui me rappelle, avec beaucoup de charme, ma première enfance. Pendant les grandes chaleurs, on se réunit pour le culte ordinaire sous l'ombre des grands arbres de la forêt. Dans ce temple fait de la main même de Dieu, l'on élève vers lui des prières et des actions de grâces qu'il ne reçoit pas moins favorablement, parce qu'elles ne sont pas retenues par les murailles d'un temple.

C'est aussi maintenant un usage assez général dans toute l'Union, que le quatre juillet, jour de fête nationale, on rassemble sous le feuillage les écoles du dimanche, pour leur adresser un discours plus religieux que politique. L'on y prie avec les enfants en faveur de la patrie et de ceux qui en sont l'espérance; on y célèbre enfin la gloire de Celui à qui nous devons nos priviléges civils et religieux.

Les sociétés de tempérance font de même, et ce n'est pas là qu'il faut chercher ces harangues pleines d'un orgueil national que le christianisme ne saurait avouer.

Et les écoles du dimanche et les sociétés de tempérance ont amené pour nous des temps meilleurs que ceux de jadis.

jour de Noël, et chaque fois que la foule s'y accumule, il nous semble que les scandales d'Europe ne sont pas moindres que ceux d'Amérique. On voit du moins qu'en Amérique les conducteurs de l'Eglise ne ferment pas les yeux sur le mal. (*Traducteur.*)

CHAPITRE XII.

DERNIÈRES OBSERVATIONS SUR L'ÉGLISE ET LA CHAIRE EN AMÉRIQUE.

Un étranger qui visiterait à fond nos églises évangéliques de toutes dénominations serait frappé, je m'assure, de l'ordre parfait qui y règne. Ceci s'applique aussi bien aux plus petites réunions de prières, dans toute paroisse ou congrégation qui a quelque vie, qu'aux grandes assemblées du culte public. Quoiqu'on ne me l'ait guère dit ouvertement, j'ai pu m'apercevoir qu'en Europe on n'imagine parmi nous que désordre et résistance aux lois, et l'on suppose que nos communautés religieuses ne doivent pas être moins victimes de l'insubordination que la société civile. Ces deux opinions ne sont pas plus fondées l'une que l'autre. De ce qu'il y a eu quelques troubles excités dans un petit nombre de lieux à l'occasion de l'esclavage, et de ce que la populace s'est exaspérée quelque part contre une bande de joueurs, il ne s'ensuit pas que le pays tout entier présente le spectacle d'une émeute en permanence. Il n'est pas de contrée au monde où il y ait eu depuis soixante ans moins de sang versé dans des mouvements populaires. Sans doute que le crime agite aussi parmi nous ses mains ensanglantées; mais, après tout, l'on y a la vie en sûreté,

tout autant que dans aucun des pays que j'aie visités, et j'ai parcouru la plupart de ceux qu'on vante pour leur civilisation.

Quant à l'église en particulier, le respect des institutions y est aussi grand que nulle part. Il ne s'y fait aucune confusion des droits du ministre et de ceux du peuple. Partout on comprend très-bien les devoirs de chacun. La plupart des églises ont un gouvernement ecclésiastique qui possède une autorité réelle. C'est vrai surtout des églises presbytériennes et des églises épiscopales dans toutes leurs ramifications. Les congrégationalistes eux-mêmes, bien que constitués démocratiquement, ont, au centre, un pouvoir dont l'action n'est guère moindre. Combien il est rare d'entendre parler de désordres au sein des petites réunions qui se tiennent entre chrétiens pour prier et lire la Parole, réunions si multipliées et presque toujours présidées par des laïques pieux! Qu'il est rare encore de voir de simples membres d'une église empiéter d'aucune manière sur les prérogatives qui appartiennent d'une commune voix aux officiers ecclésiastiques! Il n'est, dans le fait, aucun point sur lequel nous soyons plus d'accord entre nous, que sur la nécessité de maintenir un ordre convenable et une juste subordination. Le ministère possède toute l'influence qu'il a le droit de réclamer. Jamais que je sache, dans nos réunions destinées au culte public, la chaire ne fut confiée à un homme qui n'avait pas sa licence de prédicateur. S'il est, en d'autres contrées, des niveleurs qui professent une doctrine tendant à

abolir le ministère et à conférer aux frères laïques le droit de prêcher et d'enseigner dans les églises, j'ose déclarer qu'ils ne feront pas grand progrès parmi nous. Souvent on essaya d'y introduire quelque chose de pareil, mais ce fut en vain. Nous avons bien aussi des assemblées où chacun est admis à prendre la parole et où même les laïques peuvent tenir le haut bout, mais ce sont les assemblées qui s'occupent essentiellement des intérêts temporels de l'église, ou de l'élection du pasteur.[1]

L'expérience nous a pareillement appris à maintenir l'ordre dans les assemblées qui ont lieu durant les réveils. C'est une grande erreur, nous le comprenons très-bien, que d'y multiplier les réunions sans nécessité, ou de les prolonger outre mesure, surtout dans la soirée. En conséquence, nous évitons soigneusement de faire ce qui se voit ailleurs quelquefois, et dont voici le tableau. Le service commence à sept heures du soir, heure indiquée. Le prédicateur est plein de son sujet, et l'auditoire manifeste par son attention tout l'intérêt qu'il y prend. Au lieu d'une

[1] Les niveleurs n'auront jamais grande chance de succès, là où les droits de tous sont assurés et où ceux qui gouvernent inspirent une juste confiance. Ayons, comme en Amérique, un clergé composé d'hommes généralement pieux et convertis ; que les membres des troupeaux ne se sentent liés à leurs conducteurs spirituels que par des liens spirituels et non par la loi des hommes ; qu'ils ne soient pas menés, mais dirigés ; pas exploités, mais aimés ; et je ne dis pas que les agitateurs n'oseront plus nous approcher, mais je dis que, s'ils le font, leurs efforts désorganisateurs ne seront guère fructueux. (*Traducteur.*)

heure, la méditation se prolonge durant une heure et demie ou même deux; et tandis qu'on eût dû renvoyer l'assemblée à huit heures et demie, ou au plus tard à neuf heures, pour laisser à chacun le temps de se recueillir et de prier chez soi, on la congédie seulement vers dix ou onze heures, fatiguée et pourtant excitée, c'est-à-dire absolument hors d'état de se livrer aux exercices particuliers de dévotion où le pécheur ouvre le mieux son cœur à Dieu. L'on se persuade quelquefois que, si le service était plus court, les auditeurs n'en remporteraient pas des impressions aussi durables. C'est une erreur, et souvent un piége de l'adversaire. Nul réveil ne souffrit de la brièveté des réunions du soir. Il vaudrait mieux, pour ainsi dire, congédier l'assemblée malgré elle, que de la retenir indiscrètement.

Un des devoirs les plus importants et les plus difficiles que les ministres aient à remplir dans un réveil, c'est de diriger comme il faut les âmes réveillées. Combien d'hommes, respectables d'ailleurs, qui manquent en ce point! On peut exceller dans les appels que le prédicateur de l'Evangile doit adresser aux pécheurs impénitents, et ne pas savoir donner aux nouveaux convertis des directions claires et simples, déduites de l'Ecriture. Il n'en est que trop qui, se méprenant sur les vrais signes de la conversion, « pansent » à la légère la plaie de leur peuple. »

Mais d'après ce que j'ai vu en Amérique, il n'est rien qui exige plus de prudence que la réception dans l'église de personnes qui estiment être passées

« de la mort à la vie. » Il y aurait du mal sans doute à les retenir trop longtemps à la porte, mais il y a plus de mal à la leur ouvrir trop tôt. Il est naturel que le nouveau converti désire de se joindre à ceux qu'il envisage maintenant comme des enfants de Dieu. C'est, pense-t-il, son devoir, et il se peut qu'il ait raison. Mais c'est aussi le devoir des fonctionnaires de l'église, de n'y admettre comme membres que ceux dont la piété est telle que la veulent les Ecritures. Ainsi, le candidat peut être parfaitement fondé à demander l'admission, et les conducteurs du troupeau n'être point à blâmer s'ils la lui refusent, jusqu'à ce qu'ils connaissent plus clairement l'état de son âme. Nul dommage ne peut résulter pour personne de ce conflit momentané entre deux devoirs, si toutefois on peut dire qu'il y ait réellement conflit. Les uns et les autres désirent de faire ce qui est juste, et ils ne peuvent manquer de voir bientôt leur chemin.

J'envisage les admissions précipitées comme le plus grave des inconvénients qui se rattachent aux réveils; ce qui est vrai surtout de certaines parties du pays et de certaines communions. Mais ce mal n'est pas particulier aux réveils. Quels que soient l'attention et le soin qu'on y mette, il est difficile de maintenir l'église dans sa pureté, au sens raisonnable de ce mot. Que ne sera-ce donc pas quand on laisse la porte toute grande ouverte à quiconque s'estime converti? L'expérience nous a donné là-dessus de sévères leçons. Elle nous crie qu'en fait de discipline et de gouvernement ecclésiastique, comme en fait de doc-

trine, on ne saurait trop se garder des tendances latitudinaires. L'Eglise n'est pas un cadavre, mais un corps vivant. C'est une société de fidèles, c'est-à-dire, d'individus qui sont réellement sortis du monde pour honorer la profession qu'ils font du christianisme. Il faut que, dans son organisation et dans son activité, elle respecte ce qu'on pourrait appeler la première loi du ciel, l'ORDRE. Je ne mets pas en doute que les chrétiens évangéliques des Etats-Unis de toutes dénominations ne partagent hautement les opinions que je viens d'exprimer.[1]

[1] On ne saurait douter, en effet, d'après tout ce qui précède, que les fidèles d'Amérique n'adoptent généralement les principes disciplinaires que professent en Europe un nombre croissant de chrétiens évangéliques. La question est de savoir si nos frères des Etats-Unis ne tombent pas ici dans quelque exagération, exagération qui résulterait de la manière dont ils envisagent la Cène du Seigneur. C'est un point que nous ne saurions songer à discuter dans une note. (*Traducteur.*)

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE Ier.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

C'est dans ce livre que nous nous proposons de retracer en peu de mots les doctrines, l'organisation et l'histoire de chacune des communions évangéliques des Etats-Unis. Nous nous efforcerons de nous restreindre à ce qu'il y a de vraiment important sur ce sujet.

Nous commencerons par les cinq églises qui comptent le plus d'adhérents. En suivant le rang d'ancienneté, nous avons les épiscopaux, les congrégationalistes, les baptistes, les presbytériens et les méthodistes. C'est l'ordre que nous suivrons. Après quoi, nous passerons rapidement en revue les communions

orthodoxes de moindre étendue, savoir : les luthériens, les réformés allemands, les réformés hollandais, les presbytériens du Cumberland, les méthodistes protestants ou réformés, les presbytériens réformés ou du *Covenant*, l'église associée, les réformés associés, les moraves et les quakers.

Quelque nombreuses que paraissent aux Etats-Unis les diverses communions évangéliques, on est étonné de voir comme toutes ces différences s'évanouissent, quand on groupe les églises suivant leurs traits caractéristiques. Relativement aux dogmes, nous n'avons que deux grandes divisions : l'école *calviniste* et l'école *arminienne*. Malgré certaines nuances, on peut dire que la première réunit les presbytériens proprement dits, les baptistes évangéliques, les épiscopaux, bien qu'ils estiment tenir le milieu entre les deux doctrines, les congrégationalistes, les réformés allemands, les réformés hollandais, les presbytériens du *Covenant*, les églises associées et les réformées associées. Dans l'école arminienne se rangent, mais sur des bancs quelque peu différents, les méthodistes, les luthériens, les presbytériens du Cumberland, et les frères-unis, ou moraves.

Au point de vue de leur organisation et de leurs formes gouvernementales, nos églises se peuvent classer en trois familles distinctes. L'*épiscopat*, forme de l'église anciennement nationale dans certains Etats et qu'ont aussi adoptée la plupart des méthodistes et, dès leurs temps primitifs, les moraves ; puis le *presbytérianisme*, auquel se rangent les presbytériens pro-

prement dits, les réformés hollandais et allemands, les luthériens, les presbytériens du Cumberland et ceux du *Covenant*, les associés et les réformés associés; enfin, le *congrégationalisme*, qui est la règle des congrégationalistes, des indépendants et des baptistes évangéliques.

Si l'on veut, après cela, tenir compte uniquement des grandes doctrines que, d'un commun accord, les protestants envisagent comme fondamentales et nécessaires au salut, les églises évangéliques des Etats-Unis ne forment qu'un seul corps, qui ne reconnaît pas d'autre chef que Jésus-Christ. Sous ce rapport, elles sont semblables aux diverses parties d'un vaste édifice dont la destination est une et sainte, je veux parler d'un temple; ou bien, c'est comme une grande armée dont chaque corps a son organisation propre, mais qui ne forme en définitive qu'un tout harmonique, sous le commandement d'un seul général.

Et ceci me conduit à faire observer que, s'il est un point sur lequel nos églises soient vraiment unanimes et d'une foi bien arrêtée, c'est sur la suprématie de Christ dans son Eglise et sur l'illégitimité de l'intervention des magistrats en matière de doctrine, de discipline et de gouvernement ecclésiastique, dogme en faveur duquel l'église d'Ecosse vient de soutenir avec tant de succès une si noble lutte.

CHAPITRE II.

ÉGLISE PROTESTANTE ÉPISCOPALE.

L'église protestante épiscopale des Etats-Unis tire son origine de l'église anglicane. Non-seulement elle en est la fille, mais encore «elle lui doit, après Dieu, sa première éducation et les soins qui protégèrent son enfance.»[1] Elles professent en conséquence l'une et l'autre la même doctrine. Leur rituel et leurs formulaires sont les mêmes, sauf quelques changements que l'église d'Amérique a cru devoir y introduire après notre révolution. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'à la différence de la mère-église, l'épiscopat, aux Etats-Unis, n'est point établi ni salarié par la loi, et qu'il ne jouit d'aucun pouvoir politique ni d'aucun privilége civil.

Voici les points sur lesquels les épiscopaux d'Amérique ont fait subir quelques changements à la liturgie anglicane : 1° il est permis d'abréger la formule de l'absolution, bien qu'en général on la conserve telle quelle dans la pratique ; 2° on a supprimé le symbole d'Athanase ; 3° dans l'administration du baptême, le ministre est autorisé à retrancher le signe de la croix si les parents le demandent ; 4° l'on a considérable-

[1] Préface de la Liturgie américaine (*Book of Common Prayer*).

ment abrégé le service pour la célébration du mariage ; 5° on a modifié, dans le service mortuaire, les expressions qui prêtaient à de fâcheuses interprétations ; 6° l'on permet de supprimer dans le service de la communion la prière intitulée *Oblation* et l'Invocation ; 7° il est également permis de substituer à ces mots du Symbole des Apôtres : « Il est descendu aux enfers, » ceux-ci, ou d'autres équivalents : « Il est descendu dans le monde des décédés ; » 8° enfin, l'on a naturellement changé la prière pour les princes et les magistrats. — Ce n'est pas tout sans doute ; mais le reste ne vaut pas la peine d'être relevé. [1]

Ce qui caractérise l'église épiscopale aux Etats-Unis, comme en Angleterre, c'est qu'elle admet trois ordres de ministres : les évêques, les prêtres et les diacres; distinction qu'elle estime être d'institution apostolique. Les évêques seuls ont le droit de consacrer les ministres. Les églises nomment chacune leurs pasteurs, mais l'installation ne peut se faire que du consentement de l'évêque diocésain. [2] Les intérêts temporels de la paroisse sont régis par un conseil

[1] C'est un des beaux fruits de la liberté des églises, qu'elles puissent améliorer ce qu'il y a de défectueux dans leurs institutions. Quand celles-ci ont la sanction des lois, le remède aux maux partiels est presque impossible ; et, quand le mal est venu à son comble, l'Eglise elle-même ne veut plus du remède qui pourrait seul la guérir : je veux dire la liberté. (*Traducteur.*)

[2] Si l'évêque ne peut faire la présentation, ou si le diocèse n'a pas d'évêque, le soin en est remis à un collége de prêtres du voisinage. Dans le premier cas, c'est l'évêque qui nomme ce collége ; dans le second, il se forme spontanément.

d'anciens ou marguilliers (church-wardens); mais la direction spirituelle en appartient exclusivement au pasteur, ou, comme on l'appelle plus ordinairement, au recteur. [1]

A raison des développements considérables qu'elle a pris, cette église s'est subdivisée en autant de diocèses que l'on compte d'Etats en Amérique; et même dans les Etats où elle fleurit particulièrement, on a formé deux diocèses, ou bien l'on donne à l'évêque un coadjuteur. C'est le cas des Etats de New-York et de Virginie. Ici, toutefois, c'est plutôt par un effet de la vaste étendue du territoire.

Les affaires du diocèse se traitent dans une assemblée qui porte le nom de Convention et qui se réunit chaque année. Elle se compose du clergé de tout le diocèse et d'un ou deux laïques délégués de chaque église. Ils sont nommés ou par le peuple, ou par le conseil de paroisse, suivant la localité. Le clergé et les laïques forment un seul corps, mais ils votent séparément lorsque quelque membre en fait la demande. La présidence appartient à l'évêque; en son absence la convention nomme elle-même son prési-

[1] Dans le système épiscopal, l'évêque est proprement le pasteur de tout le diocèse; les conducteurs des paroisses n'y sont envisagés que comme régisseurs ou *recteurs*. On les appelle aussi *vicaires*, parce qu'ils sont en quelque sorte les substituts de l'évêque. Enfin celui qui remplace dans une paroisse le vicaire, ou recteur, reçoit le nom de *curate*, curateur, suffragant. D'où il est facile de voir que c'est bien souvent le *curate* qui est le véritable pasteur du troupeau, au moins en Angleterre. (*Traducteur.*)

dent. Pour qu'une décision prenne force, il faut qu'elle soit adoptée par les deux ordres.

Tous les trois ans, il se tient une convention générale dans le lieu que, avant de se séparer, la convention précédente a choisi pour sa prochaine réunion. Ce corps se compose aussi de deux chambres, celle des évêques et celle des délégués. Celle-ci, comme son nom l'indique, est une délégation mi-partie ecclésiastique et laïque des conventions diocésaines. Les règlements adoptés par les deux chambres constituent le droit canonique de l'église épiscopale. Ils déterminent tout ce qui concerne l'élection des évêques, les qualités requises pour recevoir les ordres de diacre et de prêtre, les études qu'on doit avoir faites, les examens à subir, et l'âge avant lequel on ne peut exercer le ministère.

Pour être ordonné diacre, il faut avoir vingt-un ans; vingt-quatre ans, pour recevoir la prêtrise, et trente ans accomplis pour être nommé évêque.

Les candidats à l'ordination n'ont pas, comme dans l'église anglicane, à souscrire les trente-neuf articles; on se borne à la déclaration suivante : « Je crois que les saintes écritures du Vieux et du Nouveau-Testament sont la parole de Dieu, qu'elles renferment tout ce qui est nécessaire au salut, et je promets solennellement de me conformer aux doctrines et au culte de l'église protestante épiscopale telle qu'elle existe aux États-Unis. » Il est d'ailleurs entendu que ces doctrines sont exposées dans les articles de foi qui accompagnent la liturgie, et dans les prières même

de cette liturgie qui sont censées les reproduire. La chute de l'homme, la trinité en Dieu, la divinité personnelle et l'humanité du Sauveur, l'expiation par ses souffrances et sa mort, la régénération et la sanctification œuvre du Saint-Esprit, le jugement dernier, le bonheur éternel des justes et la misère éternelle des méchants; en un mot, les doctrines de la Réformation, voilà ce que proclament les formulaires de l'église protestante épiscopale d'Amérique et ce que professent réellement ceux qui souscrivent la déclaration précédente.

Cette église fut la première église protestante qui se transplanta sur le sol américain, et nos lecteurs se souviennent des faveurs qui lui furent prodiguées en Virginie, depuis la naissance de la colonie jusqu'à la révolution. Ils se souviennent aussi comment elle devint l'église officielle du Maryland, de New-York et des deux Carolines. Mais ils savent d'un autre côté combien peu toutes ces faveurs lui profitèrent. En 1775, elle ne comptait pas plus de quatre-vingts ministres dans les colonies au nord et à l'est du Maryland, et encore plusieurs d'entre eux étaient-ils soutenus par la Société anglaise pour la propagation de l'évangile à l'étranger. Dans la Virginie et le Maryland, elle en avait environ cent cinquante, nombre de beaucoup supérieur à celui du clergé anglican de toutes les autres colonies prises ensemble.

Nous avons dit les principales causes du peu de progrès que fit cette église, et de la décadence où la

trouva notre révolution;[1] mais après cet événement et au retour de la paix, en 1783, on la vit bientôt se relever de ses ruines. Pour première mesure, il y eut à Philadelphie, l'an 1785, une convention spéciale du clergé épiscopal, dans le but de se donner une constitution ecclésiastique, par laquelle toutes les églises de cette dénomination pussent ne former qu'un seul corps. Puis il fallut songer à se procurer des évêques américains pour ne plus dépendre de l'Angleterre. A cet effet, la convention ouvrit, auprès des archevêques de Cantorbéry et de York, des négociations en suite desquelles le parlement britannique autorisa les prélats anglais à consacrer des évêques destinés aux Etats-Unis[2]. En conséquence, les révérends docteurs White de Philadelphie, et Provoost de New-York, partirent pour l'Europe et reçurent la consécration épiscopale des mains de l'archevêque de Cantorbéry et de celui de York, assistés des évêques de Bath et de Peterborough. De retour chez eux, ils prirent immédiatement la direction des diocèses qui les avaient envoyés en Angleterre.

Peu de temps avant la consécration des évêques White et Provoost, le révérend Samuel Seabury,

[1] Livres II et III.

[2] Nous connaissons peu de faits qui montrent plus que celui-ci dans quelle abjection peut tomber une église, quand elle se place sous la tutelle de l'Etat. Les évêques anglicans s'estiment les successeurs légitimes des apôtres du Seigneur, et il leur faut un acte du Parlement pour oser exercer une fonction qu'ils envisagent comme apostolique entre toutes! (*Traducteur.*)

docteur en théologie, était allé à Londres demander l'ordination épiscopale. Comme il vit qu'il n'y avait aucun espoir qu'on lui accordât sa demande, il passa en Ecosse où il fut consacré par trois des évêques de l'église dissidente épiscopale de cette portion du royaume. A son retour, il obtint des églises du Connecticut la présidence de leur diocèse.

Dans la convention générale de 1789, il fut question d'ordonner un autre évêque, et l'on invita les évêques White et Provoost à s'adjoindre pour cette cérémonie l'évêque Seabury; car il est établi qu'il faut le concours de trois évêques pour en instituer un nouveau. Mais l'évêque White s'en faisait des scrupules, parce qu'il croyait avoir promis aux prélats anglais de ne procéder à l'ordination d'aucun évêque, jusqu'à ce qu'il eût deux collègues consacrés de la manière qu'il l'avait été lui-même. Pour couper court à cette difficulté, l'on envoya le révérend docteur James Madison se faire consacrer à Londres; et, lors de l'assemblée triennale qui suivit (l'an 1792), les quatre évêques White, Provoost, Madison et Seabury, ordonnèrent le révérend docteur Thomas John Clagget, pour exercer la charge d'évêque dans le Maryland.

C'est l'époque, je crois, qu'on peut envisager comme celle où l'église épiscopale, après être descendue bien bas, remonta peu à peu pour atteindre enfin la prospérité remarquable dont elle jouit maintenant. Je n'ai pas les moyens d'évaluer au juste le nombre de ses ministres en 1792; mais je suis sûr

qu'il ne dépassait pas deux cents, et, comme on vient de le voir, elle ne possédait alors que quatre évêques. Quarante ans après, suivant les procès-verbaux de la convention générale de 1832, le nombre des évêques était de quinze, et celui des ministres de cinq cent quatre-vingt-trois. Douze ans plus tard, en l'année 1844, nous avons pour cette église vingt-trois évêques, onze cent soixante-seize ministres,[1] et sûrement plus de douze cents congrégations ou paroisses.[2]

La prospérité spirituelle de cette église ne le cède point à ses progrès matériels. Il y a, dans l'ensemble des congrégations dont elle se compose, une vie et une activité qu'elle ne connut à aucune époque de la période coloniale. Elle a eu de beaux réveils religieux, et tout en elle rappelle l'arbre planté le long des eaux courantes. Nulle part elle n'est plus florissante que dans ces Etats de Virginie et du Maryland où son déclin fut le plus grand. A l'instant même, un jeune ministre épiscopal, pasteur d'une paroisse de la Virginie, m'informe que les églises de cet Etat ont été richement bénies d'En-Haut durant l'hiver et le printemps de cette année. A Norfolk, il y a eu

[1] Swords' Pocket Almanac for 1844.

[2] C'est-à-dire que, depuis 1792, le nombre des ministres de cette église a presque sextuplé; et comme durant ce temps la population des Etats-Unis n'a guère que quadruplé, l'on voit que l'église épiscopale y a pris un développement proportionnel considérable. Il n'est donc pas vrai que la liberté ne profite qu'aux *petites églises*.
(*Traducteur.*)

plus de cent personnes ajoutées à l'église épiscopale ; un nombre à peu près égal dans la ville de Pétersbourg; et à Richemond,[1] l'état des esprits présentait un tel intérêt, que les recteurs des trois ou quatre congrégations de cette ville ne crurent pas devoir quitter leur poste pour se rendre à la convention du diocèse.

J'ai déjà mentionné les sociétés de l'église épiscopale qui ont pour objets les missions domestiques, les écoles du dimanche, les études des candidats au saint ministère, et la publication de traités et de livres religieux.[2]

J'ai aussi donné le tableau des écoles de théologie ou séminaires qui appartiennent à cette église. Il en est une à New-York, une seconde dans le comté de Fairfax, Virginie, à quelques milles d'Alexandrie, district de Columbia; une troisième à Gambier, Ohio ; celle-ci se rattachant au collége Kenyon. L'on peut évaluer de cent quarante à cent cinquante le nombre des jeunes gens qui y font leurs études, sous les soins de professeurs habiles.

Dans l'église épiscopale d'Amérique comme dans celle d'Angleterre, il est une portion du clergé que l'on qualifie de « haute église » par opposition au bas clergé. Quelquefois ce dernier parti reçoit exclusivement le nom de parti évangélique ; mais c'est mal à propos, car ils ne sont pas rares ceux qui, ap-

[1] Norfolk, Pétersbourg et Richemond sont les trois plus grandes villes de cet Etat.

[2] Livre IV.

partenant à la haute église, c'est-à-dire, qui, exagérant jusqu'à l'extravagance la valeur des formes épiscopales, prêchent toutefois une doctrine purement évangélique. Du reste, ce qu'on peut reprocher aux pasteurs de la haute église, c'est moins ce qu'ils prêchent que ce qu'ils ne prêchent pas. Ils attachent aux formes et aux cérémonies une importance que l'Evangile ne leur donne nullement. Ils n'insistent pas assez sur la misère des pécheurs et sur les maux qu'ils se préparent; par cela même, ils ne présentent pas le salut de Christ dans toute sa gloire, ni la justification par la foi dans toute sa plénitude. D'où il suit que leur prédication n'atteint pas les consciences comme le fait celle de leurs frères évangéliques, et que les membres de leurs églises demeurent attachés « au monde et à ses pompes, » bien au-delà de ce qu'il faudrait. Toutefois, il serait injuste de les confondre avec le clergé de certains pays; on ne les voit en aucune manière passer leur temps à la chasse, ni se permettre les divertissements du théâtre, du bal ou des cartes.

J'ignore quel est précisément le rapport des ministres évangéliques à ceux qui ne le sont pas. Si j'en juge d'après ce qu'en a dit le révérend docteur Tyng[1] devant la Société des Missions épiscopales de Londres, en 1842, il paraît être comme deux à un. Des vingt-trois évêques, il en est quatorze ou quinze

[1] M. Tyng est un des ministres épiscopaux les plus distingués des Etats-Unis.

qu'on répute vraiment évangéliques; mais les sept autres n'en sont pas moins des hommes tout entiers à leur œuvre. Je ne pense pas qu'il se trouve en aucun pays un corps épiscopal, aussi nombreux, qui surpasse celui-ci en talent, en zèle et en piété. La charge d'évêque au milieu de nous est tout autre chose que là où le pasteur du diocèse habite un palais et jouit de revenus égaux à ceux des princes. Nos évêques ont fréquemment une paroisse à desservir, et quand ils visitent leur diocèse, il faut qu'ils se fassent momentanément remplacer dans leur chaire. Leur salaire ne surpasse pas de beaucoup celui des simples pasteurs; il en est même qui sont moins bien payés.

Quant aux doctrines puséites ou *tractariennes*, il m'est pénible de devoir dire que trois ou quatre des évêques non évangéliques paraissent les avoir épousées, et que cette hérésie a fait assez de ravages dans tout le parti de la haute Eglise. Je parle du clergé, car il n'est pas probable que le *peuple* vienne jamais à donner dans ces dogmes semi-papistes. Encore faut-il observer que les vues puséites n'ont pas aux Etats-Unis l'exagération à laquelle on les pousse en Angleterre. Nous n'avons qu'un seul évêque qui ait répudié le titre de protestant; et quant au clergé inférieur, le mal y est beaucoup moins grave qu'on ne le disait d'abord. En somme, le système puséite ne me paraît pas avoir grand avenir au milieu de nous.

Quant à celui de l'église épiscopale elle-même, il promet certainement beaucoup. Désireuse de posséder un clergé instruit et capable, elle a fondé, nous

l'avons vu, d'excellents établissements scientifiques,[1] et déjà bon nombre de ses ministres l'honorent par leur savoir et leur éloquence, comme par leur piété. Elle a d'ailleurs pour amis et parmi ses membres, dans tous les points du pays, une grande quantité d'hommes respectables. Avec de tels avantages, si elle ne se fait pas défaut à elle-même; si elle comprend et sert bien ses vrais intérêts, elle ne peut manquer, par la bénédiction divine, d'étendre toujours plus ses cordeaux et de se voir une prospérité croissante.

CHAPITRE III.

ÉGLISES CONGRÉGATIONNELLES.

Au point de vue de la doctrine ou de la foi, les églises congrégationalistes d'Amérique ne diffèrent pas des églises évangéliques de l'un et de l'autre hémisphère; mais leur organisation et leur discipline sont à beaucoup d'égards fort différentes. Il existe en Angleterre un corps respectable de dissidents, connus jadis sous le nom d'indépendants, et qui se sont depuis peu donné celui de congrégationnels; mais le congrégationalisme anglais n'est pas, il s'en faut de

[1] La fondation du séminaire théologique de New-York, appartenant à cette église, est due en grande partie à un M. Jacob Sherred qui, avec une générosité digne d'un prince, a donné 60,000 dollars pour cet objet.

plusieurs choses, ce qu'on appelle ainsi aux Etats-Unis. L'exposé suivant montrera les points de ressemblance et ceux de désaccord.

C'est la Nouvelle-Angleterre qui est le principal siége du congrégationalisme. Colonisée dans la première moitié du dix-septième siècle par les puritains, cette contrée a conservé des institutions sociales, des opinions et des mœurs tout imprégnées de l'esprit des pélerins. Il n'est aucun de ces Etats, sauf Rhode-Island, où les congrégationalistes ne forment la communion la plus nombreuse. Au Massachusets et au Connecticut ils sont probablement plus forts à eux seuls que toutes les autres sectes réunies.

En dehors de la Nouvelle-Angleterre, les congrégationalistes n'ont pas mis un très-vif intérêt à propager leurs institutions. La majeure partie des nombreux émigrants, qui de cette contrée se portent vers l'intérieur, aiment mieux s'amalgamer à des églises presbytériennes existantes que d'augmenter les divisions entre les domestiques de la foi. Ils suivent sur ce point les avis des pasteurs congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre, qui ont eux-mêmes pour tendance générale de se former partout en associations semi-presbytériennes. Il faut dire toutefois que dans les Etats de New-York, d'Ohio, de Michigan et d'Illinois, puis dans le territoire de Wisconsin et de Jowa, il est bon nombre de congrégations qui, fortement attachées aux formes ecclésiastiques de leurs pères, se refusent à toute fusion avec le corps des presbytériens. Et même, depuis la séparation qui s'est faite

récemment dans cette dernière église, on a vu s'augmenter le nombre des congrégations qui ne veulent entendre à aucun rapprochement.

On compte environ quinze cents églises congrégationnelles aux Etats-Unis. De ces quinze cents, il en est bien mille qui appartiennent à la Nouvelle-Angleterre. Elles sont desservies par environ treize cent cinquante ministres, et leurs membres, c'est-à-dire, ceux qui y communient, sont au nombre de cent quatre-vingt mille. Ces chiffres ne comprennent pas les églises d'origine congrégationnelle qui ont rejeté les doctrines de la réformation, et qu'on désigne sous le nom d'églises unitaires. A l'exception du Maine, où il en existe quelques-unes, du New-Hampshire, de Vermont et de Rhode-Island, dans chacun desquels on en trouve deux ou trois, c'est le Massachusets qui renferme tout ce qu'il y a de congrégations unitaires en Amérique. Il faut y ajouter cependant, hors de la Nouvelle-Angleterre, une dizaine d'églises au plus qui, pour le fond et pour la forme, ressemblent beaucoup aux églises unitaires de la Grande-Bretagne.

Ceux que, dans l'origine, on désignait sous le nom de pèlerins, cette petite bande d'exilés qui, après avoir fui en Hollande, émigrèrent en Amérique, l'an 1620, et fondèrent à Plymouth la première colonie de la Nouvelle-Angleterre, ces pèlerins, dis-je, dont j'ai raconté l'histoire dans mon deuxième livre, étaient de véritables séparatistes, relativement à l'église anglicane. Coupables du crime d'avoir voulu instituer leur culte en dehors de la loi, ils durent abandonner leur

pays natal, s'embarquer clandestinement et de nuit, comme l'eussent fait des gens sans aveu. Mais la masse d'émigrants, tout à la fois plus nombreuse et mieux pourvue, qui, dès l'an 1628 et plus tard, fonda Salem et Boston, Hartford et New-Haven, ces puritains, qui furent, par le fait, la souche du peuple anglo-américain et lui imprimèrent leurs opinions et leurs mœurs, s'envisagèrent comme faisant partie de l'église anglicane, jusqu'au moment où, par leur retraite dans les déserts de l'Amérique, les liens qui les unissaient à la mère-église eurent été rompus. Il est vrai qu'en Angleterre on les flétrissait du nom de puritains; mais ces puritains formaient un parti dans l'église, et non point une église à part. Les ministres qui accompagnèrent leur émigration, ou plutôt qui la dirigèrent et qui furent les premiers pasteurs des églises de la Nouvelle-Angleterre, étaient presque tous des ministres de l'église anglicane. Elevés dans ses universités, ordonnés par ses évêques, ils y avaient occupé des places de pasteurs. Comme ils se refusaient à porter la robe blanche du prêtre, à faire le signe de la croix dans le baptême des enfants, sans compter encore d'autres cérémonies qu'ils estimaient superstitieuses, on pouvait à bon droit les appeler non-conformistes, mais cela n'empêchait pas d'ailleurs qu'ils ne s'acquittassent de leurs saintes fonctions, du mieux qu'il leur était possible au sein des mille difficultés qu'on leur suscitait. Ainsi donc, pour citer seulement quelques noms, Cotton et Wilson de Boston, Hooker et Stone de Hartfort, Davenport et

Hooke de New-Haven, n'avaient cessé jusqu'à l'émigration d'exercer en Angleterre un ministère officiel et régulier. Mais, une fois parvenus au bout du monde, comme on disait, ils se crurent affranchis d'un esclavage qu'ils avaient subi à contre cœur ; et, se mettant à étudier leur Bible, ils y cherchèrent des directions sur la manière dont l'église doit être organisée et disciplinée. Leurs recherches les conduisirent au congrégationalisme, système qui s'éloigne autant du Brownisme, ou de l'indépendance absolue, que du presbytérianisme.

Après que les puritains d'Amérique eurent organisé leurs églises, ceux d'Angleterre, ayant obtenu la majorité dans le parlement, prétendirent donner à l'église nationale la forme presbytérienne ; et ce fut seulement plus tard que, favorisé par Cromwell, le congrégationalisme, ou plutôt le système des indépendants, commença de se faire jour. D'où il suit que le congrégationalisme américain ne doit point son origine au congrégationalisme anglais : ce serait plutôt le contraire. Nous avons des églises congrégationnelles dont les documents remontent à deux siècles, tandis que, selon toute apparence, il n'en exista point en Angleterre avant l'acte d'uniformité de 1662.

Il faut observer ensuite qu'on ne saurait envisager les congrégationalistes d'Amérique comme des dissidents proprement dits, et qu'ils ne le furent jamais. Pendant longtemps, on l'a vu plus haut, leurs églises constituèrent, dans la Nouvelle-Angleterre, l'église nationale officielle, l'église établie par la loi, tout

comme l'église presbytérienne est actuellement l'église nationale de l'Ecosse. C'est même dans l'intérêt de ces églises que fut conçue l'organisation politique du pays; et il n'y a rien là qui doive étonner, puisque l'Etat y était né de l'église, et l'on peut dire aussi les défrichements du désert. Non-seulement le congrégationalisme américain ne fut pas une dissidence, mais encore il eut horreur de la dissidence plus que nulle autre secte; car il ne toléra d'abord dans le pays aucune assemblée différente des siennes; les anglicans eux-mêmes n'y auraient pu célébrer leur culte. Si, plus tard, on permit aux dissidents de s'y établir, si même on les dispensa de contribuer aux frais du culte national, si la loi les reconnut à leur tour et autorisa les taxes qu'ils s'imposaient pour l'entretien de leurs églises, toujours est-il que les congrégationalistes conservèrent la prééminence. Jusqu'au moment où il fut reconnu que l'Etat n'a pas à s'occuper des dépenses du culte, ils jouirent du privilége considérable d'appliquer à leurs églises les contributions de tout individu qui n'appartenait pas expressément à une autre communion. Le congrégationalisme des Etats-Unis ne fut donc en aucun temps une dissidence, et il y a de quoi lever les épaules quand on voit les membres d'une certaine secte de la Nouvelle-Angleterre, accuser de dissidence les congrégationalistes au milieu desquels ils vivent. Il saute aux yeux que, s'il y a là des dissidents, ce sont les épiscopaux, les baptistes et les méthodistes, et non pas les chrétiens dont l'église y est aussi ancienne que le pays lui-même!

Un point sur lequel les congrégationalistes diffèrent de presque toutes les autres communions, c'est qu'ils n'ont point de formulaires authentiques de doctrine et de discipline auxquels leurs églises se soumettent d'un commun accord. La Sainte-Écriture est leur unique règle. Cela n'empêche pas qu'entre eux ils ne sachent très-bien ce qu'ils croient et ce qu'ils veulent; ni qu'ils n'aient mis les autres églises en mesure de connaître leurs principes. C'est ce que fit, entre autres, dès l'année 1644, un de leurs hommes d'élite, John Cotton, le premier pasteur de la première église fondée à Boston. Son livre est intitulé : *Les Clefs du Royaume des Cieux*. De son côté, John Norton, d'abord pasteur à Ipswich, puis à Boston, donna aux églises réformées de l'Europe un exposé complet du système ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre. Il le fit dans une lettre latine, écrite l'an 1646, en réponse à des questions que lui avaient adressées sur ce sujet les théologiens de la Zélande, par l'organe du Hollandais Apollonius. Deux années après, les autorités civiles du Massachusets ayant convoqué un synode de pasteurs et d'églises à Cambridge, près de Boston, cette assemblée rédigea toute une organisation ecclésiastique à laquelle on donna le nom de « Plan de Cambridge. » Mais jamais ce règlement ne prit force de loi, bien qu'il ait joui d'une grande estime et qu'on s'y réfère encore quelquefois; il y a d'ailleurs plusieurs de ses dispositions qui sont tombées en désuétude. En 1708, la législature du Connecticut réunit à Saybrook, un synode qu'elle chargea de revoir le plan de Cambridge.

De là naquit un nouveau règlement qu'on appelle « le Plan de Saybrook. » Adopté par toutes les églises du Connecticut et revêtu de la sanction légale, il servit pendant maintes années comme code de la foi et de la discipline. Souvent amendé par la législature, ce plan a subi dans la pratique bien des modifications, et il ne saurait fournir à lui seul une idée complète du système ecclésiastique du Connecticut.

Voici quelques données au moyen desquelles mes lecteurs pourront, je pense, comprendre le congrégationalisme actuel de la Nouvelle-Angleterre.

1. D'après ce système, l'église ne forme pas un corps organisé à la manière des corps politiques, c'est une simple congrégation de fidèles, réunis dans le but exprès et unique de rendre un culte à Dieu et de resserrer les liens de la communion fraternelle. Pour arriver à cette notion, il a fallu s'arrêter au sens littéral et primitif du mot grec ἐκκλησία, ou du mot latin *cœtus*.

Dans le système papiste, l'universalité des chrétiens forme un seul corps visible et organisé, avec ses magistrats, son pouvoir central et son chef sur la terre. Répudiant cette idée, les premiers réformateurs attribuèrent à chaque église nationale une existence indépendante; et, considérant chacune de ces églises comme faisant une unité organique, ils lui supposèrent quelque part une autorité qui avait le droit d'imposer ses lois à l'ensemble : là c'était le clergé, ici les troupeaux, ailleurs le gouvernement civil. Les congrégationalistes rejettent également l'église universelle des papistes, et les églises nationales que la ré-

formation établit en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Suisse, et qu'elle essaya d'instituer aussi sur le territoire français.

Ainsi toute *congrégation* de fidèles est une église ; et cette église existe, non comme partie d'un tout auquel il faut qu'elle se subordonne, mais comme formant elle-même un tout complet et indépendant. De là le nom de *congrégationalistes*.

L'organisation des autres communions religieuses des Etats-Unis est tellement semblable à celle de toutes les églises nationales (sauf l'intervention de l'Etat), que leur nom même le rappelle. Ainsi l'on dit l'église presbytérienne des Etats-Unis, l'église protestante épiscopale des Etats-Unis, l'église méthodiste épiscopale des Etats-Unis ; mais il ne viendrait pas à l'esprit d'un homme sensé de dire l'église congrégationnelle des Etats-Unis d'Amérique. Les congrégationalistes ne se servent jamais que de cette expression : les églises d'Amérique, les églises de la Nouvelle-Angleterre ou du Massachusets, et même, quand ils parlent des autres communions, s'ils consentent à donner le nom d'églises à l'ensemble de leurs congrégations, c'est par politesse et pour s'accommoder à leur langage. En un mot, ils font comme les apôtres qui disent : les églises de Macédoine, de Galatie, de Judée, sans qu'il soit jamais question dans leurs écrits d'une église nationale ou provinciale.

2. Pour qu'il y ait église, au point de vue congrégationaliste, il suffit qu'un nombre quelconque de

personnes conviennent, en termes exprès ou par consentement tacite, de marcher ensemble dans l'obéissance aux vérités de l'Evangile et aux institutions de Jésus-Christ. Réunis pour rendre un culte au Seigneur et pour remplir les uns envers les autres les devoirs de l'association fraternelle, ils ont avec eux Jésus-Christ lui-même (Matth. XVIII, 20), et ils reçoivent de lui tous les droits et tous les priviléges qui appartiennent à une église chrétienne. En d'autres termes, une église n'a pas à solliciter d'une autre église son existence et ses prérogatives; il n'y a pas de tribunal sur la terre auprès duquel elle ait à se faire homologuer.

Lorsqu'il se forme quelque part une nouvelle église congrégationnelle, on invite ordinairement les églises du voisinage à se faire représenter dans la séance d'ouverture, afin de leur tendre la main d'association, comme à des églises sœurs. Mais l'oubli de cette formalité, qui serait un manque d'égards et une déviation du bon ordre, ne suffirait pas cependant pour que la nouvelle église ne fût pas reconnue par les autres.

3. Les églises congrégationnelles ont deux espèces de fonctionnaires : les *anciens* et les *diacres*. Dans le plan primitif, les églises de la Nouvelle-Angleterre devaient avoir au moins deux anciens. L'un avec le titre de pasteur, et l'autre avec celui de docteur, comme je l'ai dit dans un autre endroit de cet ouvrage, étaient exclusivement chargés de prêcher la Parole et d'administrer les sacrements. A ces deux

ministres s'ajoutait un troisième ancien, consacré comme ses collègues, et chargé d'exercer avec eux la discipline et de maintenir l'ordre dans l'église ; c'est ce qu'on appelait le conducteur (*ruling elder*). Chaque église avait donc son presbytère ou son clergé, et ce corps se perpétuait par l'ordination qu'il conférait aux frères élus pour remplir les places d'anciens, c'est-à-dire, celles de pasteur, de docteur ou de conducteur. Mais cette institution ne tarda pas à tomber en désuétude; et maintenant, sauf le petit nombre de cas où les congrégations ont deux pasteurs égaux en office, les droits et les devoirs du presbytère se concentrent tous dans la personne d'un seul ancien ou ministre, dont le titre officiel est généralement celui de *pasteur*.

Quant aux diacres, il y en a, dans chaque église, un nombre qui varie de deux à six. Leurs fonctions consistent à servir la Sainte-Table, à recueillir les contributions que les membres de l'église paient à chaque communion pour les frais de la Cène et pour l'assistance des pauvres; ce sont eux aussi qui en font l'application. Autrefois les diacres recevaient chaque dimanche, comme dans la primitive église, les collectes destinées à l'entretien des ministres et aux frais généraux de la communauté ; mais depuis longtemps on suit une marche qu'on a jugée préférable.

4. Voici d'ailleurs comment se fait l'admission dans l'église. La personne qui désire y entrer donne connaissance au pasteur de ses intentions. Celui-ci, ou

seul, ou de concert avec les diacres, ou même avec un comité spécial, suivant les églises, fait subir au candidat un examen sur ses sentiments religieux, afin de s'assurer qu'il possède le renouvellement spirituel, la piété intérieure et vivante, condition exigée des membres de l'église. Si l'examen est satisfaisant, on l'annonce publiquement à la congrégation, et ceux qui s'opposeraient à l'admission doivent faire connaître leurs motifs. Après un temps plus ou moins long, « les frères, » c'est-à-dire les hommes, membres de l'église, sont appelés à voter sur la question; puis, le candidat une fois admis et se présentant devant l'assemblée, adhère à une profession de foi qui lui est lue par le pasteur; il promet de se donner à Dieu par Jésus-Christ, de vivre comme il convient à un enfant et à un serviteur de Dieu, racheté de la condamnation par la grâce du Seigneur, et il déclare que son intention est de remplir envers l'église tous les devoirs qu'imposent la communion et la fraternité chrétiennes.

5. C'est le pasteur qui prononce les censures ecclésiastiques, mais il ne le fait qu'en exécution d'un vote émis par l'assemblée des frères. Dans la plupart des églises, on suit littéralement, et en les appliquant à tous les cas possibles, les directions que le Seigneur a données sur la marche qu'on doit suivre envers un frère qui pèche contre son frère (Matth. XVIII, 15-17). D'abord c'est un membre de l'église qui avertit celui qui a péché, ou que l'on suppose coupable de quelque faute. Si ce premier avertissement est infructueux,

le même frère, prenant avec lui un ou deux témoins, répète son admonition. En cas de non succès, toute l'affaire est portée devant l'église, c'est-à-dire, toujours devant les hommes seuls, et si l'église n'obtient pas satisfaction du prévenu, j'entends par là si elle le trouve coupable et sans repentir, elle l'avertit en corps et lui donne un certain temps pour reconnaître sa faute. Ce temps expiré, et le pécheur persistant, les frères l'excluent de leur sein, et le pasteur, en qualité de ministre de Christ, prononce la sentence publique d'excommunication.

Il arrive quelquefois en certaines églises, que la congrégation évoque d'entrée à son tribunal des scandales publics et notoires. Mais encore, pour l'ordinaire, on procède au moyen d'une commission, et celle-ci suit la marche que nous venons d'indiquer. Un de ses membres donne le premier avertissement; puis, deux ou trois le renouvellent; après quoi la commission fait rapport à l'église. Quelquefois même, c'est un comité permanent qui, de concert avec le pasteur, est chargé de toutes les enquêtes disciplinaires; mais ce comité ne peut, de son autorité privée, infliger aucune censure : il faut toujours un jugement prononcé par l'église en corps.

6. La manière dont les congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre pourvoient aux frais du culte, a quelque chose de très-particulier. Jusqu'ici nous n'avons parlé que de l'*église*, association purement spirituelle. A côté de l'église, ou plutôt lui servant d'enveloppe, existe une société amie de l'église, cor-

poration civile qu'on appelle la *paroisse* ou la *société*. Composée des hommes adultes qui consentent à en faire partie, c'est elle qui est propriétaire du temple et de la maison du pasteur, tout comme des capitaux que l'église peut avoir acquis par donation et legs pies. Elle lève les fonds dont elle a besoin, ou par des souscriptions volontaires, ou par la vente et le loyer des bancs, ou par un impôt sur les fortunes des associés; et dans ce cas, les sommes recueillies ne peuvent être capitalisées. C'est elle enfin qui traite avec le pasteur la question du salaire, et si elle voulait manquer à ses engagements, le pasteur aurait accès contre elle devant les tribunaux.

Ainsi, et pour me faire bien comprendre des personnes qui sont étrangères à l'Amérique, l'église est, je le répète, une association purement spirituelle, tandis que la société ecclésiastique de paroisse est une association temporelle, ou séculière. L'*église* ne se compose que de ceux qui ont ressenti la sainte influence de l'Évangile, et qui en font profession; la *société* comprend tous ceux qui, de leur bon gré, concourent à l'entretien du culte public; bien entendu que nul ne peut le faire sans le consentement exprès ou tacite de la société elle-même. L'église veille sur la conduite de ses membres, qui sont tous tenus de s'entr'aider dans la pratique de leurs devoirs; et, quand il le faut, elle les censure ou les absout; la société n'a rien à faire avec la discipline, et elle n'y est point assujettie. A l'église appartient la célébration du baptême et de la cène; la société n'a pas à s'ingérer dans

l'administration de ces sacrements. L'église ne possède que ses registres, les vases sacrés et les aumônes qu'elle distribue par ses diacres; la société, corporation reconnue par la loi, est le véritable propriétaire de tous les biens meubles et immeubles dont l'église a l'usufruit. L'église enfin conduit ses affaires intérieures par le ministère de son pasteur et de ses diacres, et quelquefois par des commissions; la société a son secrétaire, son trésorier et ses prud'hommes, soumis à une réélection annuelle. Cependant, le pasteur de l'église ne laisse pas d'être en même temps le ministre et le docteur de la société, et toutes les familles appartenant à la congrégation ont le droit de réclamer ses soins pastoraux. D'où l'on voit que l'église et la société réunies forment à elles deux la *congrégation* proprement dite.

Ce système offre de grands avantages. Par lui, chacun des membres de la congrégation ne peut que s'intéresser à la prospérité commune. Tous ont leur part d'influence, et pourtant l'église ne saurait être mieux placée pour se maintenir pure, et dans la doctrine et dans la pratique. A l'abri de tout ce qui pourrait la séculariser, elle n'est pas tentée d'admettre au nombre de ses membres des hommes irréligieux et non convertis, dans le but d'obtenir leurs contributions; et ceux-ci, de leur côté, n'ont pas de motifs temporels à demander l'entrée de l'église. Le pasteur et le temple leur appartiennent tout autant que s'ils étaient du nombre des communiants.

Mais par cela même que le pasteur appartient à la

société et à l'église tout à la fois, il faut, pour son élection, le vote concordant des deux assemblées. C'est ordinairement l'église qui prend l'initiative. Le ministre qu'il s'agit d'appeler est déjà quelque peu connu, puisqu'il a dû faire devant la congrégation un sermon d'épreuve. On s'est entretenu de lui dans les familles et entre voisins. Au jour fixé, l'église s'assemble sous la présidence d'un ministre de la contrée, ou sous celle de l'un des diacres, et elle décide, quelquefois au scrutin, d'autrefois à mains levées (χειροτονήσαντες, Act. XIV, 23), d'appeler à la charge de pasteur le candidat proposé, si toutefois la société l'agrée. Après quoi, celle-ci se réunit à son tour, et, procédant de la même manière, elle prononce l'admission du pasteur. C'est après cela qu'elle fixe le salaire qu'on offrira au ministre élu, et qu'elle stipule toutes les clauses du contrat. Une commission de l'un et de l'autre corps est chargée de s'entendre avec le nouveau pasteur et de faire, s'il accepte la vocation, tous les arrangements nécessaires pour son installation publique. Que ce soit d'ailleurs l'église ou la société qui ait pris l'initiative, si les votes des deux assemblées ne sont pas d'accord, il est clair que l'élection est manquée et qu'il faut chercher un autre candidat; mais c'est une circonstance qui ne se présente que très-rarement.

7. Les pasteurs un peu rapprochés les uns des autres se forment en conférences dans l'intérêt de leur ministère. C'est ce qu'on appelle des associations. Elles s'assemblent régulièrement chez chaque pasteur

à son tour. C'est là qu'on se communique des nouvelles sur l'état spirituel des troupeaux, et qu'on se donne réciproquement des conseils; puis on discute des questions relatives à l'œuvre du ministère et au bien des églises. Les associations appartenant à un État forment une association générale qui se compose de délégués des associations particulières, et qui s'assemble une fois l'an.

Mais, parmi leurs attributions, les conférences n'en ont pas de plus essentielles que l'examen des individus qui souhaitent d'entrer dans le ministère évangélique. Car, de même que c'est aux jurisconsultes d'admettre à la pratique du barreau ceux qu'ils en estiment dignes, et aux médecins de juger de la capacité de leurs futurs collègues, c'est aussi l'affaire des ministres de s'assurer que les candidats au saint ministère y ont une véritable vocation. Lors donc qu'un jeune homme a terminé ses études classiques et théologiques, il ne lui est pas permis de prêcher avant d'avoir obtenu d'une association sa licence de prédicateur, et nulle église ne consentirait à le mettre en élection que cette formalité n'eût été remplie. Or, ce n'est pas une simple forme; car les associations n'accordent la licence qu'après un examen approfondi, examen qui porte à la fois sur les sentiments et sur les connaissances des candidats.

8. Les pères de la Nouvelle-Angleterre n'accordaient le titre de ministres de l'Evangile qu'aux pasteurs et aux docteurs en fonctions. Dans leur antipathie pour toute hiérarchie, ils n'admettaient pas qu'on

pût appartenir au ministère de la Parole, sans avoir été appelé par une église régulièrement organisée, à y exercer la charge d'ancien. Ils n'ignoraient pas que, du temps des apôtres, il y avait des évangélistes, mais ils pensaient que ce ministère avait fini avec l'apostolat. En sorte que, dans leur opinion, un pasteur qui se démettait de son emploi perdait le caractère de ministre et devenait inhabile aux fonctions ecclésiastiques. Par une autre conséquence, ils estimaient que l'église avait seule le droit de consacrer, comme celui d'élire, et que, si une église se trouvait dépourvue d'anciens, elle pouvait conférer l'ordination par le moyen de quelques frères qu'elle choisissait à cet effet, si toutefois elle ne préférait appeler des anciens du voisinage pour célébrer la cérémonie en son nom. Mais le point de vue a maintenant changé. Les congrégationalistes distinguent le ministre-pasteur d'avec celui qui n'a aucune charge dans l'église. Un individu qu'on a consacré comme pasteur, est, par le fait, consacré à l'œuvre générale du ministère ; et s'il lui convient de résigner un jour ses fonctions pastorales, il n'en demeure pas moins consacré à l'œuvre du ministère pour laquelle il fut mis à part lors de son ordination. Quelquefois aussi l'on voit des individus qui, sans être appelés à la charge de pasteur par une église, reçoivent l'imposition des mains, ou pour aller prêcher l'Evangile aux païens, ou pour se vouer aux missions domestiques, ou pour quelques travaux analogues. Cependant ces cas se présentent rarement, et, à l'exception de ceux qui se

vouent décidément à l'état de missionnaire, on n'impose volontiers les mains qu'aux individus qui ont une vocation de pasteur de la part d'une église.

Quoi qu'il en soit, selon les principes actuels des congrégationalistes, les ministres, pasteurs ou évangélistes, reçoivent tous la consécration par l'imposition des mains de ceux qui les ont précédés dans le ministère; car s'il appartient à l'église d'instituer les pasteurs, c'est aux ministres de consacrer les ministres.

9. J'ai déjà dit que les congrégationalistes n'acceptent pas le nom d'*indépendants*. Dès les premiers temps, ils ont professé et mis en pratique le principe de la communion des églises. Leurs diverses congrégations n'ont cessé de s'envisager réciproquement comme des églises de Christ, et de se témoigner de plusieurs manières leur affection. Unies par un lien spirituel, elles ne répugnent point à se rendre mutuellement compte de leurs actes. Il suffit qu'on soit membre d'une de leurs églises, pour être occasionnellement admis à la participation de la cène dans toutes les autres; et quand un congrégationaliste change de domicile, il emporte avec lui une lettre de congé et de recommandation, sans laquelle on ne le recevrait pas au nombre des membres de l'église où il transporte ses foyers. Jamais ils ne perdent de vue le principe salutaire que, en toutes les choses qui peuvent intéresser, non pas une église seulement, mais l'ensemble des églises, il faut agir de concert et non isolément. Quand il est question de consacrer un pasteur

ou de le renvoyer, lors même que tout se ferait d'un commun accord entre le troupeau et lui, on ne manque pas de solliciter la coopération de pasteurs et de députés des églises voisines. S'il arrive que des membres d'une église croient avoir à se plaindre d'une décision générale, et qu'il s'élève ainsi des difficultés dans le sein de la congrégation, ou bien encore si un individu excommunié estime avoir été traité durement, l'on convoque une espèce de synode ou de *conseil* composé des représentants de toutes les églises de la contrée, afin de lui soumettre le cas et d'entendre son avis, et il est rare qu'on ne le suive pas. Enfin, quand une église est accusée de s'écarter sensiblement de la saine doctrine ou de la discipline chrétienne, celles du voisinage sont admises à lui en faire des reproches, comme un frère le ferait à son frère. Si la répréhension fraternelle ne produit aucun effet, l'on convoque une réunion des églises voisines, et si l'église coupable persiste dans sa mauvaise voie, toutes les autres se retirent de sa communion et lui refusent la leur.

Au Connecticut, cette communauté des églises se réalise, depuis environ cent trente ans, par le moyen de ce qu'on appelle des « alliances » (*consociations*), confédérations volontaires qui réunissent de six à vingt églises contiguës. D'après leur pacte, elles se doivent des avis dans tous les cas difficiles, et forment, à l'occasion, ces synodes, ou pour suivre leur langage, ces *conseils*, dont nous venons de parler. Ailleurs, le conseil se compose seulement de délégués des églises

auxquelles une congrégation s'est adressée spécialement pour avoir le secours de leurs lumières.

C'est grâce à ce système ecclésiastique, si l'on en croit beaucoup de gens, que les églises de la Nouvelle-Angleterre ont joui, pendant plus de deux siècles, d'une prospérité religieuse, d'une vie spirituelle, d'une pureté de foi et de discipline, telles qu'il n'y en eut jamais depuis le temps des apôtres, dans un corps aussi considérable de chrétiens. Il n'est en Amérique aucune communion qui ait eu sur ses propres membres une influence plus salutaire, ni qui ait plus contribué au progrès des lumières dans le pays, ou qui se soit plus activement employée à la propagation de l'Évangile au dedans et au dehors. Il n'en est point non plus où l'on ait vu d'une manière plus remarquable cet esprit large et vigoureux, qui préfère aux formes et aux institutions particulières d'une secte, le fond commun de christianisme qu'on retrouve chez tous ceux « qui retiennent le Chef, Jésus-Christ. »

Il peut n'être pas sans utilité d'indiquer les noms des corps ecclésiastiques dans lesquels se personifie en quelque sorte l'union des églises congrégationnelles des États-Unis. Ce sont les associations générales du Connecticut, du Massachusets, du New-Hampshire et de New-York, la convention générale de Vermont, l'alliance générale (*consociation*) de Rhode-Island et la conférence générale du Maine. Ces corps s'assemblent chaque année et s'envoient mutuellement des députés. Il ne faut pas croire cependant que toutes les églises congrégationnelles de ces États se rattachent à une

association, et par elle à une conférence générale; mais le nombre de celles qui demeurent isolées n'est pas considérable. Quant aux églises congrégationnelles de l'Ohio, du Michigan, de l'Illinois, du Wisconsin et de Jowa, elles ne sont pas assez nombreuses pour avoir pu former des associations. Que ce soit par cette cause ou par d'autres, il est de fait qu'elles n'en ont point encore.

Nous avons dit ailleurs que les congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre ont huit colléges et cinq séminaires, facultés de théologie où étudient environ trois cents jeunes gens. Dans les autres États, ils profitent des établissements scientifiques des presbytériens.

CHAPITRE IV.

ÉGLISES BAPTISTES RÉGULIÈRES.

Après les épiscopaux et les congrégationalistes, les églises baptistes sont la plus ancienne branche de l'église chrétienne des États-Unis. Si nous devions ranger sous ce titre toutes les sectes qui baptisent par immersion, n'importe l'altération de leur foi, nous aurions ici, de toutes les communions de l'Amérique du Nord, la plus nombreuse. Mais si nous détachons de la masse les petites sectes baptistes qui diffèrent des au-

tres églises de ce nom sur des doctrines quelquefois très-importantes et même sur des points fondamentaux, ce qui reste n'égale pas en nombre les méthodistes.

La forme ecclésiastique des baptistes de toutes les dénominations est l'indépendance, soit l'ancien système connu de tout temps sous ce nom. Chaque église est souveraine chez elle et ne doit aucun compte de ses actes, même aux églises avec qui elle forme une certaine alliance. En conséquence, la moindre congrégation baptiste a le droit d'autoriser quelqu'un de ses membres à prêcher l'Évangile, et d'ordonner des anciens ou prêtres, qu'elle investit par ce fait des fonctions du ministère. Les congrégationalistes dont nous parlions tout à l'heure semblent, en théorie, avoir le système des indépendants, mais dans la pratique ils se rapprochent beaucoup du presbytérianisme; aussi les a-t-on souvent désignés sous le titre de congrégationalistes presbytériens. Il n'en est pas de même des baptistes.

Si l'on voit les députés de ces églises se réunir en assemblées publiques, c'est pour s'exhorter et s'encourager mutuellement, et non pour s'occuper des affaires intérieures de leurs congrégations. Il existe bien une sorte de lien social entre la plupart des églises baptistes évangéliques, au moyen d'associations de districts et de conventions d'États qui réunissent leurs pasteurs une fois chaque année; mais c'est uniquement dans l'intérêt des missions, dans celui de l'éducation ou de quelque autre œuvre de charité

chrétienne. Tous les trois ans, la convention générale des baptistes s'assemble au lieu fixé dans la session précédente; mais encore ce corps doit, par son règlement constitutif, ne s'occuper que des missions étrangères. Il tint sa première séance en 1814. Dès lors, ou pour mieux dire dans les dix dernières années, les baptistes ont fondé plusieurs sociétés religieuses qui ont eu déjà la plus excellente influence; ainsi une Société des missions domestiques, une Société des traités, une Société biblique, une autre pour faciliter les études des jeunes gens pauvres qui se vouent au saint ministère. Mais nous avons déjà cité ces faits dans le quatrième livre de notre ouvrage.

Les baptistes, comme les congrégationalistes, ont pour principe fondamental de ne vouloir d'autre confession de foi que la Bible, Mais la plupart des églises évangéliques de cette dénomination, si ce n'est même l'universalité de ces églises, ne laissent pas de faire usage de certains abrégés, ou sommaires de la doctrine qu'elles professent; et sauf un très-petit nombre d'exceptions, ces formulaires sont tous franchement calvinistes, du moins chez les baptistes réguliers et associés, car nous ne parlons actuellement que de ceux-ci.

Il y a peu d'années, la convention baptiste de l'État du New-Hampshire adopta une déclaration de foi en seize articles et une forme d'engagement (*church covenant*), qu'elle recommanda aux églises baptistes de cet État, et qu'on peut envisager comme représentant assez bien les opinions du corps entier des baptistes

orthodoxes. Les articles portent sur les sujets suivants : les Écritures, le vrai Dieu, la chute de l'homme, la voie du salut, la justification, la gratuité du salut, la grâce de la régénération, le dessein de la grâce de Dieu, la persévérance des saints, l'accord de la loi et de l'Évangile, une église selon l'Évangile, le baptême et la cène du Seigneur, le sabbat chrétien, le gouvernement civil, le juste et le méchant, le monde à venir.

Sur tous ces points, sauf sur le baptême, les articles exposent la doctrine reçue par les églises calvinistes de toutes les dénominations. Il y est exprimé que la Bible a été écrite par des hommes divinement inspirés; qu'elle a Dieu pour auteur, le salut pour objet, et pour contenu la vérité pure, sans aucun mélange d'erreur; qu'elle est le centre de l'union chrétienne, la règle suprême d'après laquelle se doivent juger la conduite, les croyances et les opinions de chacun.

Le vrai Dieu se révèle dans les Saintes Écritures sous les traits personnels et distinctifs du Père, du Fils et du Saint-Esprit, avec égale participation à la perfection divine, et coopérant d'une manière une et diverse à la grande œuvre de la rédemption. Celle-ci, ou autrement le salut des pécheurs, est entièrement par grâce, au moyen de la médiation du Fils de Dieu qui, ayant revêtu notre nature, mais sans péché, rendit hommage à la loi par son obéissance, et fit l'expiation de nos péchés par sa mort. Après être ressuscité des morts, il s'est assis sur son trône dans le ciel ; si bien qu'unissant en lui, par un étonnant miracle, les

affections humaines avec les perfections de la divinité, il a tout ce qu'il faut pour nous être un Sauveur compatissant et infaillible. La JUSTIFICATION qui s'obtient, non par aucune œuvre de justice que nous ayons faite, mais uniquement par la rédemption et la justice de Christ, consiste dans le pardon des péchés et dans la promesse de la vie éternelle.

Quant à la GRATUITÉ DU SALUT, on entend par là que les grâces du salut sont mises par l'Évangile à la libre disposition de tous; que c'est un devoir pour chacun de les recevoir immédiatement de tout son cœur et d'une foi soumise; et que rien ne prive du salut le plus grand pécheur, si ce n'est le refus qu'il fait volontairement d'obéir au Seigneur Jésus-Christ, refus qui doit l'exposer à une condamnation d'autant plus grande. La RÉGÉNÉRATION, de son côté, consiste dans une sainte impulsion que Dieu donne à l'âme du pécheur, œuvre incompréhensible du Saint-Esprit qui nous fait obéir volontairement à l'Évangile, et de la réalité de laquelle on a pour preuves les fruits que, dès ce moment, le pécheur régénéré porte à la gloire de Dieu.

Le DESSEIN DE LA GRACE DE DIEU, c'est, en d'autres termes, l'élection en suite de laquelle il régénère, sanctifie et sauve les pécheurs. Elle marche d'accord avec la liberté de l'homme; elle suppose l'emploi des moyens ordonnés de Dieu. Manifestation magnifique de la grâce de Dieu et de sa souveraine charité, elle écrase l'orgueil et développe l'humble esprit de prière, pousse aux actions de grâces et inspire la con-

fiance en Dieu. Elle excite d'ailleurs au plus haut point à user des moyens du salut; elle se manifeste, chez ceux qui croient, par les effets les plus heureux; c'est en elle qu'on doit voir la base de l'assurance chrétienne; en sorte que nous ne saurions trop nous y affermir.

Sur la PERSÉVÉRANCE DES SAINTS, les articles déclarent qu'il n'y a de vrais croyants que ceux qui persistent jusqu'à la fin. Leur attachement inébranlable à Jésus-Christ est ce qui les distingue de ceux qui n'ont qu'une foi apparente. D'autre part, il y a, pour la conservation de leur vie spirituelle, une providence spéciale, et ils sont gardés par la puissance de Dieu, par la foi, pour le salut.

Selon la confession baptiste dont nous reproduisons quelques extraits, une ÉGLISE VISIBLE de Jésus-Christ est une congrégation de baptisés croyants, unis dans la foi à l'Évangile et dans la société chrétienne par un engagement formel. Ils observent les cérémonies instituées par le Seigneur, ils se gouvernent par ses lois, et ils exercent les dons, les droits et les priviléges que sa parole leur confère. Cette église a d'ailleurs pour fonctionnaires les évêques ou pasteurs et les diacres dont les épîtres à Timothée et à Tite définissent le caractère, les prérogatives et les devoirs. — Le BAPTÊME CHRÉTIEN doit se faire par immersion, dans le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Emblème solennel et magnifique de la foi au Sauveur crucifié, enseveli et ressuscité, comme du pouvoir qu'il a de purifier les âmes, il suppose chez ceux qui le reçoivent les dispo-

sitions des fidèles, et c'est le préliminaire indispensable pour être admis aux priviléges des membres de l'église.

Le SABBAT chrétien, consacré à des usages religieux, doit se célébrer le premier jour de la semaine.

Le GOUVERNEMENT CIVIL est d'institution divine, dans l'intérêt même de la société et du bon ordre. Il faut prier pour les magistrats, les honorer et leur obéir consciencieusement en tout ce qui n'est pas contraire à la volonté du Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui a seul le droit de régner sur la conscience, et il est le Prince des rois de la terre.

Enfin, quant au MONDE A VENIR, les articles portent que la fin du monde va s'approchant de plus en plus; qu'au dernier jour Jésus-Christ descendra du ciel et ressuscitera les morts pour qu'ils reçoivent la rétribution finale; qu'alors il se fera un triage solennel; que les méchants subiront une peine éternelle, tandis que les justes jouiront d'un bonheur sans fin, et que ce jugement définitif se fera selon les règles de la plus parfaite justice.

L'engagement qui accompagne cette confession de foi, exprime en peu de mots l'intention où l'on est de marcher dans l'amour fraternel, de mettre tous ses soins, comme membres les uns des autres, à favoriser les progrès du corps entier dans la connaissance, la sainteté et la paix, de soutenir le culte public, de ne pas négliger la religion domestique, de vivre avec circonspection dans le monde, d'y être comme une lumière et comme le sel de la terre, enfin, de s'exhorter et de s'avertir les uns les autres.

Tels sont et la déclaration de foi et l'engagement arrêtés, il y a peu, dans la convention baptiste du New-Hampshire. C'est, comme on voit, du calvinisme modéré. Une partie des baptistes, surtout dans les États du Sud et du Sud-Ouest, appartiennent à l'école calviniste la plus prononcée. Leurs vues se rapprochent probablement de celles du docteur Gill. Mais la majorité de leurs ministres sont plutôt disciples d'Andrew Fuller, dont la théologie, à tout prendre, est une des meilleures que fournisse la littérature anglaise.

Leurs églises ont pris un accroissement considérable aux États-Unis, mais depuis cinquante ou soixante années seulement. Car bien qu'ils datent de Roger Williams, qui fonda, comme nous l'avons vu,[1] la première église baptiste d'Amérique en 1639, il fallut bien du temps avant que leurs opinions fissent quelque progrès hors de Rhode-Island. Il faut dire aussi que, partout ailleurs, on les persécutait à outrance. Au Massachusets, on leur infligeait l'amende, le fouet, la prison; et bien qu'ils y aient obtenu plus tard le libre exercice de leur culte, ils n'y possédaient pas au-delà de dix-huit églises à l'époque de la révolution. En Virginie, on sait tout ce qu'ils eurent à souffrir. Il n'était pas rare de voir leurs ministres in-

[1] Livre II, chap. IV. On aurait tort toutefois d'envisager Roger Williams comme le fondateur général des églises baptistes d'Amérique. Son influence ne s'étendit pas au-delà de Rhode-Island. La plus grande partie de nos églises baptistes doivent leur existence aux travaux de ministres de ce nom, venus directement d'Angleterre.

terrompus au milieu de leur prédication et jetés dans une prison ; puis, le peuple se pressant sous leurs fenêtres, ils continuaient à prêcher de derrière les barreaux de leur cachot. Il n'y eut, par le fait, que Rhode-Island, la Pensylvanie et peut-être le Delaware, qui, durant la période coloniale, les firent jouir de la liberté. Aussi, quand la guerre de l'indépendance arriva, les baptistes ne furent pas des derniers à payer de leur personne.

Mais s'ils avaient jusque-là marché lentement, ils gagnèrent bientôt du terrain. C'est ce qu'on verra par le tableau suivant, que nous extrayons d'un travail considérable fait par le docteur Babcock de Poughkeepsie, New-York, travail qui a paru dans la *Revue trimestrielle américaine* de 1840 à 1841 :

	Eglises.	Ministres.	Membres.
En 1784.	471.	424.	35,101
1790-92.	891.	1150.	65,345
1810-12.	2,164.	1,605.	172,972
1832.	5,320.	3,618.	384,920
1840.	7,766.	5,204.	570,758

Des 5204 ministres, il faut déduire, selon M. Babcock, ceux qui ont pris leur retraite à raison de leur âge, et quelques autres qui, par diverses causes, n'exercent pas un ministère actif ; c'est la septième partie du nombre total. En défalquant encore un septième pour les simples licenciés, il ne nous reste que 3717 ministres consacrés et en activité de service, dans l'année 1840, c'est-à-dire, moins d'un ministre pour deux églises. Mais comme les licenciés

prêchent tous, plus ou moins régulièrement, et surtout dans les églises vacantes, nous aurions par le fait, en 1840, 4460 prédicateurs baptistes.

D'après l'*Almanach Baptiste* pour 1844, le nombre des églises aurait été en 1843 de 8482 ; celui des ministres de 5650, et celui des communiants, ou membres, de 637,477. Encore estime-t-on que, si les rapports fussent tous arrivés, on eût dû compter au moins 700,000 communiants.[1]

Par des calculs fort curieux, mais que nous ne saurions reproduire, le docteur Babcock établit le nombre approximatif des individus qui, dans chaque Etat, sont sous l'influence immédiate de la prédication baptiste. C'est, au Massachusets, la cinquième partie de la population, et en Virginie, le quart; tandis qu'à Rhode-Island ce sont les deux cinquièmes, ou près de la moitié.

M. Babcock fait entrer dans son compte quelques-unes des petites sectes baptistes, telles que les baptistes *des six principes*, c'est-à-dire ceux qui ont adopté pour leur confession de foi les six articles qu'énumère l'auteur de l'épître aux Hébreux (chap. VI, versets 1 et 2). En 1841, ils avaient 16 églises, 10 ministres et 2017 membres.

On évalue à 3,500,000 le nombre total des individus qui se rattachent de manière ou d'autre aux

[1] Il résulte de ces données que, depuis 1792 à 1844, le nombre des baptistes réguliers aurait décuplé, tandis que la population totale des Etats-Unis n'est devenue que quatre à cinq fois plus considérable qu'elle n'était. (*Traducteur.*)

baptistes réguliers, et là se trouvent beaucoup de gens riches, instruits et influents. C'est dans les Etats du Sud qu'ils possèdent leurs principales églises. Après les méthodistes, ce sont eux incontestablement qui ont le plus de crédit dans ces contrées que flétrit encore l'esclavage.

Si malheureusement les baptistes nourrirent, pendant longtemps, de violents préjugés contre les études théologiques, c'est qu'ils n'avaient vu que trop souvent, dans le clergé de l'église dominante, en Virginie et ailleurs, l'absence de la piété, si ce n'est même l'irréligion déclarée, accompagner la culture littéraire et ce qu'on appelait la science. Ce préjugé porta de tristes fruits, et les églises baptistes du midi, de l'ouest et même du centre, en paient encore la peine. Mais des jours meilleurs se préparent pour elles, grâce aux colléges et aux séminaires théologiques dont quelques hommes dévoués les ont enfin dotées. Je ne sais pas le nombre exact des jeunes gens qui s'y préparent au saint ministère. Il y a dix ans qu'on en comptait 300 dans la Nouvelle-Angleterre, et environ deux fois autant dans les autres parties de l'Union.

Quant à la part que les baptistes prennent à l'œuvre biblique, à celle des traités, aux écoles du dimanche et aux missions domestiques, je l'ai déjà dit ailleurs, et plus tard nous verrons ce que font leurs églises en faveur des missions étrangères.

Pour conclure, bien que le tiers au plus des ministres de cette communion aient fait des études ré-

gulières, pris en masse, ils ne le cèdent ni en talent, ni en connaissances, ni en éloquence, ni surtout en piété vivante, aux divers clergés des Etats-Unis, quels qu'ils soient. Il y a beaucoup d'acquis chez ceux mêmes qui ne se piquent pas de science proprement dite, et leurs travaux évangéliques sont couronnés de beaux succès.

CHAPITRE V.

L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE.

1. *Sa constitution.*

Nous avons donné beaucoup de détails sur l'organisation des églises congrégationnelles, attendu que c'était d'un même coup décrire celle de toutes les églises qui sont constituées sur les bases de l'indépendance, ce qui est le cas notamment des baptistes. Je dois, par la même raison, m'arrêter un peu sur le système presbytérien.

A prendre ce mot dans son étymologie, on devrait appeler églises *presbytériennes* toutes celles qui sont gouvernées par des prêtres, ou anciens, et non par des prélats; ainsi, les réformés hollandais, les réformés allemands, les Écossais de la *secession:* mais, en

Amérique, l'usage a prévalu de ne donner ce nom qu'à l'église seule dont nous allons parler.

Les presbytériens croient qu'en organisant l'église, les apôtres avaient coutume d'établir, partout où se trouvait une congrégation de fidèles, un certain nombre de fonctionnaires auxquels étaient remis l'enseignement et le gouvernement spirituel du troupeau, et d'autres qu'ils chargeaient du soin des malades et des pauvres. Les premiers portaient le nom de prêtres, ou anciens, et les seconds celui de diacres. De ces anciens, les uns se vouaient à la prédication de la Parole et à l'instruction des âmes, les autres à la surveillance et à la direction de l'église, suivant leurs dons particuliers, ou l'emploi qu'on leur avait assigné au moment de leur consécration. Comme on se servait indifféremment du terme d'évêque (surveillant, ou inspecteur) et de celui d'ancien pour désigner et les docteurs et les directeurs de la congrégation, bientôt il y eut dans chaque église trois classes de fonctionnaires : les évêques, ou pasteurs, ou anciens enseignant, les anciens dirigeant et les diacres.

C'est là tout le plan sur lequel nos églises presbytériennes sont organisées. Chaque congrégation a son évêque ou pasteur, ses anciens chargés du gouvernement proprement dit, et ses diacres; avec cette exception néanmoins, que les fonctions des diacres sont quelquefois remplies par les anciens eux-mêmes.

Le PASTEUR a pour attributions de prêcher la Parole, d'administrer les sacrements, de diriger l'instruction religieuse de la jeunesse, d'exercer enfin sur le trou-

peau, et dans son intérêt spirituel, une surveillance générale. C'est constamment l'église elle-même qui nomme son pasteur ; mais elle doit suivre des formalités qui limitent son droit d'une manière notable.

Lorsqu'une église est vacante, le troupeau s'assemble sous la présidence obligatoire d'un ministre spécialement convoqué, et qui doit contresigner le procès-verbal de l'élection. Il n'y a de membres votants que ceux qui contribuent à l'entretien du pasteur; et quand la majorité s'est prononcée en faveur d'un candidat, on lui adresse un appel conçu en ces termes:

« La congrégation de N. N. connaît assez vos dispositions particulières et vos travaux précédents, pour être persuadée que votre ministère serait utile à ses intérêts spirituels; c'est pourquoi elle vous appelle et vous invite avec instance, vous N. N., à prendre la charge de pasteur au milieu d'elle, vous promettant de vous soutenir, de vous encourager et de vous obéir selon le Seigneur dans l'acquit de vos fonctions. Et pour que vous soyez libre de toutes préoccupations terrestres et de tout autre travail, nous nous engageons à vous payer, régulièrement et par quartiers, la somme de —, aussi longtemps que vous serez pasteur de cette église ; en foi de quoi, nous avons signé, etc. »

Mais, avant de présenter cet appel au pasteur élu, l'église est tenue de le soumettre au presbytère, dont nous parlerons bientôt, et celui-ci décide s'il y sera donné cours. Il pourrait avoir des raisons pour s'y opposer, et dans ce cas, la paroisse devrait faire une nouvelle élection.

Quand le pasteur appelé est membre du presbytère auquel ressortit la congrégation vacante, ou bien encore s'il s'agit d'un licencié qui soit sous son inspection, le presbytère, à supposer qu'il admette l'appel, le transmet immédiatement à l'intéressé et attend sa réponse. Mais si le pasteur élu ressortit à un autre presbytère, c'est la congrégation qui transmet l'appel à ce presbytère, et celui-ci a le droit d'en arrêter l'effet.

On voit de là que les congrégations sont liées à ne recevoir comme pasteurs que des hommes approuvés par le presbytère. Et pour que celui-ci puisse vraiment savoir ce qu'il fait, jamais il ne procède à l'ordination, ou autrement à l'installation du nouveau pasteur, sans lui avoir fait subir un sérieux examen. On l'interroge sur ses expériences religieuses, sur ses connaissances en philosophie, en théologie, en histoire ecclésiastique, en grec, en hébreu, enfin sur la constitution, les règlements et la discipline de l'église. Si le presbytère est satisfait, on fixe le jour où le récipiendaire recevra l'imposition des mains en présence du peuple. Un des membres du presbytère prêche un sermon convenable à la circonstance, puis il adresse au candidat les questions suivantes :

« Croyez-vous que les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont la parole de Dieu, la seule règle infaillible de la foi et des mœurs ?

» Adoptez-vous sincèrement la confession de foi de cette église comme renfermant le système de doctrines qu'enseignent les Ecritures ?

» Approuvez-vous la forme de gouvernement et de discipline que suit l'église presbytérienne des Etats-Unis ?

» Promettez-vous de vous soumettre à vos frères dans le Seigneur ?

» Autant que vous pouvez connaître votre propre cœur, est-ce bien l'amour de Dieu et le désir d'avancer sa gloire par l'évangile de son Fils, qui vous ont fait embrasser l'état du saint ministère ?

» Promettez-vous d'employer votre zèle à maintenir fidèlement les vérités de l'Evangile, la pureté et la paix de l'église, quelles que soient les persécutions ou l'opposition que vous puissiez par là vous attirer ?

» Vous engagez-vous à remplir avec fidélité les devoirs particuliers et personnels que vous impose votre double qualité de chrétien et de ministre, vous efforçant d'honorer, par votre manière d'être et par vos discours, cette sainte profession, et de marcher, dans une piété exemplaire, à la tête du troupeau sur lequel Dieu vous a établi surveillant (évêque) ?

» Est-ce toujours votre intention d'accepter la direction de cette église, intention que vous avez manifestée en acceptant son appel ? Promettez-vous enfin d'y remplir vos devoirs de pasteur suivant la force que Dieu vous donnera ? »

Après cela, le ministre président de l'assemblée interroge en ces termes la congrégation :

« Vous, membres de cette église, persistez-vous à

recevoir N. N. pour votre pasteur, suivant la vocation que vous lui avez adressée ?

» Promettez-vous d'accueillir avec douceur et affection la Parole de la vérité qui sortira de sa bouche, et de vous soumettre à l'exercice légitime de la discipline qu'il administrera parmi vous ?

» Promettez-vous de l'encourager dans ses difficiles travaux et de seconder les efforts qu'il fera pour vous instruire et vous édifier ?

» Vous engagez-vous enfin à lui continuer, aussi longtemps qu'il sera votre pasteur, le traitement que vous lui avez promis, et y ajouterez-vous au besoin ce que vous jugeriez nécessaire pour son bien-être personnel et pour l'honneur de lá religion ? »

Toutes ces questions ayant reçu une réponse affirmative, le presbytère procède à l'ordination du candidat, par la prière et l'imposition des mains.

Les ANCIENS, représentants du troupeau et choisis par lui, exercent la discipline de concert avec le pasteur. Nul ne peut remplir cette charge s'il n'est du nombre des communiants. A son élection, l'ancien déclare qu'il croit aux Saintes-Ecritures, comme à la seule règle infaillible de la foi et des mœurs, qu'il adopte la confession de Westminster, et qu'il approuve le système de gouvernement et de discipline de l'église presbytérienne. Puis les membres du troupeau sont, à leur tour, appelés à dire publiquement qu'ils le reçoivent au nombre des anciens de l'église, et ils promettent de lui accorder, selon le Seigneur, la considération et l'obéissance auxquelles son office lui

donne droit, et d'après la parole de Dieu, et d'après la constitution de l'église.

Le pasteur et les anciens réunis forment ce qu'on appelle le CONSISTOIRE (*session*) ; c'est le corps administratif de chaque congrégation. Il a vocation à s'enquérir des principes religieux et de la conduite des membres du troupeau. C'est lui qui admet à la participation des sacrements ceux, qu'après examen, il estime posséder des connaissances et une piété suffisantes. Il cite devant lui les membres de l'église qui sont tombés en faute ; et, prononçant sur tous les cas de discipline, il suspend ou excommunie les délinquants. Il est aussi dans ses attributions de tenir registre des mariages, des baptêmes, des admissions à la sainte cène, des décès enfin, ou seulement des mutations de domicile.

Le consistoire cependant n'exerce pas une autorité souveraine. Il est sous le contrôle du presbytère, qui, de diverses manières, peut lui faire rendre compte de ses actes. Les consistoires sont dans l'obligation de tenir registre de leurs délibérations, et deux fois l'an, ce registre est mis sous les yeux du presbytère. Celui-ci découvre-t-il dans les actes d'un consistoire quelque chose d'irrégulier, de mal entendu ou d'injuste, il lui ordonne de revoir et de redresser l'affaire. Il y a d'ailleurs, pour tous, appel du consistoire au presbytère, et celui-ci prononce en second ressort : l'appel peut être interjeté par un des membres même du consistoire.

Quant aux DIACRES, enfin, ils ne sont pas membres

de ce dernier corps ; et en conséquence, ils n'ont pas de part au gouvernement de l'église. C'est à eux qu'appartient le soin des pauvres et des malades ; là se borne leur ministère.

On voit que, si une église ou congrégation presbytérienne est un corps organique ayant sa vie propre, ce n'est point toutefois un corps indépendant. Elle fait partie d'un ensemble qui, vivant sous l'empire d'une même constitution ecclésiastique, est soumis à l'inspection d'une autorité centrale, le presbytère, dont l'affaire principale est de veiller à ce que toutes les congrégations retiennent la doctrine et la discipline admises par la société.

Le PRESBYTÈRE, cette autorité supérieure aux consistoires, se compose de tous les pasteurs ou ministres ordonnés dont la résidence est dans une certaine circonscription territoriale, et d'un ancien, député par chaque consistoire. Il faut au moins trois ministres pour former un presbytère, mais le maximum n'est pas déterminé. De là résulte que nos presbytères vont de trois à soixante ou quatre-vingts membres ecclésiastiques. Une de leurs plus importantes attributions est l'examen et la consécration des candidats au ministère de la Parole. Ceux-ci sont tenus de se placer sous l'inspection du presbytère dans l'arrondissement duquel ils ont leur principal domicile. Après s'être fait présenter des témoignages de leurs bonnes mœurs et s'être assurés qu'ils sont au nombre des communiants d'une église, le presbytère examine l'état général de leur conscience et les motifs qui leur

font rechercher les saintes fonctions du ministère. Puis il faut que le candidat soit muni d'un diplôme de bachelier ou de maître-ès-arts, de la part de quelque collége ou université, où tout au moins d'un certificat attestant qu'il a fait des études régulières. Dans tous les cas, le presbytère ne laisse pas de l'examiner lui-même sur le latin, le grec et l'hébreu, sans parler des autres objets qu'enseignent nos colléges. Il faut en outre qu'il fasse une composition latine sur un point de la théologie, l'étude critique d'un passage du texte sacré, une homélie sur une portion de la Parole de Dieu, et qu'il adresse un sermon à la paroisse. Ces examens et ces exercices ayant obtenu l'approbation du presbytère, le candidat est invité à répondre affirmativement aux questions suivantes :

« Croyez-vous que les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont la Parole de Dieu, seule règle infaillible de la foi et des mœurs?

» Adoptez-vous sincèrement la Confession de foi de cette église, comme renfermant le système de doctrine qu'enseignent les Ecritures?

» Promettez-vous de vous étudier à procurer la paix, la pureté et l'unité de l'église?

» Promettez-vous de vous soumettre, selon le Seigneur, à l'autorité de ce presbytère, ou de tout autre presbytère dans la juridiction duquel vous pouvez vous voir placé?

» S'il en est ainsi, nous procéderons à votre licence :

» Au nom du Seigneur Jésus-Christ, et en vertu

de l'autorité qu'il en a donnée à son église pour sa propre édification, nous vous permettons de prêcher l'Evangile partout où la Providence de Dieu jugera bon de vous appeler à cet effet. Que la bénédiction de Dieu repose sur vous, et que l'Esprit de Christ remplisse votre cœur. Amen. »

Il est à remarquer que la licence ne confère pas l'office du ministère, ni le pouvoir d'administrer les sacrements, ni celui de prendre part au gouvernement de l'église. C'est une simple déclaration du presbytère, comme quoi le candidat a été jugé capable de prêcher l'Evangile et de devenir pasteur. Lorsqu'un licencié reçoit enfin une vocation de la part de quelque église, on l'examine de nouveau, de la même manière, avant de le consacrer.

C'est au moyen de ces examens répétés, et en exigeant, comme elle le fait, l'adhésion catégorique à sa Confession de foi, que l'église presbytérienne des Etats-Unis avise à se maintenir un clergé orthodoxe et instruit tout ensemble. Or, il est de fait que, depuis environ cent cinquante ans que cette église existe parmi nous, avec cette organisation, la généralité de ses pasteurs ont été des hommes qui avaient reçu une éducation libérale ; et il est un fait non moins avéré, c'est qu'elle ne conserva jamais dans les rangs du ministère les individus qui rejetèrent ouvertement les doctrines de la grâce. Vous ne trouverez pas dans toute son histoire un seul ministre arminien ou pélagien, bien moins encore un socinien. Je ne dis pas qu'elle n'ait eu, de loin en loin, des pasteurs qui se

soient écartés de la vérité; mais bientôt ils ont dû renoncer aux postes qu'ils occupaient. L'église presbytérienne a toujours montré, sous ce rapport, une grande résolution. Dernièrement encore, la séparation qui s'est effectuée dans son sein, a eu pour principale cause l'hétérodoxie d'une partie de son clergé, et bien que ceux qu'on en accusait prétendissent que leurs vues n'impliquaient nullement la répudiation du calvinisme. De même, lorsque certaines églises presbytériennes de l'ouest insistèrent pour qu'on les autorisât à recevoir, en qualité de pasteurs, des hommes sans études, elles durent se séparer et se reformer sous un autre nom. Par l'effet des institutions générales du pays, ces séparations se font sans aucun dommage civil pour les intéressés. S'il est des églises qui estiment que, dans l'intérêt de la religion, il vaut mieux avoir un grand nombre de ministres peu instruits, qu'un petit nombre d'hommes plus éclairés, rien ne les empêche d'agir selon leurs convictions et de s'organiser sur cette base; seulement ils ne peuvent le faire sans se retirer d'une église qui part d'un point de vue différent. Pareillement, s'il est des individus qui répudient les doctrines de la confession de Westminster, ils sont libres de prêcher ce qu'ils croient vrai; mais ils ne sauraient prétendre à demeurer ministres d'une église qui a formulé sa foi dans cette confession. Par là sans doute on sacrifie l'union extérieure, mais les relations de la charité chrétienne n'en deviennent que plus étroites, si toutefois on ne s'est pas excommunié réciproquement.

Il n'y a là d'ailleurs ni peine, ni injustice, puisque l'église est une association volontaire dont le monde connaît très-bien les statuts. Ceux donc qui désapprouvent ses doctrines ne doivent pas demander à y exercer le ministère; aussi faut-il dire qu'en général ils ne le font pas. Il est d'autres communions où leurs services sont mieux placés.

Pour en revenir aux presbytères, on comprend, d'après ce qui précède, que leur devoir est de veiller sur chacun de leurs membres. En promettant de se soumettre à ses frères selon le Seigneur, le ministre que l'on consacre s'engage à reconnaître, dans les limites de la constitution de l'église, l'autorité du presbytère et celle des corps supérieurs. C'est des mains du presbytère qu'il reçoit son office de pasteur, et c'est de la part seule du presbytère, qu'après enquête et jugement il peut se voir suspendu et destitué. On ne reçoit pas à la légère les accusations contre sa doctrine ou contre ses mœurs. S'il n'y a pas scandale manifeste, lequel suffit pour qu'une enquête se commence, il faut que plusieurs individus se portent accusateurs, sous leur responsabilité personnelle. C'est alors que le prévenu est cité devant le presbytère en bonne et due forme. On lui fait connaître ses dénonciateurs et les noms des témoins à charge. On lui donne tout le temps de préparer sa défense. En un mot, on l'entoure de toutes les formes protectrices du bon droit.

Moyennant un presbytère, l'organisation est complète. Aussi longtemps que le nombre des ministres

et des églises est assez restreint pour que la réunion du corps entier puisse avoir lieu dans le même endroit et simultanément, il n'est point nécessaire qu'il y ait une autorité supérieure. Mais si l'église s'est tellement étendue qu'il ne soit plus possible de la réunir en un seul presbytère, il faut alors des synodes et une assemblée générale. Il est à désirer, en effet, que le presbytère, corps administratif, se réunisse au moins deux fois l'an. Or, c'est ce qui ne saurait avoir lieu s'il est fort nombreux et que les pasteurs s'étendent sur un vaste territoire. Afin de parer à cet inconvénient, on multiplie le nombre des presbytères, et ceux-ci se réunissent annuellement en synode.

Le SYNODE n'est donc, après tout, qu'un presbytère sur une grande échelle. Selon l'ordre établi dans notre église presbytérienne, il faut au moins trois presbytères pour faire un synode. En sont membres de droit, tous les pasteurs et un ancien par consistoire. De 1705 à 1716, nous n'eûmes qu'un presbytère. A cette dernière époque, le nombre des ministres et des églises s'était assez accru pour former trois presbytères, qui se réunirent en synode jusqu'à l'an 1787. Alors on jugea convenable de subdiviser ce corps en quatre synodes, qui eurent pour point de réunion une assemblée représentative, composée de délégués de tous les presbytères.

Le synode est donc l'autorité intermédiaire entre les presbytères et l'assemblée générale. Il juge et prononce par appel sur les cas dont les presbytères avaient connu en première ou seconde instance; il se

fait présenter leurs procès-verbaux, les approuve ou les critique; il redresse ceux de leurs actes qu'il estime contraires à l'ordre; il veille à ce qu'ils observent la constitution de l'église; il érige de nouveaux presbytères, dédouble ceux qui deviennent trop considérables ou réunit ceux qui seraient trop petits; en général, il prend relativement aux presbytères, aux consistoires et aux troupeaux, les décisions les plus propres à l'édification de l'église, suivant la Parole de Dieu et les règlements en vigueur; les synodes, enfin, proposent à l'assemblée générale les mesures d'ensemble qu'ils estiment avantageuses à toute la communauté.

L'assemblée générale est l'autorité suprême de l'église presbytérienne, le lien qui en réunit toutes les sections. Elle se compose d'un nombre égal de ministres et d'anciens, députés par les presbytères. Chacun d'eux envoie au moins un ministre et un ancien; mais s'ils comptent plus de vingt-quatre membres, ils députent deux ministres et deux anciens, et ainsi des autres, dans la même proportion.

Cette assemblée juge et prononce, par appel, sur les cas dont les synodes avaient connu en seconde ou troisième instance; elle revoit les actes des divers synodes, et donne son avis et ses instructions sur tous les points qui lui sont soumis. C'est par elle que s'entretiennent la paix et la confiance entre toutes les églises de son ressort; c'est par elle que ces églises sont unies et qu'elles sont en rapports constants. Il appartient d'ailleurs à l'assemblée générale de

de terminer toutes les controverses sur la doctrine et sur la discipline; de reprendre, d'avertir, de protester quand l'erreur ou l'immoralité se manifeste; d'ériger de nouveaux synodes; d'exercer une surveillance générale sur toute l'église; de correspondre avec les églises étrangères; d'arrêter les disputes qui pourraient conduire au schisme; de travailler par des moyens généraux à la réformation des mœurs, à la production de la charité, de la vérité et de la sainteté dans les églises qui lui sont confiées.

Aussi longtemps qu'un seul synode réunissait les représentants de toutes les congrégations, il eut naturellement le droit de promulguer des règlements constitutifs qui étaient d'obligation pour chaque presbytère. Mais l'assemblée générale n'a pas hérité de ce pouvoir. Comme elle se compose des représentants des presbytères et non de ceux des paroisses, il ne lui est point permis d'altérer la constitution de l'église. Lorsqu'il s'agit d'y apporter quelque changement, il faut la ratification de la majorité des presbytères.

Après ce court exposé des principes du gouvernement ecclésiastique de nos presbytériens, il convient de jeter un coup d'œil sur leurs formulaires de doctrine.

On sait comment l'église d'Écosse adopta la confession de foi dite de Westminster, et les deux catéchismes rédigés par l'assemblée des théologiens auteurs de cette confession. Ce furent aussi là, dès l'origine, les livres symboliques de l'église presbytérienne

des États-Unis. On les adopta formellement dans le synode tenu l'an 1729, et voici les termes mêmes de la résolution : « Il est convenu que tous les ministres de ce synode et ceux qui plus tard y seront admis, déclareront leur assentiment à la confession de foi, au grand et au petit catéchisme de l'assemblée des théologiens de Westminster, comme renfermant, dans tous les points nécessaires, une bonne formule des doctrines chrétiennes ; en sorte que nous adoptons cette confession et ces catéchismes pour notre confession de foi. » Après quoi, et sur la même page du registre, on lit ce qui suit : « Tous les membres du synode ici présents, sauf un seul qui déclare être pris au dépourvu (mais qui plus tard donna son adhésion), après avoir exprimé leurs scrupules au sujet de certains articles desdits formulaires, ont vu ces scrupules disparaître et ont fini par être unanimes à faire de ces documents leur propre confession de foi ; sauf pourtant quelques clauses du vingtième et du vingt-troisième chapitres, au sujet desquels le synode déclare unanimement, qu'il ne reçoit pas ces articles dans le sens que le magistrat civil puisse avoir le droit de surveiller les synodes en ce qui touche à l'autorité du ministère, ou celui de persécuter qui que ce soit pour cause de religion. Il répudie aussi toute interprétation de ces articles qui tendrait à déroger aux lois de succession sur le trône de la Grande-Bretagne, dans la seule ligne protestante. Et après avoir été unanimes et paisibles en toute cette affaire, les membres du synode sont également unanimes à rendre au Seigneur

des prières et des actions de grâces solennelles. »

Lors de la formation de l'assemblée générale en 1787, on revit la confession de foi et les cathéchismes, et l'on modifia les articles relatifs aux droits des magistrats, mais, depuis cette époque, on n'a pas touché à ces formulaires. Expression constante de la doctrine de l'église presbytérienne, ils forment, comme je l'ai dit, le fond de l'engagement que prennent les ministres à leur consécration.

Sans m'arrêter à reproduire ce que j'ai dû exposer ailleurs sur les biens d'église, sur l'érection de nouveaux temples, sur les salaires des pasteurs, sur la manière dont les églises viennent au secours de leurs sœurs plus faibles, j'ai maintenant à faire l'histoire de l'église presbytérienne aux Etats-Unis.

CHAPITRE VI.

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE.

2. *Son histoire.*

Ce fut en 1705, et à Philadelphie, que s'organisa le premier presbytère. Il comptait sept pasteurs, qui représentaient à peu près la même quantité d'églises. A l'heure qu'il est, le nombre des ministres dépasse

2,600, et celui des églises 3,500.[1] Pour se rendre compte d'un accroissement si prodigieux, il faut remonter à l'histoire de la colonisation. Les puritains anglais qui fondèrent les provinces de la Nouvelle-Angleterre, surtout ceux qui arrivèrent au commencement de la guerre civile et après la restauration, étaient pour la plupart des presbytériens. C'est ce qu'étaient aussi les Hollandais qui fondèrent New-York. Et, bien que les uns et les autres aient conservé leur organisation ecclésiastique particulière, ils n'ont pas laissé de donner quelques-uns de leurs membres à l'église qui nous occupe. J'en dis autant des Allemands qui s'établirent en grand nombre dans la Pensylvanie et dans les contrées septentrionales de la Virginie. Les réfugiés français arrivés en Amérique vers la fin du dix-septième siècle, appartenaient de même au presbytérianisme. Ce furent là comme des affluents qui vinrent grossir le fleuve.

Mais, depuis le commencement du dernier siècle jusqu'à la déclaration de l'indépendance, il y eut un courant d'émigration presbytérienne qui, d'Ecosse et du nord de l'Irlande en particulier, ne s'arrêta pas un moment. Ces émigrants s'établirent surtout au New-Jersey, en Pensylvanie, dans les contrées centrales de la Virginie et dans les Carolines. Pendant les quarante

[1] On voit à la page 245 du Ier volume qu'en 1788 le nombre des ministres était de 177 et celui des églises de 419, c'est-à-dire que le nombre des ministres presbytériens serait maintenant près de quinze fois plus grand qu'alors, et celui des églises plus de huit fois. (*Traducteur.*)

années de notre siècle, ce mouvement n'a pas discontinué. Les portions centrales et méridionales de l'Etat de New-York qui, en 1800, n'étaient encore qu'un vaste désert, comptent à présent une population de plus d'un million d'individus d'origine européenne. Les Etats de l'ouest, dans la vallée du Mississipi, qui appartenaient encore aux tribus indiennes, ont une population pareille de 6,000,000 d'âmes. En sorte que, pour rapides qu'aient été les progrès de l'église presbytérienne, ils n'ont pas été hors de proportion avec ceux du pays. Bien plus, les églises si prospères des méthodistes et des baptistes comptent dans leur sein beaucoup de personnes dont les ancêtres ressortissaient à des églises presbytériennes.

On croira sans peine qu'au sein d'une population qui double tous les vingt-quatre ans, l'église presbytérienne sentit que son premier devoir était de fournir la prédication de l'Evangile à cette multitude croissante. Aussi fut-elle, dès le principe, une église missionnaire. Ses premiers pasteurs, non contents de paître leur troupeau, consacraient la plus grande partie de leur temps à des courses d'évangélisation; et dès que leur nombre fut un peu considérable, ils instituèrent un système de missions régulières. Le synode, à ses sessions annuelles, désignait ceux qui devaient se rendre dans les endroits du pays où manquaient les secours religieux, et c'étaient les églises qui, par leurs contributions, défrayaient et entretenaient ces missionnaires. Peu après que l'assemblée générale se fut constituée, elle nomma un comité

permanent qui avait pour attributions de connaître les besoins des diverses localités, d'appeler des ouvriers, de leur assigner leur champ de travail, de pourvoir à leur existence ; sur quoi le comité faisait à l'assemblée générale un rapport annuel. Ce fut là ce qui, en 1816, devint le conseil des missions dont j'ai parlé autre part.[1]

Mais comme beaucoup de presbytériens préfèrent, pour des œuvres de ce genre, des sociétés spéciales en dehors des corps ecclésiastiques, ne fût-ce que pour unir, dans un même travail, les efforts de chrétiens appartenant à diverses communions, ils formèrent la Société américaine des missions domestiques, sur laquelle aussi j'ai donné précédemment tous les détails nécessaires.[2] Je rappelle seulement que cette société est soutenue par une bonne moitié de l'église presbytérienne, par le corps entier des églises congrégationnelles, églises puissantes de la Nouvelle-Angleterre, et, dans une certaine mesure, par les églises hollandaises réformées. Ses revenus se sont élevés, ces dernières années, de 60,000 à 100,000 dollars, et ses missionnaires de 400 à plus de 800.

C'est ainsi que l'église presbytérienne s'est efforcée de se tenir à la hauteur de sa tâche. Sûrement qu'elle est demeurée bien en arrière de ce qu'il eût fallu, mais ce qui prouve pourtant qu'elle n'a pas entièrement

[1] Livre IV, ch. VIII.

[2] Livre IV, ch. VII.

négligé son devoir, c'est que, il y a cinquante ans, elle n'avait pas 200 ministres, et que, maintenant, elle en possède un nombre qui est plus près de 3000 que de 2000.

Il est clair que cet immense besoin de ministres dut conduire l'église à voir par quels moyens elle se pourvoirait d'hommes capables. D'abord on tourna les yeux du côté de la mère-patrie. Il y eut de fréquentes suppliques adressées aux presbytères d'Ecosse, d'Irlande et d'Angleterre, et ce fut de là que, de 1705 à 1716, nous vinrent nos premiers ministres, à l'exception peut-être de deux ou trois. Les anciennes provinces de la Nouvelle-Angleterre en fournirent plus tard quelques-uns de très-distingués. Ils furent, avec les précédents, les fondateurs et les pères nourriciers de notre église presbytérienne.

Mais tout cela ne présentait que des ressources fort précaires et encore plus insuffisantes. C'est pourquoi l'on ne tarda pas à prendre des mesures pour former en Amérique même des ministres destinés à cette église. Vers l'an 1717, le révérend William Tennent, qui avait reçu l'ordre de la prêtrise dans l'église épiscopale protestante d'Irlande, ouvrit, en Pensylvanie, une académie classique, connue sous le nom de collége de Log. Plusieurs de nos ministres les plus distingués y firent de bonnes études. D'autres institutions pareilles se formèrent en divers lieux, secondées qu'elles furent par une décision du synode de 1738, portant que nul ne serait consacré sans avoir fait des études régulières.

En 1739, le synode résolut de fonder un séminaire qui fût sous sa direction ; mais, par un effet des circonstances du pays et de l'église, ce projet ne put se réaliser que cinq ans plus tard. Alors il fut décidé 1° qu'on ouvrirait une école gratuite pour l'enseignement des langues, de la philosophie et de la théologie ; 2° qu'on réclamerait à cet effet, de toutes les congrégations, des contributions annuelles ; 3° que le surplus de la somme nécessaire pour l'entretien d'un maître et d'un répétiteur serait employé à se procurer des livres. Telle fut l'origine du collége de Newark dans le Delaware.

A cette époque de notre histoire, il existait deux synodes, l'ancien synode de Philadelphie et celui de New-York, fondé en 1745. Le premier prit à sa charge le collége de Newark et l'académie de Philadelphie, d'où est issue l'université de Pensylvanie ; le dernier fonda et soutint le collége de New-Jersey, à Princetown ; et après que les deux synodes se furent réunis en 1758, leur intérêt cumulé se concentra sur cette dernière institution. Mais, bien que le collége de Princetown doive son existence au synode de New-York et aux besoins de l'église presbytérienne, il fut toujours ouvert aux jeunes gens de toutes les dénominations religieuses. Le nombre total de ses élèves a été de 2,500, dont 500 environ se sont consacrés au saint ministère.

Depuis la fondation du collége de Princetown, il s'en est bien formé quarante autres qui se rattachent plus ou moins à l'église presbytérienne. J'entends que

leurs curateurs, leurs professeurs et leurs patrons appartiennent surtout à cette église.

Cependant les études qui se font dans les colléges sont très-générales, et il faut, à côté de cela, des facultés de droit, de médecine et de théologie. Ces facultés existent ainsi que je l'ai dit ailleurs. Mais longtemps après l'organisation de l'église presbytérienne, il n'y avait aucun établisement public où les candidats au saint ministère pussent achever leurs études. Ils se plaçaient sous les soins de quelque pasteur habile, pour se préparer à subir leur examen devant le presbytère. Dès l'an 1760, il fut proposé au synode d'instituer une chaire de théologie, et quelques années après, les curateurs de New-Jersey ayant nommé un professeur, le synode prit des mesures convenables pour contribuer à son entretien.

Ce fut seulement en 1811 que l'assemblée générale résolut de fonder un séminaire théologique, et en 1812, que s'ouvrit cet établissement, à Princetown même, tout à côté du collége. Le séminaire est sous la surveillance immédiate d'un conseil de directeurs qui s'assemblent deux fois l'an pour examiner les élèves et traiter des affaires de l'école. C'est l'assemblée générale qui nomme les membres de ce corps; c'est elle aussi qui élit les professeurs, règle leurs fonctions et fixe leur salaire. Nous nous référons d'ailleurs aux détails que nous avons donnés sur cette école dans notre quatrième livre. C'est aussi là que nous avons raconté ce que fait l'église presbytérienne pour faciliter les études des jeunes gens pau-

vres et pour multiplier les livres utiles. Nous ne reviendrons pas là-dessus, et nous renvoyons à notre dernier livre ce qui concerne les missions étrangères.

Il y aurait maintenant à examiner l'église presbytérienne sous des rapports plus essentiels que son organisation, ou plutôt il y aurait à voir s'il y a eu dans cette organisation de quoi maintenir en elle la pureté, les lumières, l'activité et la bonne harmonie.

Quant à la doctrine, on ne peut contester qu'elle n'y soit demeurée dans une pureté remarquable. Au moyen des formulaires que souscrivent volontairement tous ses ministres et tous ses anciens, l'église a pu constamment écarter de ses chaires ceux qui embrassaient les erreurs du pélagianisme ou de l'arminianisme. Qu'on se récrie tant qu'on voudra, comme si c'était du bigotisme ou de l'intolérance; il n'en est pas moins tout simple que la foi de l'église presbytérienne d'Amérique étant, dans ses symboles mêmes, la foi calviniste, ses amis se réjouissent avec elle de ce qu'elle y est demeurée fidèlement attachée.

Si de la doctrine on passe aux mœurs du clergé presbytérien, l'on peut aussi féliciter cette église pour la pureté qu'elle a conservée; non qu'elle n'ait jamais eu de ministres immoraux, mais je ne connais pas un seul cas où l'on ait fermé les yeux sur leur immoralité. Peut-être s'est-il vu des pasteurs ivrognes ou déréglés qu'on a laissés dans l'exercice de leurs fonctions; mais je n'en ai pas ouï parler, et ces exemples doivent

avoir été excessivement rares. Je ne cite point ceci comme étant particulier à l'église presbytérienne; mon observation s'applique également aux autres communions évangéliques. Quant aux membres des troupeaux, tout dépend de la fidélité des consistoires. Ce que je puis dire, c'est qu'en vertu de la discipline presbytérienne, il est interdit de conserver dans la communion de l'église les gens dont les mœurs se dérangent; et l'opinion publique est d'accord en ceci avec la discipline. Aussi ne doit-il pas être fréquent de voir tolérer quelque part, chez un membre de l'église, des péchés et des vices tels que la fausseté, l'ivrognerie, la débauche ou l'adultère. La discipline est assez généralement en honneur, pour qu'une congrégation eût honte de maintenir sur le rôle de ses communiants des personnes décidément immorales.

Après la pureté de la doctrine et des mœurs viennent les lumières; et, si l'on veut bien se rappeler les détails où je suis entré tout à l'heure et en d'autres endroits de cet ouvrage, on m'accordera que l'église presbytérienne a fait dès longtemps tout son possible pour avoir des ministres éclairés. Or, je me contente d'affirmer qu'à tout prendre, elle n'y a pas mal réussi.

Pour ce qui est de l'activité de cette église, je dois convenir que, si elle ne le cède en rien à quelques-unes de ses sœurs et de ses émules, il en est d'autres qui la laissent loin derrière elles. Toujours est-il, comme on l'a vu, qu'elle n'est pas demeurée oisive dans le champ qu'il lui a été donné de cultiver.

Mais il est un point sur lequel il n'est pas aussi aisé

de répondre. Est-ce que l'organisation de l'église presbytérienne a maintenu la bonne harmonie dans son sein ? Ne semble-t-il pas plutôt que ce soit le contraire ?

Remarquons d'abord que l'existence des partis est la conséquence inévitable de la liberté. En d'autres termes, sous l'influence de la liberté, l'on voit se manifester cette diversité d'opinions, de manières de voir, de sentiments et d'intérêts, qui ne sauraient manquer d'exister au sein de toute grande association, soit civile, soit religieuse. La force quelquefois peut comprimer l'expression de cette diversité de principes, et souvent, par des motifs faciles à comprendre, on se donne le mot pour la dissimuler ; mais, sous un régime d'égale liberté pour tous, il ne tarde pas à être évident que tous n'étaient pas du même avis. Dans l'église romaine, il est interdit d'avoir une opinion à soi sur de certains sujets ; mais l'esprit humain s'y dédommage en disputant d'autant plus vivement le terrain sur tous les autres. Dans les églises nationales richement dotées, il y a tellement de sacrifices à faire pour s'avouer dissident, qu'on doit s'y attendre à une conformité plus générale que sincère.

Si donc l'église presbytérienne nous offre le spectacle de conflits passagers, nous ne saurions rien y voir de contraire aux enseignements généraux de l'histoire. Composée d'hommes qui étaient attachés de cœur aux doctrines des églises réformées, elle fut, un siècle depuis son organisation, sans connaître les discussions théologiques. Mais, dans la première moi-

tié du siècle passé, il se fit, soit dans la Grande-Bretagne, soit en Amérique, un grand mouvement religieux ; là par le ministère de Wesley tout particulièrement, ici par celui des Whitefield, des Edwards, des Tennent, des Blair et d'autres prédicateurs éminents. En Ecosse, il occasionna, ou accéléra ce grand nombre de démissions qui donnèrent naissance à l'église actuelle de la Secession, ou, comme on pourrait dire, à l'église démissionnaire. En Angleterre, ce même mouvement amena la formation de la grande société indépendante des méthodistes. Il excita de vives controverses au sein de la Nouvelle-Angleterre, et, en suite de ces discussions, bien des personnes se séparèrent des églises officielles. Dans l'église presbytérienne, enfin, il se termina par la division du synode de Philadelphie en deux synodes qui demeurèrent distincts depuis 1741 à 1758. Or, si l'on étudie attentivement cette phase du presbytérianisme aux Etats-Unis, on voit que ce qui amena le partage, ce ne furent point des différences d'opinions sur la nature du christianisme ou de ses doctrines, ni sur le gouvernement de l'église, ni sur la nécessité de l'instruction pour les ministres ; mais ce furent les jugements divers qu'on portait relativement au réveil religieux alors en progrès, et aux désordres dont il était accompagné. De là vinrent des accusations réciproques, de l'aigreur dans les partis, de l'animosité ; hélas ! tout ce qui se voit en des temps d'excitation générale. Les termes mêmes de l'union que les deux sections de l'église contractèrent de nouveau, l'an 1758, at-

testent qu'elles n'avaient cessé d'être dans la meilleure harmonie quant aux points essentiels énumérés ci-dessus ; aussi se bornèrent-elles à déclarer qu'elles voulaient ensevelir dans l'oubli les différends qui s'étaient élevés à l'occasion du réveil.

Jusqu'à ces dernières années, rien n'avait troublé cet accord; et, s'il faut maintenant que je parle de la dernière crise, on me permettra de reprendre les choses d'un peu haut, car sans cela je ne saurais en donner l'explication.

Au commencement de ce siècle, je dois rappeler cette circonstance, l'église presbytérienne se composait, en grande partie, des presbytériens d'Europe et de leurs descendants qui s'étaient fixés dans les Etats du centre et du sud. Depuis l'an 1800, il y eut une émigration continuelle des Etats de la Nouvelle-Angleterre dans le territoire encore inoccupé de l'Etat de New-York et de ceux du Nord-Ouest. Partout ils rencontrèrent des églises presbytériennes, et, bien qu'habitués aux formes congrégationnelles, ils se prêtèrent aux vœux de leurs ministres pour former, avec les presbytériens, des églises mixtes. En 1801, l'Assemblée générale et l'Association centrale du Connecticut tombèrent d'accord sur un projet d'union entre les presbytériens et les congrégationalistes dans les nouveaux établissements. Par l'effet d'un système qui, d'intention, ne devait être que provisoire, il se forma un grand nombre d'églises et de presbytères, et même des synodes mi-parti de presbytériens et de congrégationalistes. Cette fusion produisit assurément

quelques bons résultats ; mais les congrégationalistes s'étant joints aux presbytériens sans adopter leur profession de foi et tout en demeurant hostiles à leurs formes de gouvernement ecclésiastique. lorsqu'on en vint à traiter des questions de discipline et d'administration générale, il y eut des froissements d'autant plus pénibles, que le nombre proportionnel des congrégationalistes allait croissant.

Il survint aussi du malaise à l'occasion des doctrines. Les calvinistes de la Nouvelle-Angleterre avaient certaines vues particulières qui ne purent manquer de se propager au sein des églises presbytériennes avec lesquelles ils s'amalgamèrent. De part ni d'autre on n'envisageait ces différences d'opinion comme de nature à justifier une séparation, ou à provoquer l'exercice de la discipline; et toutefois elles ne laissèrent pas de diviser l'église en deux parties, l'ancienne et la nouvelle école. Il faut dire, après cela, que, dans ces dix ou douze dernières années, quelques ministres de la Nouvelle-Angleterre avancèrent des doctrines qui ne parurent plus aussi innocentes. Tous ceux de l'ancienne école et même quelques-uns de la nouvelle s'accordaient à y voir la négation virtuelle du péché originel, de l'élection et de la grâce efficace; et en conséquence il ne leur semblait pas que les hommes qui soutenaient ces doctrines pussent remplir dans leur église les fonctions du ministère. On fit plusieurs fois la tentative de leur appliquer les lois de la discipline, mais on ne put jamais parvenir à les convaincre, soit manque de preuves, soit par des vices de procédure,

soit aussi parce que les frères de la nouvelle école craignaient que, ceux-ci condamnés, ils ne pussent eux-mêmes échapper aux censures de l'Eglise. Quels qu'aient été leurs motifs au fond, il est sûr que les hommes de leur bord empêchèrent constamment qu'on ne prononçât une sentence de désapprobation sur les doctrines en question. Or, on conçoit que cela dut accroître le mécontentement du parti de l'ancienne école et lui donner des craintes sérieuses quant à l'avenir de la foi dans leur église.

A ces causes de mésintelligence vint s'ajouter un grave dissentiment sur la manière dont on devait diriger certaines œuvres chrétiennes, telles que les missions et les séminaires théologiques. Dans l'ancienne école on pensait généralement que c'était à l'église de les prendre en main, au moyen de ses corps constitués et de conseils nommés par elle ; dans la nouvelle école, au contraire, on voulait qu'elles se fissent par des associations libres qui pussent réunir les chrétiens des diverses églises évangéliques. Il semblait à première vue que c'était un point sur lequel les membres de l'église pouvaient différer sans inconvénient et sans collision. Mais on ne tarda pas à reconnaître que ces associations exercent sur l'église une action indirecte fort considérable, si même elles ne finissent par la maîtriser. Quel n'est pas en effet le pouvoir d'une société, par exemple, qui dirige les études du saint ministère, et qui distribue chaque année dans le pays des centaines d'évangélistes? Sous ce rapport on dut nécessairement envisager la question comme

d'une importance pratique des plus étendues. [1]

Ce fut au milieu de ces préoccupations, ou dirai-je de cette irritation des esprits, que l'assemblée générale se réunit en 1837. Les deux partis avaient acquis la conviction qu'il fallait se séparer; mais comment la séparation s'effectuerait-elle, c'est là que résidait la difficulté. Dans le but d'y couper court, l'assemblée générale commença par abolir le système d'union adopté en 1801; puis elle vota plusieurs actes dont l'effet était d'empêcher que, à l'avenir, une église congrégationnelle pût avoir ses mandataires dans un des corps administratifs de l'église presbytérienne, en sorte qu'un presbytère ou un synode qui compterait parmi ses membres des congrégationalistes, fût *ipso facto* retranché de la communauté générale. En prenant ces résolutions, l'assemblée prétendit ne point outrepasser ses pouvoirs, puisqu'il ne s'agissait que d'une mesure d'exécution. En effet, la constitution de l'église n'exige-t-elle pas, disait-on, que les corps qui la gouvernent se conforment à ses dispositifs?

Si les synodes et les presbytères que ces résolutions

[1] On conçoit en effet que, dans un pays où l'Eglise est nettement séparée du monde, et où d'ailleurs elle jouit d'une pleine liberté d'action, il convienne mieux peut-être que bien des œuvres chrétiennes se fassent par elle et non par des sociétés. Mais dans les lieux où la position de l'Eglise est précisément l'inverse, ce sont, à bien dire, les sociétés religieuses qui constituent l'église active. En se faisant par des sociétés libres, ces œuvres se font bien plus réellement par l'Eglise, que si elles étaient sous la direction des corps ecclésiastiques, sous le contrôle du pouvoir civil. (*Traducteur*).

atteignaient, eussent jugé bon de se séparer des congrégationalistes et de se réorganiser suivant le pur presbytérianisme, l'assemblée générale se fût vue dans l'obligation de reconnaître en eux une partie constitutive de l'église. Mais ces frères, ayant assemblé une convention à Auburn (New-York), déclarèrent unanimement qu'ils envisageaient la loi de l'union comme en pleine vigueur, et son abrogation par l'assemblée générale comme nulle et non avenue. En conséquence, l'année suivante, les délégués des presbytères intéressés arrivèrent à l'assemblée générale, en réclamant les siéges qu'ils y avaient occupés jusque-là. Comme on ne s'empressait pas de les leur accorder (bien qu'on ne les leur refusât pas non plus), ils se levèrent tous, nommèrent un modérateur et un secrétaire, et, suivis des membres qui partageaient leurs vues, ils se posèrent comme la véritable assemblée générale, et sortirent de la salle.

Aussitôt ils introduisirent un procès devant la cour suprême de Pensylvanie, pour qu'elle eût à décider lequel des deux corps était l'assemblée générale de l'église presbytérienne des Etats-Unis, lequel par conséquent avait le droit de nommer les professeurs et d'administrer les fonds des séminaires appartenant à cette église. L'arrêt du juge et du jury leur fut favorable; mais la cour au complet cassa la sentence, et la nouvelle école fut renvoyée à recommencer le procès, si elle le jugeait convenable. C'est là qu'en sont les choses. En attendant l'ancienne école demeure

propriétaire des fonds qui appartenaient à l'église presbytérienne, fonds qui consistent essentiellement dans les dotations des séminaires; et pour tout dire, le parti de la nouvelle école avait lui-même reconnu, en 1837, qu'il n'y avait aucun droit.

Telle est la fidèle histoire de ce schisme ; car, bien que la personne qui m'a fourni ces renseignements appartienne à l'un de ces deux corps, on peut compter sur sa parfaite impartialité. Quant à ceux qui sont neutres en cette affaire, il est des points sur lesquels il me semble qu'ils ne peuvent avoir qu'une opinion.

D'abord, il est incontestable que le traité d'alliance conclu en 1801, entre l'assemblée générale des presbytériens et l'association générale du Connecticut, bien que dénotant d'excellentes intentions, fut une véritable imprudence et une infraction manifeste aux principes constitutifs de l'église presbytérienne. Mais la rupture du traité, en 1837, se fit décidément d'une manière trop brusque. Il fallait donner aux églises qu'on allait frapper le temps d'adopter en plein les formes presbytériennes, si elles en avaient quelque désir, au lieu de les pousser à un parti extrême par une mesure si violente.

Il est sûr, en second lieu, que l'église presbytérienne s'est dès le commencement, ou à peu près, formée d'éléments trop divers pour qu'on pût espérer d'y voir jamais une fusion bien complète. L'accession d'un grand nombre de ministres congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre ne fit qu'aggraver la situa-

tion. Il y eut alors, si ce n'est quant aux doctrines mêmes, dans la manière du moins de les exposer, des variétés qui, parfaitement admissibles au sein du congrégationalisme, dépourvu de livres symboliques, ne pouvaient à la longue s'accommoder avec une église dont les doctrines sont nettement formulées et la discipline strictement exécutée en des points même assez minutieux.

Je dois dire, après cela, que les différences d'opinions qui ont fait tant de bruit, portent sur des questions de philosophie plus que de théologie. Il s'agissait des objections que le cœur naturel n'épargna jamais aux doctrines caractéristiques du calvinisme et de la manière d'y répondre. En voulant éclaircir ce qui demeurera toujours enveloppé d'un grand fond d'obscurité, l'on arrive aisément à parler un langage qui semble en opposition avec les doctrines de la corruption humaine, de l'élection, de la grâce libre et souveraine de Dieu; et c'est ce qui eut lieu chez les presbytériens de la nouvelle école. Je ne nie pas que l'on n'ait poussé trop loin toutes ces spéculations, et qu'on n'ait hasardé des expressions bien propres à répandre l'alarme. Souvent on s'est gratuitement écarté du langage admis en théologie, c'est-à-dire là même où l'on retenait les principes reconnus. Mais, d'un autre côté, l'on ne s'est pas toujours montré disposé à saisir, dans les nuances, ce qui appartenait au fond commun, et l'on s'obstinait à imputer aux adversaires des conséquences de leurs doctrines qu'ils répudiaient expressément. C'est ainsi, comme on le voit

trop fréquemment, que le mal devint bientôt irrémédiable.

Enfin, s'il est vrai que la question des sociétés religieuses agissant en dehors des corps administratifs de l'Eglise, ait été la plus grave peut-être de toutes celles qui ont amené la rupture, je ne conçois pas comment les partisans des sociétés ont pu hésiter un instant à ne pas laisser aux autres la pleine liberté d'employer le moyen qu'ils estimaient, en conscience, le plus propre à avancer le règne de Christ ; puisque d'ailleurs ceux-ci, de leur côté, ne les empêchaient pas de former des associations volontaires dans ce même but !

On voit donc qu'il s'est commis des fautes dans les deux camps ; et, comme il n'est que trop ordinaire, là où l'on n'eût dû consulter que la gloire de Dieu et l'intérêt de son Eglise, il y a eu de l'homme, et beaucoup.

Mais enfin, la séparation s'est effectuée, et quelle qu'ait été la chaleur du combat, les partis sont maintenant en de meilleurs termes. Puissants l'un et l'autre, ils ont un beau champ où exercer leur noble rivalité. Le monde entier leur est ouvert, et rien ne les empêche d'y propager, chacun selon ses vues, l'Evangile de Jésus-Christ.

L'ancienne école a ses conseils de missions, domestiques et étrangères, puis ses comités d'éducation et de publications. La nouvelle école, de son côté, unit ses efforts à ceux des congrégationalistes de la Nouvelle-Angleterre et de quelques autres moindres

églises pour soutenir la Société américaine des missions domestiques, le Conseil des commissaires en faveur des missions étrangères et la Société d'éducation. L'une et l'autre secondent avec zèle la Société biblique américaine, celle des traités, celle des marins et d'autres associations de ce genre.

Au fait, l'église presbytérienne était devenue assez semblable à un vaisseau trop lourd pour la manœuvre. Il était difficile que les éléments divers dont elle se composait demeurassent longtemps juxtaposés; et peut-être ne pouvait-il rien lui arriver de plus heureux que cette séparation, vu la manière dont elle s'est opérée. Car il ne faut pas croire que chacun des deux corps n'ait rien conservé de leur ancienne nature, comme si les éléments divers s'étaient entièrement disjoints. Dans l'église de la nouvelle école, nous avons des ministres écossais et irlandais et des descendants de l'émigration écossaise et irlandaise; tandis que l'église de la vieille école compte dans son sein des hommes de la Nouvelle-Angleterre. Là, plusieurs encore conservent l'ancienne manière d'entendre la doctrine calviniste; ici l'on en trouve qui ont adopté les vues nouvelles. Enfin, tous les ministres de la nouvelle école ne sont pas également partisans des sociétés religieuses indépendantes de l'Eglise, ni tous ceux de l'ancienne école également amis de l'action purement ecclésiastique en pareille matière.

Que si l'on veut maintenant savoir la force relative de ces deux sections de l'église presbytérienne,

voici des chiffres que je puis donner comme fort exacts :

En mai 1843, l'ancienne école comptait :

19	Synodes.[1] En 1842, c'était.	17
105	Presbytères.	101
2,092	Eglises.	2,025
1,434	Ministres consacrés	1,291
183	Licenciés.	290
314	Candidats (étudiants en théologie). .	237
159,137	Communiants.	141,000

La nouvelle école :

19	Synodes. En 1840.	16
101	Presbytères.	88
1,496	Eglises.	1,375
1,263	Ministres.	1,260
120,645	Communiants	102,060

Les rapports ne parlent ni des licenciés, ni des candidats ; mais il est probable que leur nombre est analogue à celui des églises et des pasteurs.

En réunissant les deux sections, l'église entière compterait donc actuellement :

	3,588	Eglises.
	2,697	Ministres consacrés.
probablement	900	Licenciés et candidats.
	et 279,782	Communiants.

[1] Ces chiffres comprennent le personnel des missions à l'étranger. Si on les déduit, il ne reste pour les Etats-Unis que

18 Synodes.
102 Presbytères.
2,088 Eglises.
1,409 Ministres.

Vue en masse, cette église est peut-être sans égale dans la chrétienté, soit par l'instruction, le zèle, l'activité de ses pasteurs, soit par l'attachement que tous manifestent pour la doctrine réformée; en sorte que, malgré son partage en deux larges bandes de nuances diverses, ce n'est après tout qu'un étendard d'une seule et même couleur, le pur calvinisme d'autrefois.

On se demande si les deux écoles se réuniront de nouveau ? La chose n'est point improbable, mais elle ne me paraît pas d'un grand intérêt. Dans leur situation présente, elles peuvent faire plus de bien réel. Leurs églises et leurs pasteurs ne tarderont pas à entretenir d'étroites relations; et chacune d'elles, plus libre dans son allure et plus assurée à la fois, n'en fournira que mieux sa carrière. A la vieille école appartient de maintenir, dans l'intérêt de toutes deux, la pureté de la foi ; et à la nouvelle école, d'élargir ses tentes pour y recevoir cette multitude de congrégations de la Nouvelle-Angleterre qui se transportent dans les nouveaux territoires. Moins assujettie aux formes, elle se pliera d'autant mieux aux exigences des temps.

C'est ainsi déjà que, dans sa session de mai 1840, son Assemblée générale a proposé aux presbytères de son ressort divers amendements à la constitution, qui ont été dès lors adoptés. Par exemple, l'Assemblée générale, au lieu d'une session annuelle, n'en aura plus que tous les trois ans. Autre exemple : les appels, ensuite d'une décision consistoriale, ne pourront être portés plus haut que le presbytère, s'il s'agit d'un an-

cien; ni plus haut que le synode, s'il s'agit d'un pasteur. L'on a réduit par là de beaucoup les travaux de l'Assemblée générale, et celle-ci pourra d'autant mieux soigner les intérêts de l'église. [1]

CHAPITRE VII.

ÉGLISE MÉTHODISTE ÉPISCOPALE.

Ce corps nombreux et puissant professe les doctrines des méthodistes wesleyens d'Angleterre, et sur tous les points importants il suit leur système ecclésiastique. Son origine remonte à l'an 1766, qu'un M. Philip Embury, après avoir prêché quelque temps l'Evangile au milieu des wesleyens du nord de l'Irlande, vint en Amérique avec quelques personnes de sa société, et ouvrit à New-York, dans sa propre maison, des réunions d'exhortations et de prières. Cette ville, à ce qu'il paraît, comptait alors bien peu de chrétiens vivants et zélés; mais avant qu'il fût longtemps, l'association méthodiste y avait fait de notables progrès. Au bout de quelques mois il fallut

[1] On l'a aussi débarrassée de fonctions judiciaires qui s'exercent toujours mal par un corps trop nombreux, et encore plus mal si ce corps cumule avec le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif. (*Traducteur*).

louer une vaste salle pour le culte, et la congrégation s'accrut encore par les prédications d'un capitaine Webb, converti en Angleterre, qui, se trouvant alors en garnison à Albany, faisait de fréquentes visites au petit troupeau de New-York.

Bientôt il y eut de semblables réunions en divers lieux de Long-Island, à Philadelphie et ailleurs. En 1768, on bâtit à New-York un vaste édifice destiné à ces assemblées; ce fut la première église méthodiste que vit l'Amérique. L'année d'après, sur la demande qu'on en fit à Wesley, il envoya deux de ses prédicateurs, MM. Richard Boardman et Joseph Pillmore, qui se fixèrent à New-York. Dans le même temps, un autre prédicateur méthodiste, qui avait, comme Embury, fait ses premières armes en Irlande, débarque au Maryland, s'établit dans le comté de Frédérick, où il tient des réunions, soit chez lui, soit chez des personnes pieuses du voisinage.

Répondant à de nouvelles instances, Wesley fit encore partir d'Angleterre, en 1771, MM. Francis Ashbury et Richard Wright. Par les travaux de ces deux hommes, du premier surtout, le méthodisme ne cessa de gagner du terrain jusqu'au commencement de la révolution. Cet événement retarda sa marche, au moins en quelques lieux, non-seulement par un effet même des circonstances, mais encore parce que la qualité d'anglais, et d'anglais nouvellement débarqués, excita contre Ashbury et les siens la méfiance des révolutionnaires.

Mais, au retour de la paix, une grande porte s'ou-

vrit devant eux, et ils surent en profiter. Jusqu'à ce moment ils avaient borné leurs efforts à ranimer la piété dans le sein de l'église épiscopale, et rien n'était plus éloigné de leur esprit que de sortir de sa communion. Cependant, à mesure que la piété se ranimait chez les laïques, on sentait tout ce qu'il manquait à celle du clergé ; sans compter d'ailleurs que, soit avant la révolution, soit pendant la guerre, le nombre des pasteurs était de plus en plus insuffisant. Aussi écrivit-on à Wesley afin qu'il envoyât en Amérique des ministres consacrés, qui pussent administrer les sacrements à ses disciples. Il se montra d'abord fort contraire à cette idée ; mais, lorsque la révolution eut achevé son cours, il crut pouvoir faire pour nos contrées ce qu'il eût envisagé comme illégal tant qu'elles étaient sous la dépendance de la métropole. Il fit donc partir, en qualité de surintendant des églises méthodistes d'Amérique, le doct. Coke, ministre régulièrement consacré dans l'église anglicane, en lui adjoignant MM. Richard Whatcoat et Thomas Vasey, que le doct. Coke lui-même, assisté du Rév. M. Creighton, avait ordonnés prêtres au moment même de leur départ commun, en septembre 1784. Ces trois frères étaient porteurs d'une lettre de Wesley aux prédicateurs et aux sociétés méthodistes d'Amérique, lettre dans laquelle il exposait les motifs qui lui avaient permis de déférer enfin à leur demande, les informant d'ailleurs qu'il avait donné au doct. Coke et à M. Ashbury la charge de surintendants de toutes les sociétés d'Amérique qui suivaient ses institutions, et à

MM. Whatcoat et Vasey celle d'anciens, avec autorité d'administrer le baptême et la Cène du Seigneur.

Les députés de Wesley ne furent pas plus tôt arrivés, que l'on convoqua à Baltimore une conférence des prédicateurs méthodistes. Elle s'ouvrit le 25 décembre 1784, et se composa de soixante membres présents ; il y eut une vingtaine de prédicateurs qui ne purent s'y rencontrer. Un de leurs premiers actes fut de confirmer, par une élection unanime, les deux surintendants nommés par Wesley; puis le doct. Coke et ses deux collègues, qui avaient reçu en Angleterre l'ordre de la prêtrise, ordonnèrent M. Ashbury, d'abord comme diacre, ensuite comme prêtre, après quoi ils le consacrèrent en qualité de surintendant. Cela fait, les deux surintendants ou évêques, nom qu'ils ne tardèrent pas à prendre et qui leur est demeuré, ainsi qu'à leurs successeurs; les deux évêques, dis-je, consacrèrent douze des prédicateurs présents à la conférence.

C'est ainsi que l'église méthodiste épiscopale des États-Unis jeta les bases de son organisation, il y a soixante-deux ans, et qu'elle se sépara définitivement de l'église dans la communion de laquelle elle était demeurée jusqu'à cette époque. Dès lors, ce fut une société indépendante, qui devait bientôt acquérir une valeur numérique bien supérieure à celle de l'église d'où elle est sortie. Au jour de ses petits commencements elle comptait 86 ministres et 14,986 membres.

Les actes de la conférence de 1784 furent d'une haute importance. L'église naissante adopta vingt-

cinq articles qui devaient constituer sa confession de foi. Voici quels en sont les titres :

« De la foi en la Sainte-Trinité ; de la Parole ou du Fils de Dieu, qui a été vrai homme ; de la résurrection de Christ ; du Saint-Esprit ; que la Sainte-Ecriture renferme tout ce qu'il faut pour le salut ; de l'Ancien-Testament ; du péché originel ; du libre arbitre ; de la justification de l'homme ; des bonnes œuvres ; des œuvres de surrérogation ; des péchés commis après la justification ; de l'église ; du purgatoire ; qu'il faut parler dans l'assemblée une langue entendue du peuple ; des sacrements ; du baptême ; de la Sainte-Cène ; qu'il faut distribuer au peuple les deux éléments de la Cène ; que Christ a offert un seul sacrifice pleinement accompli sur la croix ; du mariage des ministres ; des rites et cérémonies des églises ; du gouvernement politique aux Etats-Unis ; de l'emploi que les chrétiens doivent faire de leurs biens ; du serment. »

Sur presque tous les points, ces articles expriment les doctrines que reçoivent les protestants éclairés. Ce n'est au fond qu'un extrait des trente-neuf articles de l'église anglicane, avec quelques modifications. Les omissions toutefois n'y sont pas sans importance. Ainsi l'on n'y saurait trouver le dix-septième article, sur la prédestination et l'élection, et c'est tout simple, puisque les méthodistes wesleyens n'admettent pas cette doctrine. Par la même raison, il n'y est point parlé de la persévérance des saints. Mais dans tout ce qui tient d'ailleurs aux doctrines essentielles, on ne peut rien trouver de plus clair que ces articles, ni de plus

conforme à la Parole de Dieu. Qu'on voie, par exemple, ce qui est dit du péché originel : « Le péché originel n'est pas simplement l'imitation d'Adam, comme le prétendent vainement les pélagiens; mais c'est la corruption naturelle de tout homme. Transmis naturellement de génération en génération depuis Adam, le péché prive l'âme de toute justice originelle, et fait que, de sa nature, l'homme est enclin au mal, et cela sans relâche. »

Au sujet du libre arbitre : « L'état de l'homme, ensuite de la chute d'Adam, est tel que, par ses forces naturelles et par ses œuvres, il ne peut ni se convertir, ni se disposer à la foi, en priant Dieu ; d'où il résulte que nous ne saurions faire des œuvres bonnes et agréables à Dieu, si la grâce de Dieu en Christ ne nous prévient pour nous donner une bonne volonté, et si elle n'est ouvrière avec nous, une fois que cette bonne volonté nous a été donnée. »

Tel est le langage des articles. Il n'y a rien là que nos bienheureux réformateurs n'eussent approuvé. J'en dis autant des autres doctrines fondamentales : la justification par la foi, les bonnes œuvres, les œuvres de surrérogation, les sacrements.

Outre ces vingt-cinq articles, les conférences ont admis tout un code de règles en trente-cinq sections. Ces règles, dues à Wesley dans l'origine, subirent en Amérique de notables modifications. Elles portent sur l'économie entière de l'Eglise, sur le genre de vie que doivent mener ses ministres et ses membres, sur

la meilleure manière de prêcher l'Evangile, etc.

Traitant de la méthode à suivre quant à la doctrine de la perfection, la section vingt-deuxième donne des directions qu'on ne sera pas fâché peut-être de trouver ici : « Exhortons fortement et en termes explicites les fidèles à marcher vers la perfection. Pour que nous parlions tous de la même manière, nous posons nettement cette question : Défendrons-nous cette doctrine de la perfection, ou l'abandonnerons-nous? Nous sommes tous d'accord à la défendre; en entendant par là, comme nous l'avons toujours fait, la délivrance de tout péché, délivrance qui s'obtient par un entier amour pour Dieu et les hommes, amour que le Saint-Esprit met au cœur des fidèles. Les papistes disent qu'on ne peut parvenir à cet état qu'après avoir été purifié par le feu du purgatoire. Quelques-uns, pensant mieux dire, estiment que l'âme atteint la perfection dès qu'elle se sépare du corps; d'autres le veulent un peu avant de mourir; un instant après ce serait trop tard. N'est-ce pas ainsi? Pour nous, nous sommes d'accord à croire qu'avant de mourir nous pouvons nous voir sauvés de tout péché proprement dit, par où nous entendons les dispositions coupables; car pour ce qui est de ne jamais parler, penser ou agir d'une manière répréhensible, c'est ce que nous ne saurions espérer tant que nous habitons nos maisons d'argile. Voilà donc une chose entendue quant au fond. Mais, quant aux circonstances; la conversion est-elle graduelle ou instantanée? Elle est l'une et l'autre. Les prêcherons-nous donc toutes les deux? Oui, nous devons

prêcher la conversion graduelle et y insister avec force. — Mais n'y a-t-il pas de bonnes raisons pour que nous insistions aussi sur la conversion instantanée? Si cet heureux changement doit s'effectuer avant de mourir, ne faut-il pas encourager tous les fidèles à le rechercher? Bien mieux, il le faut, parce qu'une expérience constante démontre que plus on recherche cette conversion entière et subite, plus l'œuvre graduelle du Seigneur se fait avec facilité dans les âmes. Celles-ci s'attachent d'autant plus à croître dans la grâce, elles n'en sont que plus zélées pour les bonnes œuvres et que plus assidues au culte divin; tandis qu'on observe précisément les effets contraires lorsqu'on cesse de vouloir sur le champ l'entière délivrance. Par cette espérance, par l'espérance, disons-nous, de ce changement total, on est sauvé d'un salut qui s'accroît par degrés. Détruisez cet espoir, et le salut s'arrête, ou plutôt il rétrograde de jour en jour. C'est pourquoi, voulons-nous produire chez les fidèles la conversion graduelle, insistons fortement sur la conversion instantanée. »

Pour de plus amples détails sur les doctrines de l'église méthodiste épiscopale, je renvoie aux quatre volumes de Sermons de Wesley et à ses notes sur le Nouveau-Testament, qui sont la véritable confession du corps entier. Quant à la discipline, telle qu'elle ressort du code en trente-cinq sections dont j'ai parlé tout-à-l'heure, je vais en donner une esquisse. On verra quel admirable système d'organisation ecclésiastique cette société doit à son fondateur.

1. Il y a d'abord la *société* ou la réunion de tous les membres de l'église qui résident en un même lieu.

2. Chaque société forme un certain nombre de *classes*, composées de douze à vingt individus, qui se réunissent une fois par semaine pour leur édification mutuelle. Ce sont là comme les écoles normales de l'église méthodiste.

3. Le ministre qui a la surveillance générale des classes d'une société, établit sur chacune d'elles un *conducteur* ou *directeur* (*leader*), dont le devoir est de visiter tous les membres de sa classe une fois par semaine, pour s'informer de l'état de leur âme, et pour recevoir ce qu'ils ont à cœur de donner aux pauvres ou à l'église.

4. Chaque société a ses *économes* établis par la conférence trimestrielle, sur la présentation du pasteur (*ruling elder*). Ils réunissent dans une caisse générale les collectes qui se font pour l'entretien des ministres et des pauvres, et pour les frais du service de la Cène. Ce sont eux qui exécutent les paiements relatifs à ces objets.

5. Il y a de plus des *curateurs* qui ont à leur charge les propriétés de l'église et les tiennent en fidéi-commis. Dans les états où les lois exigent qu'il en soit ainsi, c'est la congrégation qui les nomme; ailleurs ils sont établis suivant les règles de la discipline.

6. La plupart des sociétés ont des frères *exhortants*, c'est-à-dire, comme le mot l'indique, des frères qui reçoivent de la conférence trimestrielle la permission

de tenir des assemblées destinées aux exhortations et à la prière; il faut qu'ils aient reçu du prédicateur en charge une première licence.

7. Ne reçoivent le titre de *prédicateurs* que ceux qui ont obtenu l'autorisation de prêcher; mais cette autorisation n'emporte pas celle d'administrer les sacrements. Il y a des *prédicateurs itinérants*, ou voyageurs, et des *prédicateurs sédentaires* (*local preacher*). Les premiers donnent tout leur temps au ministère et sont entretenus par ceux auprès desquels ils travaillent; les seconds s'entretiennent généralement par leur industrie particulière, et ne prêchent guère que le dimanche. Les uns et les autres sont munis d'une licence qui leur a été délivrée par un pasteur (*presiding elder*), sous l'autorité de la conférence trimestrielle; mais ils ont dû premièrement être recommandés par leurs classes ou par l'assemblée des conducteurs ou directeurs. C'est ainsi qu'au moyen des classes et des assemblées des directeurs, ces pépinières de l'église, le peuple a l'initiative dans le choix de ses guides spirituels. Quand un frère a reçu, comme je viens de le dire, sa licence de prédicateur, les conférences annuelles peuvent l'appeler au service de prédicateur itinérant; et après avoir passé de la sorte deux années en faisant par-devers lui certaines lectures et certaines études déterminées, il est apte à recevoir l'ordre du diaconat. Deux ans encore de prédications et d'études le préparent pour l'ordination supérieure de prêtre ou ancien. Telle est, chez les méthodistes, la manière dont se forment les ministres de l'Evangile, et vérita-

blement elle ne produit pas des résultats aussi misérables qu'on pourrait bien le croire.

8. Le *diacre*, muni de son diplôme signé par un évêque, est autorisé non-seulement à prêcher, mais encore à solenniser les mariages, à administrer le baptême, à assister les anciens dans la célébration de la Cène du Seigneur.

9. Aux *anciens* appartiennent toutes les fonctions des diacres, et de plus, comme on vient de le voir, celle d'administrer la Sainte-Cène.

10. Parmi les anciens, il en est qui portent le nom de *présidents;* ils ont sous leur charge un certain nombre de localités, formant dans leur ensemble ce qu'ils appellent un district. Leur devoir est de visiter chaque localité une fois tous les trois mois, d'y prêcher et d'y administrer les sacrements; de réunir en conférences trimestrielles les prédicateurs itinérants et les sédentaires, les frères exhortants, les économes et les directeurs de classes. En l'absence de l'évêque, ils ont le droit de recevoir, d'examiner, de suspendre et même de destituer les prédicateurs, en suivant les règles de la discipline. C'est l'évêque qui nomme ces présidents de districts.

11. Les *évêques* eux-mêmes sont élus par la conférence générale, devant laquelle ils ont à répondre de leurs mœurs et de la manière dont ils remplissent leurs fonctions. Ils parcourent sans cesse le pays, veillant sur les intérêts temporels et spirituels de l'église. Ce sont eux qui président les conférences annuelles, chacun dans son ressort. Ils doivent consacrer, en qualité

de diacres ou d'anciens, les prédicateurs élus à ces offices par la conférence, et ils assignent à chacun leur station. Comme il y a plusieurs évêques, ils se partagent naturellement le pays, et ne se réunissent que dans la conférence générale. Du reste, l'épiscopat chez les méthodistes est un office ou une fonction, et non un ordre.

12. La *réunion des directeurs* se compose de tous les directeurs des classes d'une localité, ou autrement d'une station. Elle a pour président le prédicateur de la station. C'est là qu'on remet aux mains des économes le produit des collectes hebdomadaires, qu'on rend compte de l'état des classes, qu'on fait rapport sur les individus qui sont tombés en faute, et qu'on s'informe des pauvres et des malades.

13. Les *conférences trimestrielles*, composées, comme nous l'avons dit, de tous les fonctionnaires ecclésiastiques d'une localité, jouent dans le système un rôle fort important, puisque c'est à elle qu'il appartient d'accorder les licences de prédicateurs, et de recommander à la conférence annuelle ceux qu'on désire pour ministres itinérants. C'est d'ailleurs à ces conférences trimestrielles qu'en appelle tout membre de la société qui croit avoir à se plaindre des décisions du corps des directeurs ou de tel autre comité local.

14. Pour former les *conférences annuelles* on réunit les prédicateurs itinérants, les diacres et les anciens d'un certain district. Ce corps exerce le pouvoir exécutif et judiciaire, suivant les règles que lui prescrit la conférence générale. Chaque année on y examine

la conduite des prédicateurs itinérants; on y décide l'admission des candidats à cette charge; on reçoit les griefs des membres de la société contre les prédicateurs sédentaires; c'est là qu'on élit aux charges de diacres et d'anciens les individus qu'on en juge capables. La conférence annuelle possède sur ses propres membres un premier droit de discipline, en vertu duquel elle peut les suspendre de leurs fonctions et les destituer, conformément aux lois de leur église.

15. La *conférence générale* s'assemble tous les quatre ans. Elle se compose de délégués des conférences annuelles. Elle a le droit de modifier la discipline, sauf dans les points où cette faculté lui est expressément refusée. C'est elle qui nomme les agents du comité de publication, les éditeurs de journaux et les évêques. Elle prononce en dernière instance sur les appels des prédicateurs frappés par quelque arrêt d'une conférence annuelle. En général elle soumet à son contrôle tous les actes de ces conférences; puis elle examine l'administration des évêques durant les quatre années écoulées; et, s'il y a des plaintes contre un évêque, c'est elle qui lui fait son procès, le censure, l'acquitte ou le condamne. La conférence générale, comme on le voit, est la plus haute magistrature de l'église méthodiste épiscopale.

16. Les *repas de charité* sont des réunions accidentelles, où les membres de la société font en commun, et durant une heure, un simple repas, de pain et d'eau, et où ceux qui s'y sentent disposés, racontent ce que Dieu a fait pour leur âme. Ces réunions furent

imaginées par Wesley, à l'intention de ressusciter en quelque sorte les agapes de la primitive église. Elles ont pour but de rapprocher les uns des autres les sociétaires, de développer en eux l'amour fraternel et de leur apprendre à s'édifier mutuellement.

17. Pour faire face aux dépenses qu'exige l'entretien des prédicateurs, on a recours aux collectes. Elles fournissent de quoi les indemniser convenablement, et même de quoi faire une retraite aux prédicateurs que l'âge rend incapables de continuer leurs travaux. Sans entrer dans des détails inutiles, je dirai seulement que les ministres itinérants reçoivent aujourd'hui 100 dollars (542 francs) pour eux-mêmes, autant pour leur femme, 16 dollars par an pour chacun de leurs enfants âgés de moins de sept ans, et 24 dollars pour ceux qui sont entre sept et quatorze. Outre cela, les économes de chaque station sont invités à pourvoir d'une maison les prédicateurs mariés, et même de leur bonifier une certaine somme pour l'entretien de leur ménage. A cet égard, on ne fait aucune différence entre les prédicateurs, les diacres, les anciens, les présidents et les évêques; tous reçoivent le même salaire ; seulement, on rembourse aux derniers leurs frais de route. Enfin, les veuves de ministres ont toutes une pension de 100 dollars.

Sur quoi, je dois faire observer que ces chiffres sont ceux que la conférence générale a fixés; mais je me doute qu'en bien des localités le produit des collectes ne permet pas qu'on y atteigne.

J'ai dit plus haut combien cette église comptait, il

y a cinquante-huit ans, de ministres et de membres : des uns 86, et des autres 14,986. Voici comment les choses se présentaient en 1841 :

6	évêques pour 32 conférences annuelles.
3,587	ministres itinérants, tout entiers au ministère.
6,393	prédicateurs sédentaires, aidant les précédents par de fréquentes prédications.
852,918	communiants.

En 1843, ces chiffres se sont élevés comme suit :

Ministres itinérants. . .	3,988
Prédicateurs sédentaires.	7,730
Communiants.	1,068,525

Rien de changé dans le nombre des évêques et des conférences.[1]

Quant au nombre des personnes qui sont, de manière ou d'autre, sous l'influence de cette église, c'est-à-dire qui fréquentent les prédications de ses ministres, l'évêque Soule l'évaluait à 5,000,000, en août 1842. Il est sûrement permis de s'écrier après

[1] Ainsi l'accroissement de l'église méthodiste aux Etats-Unis serait dans la proportion de 1 : 71, durant la même période à peu près qui nous donne pour l'église épiscopale protestante un accroissement de 1 : 6, pour les presbytériens de 1 : 8, et pour les baptistes de 1 : 10. Il est vrai de dire qu'il y a une grande différence entre une institution qui commence et une institution déjà ancienne. Cependant, voici soixante-seize ans que le méthodisme est prêché en Amérique. Il n'y est donc plus si nouveau ; et nous voyons que le nombre des communiants qui se rattachent à cette doctrine s'est accru de 215,607 individus dans les deux dernières années réunies, c'est-à-dire d'un cinquième, tandis que la population totale des Etats-Unis n'a dû s'accroître, en ces deux années, que d'un seizième, ou même d'un dix-septième. (*Traducteur.*)

cela: quelle œuvre de Dieu! Enveloppant tout le pays dans son vaste réseau, cette église porte l'Evangile jusques aux lieux les plus reculés et les moins peuplés du territoire américain.

Elle a fait d'énormes sacrifices, ces dernières années, pour augmenter le nombre de ses temples; mais ses prédicateurs itinérants n'en continuent pas moins, en mille localités, de prêcher dans les écoles, dans les salles des tribunaux, et en maisons particulières.

Quand on considère l'ensemble de l'œuvre de Dieu aux Etats-Unis, et qu'on voit de quelle manière admirable les moyens et les instruments s'y adaptent à la nature et à l'étendue des besoins, on ne peut que bénir le Seigneur dont la miséricorde dispose toutes choses avec tant de sagesse. Et s'il s'agit du méthodisme en particulier, il est impossible de ne pas reconnaître que, par la puissance de son organisation, par le zèle, le dévouement et l'habileté de son clergé, il est destiné à exercer l'influence la plus salutaire sur notre prospérité religieuse et même sur la stabilité de nos institutions politiques.

J'ai dit ailleurs ce que les méthodistes font pour les missions domestiques, pour les traités et livres religieux, et pour les écoles du Dimanche; plus tard, nous verrons la part qu'ils prennent aux missions étrangères.

Longtemps on leur a reproché la négligence qu'ils apportaient à l'instruction de leurs ministres. On les accusait de vouloir à toute force un clergé ignorant. Il est vrai que, si leurs hommes d'élite ne furent pas

proprement hostiles à la science, ils avaient une juste frayeur des ecclésiastiques savants, mais non convertis, tels qu'en fournissent d'autres églises. Toutefois prenons garde d'exagérer. Dès les premiers temps de leur existence, on les a vus instituer des séminaires. Ils en eurent un entre autres au Maryland, qui fleurit de 1787 à 1795, époque où il fut détruit par un incendie. Pour le remplacer, ils en fondèrent un autre à Baltimore ; mais il subit une destruction pareille, et avec le collége, une église attenante. Cette double catastrophe entraîna une perte d'environ 90,000 dollars, et eut pour effet de décourager pendant un certain temps. Mais voici quelques années que les méthodistes ont mis décidément la main à l'œuvre. Ils ont fondé vingt et une académies, outre onze colléges, dont il en est deux qui portent le nom d'universités. Ils ont d'ailleurs quatre journaux religieux qui se publient sous les auspices de la conférence générale, quatre autres sous celles des conférences annuelles, sans compter plusieurs entreprises particulières du même genre. Ce fait prouve, tout au moins, que la société ne craint pas la diffusion des lumières et qu'elle trouve dans son sein bon nombre d'écrivains et de lecteurs.

CHAPITRE VIII.

L'ÉGLISE MORAVE.

Des cinq grandes communions évangéliques, nous passons à celles qui sont d'une moindre importance, et nous les parcourons en suivant le même ordre. Nous avons d'abord l'église morave.

Les Frères de l'Unité, ou, comme on les appelle vulgairement, les Moraves, sont, entre les petites communions évangéliques des Etats-Unis, la seule qui se rattache au système épiscopal, dans le sens ordinaire de ce mot.

Leur histoire et leurs coutumes sont trop connues pour que nous ayons besoin de les rappeler. Issus des anciennes églises de Moravie et de Bulgarie fondées par Methodius et Cyrille, moines grecs du IXe siècle, ils survécurent aux nombreuses persécutions que leur firent essuyer les catholiques-romains; jusqu'à ce qu'enfin une partie d'entre eux se réfugia, l'an 1722, sur les domaines du comte de Zinzendorf, dans la Haute-Lusace, où ils fondèrent leur établissement de Herrnhut. Quelque temps après, leur protecteur prit place au nombre de leurs évêques, et pendant plus de vingt ans, il se dévoua à la cause du Seigneur et à l'extension de la Société des Frères-Unis. Dans un voyage qu'il fit en Amérique, l'an 1741, il prit part à la fondation d'une mission auprès des Indiens, et il

contribua pour beaucoup à préparer des établissements aux frères qui auraient à cœur d'émigrer. Telle fut l'origine des charmants villages de Bethléem, de Nazareth, de Litiz en Pensylvanie, et de Salem dans la Caroline du Nord; sans parler des familles moraves qui s'établirent à Philadelphie, à New-York et autres lieux, et qui y formèrent des sociétés.

Leurs établissements en Amérique ressemblent d'ailleurs tout à fait à ceux qu'ils ont dans l'ancien monde. C'est partout le même esprit d'ordre, le même soin de la jeunesse, les mêmes égards pour les gens âgés, la même industrie et le même système d'association; partout un goût prononcé pour la musique et le plus grand intérêt en faveur des missions. Peut-être que trop de prospérité terrestre a produit sur leur piété, comme sur celle de beaucoup d'autres chrétiens, le triste effet auquel il était aisé de s'attendre. Quoi qu'il en soit, ils ont sous leur direction d'excellentes pensions de jeunes filles à Bethléem, à Litiz et à Salem, et une pour les jeunes garçons à Nazareth. C'est là que font généralement leurs études, les jeunes gens de leur église qui se vouent au ministère.

Les missions que les Moraves ont chez les Indiens des Etats-Unis, sont essentiellement entretenues par leurs congrégations d'Amérique.[1]

Leurs doctrines se rapportent en somme à celles de la confession d'Augsbourg.

[1] On en a une histoire intéressante dans l'écrit de M. Latrobe, intitulé : *Rambles in North America.*

Quant à la statistique de cette société, plus intéressante par la piété de ses membres que par leur nombre, nous pouvons la donner en peu de mots :

Eglises.	23
Ministres.	27
Communiants, environ. . .	3,000
Population totale, environ.	12,000

CHAPITRE IX.

PETITES ÉGLISES BAPTISTES.

Nous rangeons sous ce chef trois églises baptistes qu'on peut envisager comme appartenant à l'église évangélique, mais qui se distinguent des baptistes réguliers par quelques traits assez importants.

1. Baptistes du septième jour. Pour ce qui tient à la doctrine du salut, ils sont parfaitement dans le vrai ; et quant au zèle et à la piété, ils jouissent d'une bonne réputation. Toute la différence qui existe entre eux et les baptistes réguliers, c'est qu'ils se croient dans l'obligation de célébrer le sabbat le septième jour de la semaine et non le dimanche, suivant ainsi à la lettre l'institution primitive.

Leurs églises sont extrêmement éparpillées. Ils en

ont deux ou trois dans le New-Jersey,[1] plusieurs dans l'état de New-York, quelques-unes dans l'Ohio, une ou deux à Rhode-Island, une en Virginie. Ils ont pour leur sabbat un profond respect, et ils y tiennent des écoles bibliques. Ils possèdent un journal religieux. A tout prendre, c'est une communauté chrétienne digne de la plus grande estime.

Les baptistes du septième jour comptent :

59 églises.
46 ministres consacrés.
23 licenciés.
6,077 membres.

La portion de la population qui est sous leur influence peut s'élever à environ 35,000 âmes.

II. Baptistes du libre arbitre. Ce fut en 1780, et dans le New-Hampshire, que parut la première église

[1] Dans le New-Jersey, il existe des lois particulières en faveur de cette classe de baptistes, et je ne doute pas qu'il n'en soit de même pour d'autres Etats. La bienveillance avec laquelle le pouvoir civil en Amérique cherche à s'accommoder aux scrupules religieux des sectes, même les plus petites, est bien différente de ce qu'on voit ailleurs. C'est ainsi qu'en France, lorsqu'on discuta tout dernièrement la loi sur le travail des enfants dans les manufactures, il fut demandé s'il ne fallait pas y introduire une clause spéciale en faveur des Juifs. « Non, » répondit la commission du projet, « ils sont trop peu nombreux pour que cela soit nécessaire. » « C'est vrai, » ajouta M. Fould, banquier, et lui-même israélite, « il n'y a dans le royaume que 300,000 Juifs! »

(Nous pourrions citer aussi un canton de la Suisse où l'on met chaque année en prison les citoyens qui, par un motif de conscience, refusent de faire l'exercice militaire le dimanche, et où la législature estime qu'on ne saurait tenir compte des scrupules religieux d'une faible minorité). (*Traducteur.*)

de ce nom. Cette classe de baptistes professe le dogme de l'expiation générale,[1] et rejette celui de l'élection avec ses conséquences immédiates ; mais, à quelques exceptions près, ils reçoivent sans mauvais alliage la doctrine de la Trinité, celles de la justification par la foi, de la régénération et de la sanctification.

Jaloux de conserver à la Bible son autorité exclusive, ils ont donné dans le principe dangereux de ne vouloir ni confession de foi, ni règlements écrits, ni promesses, ni vœux, ni organisation formulée. Aussi se sont-ils vus sérieusement menacés de l'invasion de l'arianisme et du socinianisme. Mais dans ces dernières années, ils se sont nettement séparés des *chré-tiens*, secte hérétique dont nous aurons à parler plus tard, et ils reviennent tout doucement à la saine orthodoxie. Quelques-uns d'entre eux commencent à voir qu'on ne saurait se passer d'une confession de foi, et qu'il vaut mieux finalement l'exprimer que la sous-entendre. Ils songent donc à en rédiger une, et ils paraissent vouloir formuler enfin les principes constitutifs de leur église. Tout cela est de bon augure pour l'avenir.

Chez eux, du reste, comme chez les autres baptistes, c'est de l'église ou de l'assemblée des fidèles réunis en assemblée de culte, que partent tous les pouvoirs

[1] C'est-à-dire, Christ mort pour tous, bien que tous ne soient pas définitivement sauvés par lui. En Europe ce point de vue est celui de chrétiens qui, toutefois, admettent la doctrine de l'élection. Les autres pensent que Jésus-Christ est mort pour les élus seulement. (*Traducteur.*)

ecclésiastiques. Leurs députés forment des assemblées trimestrielles, ceux des assemblées trimestrielles forment des assemblées annuelles, et les députés de ces dernières se réunissent en conférence générale. Ils ont pour ministres des anciens et des diacres. Les premiers sont consacrés par l'église à laquelle ils appartiennent, avec le concours d'une délégation de l'assemblée trimestrielle. Des assemblées trimestrielles et annuelles se détachent les conférences d'anciens qui, de concert avec la conférence générale, règlent tout ce qui concerne le ministère évangélique dans ses attributions spirituelles. C'est ainsi qu'ils s'écartent du système purement indépendant.

Dans ces dix dernières années, les baptistes du libre arbitre se sont mis à l'œuvre des missions auprès des païens, et il ne se peut un meilleur signe de leurs progrès. Un grand nombre de leurs églises ont des écoles du dimanche et d'autres institutions charitables. A Douvres, dans le New-Hampshire, il se publie, sous leurs auspices, un journal religieux.

Jusqu'il y a quelques années, les baptistes du libre arbitre, qu'on pourrait aussi appeler les baptistes arminiens, ne s'inquiétèrent pas beaucoup de faciliter les études pour le saint ministère; mais ils possèdent maintenant une académie florissante, à Parsonsfield, dans l'état du Maine.

Eglises, en 1844,	1,165;	en 1840,	c'était	753
Ministres consacrés	771;	—	—	612
Licenciés	250;	—	—	—
Communiants	61,372;	en 1841,	—	47,217

III. Disciples de Christ, comme ils s'intitulent eux-mêmes, ou Réformateurs, ou encore Campbellistes, si l'on veut leur nom vulgaire.

Ce n'est pas sans quelque hésitation que je range ici cette classe de chrétiens. Je le fais toutefois parce qu'il n'y a rien d'hétérodoxe dans les Articles qu'ils ont publiés. Non-seulement ils ne nient pas les doctrines de la Trinité, du salut par les mérites de Christ, de la nécessité de la régénération et de la sanctification par le Saint-Esprit, mais encore ils les affirment expressément. D'un autre côté, si j'en crois ce qui m'a été dit de la prédication dans cette église, il paraîtrait que rien n'est plus froid, ni moins près de la vérité vivante. La nécessité du baptême par immersion, voilà quel serait leur cheval de bataille; mais de la repentance envers Dieu et de la foi en notre Seigneur Jésus-Christ, ils ne feraient, semble-t-il, pas grand état.

Cette secte a pour fondateur M. Alexandre Campbell, écossais, qui, avec son père, abandonna l'église presbytérienne, en 1812, pour se joindre aux baptistes. Peu après son changement, il se mit à débiter des doctrines qui n'étaient pas nouvelles, puisque les *chrétiens*, cette secte maintenant hérétique, les avaient professées avant lui. Selon M. Campbell, toutes les communions chrétiennes se sont plus ou moins écartées de la simplicité de foi et de mœurs de la primitive église. La cause en est dans ce dogmatisme métaphysique qu'ont accrédité tant de symboles, de formulaires, de liturgies, de règlements disciplinaires inven-

tés par tous les partis depuis le temps de Luther. C'est de la sorte que le langage des oracles vivants s'est altéré, et qu'on y assigne maintenant un sens qui n'était point dans la pensée des apôtres de Jésus-Christ. Il faut donc en revenir à l'interprétation toute simple de la Parole de Dieu, et se servir, dans leur sens purement apostolique, des expressions qu'emploie le Saint-Esprit. Voilà comment on refera la langue du peuple de Dieu, qu'on mettra fin à toutes les disputes et qu'on obtiendra la sanctification des fidèles. Il ne faut, en conséquence, pas d'autre confession de foi que la Bible.

Or il est clair qu'en prenant la Bible pour seule confession de foi, chacun se réserve de la faire parler à sa manière; et l'histoire de l'Eglise atteste, d'un bout à l'autre, qu'il n'y a pas de moyen plus sûr pour donner libre carrière à toutes sortes d'hérésies. Il se peut que, durant un certain temps, ce système n'ait pas de trop mauvais résultats; mais il ne faudra pas un demi-siècle pour que les erreurs les plus graves s'introduisent dans la maison de Dieu et pour qu'elles y trouvent un abri.

« Tout homme qui croit ce que les évangélistes et les apôtres ont déclaré sur Jésus de Nazareth, et qui d'ailleurs est prêt à lui obéir, possède les qualités requises pour recevoir l'immersion. » Telle est en substance la voie du salut, à entendre M. Campbell. Mais qui ne voit que si l'on n'articule pas catégoriquement ce que les apôtres ont enseigné sur Jésus-Christ, il est possible de faire une telle profession de foi sans croire réellement les vérités fondamentales du christianisme,

et sans avoir la repentance intime qui est inséparable de la vraie foi.

Voilà pourquoi les chrétiens évangéliques des États-Unis, les baptistes, aussi bien que les autres, ne sont pas sans crainte au sujet du système campbelliste. Jusqu'ici l'on ne peut nier qu'il n'y ait, dans les congrégations formées sous cette influence, bon nombre d'âmes simples et pieuses qui se sont laissé séduire par ce qu'il y a de plausible dans l'argumentation du chef de la secte ; mais l'avenir montrera bien, hélas! ce qu'elle a de défectueux.

Les ministres de cette dénomination publient deux ou trois journaux qui sont entièrement consacrés à propager leurs vues particulières. Leurs églises marchent d'ailleurs dans les principes exacts des églises indépendantes. Quant à leur statistique, elle ne s'est point encore faite avec précision. M. Campbell assure qu'elles comprennent de 150,000 à 200,000 personnes.

CHAPITRE X.

PRESBYTÉRIENS DU CUMBERLAND.

Voici quelle fut l'origine des presbytériens du Cumberland. A l'époque du réveil religieux si remarquable qui eut lieu dans le Kentucky, de 1801 à 1803, l'église presbytérienne n'avait pas des ministres en as-

sez grand nombre pour suffire aux demandes. Aussi quelques-uns d'entre eux proposèrent-ils d'encourager des laïques pieux et bien doués, à se préparer au saint ministère du mieux qu'ils le pourraient, après quoi ils recevraient une licence de prédicateurs.

C'est ce qui eut lieu. Le presbytère de Transylvanie licencia plusieurs individus sans qualifications scientifiques; puis, un presbytère nouvellement formé, en 1803, dans les contrées méridionales de l'Etat, consacra ces licenciés et admit aux épreuves d'autres individus encore qui n'avaient pas fait d'études. Ce presbytère nouveau était celui de Cumberland.

Mais le synode du Kentucky ne tarda pas à voir dans ces actes un véritable désordre. Il chargea donc une commission de faire une enquête, et de s'informer en particulier des doctrines que professaient les ministres consacrés d'une manière si opposée aux règlements et à la pratique de l'église presbytérienne. L'enquête eut pour résultat la condamnation du presbytère de Cumberland par le synode, sentence que ratifia l'assemblée générale, à qui le presbytère en avait appelé. Celui-ci, ne voulant pas admettre la censure, se retira de l'association, et forma, dès l'an 1810, une église à part; on la désigne sous le nom d'église presbytérienne du Cumberland.

Ses doctrines tiennent une espèce de milieu entre le calvinisme et l'arminianisme. Elle professe que Jésus-Christ a expié les péchés de tout le genre humain; elle rejette la doctrine du décret absolu de réprobation; elle croit à l'élection, mais dans un sens modifié.

Du reste, elle admet la persévérance des saints, et en général, elle est sur tous les autres points essentiellement calviniste.

Son organisation ecclésiastique est précisément celle de l'église presbytérienne d'où elle est sortie. Elle a aussi ses consistoires, ses presbytères, ses synodes et son assemblée générale. La seule différence, c'est qu'elle a emprunté des méthodistes leurs prédicateurs itinérants. En suivant ce système de stations et d'arrondissements ecclésiastiques, elle a pu s'étendre dans presque toute la vallée du Mississipi, théâtre principal de ses travaux. Bien plus, elle s'est portée jusqu'au Texas, où elle possède maintenant un presbytère et plusieurs églises.

L'assemblée générale de l'église presbytérienne du Cumberland a sous sa juridiction :

	12	synodes.
	45	presbytères.
environ	550	églises.
»	550	ministres.
»	70,000	communiants.

Il se publie plusieurs journaux religieux sous ses auspices. Elle a dans le Kentucky, à Princetown, une académie florissante, et même elle vient d'en ouvrir une autre à Uniontown, dans la Pensylvanie occidentale.

Plusieurs de ses prédicateurs sont des hommes remarquables par leurs talents et par leurs connaissances.

CHAPITRE XI.

ÉGLISE HOLLANDAISE RÉFORMÉE.

Nous avons dit au commencement de cet ouvrage que les Hollandais réclamaient jadis tout le territoire américain qui se compose actuellement des Etats de New-York, de New-Jersey, de Delaware et de Pensylvanie; qu'en 1614 ils firent un établissement de commerce au lieu où fleurit maintenant la ville de New-York, et où quelques familles hollandaises vinrent se fixer en 1624; puis, qu'on leur envoya pour premier pasteur le révérend Everard Bogard. Cet homme excellent quitta la colonie en 1647 pour regagner la Hollande, et l'on croit qu'il périt en mer sur le même vaisseau que le gouverneur Kieft. Il eut pour successeurs Jean et Samuel Megapolensis, le dernier desquels fut un des commissaires que le général Stuyvesant chargea de négocier avec les Anglais les conditions du traité qui, en 1664, leur livra la colonie hollandaise.

Comme elle avait été fondée par la compagnie des Indes occidentales d'Amsterdam, c'est à elle que les colons s'adressaient pour avoir des ministres; et la compagnie à son tour s'adressait à la classe pour qu'elle choisît et consacrât ceux qu'elle jugerait bon d'envoyer. De là vint que la classe d'Amsterdam et le synode de la Nouvelle-Hollande se trouvèrent, par le

consentement tacite du reste de l'église, exclusivement chargés du soin spirituel des colonies ; [1] et cela se faisait avec une telle jalousie d'autorité, que les églises d'outre-mer n'avaient réellement rien à dire dans leurs propres affaires. On conçoit que de perturbations cet ordre de choses dut amener.

Jusqu'à quel point la compagnie des Indes occidentales vint-elle en aide aux congrégations de la colonie, c'est un fait sur lequel on n'a pas de données positives; mais on ne saurait mettre en doute qu'elle ne les ait soutenues dans une certaine mesure. Il ne paraît pas toutefois que les colons aient eu de très-bonne heure des édifices consacrés au culte ; car, en 1641, De Vries faisait observer au gouverneur Kieft combien il était honteux qu'un Anglais, passant à New-Amsterdam (New-York) pût voir qu'il ne s'y trouvait en fait d'église qu'une grange. Et toutefois il est certain qu'on envisageait alors les congrégations de la colonie comme faisant partie de l'église nationale de Hollande.

Même après la prise de possession de ce territoire par les Anglais, et lorsque le gouverneur Fletcher fut parvenu à y installer l'église épiscopale, les réformés hollandais ne cessèrent de se rattacher à la mère-patrie, ou plutôt à la classe d'Amsterdam, pour tout ce qui tenait à leur culte. Ce n'est pas qu'ils ne sentissent vivement quel inconvénient il y avait pour eux de ne pas posséder d'autorité ecclésiastique supérieure aux

[1] C'est encore la classe d'Amsterdam qui a, de nos jours, la surveillance des églises coloniales appartenant à la Hollande.

consistoires. Cependant ils supportèrent ce mal jusqu'en 1738, qu'un certain nombre de ministres proposèrent de former entre eux une *compagnie* (*cœtus*). Il ne s'agissait point de lui donner le droit de consécration, ni celui de prononcer des arrêts dans les différends qui pourraient s'élever, et toutefois la classe d'Amsterdam ne put se décider qu'en 1746 ou 1747, à les autoriser dans leur dessein. Ce premier pas fait, ils en reconnurent bientôt l'insuffisance. C'était trop de dépenses et de retard que de devoir faire ses études en Hollande, ou d'en attendre les ministres dont la colonie avait besoin. Les choix de la classe étaient d'ailleurs bien rarement ce qu'on eût désiré. C'est pourquoi, l'an 1754, la compagnie résolut de se constituer en classe régulière, moyennant l'aveu des congrégations, qui furent toutes consultées là-dessus. Ce projet rencontra de vigoureuses oppositions, par l'influence surtout des ministres venus de Hollande. Pendant tout ce temps de distraction et de confusion, la piété ne faisait guère de progrès, et plusieurs familles notables abandonnèrent l'église hollandaise pour l'église épiscopale.

Les difficultés s'arrangèrent enfin par la prudente médiation du révérend docteur John H. Livingston, alors encore jeune. Il était allé en Hollande, l'an 1766, pour achever ses études ; et sur ses représentations, la classe et le synode formulèrent un projet d'organisation, qu'à son retour, en 1770, Livingston soumit à une assemblée nombreuse de ministres et de laïques députés des églises. Elle se réunit à New-York, en

octobre 1771, et après une longue discussion, le projet fut adopté d'une voix unanime. Il divisait l'église en cinq classes, trois dans la province de New-Jersey et deux dans celle de New-York; deux ministres et deux anciens, délégués par chaque classe ou presbytère, formaient le synode général, qui devait s'assembler une fois l'an.

Malgré cette amélioration considérable dans la situation de l'église hollandaise réformée, elle ne fit pas tous les progrès auxquels on eût pu s'attendre, et cela par l'obstination qu'on mit à célébrer le culte dans une langue qui de plus en plus cessait de se parler. Ce fut seulement vers l'année 1804 qu'on discontinua tout à fait de prêcher en hollandais.

Puis la guerre de la révolution se fit sentir à cette église comme aux autres; à New-York surtout, elle lui fut onéreuse au plus haut point. De 1776 à 1783, c'est-à-dire, pendant que les forces anglaises occupèrent cette ville, un de ses temples fut converti en hôpital et un autre en manége. Mais pour elle aussi la paix ramena de meilleurs jours. En 1784, elle n'avait que 22 congrégations et 30 ministres; maintenant elle compte :

267 congrégations; c'était,	en 1842,		253
259 ministres,	»	»	234
29,322 communiants,	»	»	26,000

dans 21,569 familles qu'elle a sous sa direction.

Dès l'an 1770 les réformés hollandais fondèrent un collége à New-Brunswick, New-Jersey. Après maintes vicissitudes, il marche maintenant avec beaucoup de

fermeté; c'est le collége dit de Rutger. L'on y a joint un séminaire théologique pourvu de trois bons professeurs, pour trente à quarante étudiants.

Cette église prend un vif intérêt aux écoles du dimanche, aux missions domestiques, aux études des jeunes gens qui se proposent le saint ministère. Elle a une société de missions, auxiliaire du conseil américain. Six ou huit missionnaires et leurs femmes travaillent de sa part dans deux ou trois stations, à Bornéo.

Elle a maintenant sous son synode général deux synodes particuliers et dix-neuf classes. Ses formulaires de doctrines sont ceux de l'église réformée de Hollande ; la confession belge, le cathéchisme de Heidelberg, les canons du synode de Dordrecht ; c'est assez dire qu'elle est purement calviniste. Elle eut de tout temps le bonheur de posséder quelques ministres habiles, savants et pieux ; anciennement le rév. Théod. J. Frelinghuysen, les docteurs Laidlie et Westerlo, sans parler de plusieurs autres. De nos jours, bon nombre de ses pasteurs comptent parmi nos meilleurs théologiens, et leurs congrégations ont été le théâtre de beaux réveils religieux.

Les réformés hollandais possèdent un journal d'édification qui est un des mieux dirigés et des plus instructifs que nous ayons. C'est le *Christian intelligencer*, ou Nouvelliste-Chrétien, qui paraît une fois par semaine, à New-York.

CHAPITRE XII.

PETITES ÉGLISES PRESBYTÉRIENNES.

Nous avons d'abord l'église dite associée, puis l'église réformée-associée, enfin l'église réformée-presbytérienne; trois communions qu'on désigne aussi quelquefois sous le nom d'églises de la secession d'Ecosse.[1] Fidèles à leur origine, elles ne se composent guère que d'Ecossais et d'Irlandais. La première et la troisième étaient primitivement des branches détachées des églises d'Ecosse qui avaient rompu leurs liens avec l'Etat; et la troisième est née des tentatives infructueuses qu'on a faites pour réunir les deux autres. Voici en peu de mots toute leur histoire.

L'an 1733, les révérends Ebenezer Erskine, Alex. Moncrieff, Willam Wilson et James Fisher, se retirèrent de l'église nationale d'Ecosse, où ils exerçaient leur ministère. Le motif de leur retraite, ou *secession* n'était point qu'ils se trouvassent en désaccord avec la doctrine, ni avec la discipline de leur église, mais ils avaient à cœur de protester contre des institu-

[1] Les *Seceders* d'Ecosse, ou chrétiens de la *secession*, se distinguent, par ce titre, des *Dissenters*, ou dissidents proprement dits. Ce qui donna naissance à leur église fut en effet plutôt une *retraite* qu'une *séparation*. Ils conservèrent la doctrine, le culte et la discipline de l'église nationale, moins l'union avec l'Etat. En somme, ils firent, il y a un siècle, précisément ce que vient de faire, à l'applaudissement général des chrétiens, l'église libre d'Ecosse. (*Traducteur*.)

tions qui les compromettaient l'une et l'autre. Quelques ministres s'étant encore joints à eux, ils organisèrent un presbytère sous le nom de presbytère associé, et bientôt leur association devint une des provinces les plus importantes du royaume de Christ en Ecosse.

Dix-sept ans après l'acte de *secession* dont je viens de parler, des colons écossais, résidant en Pensylvanie, s'adressèrent au synode associé pour en obtenir des pasteurs qui vinssent leur distribuer le pain de vie. On leur envoya donc, en 1753 et 1754, deux ministres, MM. Gellatly et Arnot, avec pouvoir de former d'autres églises, de consacrer des ministres et de constituer un presbytère. Les travaux de ces dignes frères furent couronnés de succès; ils organisèrent bientôt plusieurs congrégations et formèrent un presbytère dans la portion orientale de la Pensylvanie. Et comme il leur vint d'Ecosse quelques collègues encore, ils étaient au nombre de huit ou dix à l'époque de la révolution. Mais, en 1782, on fut obligé d'en destituer deux, quelques autres se joignirent à plusieurs ministres de l'église presbytérienne réformée pour se constituer en église réformée-associée, et il résulta de tout cela que les pasteurs de l'Eglise associée, celle qui nous occupe, se retrouvèrent à leur nombre primitif de deux seulement.

Cependant ces deux ministres et leurs congrégations ne perdirent pas courage. Soit par des recrues d'Ecosse, soit par le zèle qu'ils déployèrent à former des jeunes gens pour le ministère, ils comptaient, en

1801, quatre presbytères, dont les députés se réunirent cette année même en Synode Associé de l'Amérique du Nord, et dès cette époque ils tiennent chaque année leur assemblée synodale. Si je ne me trompe, le nombre de leurs presbytères a maintenant quadruplé, et ils s'étendent au loin dans l'Est, le Sud et l'Ouest. Suivant un rapport assez récent, ils ont

plus de 200 églises.
plus de 100 ministres, outre deux missionnaires dans l'île de la Trinité.
et environ 15,000 communiants.

A dix-huit milles de Pittsburg, dans la Pensylvanie, ils possèdent une école de théologie où se trouvent de vingt à vingt-cinq étudiants, sous la direction de deux bons professeurs.

Cette église a pour organe auprès du public le *Moniteur religieux*, journal mensuel qui a de la valeur.

Les doctrines de l'église associée sont celles du plus pur calvinisme; son organisation est toute presbytérienne. Elle a eu dans son clergé des hommes fort capables.

Il s'est passé depuis peu au sein de cette église quelque chose de semblable à ce qu'on a vu dans la grande église presbytérienne des Etats-Unis. D'où il suit qu'il y a maintenant deux synodes indépendants l'un de l'autre pour l'église associée. Le plus petit ne compte encore que 15 ministres.

Église associée-réformée. Cette église doit son existence, ainsi qu'on vient de le voir, à l'essai qui se fit

en 1782, de réunir en un seul corps le petit nombre d'églises *associées* et *réformées presbytériennes* qui se trouvaient alors aux Etats-Unis. Mais comme il n'y eut nulle part l'unanimité nécessaire, tout ce que l'on gagna par cette tentative, ce fut de créer une troisième église aux dépens des deux autres.

L'église associée réformée fit de rapides progrès. A quelle distance en effet n'est-elle pas maintenant de 1782, avec ses quatre synodes, dont le plus considérable est dans l'Etat de New-York, avec son séminaire théologique de New-Burgh, séminaire qui a trois professeurs et une vingtaine d'étudiants, et de plus celui de Pittsburg, où les élèves sont aussi nombreux, quoiqu'il n'y ait encore qu'un professeur.

Pour la doctrine et la discipline, cette église ne diffère pas sensiblement de la précédente ; seulement, les *associés* se tiennent plus à part des autres communions, ils n'ont pas d'autres chants d'église que les psaumes de David selon la version de Rouse, et ils conservent scrupuleusement la coutume de célébrer, avant la communion, un jour de jeûne et d'actions de grâces, et de prendre la cène assis autour d'une table.

300 églises au moins.
165 ministres.
26,000 communiants.

Il y a vingt ans qu'une partie des membres de cette église se joignirent aux presbytériens proprement dits. Parmi eux il faut noter le docteur John M. Mason, qui fut pendant la majeure partie de sa carrière un de

leurs ministres les plus distingués, et ils en ont beaucoup de fort respectables.

Le Magasin Chrétien, journal mensuel, se publie sous les auspices des associés réformés.

A chacun de leurs synodes se rattache une société en faveur des missions domestiques. Pour ce qui est des missions chez les païens, ils se rattachent au conseil presbytérien de l'assemblée générale.

L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE RÉFORMÉE, ou du Covenant, comprend :

94 églises.
57 ministres consacrés
10 licenciés.
20 étudiants en théologie.
10,500 communiants.

Cette classe de chrétiens descend des presbytériens écossais qui, en 1688, ne voulurent pas reconnaître l'organisation *érastienne*,[1] que la révolution imposa à leur église, et qui se séparèrent non-seulement de l'église, mais en quelque sorte de l'État.

Ce qui les caractérise, c'est leur adhésion rigide aux doctrines de la confession de foi de Westminster, au grand et au petit catéchisme de l'église d'Ecosse. Ils demeurent aussi fermement attachés au « Covenant national » et à la « Ligue solennelle » de leurs pères, estimant que ces actes conservent toute leur valeur, hors même des limites de la Grande-Bretagne. En

[1] L'*erastianisme* est l'hérésie qui attribue à l'Etat le gouvernement de l'Eglise. (*Traducteur.*)

conséquence, ils soutiennent que les peuples qui jouissent du bienfait de la révélation sont tenus d'y conformer leurs institutions politiques; et partout où la Bible est connue, ils refusent de prêter serment aux Etats qui ne reconnaissent pas le Seigneur Jésus-Christ pour leur roi, et la Bible pour la loi suprême du pays.

Cependant leur opposition aux lois civiles n'a rien d'insurrectionnel. Ils n'emploient d'autres armes que le raisonnement et la prière. Vivant paisiblement avec tout le monde, ils s'intéressent au bien de la société, se conforment à l'ordre en ce qui est juste, et supportent patiemment les charges que la providence de Dieu leur impose. Dans la dernière guerre que les Etats-Unis eurent à soutenir avec la Grande-Bretagne, personne ne se montra mieux que les presbytériens réformés.

Dès l'an 1752, ils eurent quelques congrégations dans l'Amérique du Nord; mais, soit par la défection de quelques-uns de leurs ministres, soit par la distance où ils vivaient les uns des autres, ou enfin par suite des troubles de la révolution, ce fut seulement en 1798 qu'ils s'organisèrent, en fondant à Philadelphie le presbytère réformé des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

En 1807, ils publièrent une déclaration de principes, à laquelle ils donnèrent le nom de *témoignage*, ou de *protestation*, parce qu'ils y rendaient témoignage contre les vices de l'organisation politique du pays, et contre ceux des constitutions des églises qui les

entouraient. Jusqu'en 1830, ils maintinrent leur témoignage en se tenant éloignés de la communion des autres églises, en refusant toute fonction civile, en s'abstenant de voter aux élections et en repoussant de leur sein tout propriétaire d'esclaves. Mais à cette époque, leur nombre s'étant considérablement accru, plusieurs de leurs ministres commencèrent à manifester, en doctrine et en discipline, des opinions quelque peu nouvelles pour eux, au sujet des devoirs du chrétien envers la société politique. Ce fut l'origine d'une controverse dite de la nouvelle lumière, qui agita dès lors toute la famille des presbytériens réformés, et se termina par la division du synode en deux synodes rivaux. Le plus faible des deux est actuellement en pourparlers avec l'église associée, et il y a toute apparence qu'il s'y réunira sous peu.

En attendant, toute cette affaire a singulièrement affaibli le vieux synode. Tandis que bien des ministres partageaient les nouvelles vues, le peuple restait attaché aux anciennes, et il en résulta que beaucoup de congrégations se virent dénuées de pasteurs. Le séminaire de théologie demeura fermé pendant quelque temps, et il ne fut plus question de missions étrangères. Toutefois, les travaux d'évangélisation à l'Ouest ne furent pas interrompus, et maintenant tout va mieux au sein de cette église. Le séminaire d'Alleghany-Town, en Pensylvanie, s'est rouvert. Il a deux professeurs : MM. Willson et Sproull ; quatorze étudiants et une belle bibliothèque. Le synode se propose de fonder cette année même (1844) une mission

à Saint-Thomas, dans les Indes occidentales. Du reste nous avons pour cette section des presbytériens réformés :

50 églises organisées.
35 ministres.
5 licenciés.
environ 6,000 communiants.

Les synodes des presbytériens réformés d'Ecosse et d'Irlande soutiennent des relations amicales et fraternelles avec celui d'Amérique.

Quant au nouveau synode, il compte :

44 églises organisées.
24 ministres.
5 licenciés.
8 étudiants en théologie.
4,500 communiants.

Il a cinq presbytères, et, de concert avec le Conseil des Missions étrangères ressortissant à l'assemblée générale des presbytériens de l'ancienne école, il entretient deux missionnaires dans l'Inde. Il ne néglige pas, d'un autre côté, l'œuvre des missions à l'intérieur.

Toute proportion gardée, il n'est pas d'église aux Etats-Unis qui ait eu dans son clergé autant d'hommes remarquables. L'un d'entre eux, Alexandre M'Leod, docteur en théologie, marchait de pair avec les docteurs Mason, Griffin et Dwight.

CHAPITRE XIII.

L'ÉGLISE LUTHÉRIENNE.

Les premiers luthériens qui émigrèrent en Amérique y vinrent de Hollande et se fixèrent à New-York, vers l'an 1626, c'est-à-dire deux années après l'occupation du pays par les Hollandais. Mais ils étaient en petit nombre, et, sous la domination hollandaise, ils ne purent exercer leur culte qu'en maison particulière. Lorsque la colonie passa aux mains de l'Angleterre, il leur fut permis d'ouvrir un local consacré au culte public, et ils eurent pour premier ministre Jacob Fabricius, l'an 1669.

Peu après ces luthériens de Hollande, arriva la colonie suédoise du Delaware. Comme église, elle eut d'abord une certaine prospérité; mais ne recevant pas de la métropole de nouvelles recrues, elle adopta peu à peu la langue anglaise. Or il n'y avait dans son sein aucun ministre luthérien qui pût prêcher en cette langue, de sorte que l'église luthérienne suédoise finit par s'absorber dans l'église épiscopale anglicane. Mais sous cette forme même elle a conservé l'ancien nom que lui donnait la charte de sa fondation.

Pour troisième émigration luthérienne aux États-Unis, nous avons enfin celle qui sortit d'Allemagne. Ce fut dans la Pensylvanie, l'an 1680, que les colons firent leurs premiers établissements. Cette province

venait justement d'être concédée à William Penn. De là ils se propagèrent de proche en proche dans le Maryland, la Virginie, l'intérieur de l'Etat de New-York, et, depuis la révolution, dans les États de l'Ouest.

Ce n'est proprement qu'en 1710 que cette émigration commença sur une grande échelle. Elle naquit, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, des désastres du Palatinat et de la persécution. Dès lors, elle n'a cessé de nous fournir presque chaque année des colons par dizaine de milliers.

Les premiers émigrants n'amenèrent pas de pasteurs avec eux; mais ils avaient de pieux maîtres d'école qui tenaient des réunions le dimanche, lisaient les Ecritures, le Vrai Christianisme de Arndt et d'autres bons livres. Dans les premiers temps aussi les ministres suédois visitaient ces petits troupeaux épars et leur administraient les sacrements.

Parmi les ministres allemands qui, les premiers, prêchèrent l'Evangile à leurs coreligionnaires d'Amérique, on peut nommer les révérends Bolzius et Gronau. Ils remplirent leur ministère auprès d'une colonie que la persécution avait chassée de Salzbourg et conduite en Géorgie. A peu près dans le même temps, d'autres émigrants arrivèrent à la Caroline, où maintenant les églises luthériennes sont fort nombreuses. En 1742, le révérend Henry Melchior Muhlenburg, homme profondément savant, plein de zèle et de bonheur dans ses entreprises, vivifia ces contrées par son activité, et pendant une carrière de cin-

quante années, il fut, entre les mains de Dieu, l'instrument de grandes bénédictions pour la population allemande; si bien qu'on peut l'envisager réellement comme un des fondateurs de l'église luthérienne en Amérique.

Cette église, déjà considérable à l'époque de la révolution, eut aussi beaucoup à souffrir de la guerre; mais dès lors, et surtout depuis l'organisation de son synode général en 1820, elle a fait de rapides progrès. On peut s'en convaincre par le résumé suivant, que me fournit l'Almanach luthérien de 1843, et sur l'exactitude duquel on peut compter :

423 ministres et licenciés.
1,371 congrégations.
146,303 communiants.

Outre leur synode général, les luthériens ont 19 synodes provinciaux; 12 d'entre eux se rattachent au synode général. Ils comptent 4 séminaires théologiques, un collége et 4 écoles classiques; une maison d'orphelins, une société d'éducation, une société de missions étrangères, une autre pour la publication de bons livres. Pendant l'année 1841, l'église luthérienne s'est accrue de 58 ministres, de 9,022 nouveaux membres par la confirmation, et de 9,000 par l'émigration: il y eut 17,776 enfants et adultes de baptisés. Trois synodes nouveaux, l'érection de 76 temples, et l'organisation de 88 églises, complétent le tableau des progrès de cette même année.

Ce sont des résultats dont il y a lieu d'être infiniment reconnaissant envers l'auteur de toutes grâces.

Je ne connais, pour ma part, rien de plus réjouissant, quand on regarde à l'avenir, que ces progrès de la vraie foi parmi l'immense population allemande qui se presse sur le territoire américain. Le changement qui s'est opéré, sous ce rapport, dans les vingt dernières années, est vraiment merveilleux!

Au nombre des moyens dont Dieu s'est servi, nous devons faire une mention spéciale du collége de Pensylvanie, près de Gettysburg. Soutenu par la législature de l'Etat, dont il reçoit 10,000 dollars par an, cet établissement a 5 professeurs habiles, outre le directeur ou président, et environ 150 étudiants. Il est d'ailleurs sous le patronage du synode général. A côté du collége, un séminaire théologique a 3 professeurs, et de 20 à 30 élèves. Il n'eut d'abord qu'un professeur, le révérend Samuel Schmucker, docteur en théologie. Fondé par lui en 1826, ce séminaire a facilité les études à plus de 150 jeunes gens. L'établissement est extrêmement bien situé; il possède une très-bonne bibliothèque, dont les livres, pour la plupart, ont été recueillis en Allemagne par le révérend docteur Benjamin Kurtz. Outre l'école théologique de Gettysburg, les luthériens en ont trois autres,[1] où 61 élèves faisaient leurs études en 1841. A cette même époque, les colléges et académies appartenant aux luthériens comptaient 115 jeunes gens qui se préparaient à entrer dans les séminaires.

Parmi les hommes distingués que cette église a

[1] Voir liv. IV, ch. 18.

fournis, je nommerai les révérends Bolzius, Gronau, deux Muhlenburg, Kunze, Schmidt, Kurtz, Helmuth, Melsheimer, Lochman, Schœffer, Shober, Geissenhainer, Schmucker (le père du professeur). Un grand nombre de ces ministres du temps passé durent à l'institut de Franke, à Halle, leur développement scientifique et religieux. Cette école célèbre est en quelque sorte la mère des églises luthériennes dans une bonne partie des Etats-Unis ; et il faut dire que ses filles ne l'oublient pas. En 1814, elles s'empressèrent de venir à son secours en lui faisant passer un subside de 2,334 dollars.

Les luthériens d'Amérique professent au fond les mêmes doctrines que leurs frères évangéliques qui sont en Europe : « La trinité en Dieu, la divinité éternelle du Seigneur Jésus-Christ, la totale dépravation du genre humain, l'expiation par le sang de Christ et ses mérites infinis, la justification gratuite pour l'amour de Christ par la foi, la Parole et les sacrements moyens de grâce, le jugement à venir, une vie éternelle et bienheureuse pour les justes, et une misère éternelle pour les méchants. » Quant à l'élection, à la prédestination, etc., chacun sait qu'ils sont plutôt arminiens que calvinistes.

L'église luthérienne d'Amérique se sert d'une liturgie courte, mais excellente. Cependant les ministres sont libres d'en faire usage ou non. Elle observe quelques jours de fêtes, savoir Noël, le Vendredi-Saint, Pâques, l'Ascension et la Pentecôte. Comme les épiscopaux et les réformés allemands, elle admi-

nistre la confirmation aux jeunes gens qui, après avoir été baptisés, ont reçu une instruction catéchétique et biblique régulière.

Voici quelques points cependant sur lesquels les luthériens d'Amérique se sont écartés du luthéranisme primitif. Ils rejettent complètement l'autorité des pères comme juges en matière ecclésiastique : les réformateurs y avaient attaché trop d'importance. Ils n'exigent plus l'adhésion à la doctrine de la présence réelle et corporelle du Seigneur dans l'eucharistie. En d'autres termes, ils rejettent la doctrine de la consubstantiation, et comme les autres protestants évangéliques, ils ne croient qu'à la présence spirituelle du Seigneur. Après quoi, cette église a cessé d'exiger la confession individuelle, ce reste de papisme; elle a de même supprimé, dans le baptême, la cérémonie de l'exorcisme. Ensuite, sa discipline est devenue plus régulière et plus stricte. Chaque église prise à part est décidément presbytérienne. Ses synodes ressemblent aux presbytères par leur organisation, comme par les pouvoirs dont ils sont revêtus ; ils s'entourent seulement de moindres formalités, et leurs décisions revêtent plutôt l'apparence de simples recommandations. Quant au synode général, ce n'est à proprement parler qu'une assemblée consultative, toute semblable aux associations générales des églises congrégationnelles de la Nouvelle-Angleterre. Enfin, les ministres de cette église ne sont plus astreints à suivre de point en point un formulaire de doctrines qui détermine tout avec minutie. Ce qu'on exige

d'eux, c'est de recevoir la Bible pour règle de foi, et la confession d'Augsbourg comme renfermant l'expression des doctrines de la Bible. En général, ils pensent qu'un formulaire de doctrines doit être court, et ne rappeler que les dogmes vraiment indispensables au salut.[1]

Plus qu'un mot. Les luthériens d'Amérique prennent chaque jour un intérêt plus vif aux sociétés religieuses et de bienfaisance. Ils ont partout des écoles du dimanche et des classes bibliques. Plus tard, je dirai ce qu'ils font en faveur des missions étrangères. Ils publient deux journaux religieux très-solides, l'un en anglais et l'autre en allemand. C'est ainsi qu'ils contribuent pour leur part à faire connaître au peuple les progrès du règne de Christ sur la terre.

CHAPITRE XIV.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE ALLEMANDE.

Issue de l'église qui, en Allemagne, porte le même nom, l'église réformée allemande des Etats-Unis est,

[1] Je dois mes renseignements au professeur Schmucker : *Portraiture of Lutheranism*, et *Retrospect of Lutheranism in the United States*, ouvrages publiés à la demande du Synode général de cette église.

comme sa mère, calviniste dans sa doctrine et presbytérienne dans sa discipline.

Les réformés, arrivés pêle-mêle avec les luthériens, s'établirent aussi en Pensylvanie, d'où ils se portèrent au Sud et à l'Ouest. Ce ne fut d'abord que des congrégations isolées, mais en 1746, le révérend Schlatter réussit à les rapprocher et à les organiser. Il était expressément venu d'Europe à cet effet.

C'est une circonstance curieuse que les réformés allemands d'Amérique aient dû leurs premiers missionnaires à la classe d'Amsterdam, de qui ils tinrent leurs pasteurs jusqu'en 1792, et à laquelle ils se subordonnèrent comme les églises hollandaises elles-mêmes. Schlatter ne fut que le pionnier qui ouvrit la route, et bientôt il fut suivi par d'autres serviteurs de Dieu, envoyés également par la classe d'Amsterdam.

Nous avons dit que cela dura jusqu'en 1792. A cette époque, la Hollande fut envahie par les Français, et les réformés allemands, ne pouvant plus soutenir avec elle leurs anciennes relations, il leur fallut bien se donner une organisation indépendante. Ils n'eurent d'abord que des classes (ou presbytères) composées de pasteurs et de laïques; mais depuis 1819, ils possèdent un synode où se réunissent les députés des classes. Abandonnée à ses seules ressources, l'église réformée allemande dut pourvoir aux études des jeunes gens qui désiraient entrer dans le ministère; mais pendant fort longtemps elle n'eût pour satisfaire à ce besoin que l'enseignement privé. Enfin, l'an 1824, le synode résolut de fonder un séminaire théologique,

et l'année d'ensuite cet établissement s'ouvrit à Carlisle, ville fort agréable de la Pensylvanie centrale. Après diverses vicissitudes, l'on transporta le séminaire à Mercersburg, où il paraît solidement établi. En 1837, on y adjoignit un collége, connu sous le nom de collége de Marshall. Le professeur actuel de théologie, le docteur Nevin, est un homme aussi distingué par ses connaissances que par sa piété. L'on compte environ vingt-cinq étudiants en théologie, et de quatre-vingts à cent élèves dans les classes de l'académie.

L'église réformée allemande paraît avoir subi, en 1841, une heureuse crise à l'occasion de son jubilé centenaire. Un siècle, en effet, s'était écoulé depuis sa première organisation en Amérique. On voulut utiliser les sentiments de reconnaissance que ce souvenir devait exciter, et pour élever un monument durable, on proposa une souscription générale dont le produit servirait à doter le séminaire théologique et le collége de Mersersburg. Il fallait 100,000 dollars. En peu de temps on en eut 80,000, et maintenant sans doute la somme doit s'être complétée.

Le champ de travail de cette église est immense; car il comprend tous les Etats de l'Union, sauf ceux de la Nouvelle-Angleterre. Partout où il y a des Allemands, leurs besoins religieux appellent la sollicitude de leurs frères réformés comme celle des luthériens. Il y a lieu d'espérer qu'avant peu le nombre des ouvriers aura quelque proportion avec cette vaste moisson que le Seigneur leur tient toute prête.

Le synode des réformés allemands compte sous sa direction environ :

180 ministres.
600 congrégations.
et de 75,000 à 100,000 communiants.

Ces 180 ministres se répartissent comme suit :

112 en Pensylvanie.
37 dans l'Ohio.
3 dans l'Indiana et l'Illinois.
10 au Maryland.
10 en Virginie et dans la Caroline du Nord.
3 à New-York.

Leurs congrégations font généralement des progrès remarquables dans la connaissance du Seigneur Jésus-Christ, et l'on a tout lieu d'espérer qu'une église qui, jusqu'ici, est demeurée une des plus chétives tribus d'Israël, sera bientôt à l'avant-garde dans l'armée du Très-Haut. Chaque jour elle déploie une nouvelle activité pour les œuvres chrétiennes, et, de concert avec les congrégationalistes et les presbytériens de la nouvelle école, on la voit soutenir la Société américaine des Missions domestiques, la Société d'Education et celle des Missions étrangères.

CHAPITRE XV.

PETITES ÉGLISES ALLEMANDES.

Les Allemands des Etats-Unis forment encore quelques églises moins considérables qu'on peut, moyennant certaines réserves, ranger au nombre des communions évangéliques. C'est ici que nous aurions placé les moraves, s'ils n'étaient mieux venus après les épiscopaux, et si, d'ailleurs, ils avaient réellement conservé le caractère allemand.

Il y a donc à signaler en premier lieu les FRÈRES-UNIS EN CHRIST, secte méthodiste qui date de l'an 1770. On peut envisager comme ses fondateurs les révérends Otterbein, Boehm, Geeting et quelques autres ministres allemands qui appartenaient précédemment aux réformés, aux mennonites et aux luthériens. Depuis 1800 que cette église tint sa première conférence générale, on l'a vue s'étendre surtout chez les Allemands de Pensylvanie, du Maryland, de Virginie, d'Ohio et d'Indiana. Elle a maintenant :

1 conférence générale, qui s'assemble tous les quatre ans.
9 conférences annuelles.
4 évêques.
600 ministres, desquels 250 sont prédicateurs itinérants, et
350 sont prédicateurs sédentaires.
2,000 localités où ils prêchent l'Evangile.
50,000 communiants au moins.

On voit que c'est absolument le système des méthodistes épiscopaux; les Frères-Unis en Christ se rattachent aussi tout à fait à leur doctrine.

Vient ensuite l'ASSOCIATION ÉVANGÉLIQUE, autre secte d'allemands méthodistes qui prit naissance en 1800, par l'influence des révérends Jacob Albright, John Walker et Georges Miller. Elle étend son action principale dans la Pensylvanie, l'Ohio et l'Illinois; mais elle a aussi des églises et des stations au Maryland, en Virginie, dans l'Etat de New-York, l'Indiana, le Missouri et le territoire de Jowa.

1	conférence générale tous les quatre ans.
4	conférences annuelles.
2	évêques.
112	prédicateurs itinérants.
200	prédicateurs sédentaires.
900	lieux de réunion.
14,000	communiants.

Nous avons après cela les WINEBRENNAIRIENS, baptistes allemands ainsi nommés de leur chef, M. Winebrenner, allemand pieux et zélé, qui réside à Harrisburg, en Pensylvanie, où se trouvent le plus grand nombre de ses sectateurs. Ils y forment plusieurs congrégations. On les dit tout à fait évangéliques quant à la doctrine, et de mœurs irréprochables. Leurs ministres, bien que peu cultivés, passent pour des hommes dévoués, laborieux et utiles. Winebrenner me paraît s'être mis à l'œuvre parmi ses Germains, dans le même esprit et les mêmes vues que Hans Houga en Norwége.

Enfin, les MENNONITES, dont les congrégations sont, à ce qu'on assure, au nombre de 200. Ce sont des gens aimables qui, à tout prendre, professent la foi évangélique ; mais il est à craindre qu'au sein de leur prospérité temporelle ils ne se soient un peu relâchés. Ils descendent pour la plupart de mennonites venus de Hollande et d'Allemagne. Leur confession de foi, telle que l'a rédigée en Hollande un de leurs ministres, M. Gan, de Riswick, est orthodoxe, mais d'une orthodoxie assez pâle; peut-être même ont-ils encore décliné depuis une soixantaine d'années. Ils n'admettent pas le baptême des petits enfants ; mais, bien qu'avec leur fondateur, Simon Menno, ils pensent que la cérémonie doive se faire par immersion, ils n'envisagent pas cette forme comme indispensable. Dans la pratique, ils se bornent à répandre de l'eau sur la tête du candidat; puis vient l'imposition des mains et la prière.

On sait que les mennonites de Hollande se disent les descendants des disciples de Waldo, qui, vers la fin du XIIe siècle, émigrèrent en foule dans ce pays. Si leurs prétentions ont quelque fondement, les mennonites d'Amérique se trouveraient avoir dans leurs veines quelques gouttes de ce sang dont leurs pères teignirent tant de bûchers et d'échafauds; monuments admirables que la main de Dieu aurait préservés de la plus horrible destruction!

CHAPITRE XVI.

PETITES ÉGLISES MÉTHODISTES.

De temps en temps, des dissidences plus ou moins considérables se sont détachées de l'église méthodiste épiscopale, comme une avalanche descend d'une montagne, sans en diminuer la grandeur et sans en changer l'aspect; mais souvent aussi comme une eau qui, tombant du haut d'un rocher, finit par se résoudre en poussière.

Le premier schisme méthodiste eut lieu en 1785, par l'influence du révérend W. Hammet de Charleston, Caroline du Sud. Ses adhérents prirent le nom de *méthodistes primitifs*. Le second schisme fut celui des *méthodistes républicains*, disciples du revérend J. O'Kelly, de Virginie. C'était vers l'an 1792. Celui-ci fut beaucoup plus sérieux que le précédent; mais l'un et l'autre ne firent bruit que très-peu de temps. Il n'y a plus en Amérique ni méthodistes primitifs, ni méthodistes républicains.

En 1816, à Philadelphie, il y eut environ mille individus, appartenant tous aux hommes de couleur, qui, sous la conduite de M. Richard Allen, se séparèrent de l'église épiscopale méthodiste. Allen était un homme de grande capacité, qui, après avoir été esclave dans un des Etats du Sud et s'être racheté, avait acquis une honnête fortune et reçu l'ordination

dans l'église méthodiste. Quand il eut effectué sa retraite, il fut porté à l'épiscopat par ses disciples réunis en conférence générale, l'imposition des mains lui ayant été conférée par cinq prédicateurs sédentaires, dont l'un avait reçu l'ordre de la prêtrise de la part de l'église épiscopale protestante. J'ignore quel est actuellement le nombre des ministres de cette fraction du grand corps des méthodistes; je sais seulement qu'à la mort d'Allen, au lieu d'un évêque, son église se donna deux surintendants.

Il y eut encore à New-York, en 1819, une autre dissidence toute composée de gens de couleur. Elle compte maintenant plusieurs congrégations au New-Jersey, dans le Connecticut, à Rhode-Island, et dans le Massachusets. Il y a trois ans que cette église méthodiste nègre avait :

21 arrondissements d'évangélisation.
32 prédicateurs.
2,608 communiants.

On pense qu'ils sont demeurés fidèles aux doctrines et à l'ordre ecclésiastique de la société dont ils se sont détachés. Leur seule raison pour le faire a été que leurs prédicateurs n'étaient pas admis au service itinérant, et que ne pouvant desservir d'autres fonctions que celles de ministres à résidence, ils n'avaient jamais aucune part aux salaires.

L'église méthodiste essuya, dans le même temps à peu près, une ou deux autres pertes semblables; mais elles ne furent pas assez considérables pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter. Je n'en dirai pas autant de

celle qui vint la frapper en 1828. Comme l'échec qu'elle reçut alors menace d'avoir des conséquences assez graves, j'en dois le récit à mes lecteurs.

On a vu qu'en vertu de sa constitution, l'église méthodiste épiscopale est entièrement gouvernée par le clergé, et encore par une partie seulement des membres de ce clergé nombreux. Le pouvoir suprême, législatif, judiciaire et exécutif, appartient aux ministres itinérants, à l'exclusion de tous les autres, puisqu'ils forment à eux seuls les conférences annuelles et la conférence générale. Ce monopole a, depuis longtemps, paru vexatoire à deux classes de membres de cette église : d'abord, aux prédicateurs sédentaires, et à ceux qui, obligés par la maladie, par l'âge ou par des raisons de famille, de quitter le service actif, n'ont plus rien à voir dans le gouvernement de la société ; puis aux laïques, qui estimaient avoir le droit de se faire représenter dans les conférences annuelles et dans la conférence générale.

Le mécontentement prit un caractère plus prononcé vers l'an 1820. Il parut un journal qui avait pour mission de réclamer ce qu'on appelait l'égalité des droits, et de nombreuses pétitions dans ce sens arrivèrent sur le bureau de la conférence générale de 1824. Ces pétitions ayant été éconduites, il y eut parmi les méthodistes beaucoup de mouvement et la discussion reprit avec une nouvelle chaleur. Le parti qui demandait une réforme y mit plus que de la vivacité, et en conséquence il y eut, à Baltimore et ailleurs, plusieurs personnes qui subirent les lois de la discipline.

Tout cela ne calmait pas les esprits, et ils étaient dans une disposition assez violente lorsque s'ouvrit la conférence générale de 1828. Aussi le résultat de cette session fut-il la retraite des mécontents, qui formèrent une nouvelle société sous le nom de ÉGLISE MÉTHODISTE PROTESTANTE DES ÉTATS-UNIS.

Les méthodistes protestants n'ont rien changé à la doctrine de leur église. Quant à l'organisation ecclésiastique, ils n'ont fait que se constituer sur les bases qu'ils réclamaient; tout le reste étant demeuré sur le même pied, ou peu s'en faut. Ainsi, les laïques et les prédicateurs sédentaires sont admis, aussi bien que les prédicateurs itinérants, à représenter l'église dans les corps qui la gouvernent. Ils n'ont plus d'évêques, et l'imposition des mains est le droit des presbytères. Leur conférence générale siége seulement tous les sept ans.

Suivant un rapport récemment publié par eux, leur église, quoique assez jeune, compte :

22 conférences annuelles.
1,200 prédicateurs, tant itinérants que sédentaires.
60,000 communiants.
500 lieux de réunion.

Leur conférence générale a institué un conseil de missions domestiques et étrangères, et de plus, un comité de publication qui, de Baltimore, son centre d'activité, a répandu un nombre considérable d'écrits religieux. Quatre journaux se publient sous les auspices de la conférence. Les églises de son ressort se trouvent un peu partout dans le territoire de l'Union,

mais essentiellement au centre, au nord et à l'ouest.

Les méthodistes calvinistes, enfin, ont vingt églises et un nombre égal de pasteurs. C'est une communion toute composée d'émigrants du pays de Galles, arrivés seulement depuis peu et qui ne se servent, dans leur culte et dans leurs familles, que du langage de leur pays. Ce sont des gens dont la doctrine est très-pure et le zèle exemplaire. Ils existent en plusieurs Etats; mais c'est, je crois, dans celui de New-York qu'ils sont le plus nombreux.

CHAPITRE XVII.

LES AMIS, OU QUAKERS.

Cette communauté, qui apparut pour la première fois en Angleterre vers le milieu du XVIIe siècle, prit part de bonne heure à la colonisation de l'Amérique. Nous avons vu comment son fondateur, George Fox, visita plusieurs de nos provinces méridionales, où il annonça, dit-il, son message à des gens bien disposés. Mais les prosélytes que gagnaient ses doctrines pacifiques, eurent de telles persécutions à essuyer, que leur secte ne put réellement prendre une certaine assise que plus tard et grâce à la protection de l'illustre Penn.

On suppose qu'ils ont maintenant, aux Etats-Unis,

environ cinq cents congrégations, principalement dans le sud-est de la Pensylvanie, au New-Jersey, à Rhode-Island, au Maryland et en Virginie. A Philadelphie même ils comptent six ou huit congrégations, ou réunions considérables. Rien n'est moins facile que de déterminer quelles furent précisément les doctrines de Fox et en général des premiers quakers. Ils parlaient tellement de la lumière intérieure et du Christ en nous, et si peu de la divinité proprement dite du Sauveur, de l'inspiration et de l'autorité divine des Ecritures, que beaucoup de leurs contemporains, parmi les hommes pieux, se crurent autorisés à douter s'ils recevaient les doctrines du salut. Mais les écrits subséquents de Penn, de Barclay et d'autres, écrits auxquels on peut joindre ceux de plusieurs auteurs vivants, attestent que la grande majorité des quakers instruits ont été et sont encore animés de la foi qui sauve.

Cependant, un schisme déplorable est venu, ces dernières années, ternir la pureté de cette association chrétienne. Un quaker de Long-Island, nommé Elias Hicks, répandit, de son vivant, et par ses écrits et par ses prédications, des doctrines de la nature la plus dangereuse : une espèce de déisme trempé de fanatisme. De là une scission en deux corps distincts, dont chacun prétend avoir la succession des quakers primitifs. L'un s'appelle les quakers orthodoxes, l'autre les hicksites, du nom de leur fondateur. On ne connaît pas exactement leur force respective; mais il est à présumer que les orthodoxes forment les trois cin-

quièmes de la masse, ou autrement que le nombre de leurs congrégations est d'environ trois cents.

Je ne reproduirai pas ici ce que nul n'ignore au sujet des singularités de cette classe de chrétiens; la simplicité de leur mise, le refus de se découvrir la tête, même devant les rois, l'usage qu'ils ont de tutoyer tout le monde, leur refus aussi de prêter serment et d'être soldats, ou plutôt de se servir jamais d'aucune arme.

Ils n'ont pas de ministres à gages, ou, pour parler avec eux, « de mercenaires. » C'est mal agir, pensent-ils, que de vouer des jeunes gens à cet office et de les y former par des études spéciales; car nul ne doit prêcher que celui que l'Esprit de Dieu y pousse dans l'occasion. Aussi leurs assemblées demeurent-elles parfaitement silencieuses, jusqu'à ce que l'un d'entre eux se sente excité de la sorte à parler ou à prier pour l'édification commune. Cependant il est peu de leurs congrégations où il n'y ait quelques individus de l'un ou de l'autre sexe, qui ne portent le nom de prédicateurs ou de ministres, à raison de ce que l'Esprit les anime à parler plus souvent que d'autres. Quand il en est parmi eux qui se sentent invités par l'Esprit du Seigneur à voyager dans l'intérêt du règne de Dieu, ils se font donner une approbation par l'assemblée mensuelle ou trimestrielle. Ces ministres ambulants ne reçoivent pas non plus de salaire; mais s'il le faut, il ne manque jamais de quaker riche qui les aide par des présents.

Leurs diverses églises sont d'ailleurs sous la surveil-

lance de ces assemblées, ou réunions mensuelles et trimestrielles dont je viens de parler. Les mensuelles se composent de congrégations assez rapprochées les unes des autres pour qu'elles puissent facilement se fondre chaque mois en une seule; les trimestrielles comprennent les congrégations éparses sur un territoire plus vaste. Il y a, de plus, une réunion annuelle où se rendent les quakers répandus plus au loin; là se trouvent souvent des hommes appartenant à plusieurs Etats de l'Union. Ces réunions annuelles sont, je crois, au nombre de huit.

Les Amis ont une Société de traités, une Société biblique, et des écoles du dimanche. Ils ont fait quelques faibles tentatives pour amener les Indiens à la connaissance de l'Evangile.

Les traits caractéristiques de ces gens, amis de la paix, sont en Amérique les mêmes qu'en Europe : beaucoup de frugalité, des mœurs simples, une moralité sévère, les soins les plus tendres pour leurs pauvres, l'horreur de l'oppression sous toutes ses formes. Voilà ce qu'on peut dire en toute assurance des orthodoxes. Quant aux hicksites, qui se sont écartés d'une manière si grave de l'Evangile, il est à craindre qu'on n'ait pas à leur rendre un témoignage aussi avantageux. L'erreur ne saurait produire les mêmes fruits que la vérité.

Loin d'avoir fait en Amérique de rapides progrès, comme les autres églises, le nombre des quakers y est stationnaire, si même il ne décline. Et quand on pense combien d'entre eux négligent l'instruction de leurs

enfants, quand on considère ensuite qu'ils se privent des bienfaits du baptême et de la Sainte-Cène (car ils ne célèbrent pas ces deux sacrements), on ne saurait être surpris du peu de prospérité dont ils jouissent en tant qu'église.

CHAPITRE XVIII.

RÉCAPITULATION.

Après avoir passé en revue les diverses églises évangéliques des Etats-Unis, je pense qu'il est utile de résumer dans un tableau général toutes ces données statistiques. Nous les reprendrons dans le même ordre; puis nous les grouperons sous ces quatre chefs : épiscopaux, presbytériens, baptistes, méthodistes.

	Eglises.	Ministres.	Communiants.	Population.
I. Episcopaux.				
Eglise protestante...........	1,200	1,176	100,000	800,000
Moraves.....................	23	27	3,000	12,000
Total.	1,223	1,203	103,000	812,000
II. Congrégationalistes.				
Orthodoxes.................	1,500	1,350	180,000	1,000,000
III. Baptistes.				
— réguliers................	8,482	4,036	637,477	4,000,000
— du libre arbitre..........	1,165	771	61,372	
— du septième jour.........	59	46	6,077	
— campbellistes..............				
— winebrennairiens.........				
Total.	9,706	4,853	704,926	4,000,000

	Églises.	Ministres.	Communiants.	Population.
IV. PRESBYTÉRIENS.				
— réguliers; ancienne et nouvelle écoles	3,584	2,672	279,782	
— du Cumberland	550	550	75,000	
— hollandais réformés	267	259	29,322	
— associés	200	100	15,000	4,500,000
— associés réformés	300	165	26,000	
— réformés presbytériens	94	57	10,500	
— luthériens	1,371	423	146,303	
— réformés allemands	600	180	100,000	
Total.	6,966	4,406	681,897	4,500,000
V. MÉTHODISTES.				
— épiscopaux	25,109[1]	3,988 Itin. 7,730 Séd.	1,068,525	4,500,000
— protestants	2,000	500 Itin. 700 Séd.	60,000	300,000
Frères-unis en Christ	2,000	250 Itin. 350 Séd.	50,000	200,000
Association évangélique	900	112 Itin. 200 Séd.	14,000	40,000
Calvinistes, gallois	20	20	2,500	12,500
Total.	30,029	4,870 Itin. 8,980 Séd.	1,195,025	5,052,500
MENNONITES	200	—	—	—
QUAKERS ORTHODOXES	300	—	—	—

En réunissant les congrégationalistes aux presbytériens, ce qui peut très-bien se faire, vu la grande analogie qui existe entre eux, nous avons, aux États-Unis, quatre grandes familles d'églises dont voici le tableau sommaire :

[1] Toute la partie de mon travail qui concerne les méthodistes m'a été facilitée par les communications du président Durbin, homme parfaitement instruit de ce qui regarde cette société.

	Eglises.	Ministres.	Communiants.	Population.
Episcopaux	1,223	1,203	103,000	812,000
Presbytériens	8,466	5,756	861,897	5,500,000
Baptistes	9,706	4,853	704,926	4,000,000
Méthodistes	30,029	4,870 [1]	1,195,025	5,052,500
Total.	49,424	16,682	2,864,848	15,364,000 [2]

[1] Sans compter les prédicateurs sédentaires.

[2] Dans l'édition de Glascow, ce tableau sommaire présente les chiffres suivants :

	Eglises.	Ministres.	Communiants.	Population.
Episcopaux	1,164	1,033	105,745	712,000
Presbytériens	8,111	5,411	751,803	4,350,000
Baptistes	8,561	4,375	622,478	3,423,000
Méthodistes	25,134	4,112	935,418	5,400,000
Total.	42,970	14,931	2,415,444	13,885,000

Ces chiffres étaient le résultat des données fournies par les rapports des années 1841 ou 1842; tandis que nous avons, dans le tableau définitif, celles des années 1843 ou 1844. Quoi qu'il en soit, il résulte du rapprochement des deux tableaux qu'en moins de deux ans il y a eu dans le nombre des églises une augmentation d'un sixième environ; dans celui des ministres, d'un septième; dans celui des communiants, d'un sixième. Et comme la population totale des Etats-Unis n'a dû s'accroître durant ce temps que d'un dix-septième, ou d'un seizième, on voit que la religion y est en progrès proportionnels très-considérables.

Si l'on ne prend que les Eglises, le nombre s'en serait surtout augmenté chez les méthodistes; puis chez les baptistes; après cela chez les épiscopaux; viendraient enfin les presbytériens. Mais en comparant la colonne des églises avec celle des communiants, on voit que les presbytériens ont en moyenne 102 communiants par église, les épiscopaux 84, les baptistes 73, et les méthodistes seulement 40. Puis, comme les presbytériens et les baptistes sont incontestablement les plus sévères dans les conditions d'admission à la sainte cène, il en résulterait que ce sont bien ces deux églises qui font les progrès, en définitive, les plus considérables. Or, c'est là que se trouve généralement la doctrine des églises réformées dans sa plus grande pureté, et il y a là de quoi réjouir le cœur de tout enfant de Dieu. (*Traducteur.*)

Sur quoi nous avons à faire les observations suivantes :

1. Si nous avons laissé de côté les campbellistes, c'est non-seulement parce que nous manquons à leur égard de renseignements exacts, mais surtout parce que nous avons des doutes sur la pureté de leur foi.

Nous n'avons pas non plus fait entrer en ligne de compte, dans ce tableau sommaire, ni les mennonites, ni les winebrennairiens, ni les frères unis en Christ, ni les quakers, sans parler enfin de quelques faibles rameaux détachés de l'église méthodiste. Si nous avions ajouté tout cela, nos chiffres se seraient élevés sensiblement.

2. Il est impossible d'évaluer au juste le nombre des églises ou congrégations proprement dites. Celles des épiscopaux, des presbytériens et des baptistes réunis, forment un total de 19,395; mais quant à celles des méthodistes, on n'a pas de relevés officiels. Nul doute cependant que sur le nombre que j'ai indiqué, d'après le président Durbin, il ne faille compter au moins 10,000 églises proprement dites, ce qui porterait à 29,000 le chiffre total, sans compter les communions que j'ai laissées en dehors. Maintenant, en supposant que ces édifices puissent recevoir en moyenne 500 personnes, il s'y trouverait place pour plus de 14,500,000 individus, c'est-à-dire plus des trois quarts de la population totale des États-Unis, qu'on peut évaluer actuellement à 18,500,000 âmes. Mais si nous tenons compte de tous les lieux où le culte se célèbre plus ou

moins régulièrement, nous en aurions 49,424; en faisant toujours abstraction des campbellites, des mennonites, etc. Et voilà tout autant de chaires d'où l'on proclame aux pécheurs le salut opéré en la croix de Jésus-Christ!

3. Notre tableau sommaire nous donne 16,682 ministres qui se dévouent entièrement à l'œuvre de la prédication. En y ajoutant les prédicateurs sédentaires des méthodistes, le nombre s'élève à 25,662. Il faudrait y ajouter aussi les licenciés appartenant aux églises baptiste et presbytérienne, dont le nombre est de 1,300 au moins. Mais laissons-les de côté pour compenser le chiffre des ministres employés comme professeurs et comme missionnaires à l'étranger, et nous aurons toujours un prédicateur du pur évangile pour environ 1,110 âmes. Or, bien que les chiffres ne puissent pas exprimer la valeur des influences morales, il s'en faut qu'ils ne disent rien. Un pays qui possède en moyenne un prédicateur évangélique pour 1,110 âmes, n'est pas trop mal pourvu, lors même que ces prédicateurs ne se partagent pas le territoire par portions géométriquement égales.

4. Le nombre des communiants mérite une attention particulière. Sans doute que ces 2,864,848 chrétiens ne vivent pas tous d'une manière convenable à la profession formelle et toute volontaire qu'ils font du christianisme; mais comme ils appartiennent généralement à des églises où règne la discipline, il n'est nullement probable qu'ils soient inférieurs en piété à un égal

nombre de chrétiens déclarés, quelque part qu'on les prenne.[1]

5. Enfin, quand je porte à 15,364,000 le chiffre de la population qui reçoit l'influence des communions évangéliques, je ne me dissimule pas ce qu'il peut y avoir de défectueux dans cette évaluation approximative. Je me suis entouré des meilleurs renseigne-

[1] Pour apprécier la valeur de ce chiffre, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit absolument ici que des chrétiens appartenant aux communions évangéliques. Or, si l'on veut avoir le nombre total des individus qui, aux Etats-Unis, invoquent librement et en général d'un cœur sincère le nom du Seigneur, il faut ajouter encore beaucoup de ceux dont les églises figureront dans le livre suivant. En effet, parmi les églises non-évangéliques, il en est qui posent Jésus-Christ pour fondement; et bien qu'elles bâtissent là-dessus du foin et du chaume (1 Cor. III), on ne saurait pas dire que le salut y soit impossible. Il faut encore observer que, par un effet de vues disciplinaires, à notre avis exagérées, ou plutôt par le jour incomplet sous lequel on présente en Amérique, comme ailleurs, la doctrine de la cène, il doit y avoir et il y a bon nombre de personnes pieuses qui ne participent pas à ce sacrement, bien que leur cœur soit pourtant à Jésus-Christ. Mais en prenant les choses telles que notre auteur nous les donne, il y a de quoi s'étonner encore et de quoi admirer l'œuvre de Dieu aux Etats-Unis. Malgré toutes les entraves dont on y entoure la participation à la cène, et en ne tenant compte que des chrétiens ressortissant aux églises évangéliques, nous avons 2,864,848 communiants, tous soumis à une discipline plus ou moins sévère, mais partout réelle et effective. C'est un peu moins d'un sixième de la population totale. Or, nous demandons quels sont en Europe le pays, la ville, le village un peu considérable, où la sixième partie de la population se compose de chrétiens éprouvés? Après quoi, l'on n'oubliera pas qu'avant la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, la religion aux Etats-Unis n'était guère en meilleure condition qu'elle ne l'est aujourd'hui dans l'ancien monde. (*Traducteur.*)

ments, et j'ai la conviction de n'être pas trop loin de la vérité. Que si j'avais tenu compte de toutes les églises qui s'estiment évangéliques, j'aurais eu pour chiffre de la population soumise à leur influence 15,500,000 au moins.

CHAPITRE XIX.

NOMBRE DES SECTES ÉVANGÉLIQUES.

On ne cesse de parler en Europe des milliers de sectes qui se disputent le territoire des Etats-Unis, et l'on ne manque pas d'attribuer tout ce mal à la liberté. Il vaut la peine d'examiner cette opinion.

Nul doute qu'une liberté illimitée, telle qu'est la nôtre, n'ait pour effet naturel de multiplier les sectes. Il y aura toujours entre les hommes différentes manières de voir en religion, et ces différences tendent à se traduire en communions distinctes partout où il y a possibilité de le faire. Supprimez la liberté, les choses ne se passeront pas de la sorte; mais en iront-elles mieux? Cédant à la contrainte, et se rangeant ostensiblement sous une certaine organisation ecclésiastique, tout un peuple adopte la foi et le culte sanctionnés par les lois! Mais cet acquiescement purement extérieur et forcé aura-t-il jamais quelque valeur morale?

Au reste, et pour ce qui concerne les communions évangéliques des Etats-Unis, mes lecteurs auront été frappés, je pense, de voir que leur multiplicité ne tient point à l'abus qu'on aurait fait de la liberté, ou à l'esprit de secte; mais simplement à l'extrême diversité d'origine des colons. Venus en grand nombre, et quelquefois par bandes assez compactes, de plusieurs points différents de l'ancien monde, ils désirèrent tout naturellement de conserver le culte particulier qui avait fait leur joie dans leur pays natal, et pour lequel aussi la plupart du temps ils avaient été persécutés. Voilà d'où résulte que nous avons eu en Amérique, non-seulement l'épiscopat, le congrégationalisme, le baptisme et le méthodisme d'Angleterre, puis le presbytérianisme d'Ecosse, d'Irlande et du pays de Galles; mais encore les systèmes ecclésiastiques des réformés hollandais et allemands, des luthériens, des moraves, des mennonites, etc. Au fait, nos communions évangéliques ne sont que le reflet, ou plutôt les rejetons des communions semblables qui existent en Europe et qui nous ont été léguées par elle. S'il y a des exceptions, elles ne portent que sur des points trop secondaires pour qu'on y voie des différences réelles.

Mais je puis donner à cette dernière observation plus de généralité; car après tout, qu'on veuille bien revoir l'exposé que j'ai fait des doctrines que professent toutes les églises évangéliques, et l'on admirera l'accord qui règne entre elles sur ce point. L'on pourrait démontrer, je crois, qu'il existe dans ces églises une unité de foi tout aussi réelle que celle des

églises évangéliques des trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Et même au point de vue purement ecclésiastique, où le manque d'uniformité se fait vraiment sentir, nous avons vu qu'on peut aisément grouper toutes ces communions en quatre ou cinq grandes familles. Et en effet, dans chacune de ces familles, il y a d'église à église une grande facilité de relations; par exemple, un ministre passe de l'une à l'autre, sans qu'il soit question de le consacrer de nouveau.

Bien plus, si l'on en excepte quelques principes d'ordre ecclésiastique sur lesquels les épiscopaux, les baptistes et les quakers sont diamétralement opposés, les chrétiens évangéliques des Etats-Unis n'ont à vrai dire qu'une manière de voir. C'est pour tous et partout la prédication de la repentance envers Dieu et de la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est l'affaire essentielle. J'en puis fournir une preuve péremptoire.

J'ai déjà parlé de l'Union américaine en faveur des écoles du dimanche. Cette grande et respectable société a, dans son conseil directeur, des laïques qui se trouvent appartenir à toutes les branches principales de l'église protestante évangélique. Il y a des épiscopaux, des congrégationalistes, des baptistes, des presbytériens, des luthériens, des réformés allemands et hollandais, des méthodistes, des quakers et des moraves. Ce conseil publie chaque année un grand nombre de livres à l'usage des écoles du dimanche, et naturellement ces livres ne doivent rien contenir qui puisse blesser la conscience de quelqu'un des membres du

conseil, ou qui attaque les principes distinctifs de la communauté religieuse dont il est membre. Eh bien! dans l'automne de 1841, le révérend docteur Hodge, professeur au séminaire théologique de Princetown, fut invité par ce corps à rédiger un livre qui exposât les doctrines chrétiennes qu'admettent toutes les communions évangéliques. Cet ouvrage, notre digne professeur l'a exécuté, non-seulement à la satisfaction du comité, mais encore, j'ai lieu de le croire, à celle de tous les chrétiens évangéliques. Il a pour titre : *Le Chemin de la vie*, et il traite du péché, de la justification, de la foi, de la repentance, de la profession chrétienne, de la sainteté. Sous tous ces chefs, les doctrines fondamentales de l'Evangile sont exposées par l'auteur avec solidité et dans la forme la plus simple. C'est un livre que personne ne saurait lire sans éprouver une vive joie ; car il montre précisément l'accord parfait qui règne entre les communions évangéliques, non pas sur quelques doctrines, mais sur tout un système.

Ces communions, telles qu'on les voit aux Etats-Unis, ne sont en définitive que les branches d'un même arbre, ou les différents corps d'une armée. Chaque brigade, ou si l'on veut, chaque régiment a sa bannière distinctive ; mais, malgré la confusion apparente avec laquelle cette masse marche à l'ennemi, tous y occupent la place que le chef leur a assignée et se meuvent par son ordre. Convenons que, dans la mêlée, il leur arrive, hélas! par moment, de tourner leurs armes les uns contre les autres ; cependant ces méprises sont de courte durée, et le sort de la bataille

n'en est point trop compromis. Pour le dire sans figure, toutes ces communions ne sont que des sections de l'église visible de Jésus-Christ.

Je ne prétends pas que la multiplicité des sectes soit sans inconvénients, surtout dans les contrées nouvellement colonisées et où par conséquent la population est clair-semée. Il y a là affaiblissement réel pour l'église. Mais, avec l'augmentation de la population, le mal diminue. Par le ministère d'hommes capables et actifs, la vérité gagne du terrain, les fidèles se réunissent en églises, les congrégations prennent de la consistance ; si les plus faibles finissent par se dissoudre, c'est au profit des communions évangéliques plus solidement établies. En dernière analyse, il n'est pas rare, surtout dans les districts de la campagne, que le nombre des sectes devienne moindre à mesure que s'élève le chiffre des habitants.

Quels que soient au surplus les inconvénients de la multiplicité des sectes, je ne sais s'il n'y aurait pas plus de mal encore à ce qu'elles se fondissent toutes en une ou deux grandes communions. Quand les différences qui caractérisent les diverses églises d'une localité ne portent pas sur des points essentiels, il résulte de la diversité même, que chaque fidèle a le choix entre plusieurs cultes également bons quant au fond, mais où peut-être son âme ne trouverait pas également la nourriture qu'il lui faut. Privé de cette ressource, on se verrait dans la triste alternative, ou de suivre des prédications qui n'édifient pas pleinement, ou de s'abstenir du culte public. Et que serait-

ce si la conscience ne pouvait s'accommoder ni de l'un ni de l'autre de ces deux cultes, seuls établis dans la localité? Mieux vaut encore avoir des églises en nombre disproportionné peut-être avec celui de la population totale.

CHAPITRE XX.

DU PRÉTENDU MANQUE D'HARMONIE ENTRE LES CHRÉTIENS ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.

J'ai parlé de l'accord qui règne entre les communions évangéliques quant à la doctrine qu'elles professent. Mais, à en croire les voyageurs et les touristes de l'ancien monde, cet accord n'empêcherait pas qu'elles ne fussent en luttes perpétuelles et même violentes. Or, je n'hésite pas à déclarer que ceux qui ont fait ce triste tableau des Etats-Unis ont présenté les choses sous un faux jour.

J'accorde volontiers que nos églises évangéliques subissent, en mal comme en bien, l'influence de l'émulation. Quelque vaste que soit le champ où elles se meuvent, elles y ont de nombreux points de contact, et comme elles sont toutes fort attachées aux doctrines qui les caractérisent et à leur système ecclésiastique particulier, il s'ensuit naturellement, d'un côté, qu'elles se surveillent réciproquement d'un œil jaloux,

et d'un autre côté, qu'elles emploient tous les moyens légitimes en leur pouvoir pour augmenter le nombre de leurs adhérents. S'excitant ainsi mutuellement à faire le bien, il se peut sans doute qu'elles se rencontrent çà et là en quelques conflits passagers, et que leur jalousie ne soit pas toujours très-fraternelle ; car les meilleurs des hommes ne sont après tout que des hommes; mais qu'on n'en conclue pas qu'elles vivent dans une permanente hostilité. Ainsi, je suppose qu'un fidèle ministre de l'Evangile ait longtemps travaillé tout seul dans une contrée, s'il vient à s'ouvrir près de lui un nouveau culte, il est impossible qu'il n'éprouve pas la crainte de se voir enlever quelques auditeurs et qu'il n'en éprouve un coupable dépit; mais bientôt il fera, lui aussi, l'expérience que la multiplication des moyens de grâce ne fait qu'augmenter partout le nombre des fidèles; et à moins qu'il ne soit d'un esprit bien rétréci, sa passion ne tardera pas à se calmer.

Quelquefois aussi l'on voit un prédicateur zélé, mais non moins présomptueux qu'ignorant, venir dans une contrée déjà pourvue d'églises d'une autre communion, et, pour se faire des prosélytes, déclamer avec une sorte de violence contre les premiers occupants. Mais il est rare que ces hommes recueillent autre chose que du mépris. Car, au milieu de nous, on ne se joint pas à une église sans en avoir examiné la doctrine, l'organisation, la discipline, et quand on lui a donné son adhésion sous tous ces rapports, surtout quand on trouve de l'édification dans ses services, on ne se

laisse pas aisément détourner par le premier criailleur qui cherche à se faire des disciples.

Je ne nie donc point qu'il n'y ait, par occasion, des moments pénibles ; mais en somme, et à prendre nos églises évangéliques dans leur ensemble, j'atteste qu'il existe entre elles beaucoup de considération mutuelle et de fraternelle affection. Ardentes à soutenir, et dans la chaire et par la voie de la presse, leurs vues particulières, rien n'est plus rare que de les entendre s'anathématiser ; au contraire on les voit toujours prêtes à se tendre secours réciproquement. C'est ainsi que chez toutes, sauf de la part des églises épiscopales, les ministres se confient leur chaire les uns aux autres. Je connais à Philadelphie une église baptiste, où, par suite de la maladie du respectable pasteur qui la préside, les fonctions furent faites, pendant environ deux ans, par des ministres de diverses églises, même pédo-baptistes. Durant sept années, l'auteur de cet ouvrage eut à parcourir plus d'une fois les divers États de l'Union, comme agent d'une société, et il déclare avoir pu prêcher dans les chaires de dix communions évangéliques, tant est réel le lien de fraternité qui les unit.

Et ce ne sont pas les ministres seuls que ce lien rapproche les uns des autres. Partout, aux États-Unis, les laïques ne se font aucun scrupule, lorsqu'il n'y a pas de service chez eux, d'assister à celui d'une autre communion ; et dans nos grandes villes, il est bon nombre de chrétiens qui suivent les méditations de la semaine des ministres étrangers à leur église, quand

elles tombent sur une soirée différente de celle qu'y consacre leur propre pasteur. Non-seulement cela, mais encore il n'y a que les baptistes, à cause de leurs vues particulières sur le baptême, et les Ecossais du *Covenant*, qui refusent la cène aux membres des autres églises ; en sorte que les chrétiens évangéliques se joignent souvent à leurs frères d'autres communions pour célébrer cet acte du culte. Sous ce rapport, nous pouvons nous féliciter de l'esprit de vraie catholicité qui se répand, de plus en plus, au milieu de nos congrégations. Nous avons maintenant un nombre infini de ministres qui répéteraient ce que le révérend M. Johnes dit au général Washington, quand celui-ci, au plus fort de la guerre, manifesta le désir de prendre la cène du Seigneur dans l'église de M. Johnes, quoiqu'elle fût presbytérienne, et que Washington fût épiscopal : «Monsieur, la sainte table n'est ni presbytérienne, ni épiscopale, c'est la table du Seigneur, et comme tout autre chrétien, vous y serez le bienvenu.»

Il est en outre de nombreuses circonstances qui mettent les chrétiens évangéliques en bonnes relations, s'il en est qui amènent quelques froissements. Je veux parler de nos nombreuses sociétés religieuses, et, chaque jour davantage, les chrétiens y apprennent à se connaître, à se respecter et à s'aimer.

Dernièrement le docteur Schmucker a conçu un projet d'union entre toutes les églises protestantes-évangéliques. Accueilli avec faveur, une société s'en est emparée et le mûrit. Le docteur Schmucker, homme aimé de tous et dont les écrits sont universellement

goûtés, ne propose point la fusion des églises, mais simplement l'adoption de certains principes, au moyen desquels les églises pourraient faire reconnaître de toutes les autres leurs actes publics, et entretenir la communion fraternelle.

Il est un autre projet encore, qui n'est pas loin de se réaliser, et qui tendrait au même résultat : il s'agit d'une grande réunion annuelle où seraient convoqués tous les amis des missions étrangères; elle aurait lieu tantôt dans une ville, tantôt dans une autre; on y rendrait un compte sommaire des travaux de chaque société; et ce serait un nouveau cercle autour duquel se grouperaient les diverses communions évangéliques.

A prendre en bloc les 2,800,000 individus dont se composent nos églises évangéliques, je ne balance pas à affirmer qu'il existe entre eux tous plus de véritable affection, et qu'ils se témoignent plus d'égards que s'ils étaient forcément réunis en une seule église. Le monde a eu le spectacle d'une société religieuse à laquelle tous étaient contraints d'adhérer, et qui ne souffrait pas la moindre résistance au décret de ses conciles et de ses conclaves. Or on a pu voir ce qu'un tel système produit de sentiments fraternels et de vraie harmonie. Sous ce bel accord, tout extérieur, que de divisions intestines et que d'animosités! Quelles haines infernales n'animèrent pas les uns contre les autres ces ordres religieux en particulier, qui ne savaient s'unir que pour persécuter ceux que révoltaient les dogmes de leur église! Au prix de cela, vraiment, les controverses qui s'agitent dans nos églises évangéliques,

et leurs divisions momentanées, ne sont rien et moins que rien.

Les mœurs, en se poliçant, concourent, avec la charité chrétienne, à produire la concorde qui règne entre nous, et il n'est pas de chrétien évangélique, tant soit peu éclairé, qui ne se joigne de cœur aux nobles pensées que le chancelier de l'échiquier mettait dernièrement dans la bouche de l'illustre Wilberforce : « J'éprouve un sentiment de triomphe toutes les fois que je puis m'élever au-dessus de ces insignifiantes barrières qui séparent les chrétiens. Je ne demande pas qu'aucun d'eux fasse le sacrifice de ses convictions ; mais que chacun, au contraire, profitant pour son compte du droit d'examen conquis par la réforme, permette aux autres d'avoir leur opinion à eux. En voyant, après cela, des hommes de vues très-diverses s'unir dans leurs projets d'améliorations sociales, on n'en éprouve qu'un plaisir d'autant plus grand. Pour moi, quand je me joins ainsi à des personnes dont les convictions religieuses diffèrent d'ailleurs des miennes, j'en ai un redoublement de bonheur ; ma nature me semble s'élever, et je respire un air plus pur ; les chaînes qui me garottaient se brisent, et je me réjouis dans cette liberté de l'amour qui porte tous les biens avec elle. »

Mais si ce que je viens d'exposer est vrai, comment se fait-il donc que les étrangers qui visitent les États-Unis, y reçoivent les impressions que leurs écrits enregistrent, et qui ont nécessité de ma part ces explications ? La réponse est facile.

Les membres de nos églises évangéliques, pleins

d'égards et d'affection les uns pour les autres, sont unanimes à combattre d'une part les erreurs de Rome, et d'autre part l'hérésie de ceux qui nient la divinité éternelle du Seigneur, l'expiation par son sang, et les aberrations diverses qu'entraîne à sa suite cette première déviation du pur évangile. Or, c'est ce refus de s'associer à des erreurs fondamentales, ce zèle inébranlable pour les vérités du salut, qui nous fait accuser de manque de charité de la part des touristes européens, lorsque, par choix ou par accident, ils ont vécu surtout dans la société des personnes qui sont hostiles aux églises évangéliques. *Hinc illæ lacrymæ.* On se lamente de ce que nous ne savons pas être à la fois de l'Évangile et de Rome, de l'évangile et du rationalisme !

Pour tout dire, enfin, je ne nie pas que, dans nos démêlés de famille, il ne se soit trouvé des individus qui ont écrit en des termes dont l'âcreté n'était nullement évangélique, et qui ont pu produire de la sorte une fâcheuse impression sur les étrangers ; mais ce sont des cas exceptionnels, et l'on ne saurait, sans injustice, en imputer la faute au corps entier des églises évangéliques.

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.



ÉGLISES NON-ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.



CHAPITRE I.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Après avoir exposé, dans les limites de notre plan, tout ce qui concerne les églises évangéliques des Etats-Unis, nous devons parler de celles à qui les protestants orthodoxes refusent cette qualification. Sous le titre d'églises non-évangéliques, nous rangeons soit les sectes qui ont répudié les doctrines fondamentales du salut, soit celles qui ne les professent pas dans leur pureté. Mais ici, qu'on nous comprenne.

Si nous plaçons dans une même catégorie les catholiques romains et les unitaires, ce n'est pas que nous ayons un instant la pensée de les mettre de niveau. La première de ces églises retient les vérités qui, de tout temps, ont fait l'espérance des fidèles, bien que,

les ensevelissant sous un amas de traditions et d'inventions humaines, elle les cache à l'immense majorité de ses adhérents. Mais si elle ajoute au seul Sauveur d'autres sauveurs, infirmes créatures, elle n'a pourtant pas retranché de ses formulaires, ni renié le Seigneur qui nous a rachetés ; en sorte qu'on ne peut pas confondre les catholiques romains avec ceux qui ont ouvertement rejeté Celui qui est la pierre fondamentale de Sion. C'est pourquoi, sans nous lasser de déplorer leur aveuglement, nous ne dirons pas qu'il n'y ait dans leur église aucune âme éclairée d'en haut, malgré les épaisses ténèbres dont on y voile la vérité, et bien que la multitude de leurs prêtres, au lieu de prêcher simplement les dogmes fondamentaux de la foi, y substituent, après tout, ce que l'Apôtre appelle un autre évangile. [1]

Je ne voudrais pas non plus qu'on s'imaginât que je place sur un même rang les unitaires et les universalistes. Par la tournure morale de leur prédication, comme par leur position sociale, les premiers occupent, au sein de la population des Etats-Unis, une place bien supérieure à celle qu'y tiennent les universalistes. Ceux-ci, à leur tour, ne sauraient être assimilés aux socialistes, aux disciples de Fourier, aux shakers et aux mormonites. Je fais la même réserve en faveur des enfants d'Abraham.

Tout ce donc que j'entends, en rangeant sous un

[1] Il ne faut pas oublier en effet que Christ devient inutile à ceux qui ne le jugent pas suffisant. (*Traducteur.*)

même chef ces diverses églises, ou plutôt ces communautés de dénominations diverses (car pour plusieurs d'entre elles le mot *d'église* est hors de place), c'est qu'il n'en est aucune que l'on puisse confondre avec les églises qui ont pour religion la Bible, toute la Bible et rien que la Bible. Qu'il leur soit désagréable de se voir ainsi rapprochées les unes des autres, c'est ce dont je ne saurais disconvenir ; mais elles ne m'auraient pas su meilleur gré de les associer aux communions évangéliques proprement dites, et de les donner comme ayant droit à cette dénomination.

CHAPITRE II.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE.

On connaît trop généralement les doctrines et le système de l'église romaine pour que j'entre à ce sujet dans aucun détail. C'est de toutes les sociétés religieuses qui doivent m'occuper, celle dont l'importance est de beaucoup la plus grande.

Nous avons dit ailleurs comment le catholicisme romain se transplanta dans l'Amérique du Nord, sous les auspices de lord Baltimore, fondateur au Maryland d'une colonie tout à la fois papiste et libérale. Bien que, sous le règne de Guillaume et Marie, l'église épiscopale protestante y devînt l'église officielle, et

que les lois anglaises contre les catholiques romains s'exécutassent à la rigueur, ces derniers n'en continuèrent pas moins de former la portion la plus considérable et la plus influente de la population de la province.

Il en fut ainsi jusqu'à la révolution ; et aujourd'hui même, bien qu'en minorité, et inférieurs en nombre soit aux épiscopaux, soit aux méthodistes, ils ne laissent pas d'avoir au Maryland une importance hors de proportion avec leur valeur numérique, qui est de 80,000 âmes.

A l'exception de la Pensylvanie et de Rhode-Island, je ne sache pas qu'à l'époque de la révolution, les catholiques eussent nulle part la pleine jouissance des droits politiques, mais je crois qu'à présent ils sont partout sur le pied d'une parfaite égalité.[1]

[1] J'ai souvent entendu les catholiques romains en Europe reprocher aux protestants des Etats-Unis leur intolérance, et pour preuve on en revient toujours à ce couvent de Charlestown, près de Boston, que la populace mit en cendres, le 11 août 1834. Comme c'est le seul fait de persécution qu'on allègue, et qu'il a été singulièrement dénaturé par l'évêque England, dans sa lettre à la propagande, il peut m'être permis d'en toucher quelques mots.

C'était un couvent d'Ursulines, pensionnat de jeunes demoiselles, fondé en 1820. Il s'y trouvait ordinairement de huit à dix sœurs et de vingt à soixante élèves. Une des religieuses, Miss Harrison, maîtresse de musique, avait dû quitter momentanément la maison pour raison de santé. Sa tête paraissait exaltée, et le bruit courut que c'était par suite de mauvais traitements. Déjà depuis quelque temps on soupçonnait les sœurs, je ne sais à quel propos, de se livrer à des actes fort répréhensibles. Ce fut là ce qui mit de l'irritation parmi la populace de Boston, dont le couvent n'était qu'à

L'acquisition de la Louisiane en 1803 et celle de la Floride en 1820 accrurent de beaucoup la population catholique des États-Unis. Il faut ajouter à cela les produits de l'émigration européene, surtout de celle qui vient d'Irlande et d'Allemagne. Voici vingt-cinq années, ou pour mieux dire soixante ans, qu'elle nous envoie des sectateurs de Rome en quantité. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu de conversions du protestantisme au catholicisme ; mais il s'en faut bien qu'on puisse y voir la cause principale de l'accroissement des catholiques romains. Quoi qu'il en soit, ils évaluent eux-mêmes leur nombre à 1,300,000 âmes ; et voici

deux milles. Des jeunes gens et des enfants s'y portèrent en foule, et rien ne les satisfit que l'entière destruction de l'établissement. Il n'y eut, de la part de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens aux Etats-Unis, qu'un cri d'indignation contre cet acte de vandalisme; et peu de jours après ce déplorable événement, trente-sept des principaux citoyens de Boston, tous protestants, publièrent un écrit où la réputation du couvent était hautement, et je dirai justement vengée. Quelques-uns des émeutiers furent découverts et punis. Une portion notable du public demanda que l'Etat du Massachusets indemnisât les catholiques romains pour la perte qu'ils avaient essuyée. Il est à regretter qu'on n'ait pas donné suite à cette idée, et cela, paraît-il, en grande partie parce que les uns voulaient que l'Etat rebâtit le couvent, et que les autres, trouvant que c'eût été sanctionner un établissement de cette nature, préféraient qu'on donnât de l'argent.

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que, si le couvent de Charlestown essuya cette triste catastrophe, ce ne fut point parce que c'était une institution catholique romaine. Protestante, elle eût subi le même sort. Ce n'est ni justifier, ni pallier la conduite coupable du peuple de Boston; mais c'est dire qu'il n'y avait pas là-dessous une question religieuse, ni des passions d'intolérance.

pour les années 1842 et 1844 la statistique détaillée de l'Almanach catholique-métropolitain de Baltimore :

	1842	1844
Diocèses	»	21
Vicaire apostolique	»	1
Archevêque	1	1
Evêques	20	»
Ditto en activité de service	»	17
Ditto élus	»	8
Prêtres employés dans le ministère	448	520
Ditto employés dans les colléges	114	114
Eglises et chapelles	541	611
Ditto en construction	50	66
Stations, sans églises ni chapelles	470	461
Nombre total des lieux consacrés au culte	1,101	1,072
Etablissements ecclésiastiques ou séminaires	21	19
Etudiants se destinant à la prêtrise	180	261
Etablissements d'instruction publique	21	16
Etudiants	1,712	»
Couvents de femmes	56	45
Académies de demoiselles	28	48
Elèves	2,965	»
Etablissements de charité	77	»
Associations religieuses	88	»

Les catholiques romains ont, en outre, sept journaux hebdomadaires, dont un en allemand ; trois journaux mensuels et une publication annuelle.

Il résulte de tout cela que l'église romaine s'est solidement assise aux Etats-Unis. La construction de 50 nouvelles églises dans une année n'est pas peu de chose assurément.[1] Du reste, les secours leur vien-

[1] On sait qu'en général, si les protestants attendent d'avoir formé une église pour bâtir un temple, les catholiques romains

nent de loin et en abondance. La Propagande française leur a envoyé 63,000 dollars de 1839 à 1840, sans parler des sommes plus considérables encore des années précédentes. La Société de Léopold en Autriche ne leur épargne pas non plus ses offrandes. Je ne suis pas à même d'en indiquer le montant ; mais il paraît que, de ces deux sources réunies, les catholiques des Etats-Unis peuvent avoir reçu 135,000 dollars, dans la seule année 1842.[1]

Les adversaires du catholicisme en Amérique ont prétendu que ses adhérents ne feraient jamais de bons républicains et que, si leur église venait une fois à primer, ce serait le coup de mort de notre constitution politique. On pense que les prêtres romains ne peuvent que haïr la démocratie, et d'un autre côté qu'il est impossible de balancer leur influence sur le peuple. Je ne sais jusqu'à quel point ces craintes sont fondées ; toujours est-il que nous avons eu parmi les romanistes de chauds patriotes, et il reste à voir s'il y a moyen que les prêtres exercent sur le peuple américain le même genre d'influence que sur leurs ouailles en Europe. Ce qui, dans tous les cas, est certain, c'est

bâtissent des temples bien longtemps avant d'avoir assez d'adorateurs pour les remplir. Sous ce rapport, il en est probablement aux Etats-Unis comme ailleurs. Dès lors ce chiffre de 50 ne signifierait pas tout ce qu'il paraît indiquer à première vue. (*Traducteur.*)

[1] Il faut dire aussi que les catholiques romains d'Amérique envoient à leur tour de l'argent en Europe ; dernièrement on a recueilli d'assez fortes sommes dans nos principales villes, pour la construction d'une cathédrale magnifique à Ardah, au cœur de l'Irlande.

que la population protestante et les ministres en particulier surveillent tous les mouvements du clergé romain, et qu'ils ne paraissent nullement disposés à laisser inaperçu ce que leurs tendances pourraient avoir de menaçant. On a bien pu le voir ces dernières années, par les vives discussions auxquelles cette question même a donné lieu, discussions qui ont retenti dans presque toutes les chaires du pays.

Quant au prosélytisme qui, selon quelques-uns, se ferait par les catholiques avec un succès effrayant, j'ai dit ce qu'il en faut croire; et de plus, je présume que le protestantisme gagne sur le terrain de l'église romaine de quoi se dédommager amplement des pertes qu'il fait ailleurs. Il y a quelques années que l'évêque England écrivait à la Propagande que, dans son seul diocèse, l'église avait perdu 50,000 de ses enfants, manque d'un nombre suffisant de pasteurs. Maintenant le personnel du clergé romain s'est tellement accru qu'en effet les conversions au protestantisme ont diminué.[1]

[1] Le capitaine Marryat prétend que les catholiques romains s'accroissent rapidement dans l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et les autres parties de la vallée du Mississipi; en sorte qu'à l'en croire ils y seraient bientôt en majorité. C'est une opinion qu'il n'appuie sur aucune donnée statistique, et dont la valeur est plus que contestable. Quand le brave capitaine parle marine, on voit qu'il est chez lui; mais lorsqu'il s'avise de décrire l'état moral et religieux de la Confédération américaine, décidément il se lance dans un monde inconnu. Un homme qui s'est laissé conter les choses étranges qu'il rapporte, n'est guère propre à la tâche difficile d'étudier les faits et d'en tirer des inductions. Quelle confiance

Sans faire tort aux catholiques, il est bien permis d'attribuer à leurs vues de prosélytisme les sacrifices considérables qu'ils s'imposent pour avoir partout des écoles primaires et des établissements scientifiques ; car cela seul explique l'intérêt qu'y portent leurs frères d'Italie, d'Espagne et même de France, où l'instruction n'est certes pas aussi répandue qu'en Amérique.

Au surplus, la majeure partie des sommes que nos catholiques romains reçoivent d'Europe, servent à ériger leurs splendides cathédrales. Celle de Baltimore a coûté 300,000 dollars ; et, bien que celles de Cincinnati et de St-Louis n'aient pas occasionné d'aussi grandes dépenses, elles n'en sont pas moins fort magnifiques.

Cependant, un Européen qui entrerait dans un de ces temples, serait surpris de les voir si peu ornés et si dépourvus de tableaux. C'est peut-être parce que l'argent a manqué. Les prêtres ne portent de costume distinctif que dans l'exercice de leurs fonctions. Il est très-rare, enfin, de rencontrer des processions dans les rues. Ce n'est pas que la religion de Rome change de nature en traversant l'Atlantique ; mais c'est plutôt parce que le nombre de ses adhérents est trop peu considérable au milieu de nous, pour qu'ils aiment à attirer les regards.

peut-on mettre dans un auteur qui a pu croire et répéter gravement, que les dames américaines sont assez prudes pour mettre des pantalons aux jambes de leurs pianos !

CHAPITRE III.

LES UNITAIRES.

On s'étonne beaucoup en Europe que les doctrines unitaires ou sociniennes aient pu se produire et se propager dans la terre sainte des puritains, comme il n'est que trop sûr qu'elles l'ont fait. Je me crois, en conséquence, obligé d'expliquer ce phénomène avec tous les détails que comporte la nature de cet ouvrage.

Pour le comprendre, il faut d'abord que le lecteur se fasse une juste idée des principaux usages ecclésiastiques des puritains et des dogmes fondamentaux de leur foi.

Les puritains croyaient que l'homme est, par sa nature, destitué de toute piété véritable ; que son développement naturel se fait dans le péché, et que nul ne devient religieux sinon par le changement entier de ses pensées habituelles, de ses affections et de sa conduite, changement dont ils voyaient la source surnaturelle dans l'opération spéciale du Saint-Esprit. Ils estimaient ensuite que, pour l'ordinaire du moins, les hommes vraiment pieux ont la conscience de ce qui se passe en leur âme lorsque ce changement s'effectue, et qu'ils sont à même d'en rendre compte, bien que peut-être ils ignorent que ce changement dont ils ont la conscience soit ce qu'on appelle la régénération.

Et s'il se peut que leur conversion s'effectue sans qu'ils en aient la perception intérieure, il ne se peut toutefois que, plus tard, ils n'en reconnaissent les effets. Ces expériences de la grâce de Dieu sont précisément ce qui les distingue de l'homme irrégénéré, et ils doivent être en état de les raconter à leur tour. Il est des individus que le Saint-Esprit régénère dans leur enfance, et il est permis d'espérer que c'est là ce qui arrive à ceux qui meurent avant d'avoir pu profiter des moyens extérieurs de la grâce. Si, convertis dès leur bas âge, ils parviennent, au contraire, à la maturité, sans doute qu'ils ne se souviendront pas des circonstances de leur conversion, mais ils auront infailliblement la conscience de leur amour pour Dieu et pour la sainteté, de leur repentance, et en général des développements de leur piété; et il est manifeste qu'ils doivent pouvoir rendre compte de tout cela. Les puritains établissaient, en conséquence, que le pécheur converti, arrivé à l'âge de raison, possède une expérience chrétienne dont il peut parler, et d'après laquelle les gens pieux qui l'écoutent déterminent son état spirituel. Et si sa conduite de tous les jours est en harmonie avec le témoignage intérieur de sa conscience, alors, mais seulement alors, on doit le tenir tout à fait pour un homme de Dieu.

Une église, selon la définition admise par eux, une église est une société de personnes *fidèles*, qui, ayant convenu de se réunir en congrégation pour rendre à Dieu un culte public et s'édifier mutuellement, manifestent que telle estbien leur volonté, en s'assemblant

régulièrement dans un même lieu et en se soumettant *religieusement* à l'ordre divin qui y est établi.[1] Cette soumission religieuse s'entend d'une soumission volontaire, fondée sur des motifs tout spirituels; puis il ne faut pas oublier que les puritains accordaient le nom de *fidèles* aux individus seuls qui, étant régénérés, avaient la véritable foi, source du salut.

Par un effet de ce principe, il fallait, pour devenir membre d'une église, en faire soi-même et volontairement la demande; mais s'il eût suffi de cette formalité, l'église eût été exposée à voir dans son sein des hommes méchants, étrangers à la connaissance et au sentiment du devoir. Avec de tels hommes, le congrégationalisme, comme forme ecclésiastique, était impossible. Les récipiendaires devaient donc fournir la preuve qu'ils remplissaient certaines conditions; il fallait qu'ils rendissent compte de leurs expériences chrétiennes; après avoir fait cela d'une manière satisfaisante, ils étaient proposés à la congrégation, et au bout de quelque temps, celle-ci prononçait ou refusait l'admission; c'est à ce moment que le candidat contractait alliance avec l'église et avec Dieu.

Sur quoi il importe d'observer que, au point de vue puritain, la conversion se prouve et ne se suppose pas. Tout homme étant né dans le péché, si quelqu'un ne donne pas des signes évidents de repentance, il y a présomption légale en quelque sorte qu'il est encore dans ses péchés. Les puritains traitaient donc d'irré-

[1] *Cambridge Platform* 1648, ch. IV, sec. 4.

générés les individus qui ne fournissaient pas de preuves de leur régénération ; jusque-là, ils les classaient parmi ceux qui doivent ou se convertir ou périr.

Or, à l'époque de la colonisation de l'Amérique, et au sein de la chrétienté tout entière, on privait absolument des droits politiques, et les juifs, et les turcs, et les païens et les excommuniés : il fallait nécessairement appartenir à la communion de l'église établie. On adopta dans la Nouvelle-Angleterre le même principe, mais il y produisit des effets tout autres qu'ailleurs. Comme les églises ne recevaient à leur communion que les régénérés, il restait en dehors un grand nombre d'individus contre la moralité desquels il n'y avait rien à dire, et même des hommes très-orthodoxes; mais par cela même que leur orthodoxie ne paraissait pas assez vivante pour qu'on les admît à la Cène, ils se trouvaient, par le fait, déchus aussi des droits du citoyen, puisqu'ils ne pouvaient ni exercer la magistrature, ni prendre part aux élections.

Produit du sol anglais, le système puritain ne prit tout son développement qu'après sa transplantation en Amérique. Ce fut l'année 1648 qu'on l'y formula nettement, et qu'il fit règle pour les chrétiens de la Nouvelle-Angleterre. Mais en 1662 les opinions s'étaient déjà tellement modifiées que, de l'avis du synode général, on adopta un système de juste-milieu, d'après lequel les individus baptisés dans leur enfance furent envisagés comme membres de l'église à laquelle leurs parents appartenaient. Il fallait bien toujours, pour les admettre à la Cène, qu'ils parussent régénérés;

mais, d'un autre côté, lorsque, arrivés à l'âge de raison, ils faisaient une déclaration publique de leur foi, en promettant de se donner au Seigneur et de se soumettre au gouvernement de Christ dans son église, ils acquéraient dès ce moment le droit de faire baptiser leurs enfants. Il faut dire aussi qu'ils s'engageaient à les consacrer au Seigneur, et, de plus, que si la vie des jeunes gens, une fois baptisés, devenait immorale, on ne leur permettait pas de ratifier l'alliance. Quoi qu'il en soit, c'était une véritable révolution; pour devenir membre de l'église, on n'avait plus à faire preuve de sa piété, mais c'était l'église qui devait convaincre le candidat, ou de mauvaises mœurs ou d'hérésie. Du reste, comme le synode n'avait qu'un pouvoir consultatif, sa décision ne fut pas universellement adoptée par les congrégations de la Nouvelle-Angleterre.

Il restait encore un pas à faire, et il se fit. L'an 1704, le vénérable Stoddard, comme on l'appelle, avoua l'opinion où il était que les irrégénérés devaient participer à la cène du Seigneur; et trois ans après, il publia un sermon qui justifiait cette doctrine. A ses yeux, la sainte Cène est un moyen de régénération. Les hommes mêmes qui s'estiment non convertis et que l'église envisage comme tels, sont tenus de l'utiliser dans l'intérêt de leur conversion spirituelle. Il est d'ailleurs impossible de distinguer les régénéres de ceux qui ne le sont pas; pour admettre les uns et exclure les autres, il faudrait avoir un discernement des esprits qui nous est refusé. Telle fut la thèse que

soutint Stoddard. Après une assez courte controverse, cette doctrine finit par être généralement admise dans les églises qui avaient accueilli le système mitigé dont je parlais tout à l'heure; d'où il résulta que les règles et les principes d'admission furent entièrement renversés. L'église dut recevoir à sa communion tous ceux qu'elle ne pouvait accuser d'hérésie ou d'immoralité.

Stoddart était un calviniste prononcé, et toutefois son système favorisait grandement l'arminianisme. Il enseignait aux impénitents que, pour obtenir la grâce qui sauve, ils avaient quelque chose à faire avant de se repentir. En communiant, le pécheur irrégénéré se flattait de marcher dans la voie même que Dieu avait préparée pour des hommes tels que lui. En conséquence, il ne lui venait pas à l'esprit d'envisager son état actuel comme funeste en soi, et il entretenait le vague espoir que Dieu ne le retirerait pas de ce monde, sans l'avoir auparavant préparé pour le ciel. Ajoutez à cela l'opinion devenue populaire qu'il n'y avait pas moyen de discerner, par leurs expériences personnelles, le régénéré d'avec l'irrégénéré ; et vous comprendrez comme tout ce système était de nature à endormir les consciences.

Vinrent enfin les travaux du grand Edwards et le réveil de 1740, dont il fut le principal instrument. Edwards était petit-fils de Stoddard et son successeur à Northampton. L'arminianisme poursuivait ses conquêtes, et avec lui s'augmentait le nombre de ceux qui croyaient pouvoir faire quelque chose pour le ciel, bien qu'encore dans l'impénitence. Edwards

prêcha une suite de sermons sur la justification par la foi, et sur quelques sujets analogues. C'était en 1735, et les effets de ces prédications s'étendirent de Northampton à grand nombre de villes du Massachusets et du Connecticut. Dans le réveil qui eut lieu, la plupart des convertis savaient parfaitement analyser ce qui s'était passé dans leur âme; on les voyait convaincus de péché, soumis à Dieu et pleins de confiance en Jésus-Christ, seul et tout-puissant sauveur. Il y eut là de quoi ébranler la thèse de Stoddard sur l'impossibilité prétendue de distinguer les régénérés d'avec ceux qui ne le sont pas. Les ministres comprirent qu'il fallait travailler à produire des conversions évidentes par leurs effets. Les individus qui n'avaient aucun signe de leur conversion, commencèrent à craindre d'être encore irrégénérés. A la demande qu'on lui en fit, Edwards écrivit le récit de ces «conversions surprenantes,» et on l'imprima à Londres, avec une préface des docteurs Watts et Guise. Réimprimé à Boston, ce livre eut un nombre considérable de lecteurs et fit une grande sensation des deux côtés de l'Atlantique.

Dans les réveils subséquents, réveils dont nous avons donné l'histoire abrégée, on obtint toujours les mêmes résultats en partant du même point de vue. Whitfield, entre autres, consacré en 1736 et arrivé à Boston l'an 1740, insistait fortement sur la doctrine de la régénération. Avec les anciens puritains et avec Edwards, il croyait que l'homme est né dans le péché, et que, s'il n'y a preuve du contraire, on doit envisager chaque individu comme appartenant au péché

et comme héritier de la perdition. Cette doctrine avait eu constamment de nombreux et de notables adhérents au sein du clergé et des églises de la Nouvelle-Angleterre ; et chez la plupart de ceux qui ne la recevaient pas, il y avait plutôt oubli qu'opposition. Or, voici qu'à l'époque de Whitfield et d'Edwards, on l'entendit proclamer avec une force nouvelle. Chacun sait quelle était l'éloquence du premier de ces prédicateurs; et celle d'Edwards, quoique d'un autre ordre, n'était pas moins puissante ni moins propre à produire des effets permanents. D'ailleurs, ils ne se trouvaient pas seuls. Ils eurent pour associés dans cette grande œuvre, bon nombre de pasteurs fidèles de la Nouvelle-Angleterre, entre autres les deux Tennent.

Partant de la vérité généralement admise que la régénération du pécheur a ses signes caractéristiques, ils s'adressaient à ceux en qui ce changement n'était pas manifeste, non comme à des chrétiens qui n'ont besoin que d'instruction, mais comme à des ennemis de Dieu et de la justice, comme à des pécheurs impénitents, obligés de se convertir, s'ils ne voulaient aller à la perdition. Ce fut par milliers que, à l'ouïe de cette prédication, les âmes se réveillèrent de leur sommeil et se tournèrent vers le Seigneur. Un grand nombre de gens furent ajoutés aux églises, et parmi ceux qui leur appartenaient déjà, il y en eut une multitude dont le cœur connut enfin le vrai repentir.

Mais tout cela ne se fit pas sans résistance de la part de ceux qui voulaient qu'on opinât favorablement de quiconque ne s'était flétri ni par l'hérésie ni par une

vie scandaleuse. Là où l'on s'était relâché dans les conditions d'admission à la sainte Cène, on s'irrita contre les prédicateurs dont tout l'effort se portait à démontrer ce qu'il y a de futile et de funeste en des espérances qui ne se fondent finalement sur quoi que ce soit. On leur reprocha ce qu'on appelait leur esprit de condamnation; on les accusa de manquer de charité; on prétendit qu'ils usurpaient le droit que Dieu s'est réservé, celui de juger les cœurs; en un mot, c'étaient des fanatiques qui se plaisaient à troubler sans nécessité la paix des chrétiens. Tel fut le langage des membres du clergé qui inclinaient vers l'arminianisme, et celui de leurs sectateurs et de bien d'autres encore. Sur quoi je dois convenir que plusieurs des conducteurs du réveil méritèrent quelques-uns de ces reproches; et certes leurs ennemis ne se prévalurent que trop de leurs fautes, pour contrecarrer et arrêter enfin ce beau mouvement.

Dès les premières années, Edwards vit avec tant de clarté ce qu'avait de défectueux le système d'admission à la Cène introduit par son aïeul, qu'il ne put se décider à le suivre plus longtemps. C'est ce qui lui fit publier son *Traité sur les qualités requises chez un communiant*, et, par un effet du changement survenu dans ses opinions, il donna sa démission en 1750. Cependant sa doctrine était soutenue par d'autres que par lui. Elle se répandit rapidement chez les hommes du réveil, et maintenant il n'est aucune église congrégationnelle de la Nouvelle-Angleterre qui ne la reçoive et ne la pratique, à l'exception toutefois des unitaires.

Je ne sais si le système de Stoddart et celui que j'ai appelé du juste-milieu (*half-way covenant*) furent abolis par une décision expresse ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils tombèrent en désuétude, et qu'on en revint purement et simplement aux anciens usages des puritains.

Quant aux adversaires du réveil, comme ils n'avaient cessé de crier contre le défaut de charité de ses promoteurs, et de se plaindre du trouble qu'ils excitaient, on les vit épuiser tous leurs efforts pour qu'il en allât autrement dans leurs paroisses, et partout où leur influence pouvait s'étendre. Ils parvinrent à ramener en beaucoup de lieux ce qu'ils honoraient du beau nom de calme et de paix, mais ce qui n'était que de l'indifférence et de la torpeur. Pour ne condamner personne, ils admirent tout le monde à la Cène, sauf en cas de scandales éclatants dans la doctrine ou dans la vie ; et voilà comment se forma le trait caractéristique, l'élément fondamental de l'unitarianisme américain. Éviter tout ce qui peut éveiller l'intérêt d'un homme sur son état spirituel ou sur celui des autres, c'est ce que veulent par-dessus tout les unitaires.

Avec cette disposition d'esprit bien arrêtée, tout le reste vint en son temps de la manière la plus aisée et la plus naturelle. Quand on fait consister sa religion à ne juger personne et à espérer bien de tous dans tous les cas, on ne saurait s'opposer avec beaucoup de vigueur à l'altération de la foi, ni surveiller avec beaucoup de sollicitude les empiétements de l'erreur. Alors aussi, il faut un système de doctrine qui n'ait rien d'a-

larmant ni d'inquiétant pour les hommes du parti. La révolte du genre humain contre Dieu et le salut purement gratuit, la nécessité d'une expiation par le sang de Christ et d'une régénération opérée par l'influence spéciale du Saint-Esprit; ces doctrines qu'Edwards et d'autres avaient prêchées, et qui avaient produit tant de mouvement dans les consciences, devaient donc être mises de côté. Il s'agissait pourtant d'éviter toute controverse, attendu que la controverse aurait pu faire quelque sensation. On laissa donc oublier peu à peu que le Fils et le Saint-Esprit ont quelque chose d'important à accomplir dans l'œuvre du salut, et l'on en vint insensiblement à faire comme s'ils n'existaient pas du tout. C'est ainsi que l'unitarianisme eut un parti longtemps avant que les doctrines en fussent ouvertement avouées, et, selon toute apparence, longtemps avant qu'un certain nombre de personnes les eussent systématiquement accueillies.

Telle étant l'origine de cette hérésie, il n'est guère possible, on le conçoit, de décrire les phases de son développement. Les chefs du réveil de 1740 affirmaient qu'alors déjà le socinianisme existait dans le pays. On repoussa leur assertion comme calomnieuse; mais les unitaires de nos jours reconnaissent, sans se faire presser, que plusieurs des individus qui dirigèrent l'opposition, étaient bien véritablement unitaires, ou qu'ils le devinrent peu après. L'erreur, toutefois, ne fit pas à cette époque des ravages fort étendus. La plus grande partie de ceux qu'on donne comme ayant formé le parti libéral, n'étaient qu'arminiens, ou tout au plus

pélagiens ; il y en avait même parmi eux qui appartenaient décidément au calvinisme.

Les circonstances politiques de nos colonies, depuis 1744 à 1783, permirent au mal de se propager à petit bruit. Ce ne fut pas cependant sans qu'on s'en aperçût d'aucune sorte. L'an 1768, le révérend docteur Hopkins, ayant prêché à Boston sur la divinité de Jésus-Christ, publia son sermon, pour répondre, dit-il, à un besoin du moment ; et de loin en loin, nous avons quelque fait de ce genre.

La première congrégation qui arbora franchement l'unitarianisme, fut celle de King's Chapel à Boston. C'était une église épiscopale. Se trouvant sans pasteur, elle employa comme lecteur M. Freeman, connu plus tard sous le nom du docteur Freeman. En 1785, trois ans après qu'il eut été appelé par cette congrégation, il parvint à faire admettre une liturgie révisée, d'où l'on avait retranché la doctrine de la trinité. S'étant inutilement adressé à quelques évêques américains, pour obtenir d'eux l'ordination, il fut consacré en 1787 par les marguillers, ou anciens de la paroisse. Pendant plusieurs années, il entretint une correspondance suivie avec les unitaires de la Grande-Bretagne, servant d'intermédiaire entre eux et les personnes qui, en Amérique, adhéraient secrètement à leur doctrine.

Ce fut aussi à Boston, en 1803, que parut le premier écrit unitaire sorti de la plume d'un Américain. Je veux parler du traité de M. Ballou sur l'expiation. M. Ballou était pasteur de la société universaliste de

Boston. Mais il faut savoir que l'*universalisme* en Amérique, est autre chose que ce qu'on appelle de ce nom en Europe. Chez nous, il consiste à croire que les êtres intelligents, hommes et démons (à supposer qu'il y ait des démons), seront tous sauvés. Quelques universalistes pensent que, à leur mort, tous les hommes entrent dans le ciel, d'autres, qu'une partie d'entre eux subiront dans l'enfer, ou plutôt dans un purgatoire, une punition dont la durée sera proportionnée au nombre et à la gravité de leurs crimes, mais, quoi qu'il en soit, une punition temporaire. S'il s'est trouvé parmi les partisans de cette doctrine des hommes dignes de respect par leur savoir et leur moralité, toujours est-il que c'est surtout des ignorants et des vicieux qu'elle a été bien accueillie, et l'on ne vit jamais un seul pécheur réformé par elle. Quant à M. Ballou, c'était un homme de quelque talent, mais de peu de science. Ses écrits eurent pour effet de répandre les opinions unitaires parmi les universalistes.

Après lui un M. Sherman fit, en 1805, une publication semblable ; mais environ dans le même temps il se vit congédié de sa place de pasteur, et peu d'années ensuite il abandonna tout à fait le ministère. En 1810, Thomas et Noë Worcester mirent au jour leur « Arianisme modifié ; » c'était dans le New-Hampshire. La même année l'église de Coventry, Connecticut, soupçonna de socinianisme son pasteur, le révérend Abiel Abbot. Elle porta cette affaire devant la *consociation*, et le pasteur fut congédié.

Jusqu'alors il n'y avait, ni à Boston, ni dans les alen-

tours, aucune église congrégationnelle qui se fût déclarée unitaire. Au commencement de ce siècle, le collége de Harward avait encore un président et un professeur de théologie orthodoxes. Ce fut en 1804, qu'à la mort du professeur Tappan, le révérend docteur Ware lui fut donné pour successeur. Comme on s'occupait de son élection, le bruit se répandit qu'il partageait les opinions unitaires, et, pour le faire nommer, il fallut que ses amis déclarassent que c'était une calomnie. Même en 1812, à l'élection du président Kirkland, on assure qu'on ne l'aurait pas élu, s'il eût été connu pour un défenseur de l'unitarianisme, circonstance qu'on tient d'un homme qui fait autorité parmi les unitaires.

Il n'y avait non plus alors aucun des pasteurs congrégationalistes de Boston, ou des contrées voisines, qui eût avoué l'unitarianisme, ni en chaire, ni par la voie de la presse. Cependant la prédication d'un grand nombre d'entre eux en portait une forte teinte; plusieurs journaux se constituaient les défenseurs de ce système, et l'on importait ou imprimait une masse d'écrits unitaires. Lorsque des ministres orthodoxes devaient prêter leur concours à l'ordination d'un pasteur, on ne souffrait pas qu'ils s'enquissent trop à fond de ses vues théologiques. Diverses circonstances signalaient la présence de l'erreur et les progrès sourds qu'elle faisait, mais on manquait de preuves suffisantes contre les individus. En attendant, on prêchait et l'on écrivait avec une force croissante contre l'unitarianisme. Le Panopliste, journal mensuel dont le pre-

mier numéro parut à Boston en 1806, fit de cet objet son affaire essentielle; mais on l'accusait de calomnier le clergé. Cependant, les faits devinrent bientôt trop nombreux et trop palpables pour être cachés plus longtemps.

En 1812, Belsham ayant publié à Londres la vie de Lindsay, un petit nombre d'exemplaires de cet écrit parvinrent en Amérique. Pendant près de trois ans, on réussit à les soustraire au public: mais enfin le docteur Morse, après plusieurs mois de recherches infructueuses, en obtint un exemplaire. Ce fut l'éclat d'une bombe. On tira de ce livre des détails sur l'unitarianisme en Amérique et on les imprima dans une brochure à part. C'était la correspondance des principaux unitaires de Boston, surtout du docteur Freeman, à dater de 1795, ou environ, jusqu'à 1812; correspondance où l'on s'exprimait sans détour sur les moyens qu'on mettait en usage pour semer l'hérésie. Dès lors il n'y eut pas moyen de rester dans l'ombre, et quand on se vit démasqué, il fallut bien montrer ce qu'on était.

Il est bon de noter ici les résultats qu'eut cette découverte, sous le rapport ecclésiastique proprement dit. Chaque église congrégationaliste, c'est-à-dire chaque congrégation de fidèles formant association, dirige ses propres affaires sans ressortir à aucune autorité terrestre. Il était donc impossible d'obliger une congrégation devenue infidèle, à renvoyer son pasteur unitaire. D'autre part, les pasteurs et les troupeaux demeurés orthodoxes avaient la pleine li-

berté de rompre toute relation chrétienne avec ceux qui ne leur inspiraient plus de confiance. Aussi vit-on les ministres orthodoxes refuser leur chaire à ceux qu'ils estimaient entachés d'unitarisme; ils ne voulurent plus siéger avec eux dans les conférences ecclésiastiques, ni en aucune manière les reconnaître pour des ministres de Christ. Cet état de choses, toutefois, ne se forma qu'insensiblement. Bien des orthodoxes répugnèrent longtemps à qualifier d'unitaire tel ou tel pasteur de leur voisinage; d'autres, par manque d'énergie, évitaient de prendre un parti, voulant demeurer en bons termes avec tous. Mais à la longue les différences se tranchèrent de plus en plus, et la séparation complète s'opéra sans qu'il y eût d'excommunication prononcée de part ni d'autre. Maintenant, il n'y a plus qu'un seul lien qui unisse les unitaires et les orthodoxes : c'est une caisse en faveur des veuves des ministres. Chaque année la convention générale des pasteurs congrégationalistes se réunit en session, mais c'est dans le but unique de régler les intérêts qui se rattachent à cette fondation, riche d'environ 100,000 dollars.

Lorsqu'on eut publié les révélations contenues dans le livre de Belsham, on acquit la certitude que toutes les églises congrégationnelles de Boston étaient devenues unitaires, à l'exception de deux seulement: celles de Old-South et de Parkstreet. La dernière avait été récemment fondée par quelques trinitaires zélés. On estima d'abord à soixante-quinze le nombre des églises unitaires de la Nouvelle-Angleterre, presque

toutes dans la partie orientale du Massachusets. Mais de nouvelles découvertes montrèrent que le nombre en était réellement plus considérable. Le collége de Harward leur appartenait presque en entier ; et par un changement effectué dans sa charte, changement longuement discuté, mais brusquement voté par la législature, ils assurèrent à leur parti la direction de cet établissement.

Un grand nombre d'églises du Massachusets possédaient des fonds que les hommes pieux des précédentes générations leur avaient donnés pour l'entretien du ministère et pour les autres frais du culte. L'intention des donateurs fut manifestement d'assurer à leur postérité les services de pasteurs instruits, pieux et orthodoxes; aussi avaient-ils confié ces fonds à l'église et non à la paroisse, parce que l'église ne devait, semblait-il, renfermer jamais que des hommes d'une piété reconnue. En 1818, la majorité de la paroisse avec laquelle l'église de First Church, à Dedham, était unie, choisit pour pasteur un ministre unitaire. L'église refusa de le recevoir. Mais un petit nombre de ses membres s'étant retirés de l'église, acceptèrent pour leur compte le pasteur nommé par la paroisse, et firent un procès à l'église pour qu'elle eût à leur céder les fonds qu'elle administrait. En mars 1821, la cour suprême du Massachusets prononça un arrêt qui leur donnait gain de cause, établissant en principe que, dans tous les cas semblables, ceux qui marchent avec la majorité de la paroisse sont l'église et qu'à eux appartiennent les dotations. C'est par cette décision que

plusieurs églises se sont vues dépouillées de leurs biens, de leurs temples, de leurs vases sacrés, et beaucoup d'églises unitaires ne doivent pas à autre chose leur existence.[1]

Après une pareille révolution, il n'y eut plus, chez les unitaires, de distinction réelle entre l'église et la paroisse. Les intérêts temporels de l'église furent entièrement au pouvoir de la paroisse, bien que la première continuât de les gérer. D'ailleurs, comme il n'entre pas dans leur esprit que les pécheurs irrégénérés n'appartiennent point à l'église, il était pour eux sans importance de la maintenir distincte du reste de la population. En général, si l'on n'a pas jugé à propos de licencier, pour ainsi dire, les églises, il se trouve par le fait que, dans la plupart des cas, elles n'existent plus; il n'y a plus que la paroisse et le pasteur, et celui-ci administre les sacrements à tous ceux qui le désirent, sans faire aucune différence. Selon quelques-uns de leurs écrivains, il est résulté de là que ces cérémonies sont tombées en assez grand discrédit, et que peu de personnes se soucient d'y participer. Il n'y a donc plus de discipline sur le troupeau; il n'y en a guère davantage sur les membres du clergé. Si quelque pasteur mène une vie entièrement immorale, on

[1] C'est une observation générale qui a été faite et qui est pleine d'instruction; savoir, que l'unitarisme, socinien ou arien, n'importe, ne subsiste en corporation, que dans les lieux où, à défaut du Seigneur Jésus-Christ qu'il renie, il a pour soutien, ou le trésor public, ou des dotations destinées primitivement à soutenir le pur évangile. (*Traducteur.*)

ne songe point à le destituer, ni même à lui adresser des censures : on laisse aller les choses jusqu'à ce que, perdu de réputation, il voie que nul ne veut plus de son ministère, et alors il rentre de lui-même dans la vie privée. [1]

En 1825, on évaluait à 120 le nombre des congrégations unitaires; et maintenant (1844) on le dit de 230. [2] On peut expliquer cet accroissement de diverses manières.

En 1825, on n'en était pas encore venu à se prononcer nettement d'un côté ou d'un autre; en sorte que plusieurs des ministres dont la position était alors indécise se manifestèrent sans doute plus tard.

L'ouvrage de Ballou et ceux de quelques autres écrivains de même trempe, par les succès qu'ils eurent en plusieurs lieux chez les universalistes, disposèrent ces derniers à entretenir l'unitarisme. D'un autre côté, les unitaires avaient une forte tendance à recevoir la doctrine du salut final de tous les hommes. Et puis, l'unitarisme est la religion des gens comme il faut, plus que l'universalisme, en sorte que ceux qui professent cette dernière doctrine sont fortement tentés de changer de nom, la seule chose souvent qu'il reste à faire. C'est ce qui arrive surtout à la mort du pasteur, lors-

[1] Encore cela vaut-il mieux que dans les pays où l'Etat entretient jusqu'au bout des pasteurs avilis. (*Traducteur.*)

[2] En 1841, d'après l'édition de Glascow, il était déjà de 230. En sorte que, s'il y a eu progrès considérable depuis 1825, on voit que maintenant ces églises demeurent dans un état stationnaire, tandis que le nombre des églises évangéliques s'augmente de jour en jour. (*Traducteur.*)

qu'il se présente, pour le remplacer, un ministre unitaire qui ait quelque talent de prédication.

Comme nous l'avons dit, l'unitarisme dut ses succès à l'aversion que beaucoup de gens éprouvaient pour l'examen de piété qu'on exigeait des candidats. Cependant, on voulait appartenir à une église et célébrer la Cène; rien donc n'était plus simple que de s'agréger à une société qui n'exige aucune confession de foi et n'exerce point de discipline. Il est vrai que les associations qui se constituent sur cette base se dissolvent aussi aisément qu'elles se forment.

Après cet exposé, que nous nous sommes efforcé de rendre aussi bref que possible, nous avons quelques renseignements encore à donner pour qu'on puisse juger de ce qu'est l'unitarisme aux Etat-Unis.

En 1787, il s'était formé une «Société pour propager l'Evangile parmi les Indiens et autres dans l'Amérique du Nord.» Elle fut légalement reconnue par l'Etat du Massachusets, et posséda bientôt un fonds capital de 9,000 dollars. Comme elle se recrutait elle-même et que la majorité de ses membres passèrent à l'unitarisme, elle finit par tomber entièrement sous la direction de cette secte. Elle emploie maintenant ses revenus à entretenir deux ou trois prédicateurs parmi les restes des tribus indiennes qu'on rencontre dans la Nouvelle-Angleterre.

Il existe en outre une ou deux sociétés peu importantes, qui se trouvent de la même manière entre les mains des unitaires, bien qu'elles n'aient point été fondées par eux. Ils n'ont d'ailleurs aucune organisa-

tion pour les missions étrangères. Quant à la Société biblique, ils y versent quelques contributions; mais le montant n'en est pas connu.

L'Association unitaire américaine est leur principal centre d'activité. Elle a pour objet, selon ses statuts, de « répandre la connaissance du pur christianisme » et d'en soutenir les intérêts dans tout le pays. » Son seizième rapport annuel donne la liste de 117 ecclésiastiques devenus membres à vie par le paiement d'une contribution de 30 dollars. Le nombre total des membres à vie est de 374. Durant l'année expirant en mai 1841, elle a dépensé la somme de 4962 dollars, savoir, environ 80 dollars en sús de ses recettes. Les frais d'administration s'élèvent aux trois septièmes environ de la somme totale ; ils se composent de 1,800 dollars pour le salaire de l'agent; 100 dollars pour frais de voyages, et 200 pour loyer du bureau de la société.

Cette association a publié 179 traités divers, dont le prix varie de un à six centimes. Durant l'année 1840-41, elle a aidé de ses subsides seize congrégations pauvres : dix dans la Nouvelle-Angleterre, trois dans l'Etat de New-York et trois dans les Etats de l'Ouest. Le secours le moins élevé fut de trente dollars, et le plus considérable de trois cents. Elle a dépensé en outre 570 dollars pour ses missions, dont 530 dans les portions occidentales de la Nouvelle-Angleterre.

L'exiguité de ces chiffres n'accuse pas la parcimonie, mais l'indifférence religieuse des unitaires. Ceux

de Boston jouissent en général d'une grande fortune, et ils savent faire de magnifiques donations aux établissements littéraires et scientifiques, comme à certaines institutions de bienfaisance.

Il y a tout lieu de croire que leurs églises renferment quelques individus vraiment régénérés. Ils leur appartenaient avant que ces églises passassent ouvertement à l'unitarisme. S'ils y demeurent, c'est par habitude, par attachement pour les lieux où leurs pères célébraient leur culte, ou par d'autres causes semblables. Elles ont aussi des hommes d'une moralité sévère et presque puritaine, qui, ayant dès leur enfance une grande vénération pour le christianisme, dont cependant ils ne firent jamais une étude sérieuse, demeurent fidèles à leur église devenue unitaire, comme ils y eussent été fidèles si cette même église fût demeurée orthodoxe.

La philosophie des unitaires américains fut d'abord celle de Locke, d'après laquelle toutes nos idées, ou du moins leurs éléments constitutifs, nous viennent par les sens. Leur apologétique chrétienne était naturellement en rapport avec leurs principes philosophiques. Ils croyaient aux miracles, parce qu'il leur semblait souverainement improbable que les apôtres s'y fussent trompés, ou qu'ils eussent voulu tromper les autres. Ils estimaient non moins improbable que les écrits qui portent leur nom ne fussent pas d'eux, ou qu'on eût pu y interpoler le récit des miracles. Ils envisageaient ces prodiges comme un témoignage

que Dieu avait rendu à la vérité de l'Evangile, témoignage de la force duquel les sens étaient juges. Toutefois, ils n'admettaient pas l'infaillibilité des écrits apostoliques, tels que nous les possédons. Les auteurs du Nouveau-Testament, pensaient-ils, ne furent pas inspirés de telle sorte qu'ils fussent à l'abri de toute erreur dans les faits et dans le raisonnement; et ils envisageaient généralement comme des corruptions du texte sacré, les passages les plus décisifs au sujet de la Trinité, de la divinité de Jésus-Christ, ou de la personnalité du Saint-Esprit. La Bible n'était leur guide que dans la mesure où ils jugeaient eux-mêmes qu'elle dît la vérité. Leur religion consistait donc à conformer ses pensées et sa vie à des principes qui, selon toute probabilité, viennent de Dieu, mais qui nous sont transmis par un livre d'où l'erreur n'est point exclue.

Il y a dans un tel système grande place pour l'imagination et pour le développement arbitraire du sentimentalisme religieux ; mais il n'est pas possible qu'à la longue il satisfasse pleinement une église. Il laisse à découvert des besoins spirituels qui ne manquent jamais de se manifester en bien des âmes. Aussi y a-t-il eu de la part des hommes sérieux d'entre les unitaires, une tendance constante de retour vers l'orthodoxie, et c'est ce qui a mis des bornes à l'accroissement de la secte. A l'heure qu'il est, la ville de Boston compte presque autant d'églises congrégationalistes orthodoxes que d'unitaires, et ceux qui fréquentent le culte orthodoxe sont de beaucoup

les plus nombreux. Il en est de même des contrées voisines.

Il y a peu de temps que le transcendentalisme allemand fit son apparition parmi le clergé unitaire ; mais il s'y est répandu rapidement. Ses adhérents ne sont pas en général de profonds penseurs ; je ne sais même s'ils comprennent bien la philosophie qu'ils ont embrassée et les preuves sur lesquelles s'appuient ses théories. Ils se flattent que, par elle, ils n'auront plus besoin de fonder leur foi et leurs espérances sur des probabilités, dont les plus fortes ne sont après tout que des probabilités, mais qu'ils obtiendront une connaissance intuitive et infaillible de ce qui est essentiel en religion. C'est un beau champ qu'ils ouvrent de la sorte aux rêveries de la pensée, et il y a là de quoi séduire les esprits contemplatifs et enthousiastes.

La discussion publique de ces nouvelles doctrines commença l'an 1836, par un article du *Christian Examiner*. On y soutenait que notre foi ne saurait s'appuyer sur les miracles; que le récit des miracles, quelque attestés qu'ils soient, ne prouve rien en faveur d'une religion dont la vérité n'a pas été préalablement démontrée ; qu'il faut donc commencer par établir rationnellement la vérité de la doctrine chrétienne, avant de croire les miracles qui la recommandent à l'attention du genre humain. Les unitaires de la vieille école crièrent à l'incrédulité, attendu qu'on leur enlevait le seul argument par lequel ils soutinssent le christianisme. La controverse se pro-

longea, non sans amertume ; mais la vieille école ne fit rien pour se séparer d'une cause qu'elle envisage pourtant comme celle de l'incrédulité.

L'unitarisme transcendental est ouvertement accusé de panthéisme, et il n'est pas douteux que plusieurs de ses publications n'y aboutissent. Quelques-uns de ses défenseurs, marchant sur les traces de Benjamin Constant, prétendent que toutes les religions, depuis le fétichisme jusqu'au christianisme le plus épuré, ne sont qu'un développement, plus ou moins parfait, du sentiment religieux commun à tous les hommes. Dans leur manière de voir, tout individu qui a des pensées religieuses a reçu quelque inspiration divine. Moïse, Minos, Numa et un petit nombre d'autres furent favorisés d'une inspiration au-dessus de l'ordinaire ; Jésus de Nazareth en a reçu une part plus considérable que personne. Ce n'est pas à dire qu'il ait joui de l'infaillibilité suprême, et il ne serait pas impossible que nous n'eussions tôt ou tard un révélateur plus parfait de la volonté divine. Christ n'est d'ailleurs, en aucun sens, le médiateur entre Dieu et les hommes. Pour être vraiment chrétiens, nous devons, sans aucun intermédiaire quelconque, soutenir avec Dieu les relations que Jésus soutint lui-même.

Les partisans de ces doctrines impies les publièrent de loin en loin dans les journaux et ailleurs. Au printemps de l'année 1841, elles furent exposées sans déguisement dans un sermon de consécration à Boston. Plusieurs des principaux ministres unitaires de la vieille école assistaient à la cérémonie et y prirent

part. On dit que quelques-uns d'entre eux, parlant à leur tour, prononcèrent des paroles où les auditeurs attentifs pouvaient voir un désaveu des doctrines du sermon ; mais ni alors ni plus tard ils ne songèrent à les condamner d'une manière explicite. Cependant il y avait eu parmi les auditeurs trois ministres évangéliques qui avaient pris des notes durant le sermon. Quelques semaines après, ils les publièrent dans plusieurs journaux religieux, en sommant les ecclésiastiques présents à la consécration, de déclarer s'ils envisageaient le prédicateur comme un ministre de Jésus-Christ. L'attention publique s'éveilla. Plusieurs laïques éclairés, appartenant aux unitaires, appuyèrent la demande. Un plus long silence devenait impossible. Les journaux se remplirent d'articles où des ministres unitaires désavouèrent le sermon et déclarèrent que les doctrines en étaient celles du déisme. Quant à la question de savoir s'ils reconnaissaient à l'auteur le caractère de ministre chrétien, ils l'éludèrent avec une grande habileté. D'autres prêchèrent et écrivirent en sa faveur. Du reste, il n'y eut rien de changé dans sa position ecclésiastique. Quelques-uns de ses collègues se plurent à le justifier publiquement en lui confiant leur chaire. De tout cela résulte que l'aveu formel de doctrines comme les siennes, n'est point un obstacle à ce qu'on appartienne régulièrement au clergé unitaire.

Telle est l'histoire de cette secte. Si l'on me demandait maintenant pourquoi les progrès n'en furent

pas arrêtés par l'autorité ecclésiastique, ma réponse serait facile.

Dans le Connecticut, où il n'y eut qu'un ou deux ministres qui embrassèrent l'unitarisme, tandis que l'église demeurait orthodoxe, il fut aisé de couper court au mal, en congédiant ceux qui l'eussent propagé. Dans le Massachusets, les choses durent se passer autrement. La contagion gagna peu à peu et de proche en proche, sans qu'on pût, à l'origine, convaincre personne de la receler dans son sein; et quand elle finit par se manifester, la majorité des corps ecclésiastiques l'avait contractée. Il n'y avait alors plus moyen d'écarter de la masse ceux qui pouvaient achever de la corrompre.

Ce qui sauva la Nouvelle-Angleterre d'une apostasie universelle, ce fut, à en croire les congrégationalistes, leur doctrine sur l'indépendance réciproque des églises. Si le synode de 1662, au lieu d'être simplement consultatif, avait eu autorité sur toutes les congrégations, il leur eût imposé le *half-way covenant*, ou le système de juste-milieu dont j'ai parlé plus haut; tandis qu'un grand nombre d'églises purent le rejeter.[1] De même, un demi-siècle après, le synode leur

[1] Ne serait-on pas beaucoup mieux fondé à dire que, si les pasteurs et les troupeaux de la Nouvelle-Angleterre eussent été unis par un lien plus étroit, l'on eût signalé l'erreur bien plus vite, et qu'on eût pu en arrêter aussi plus aisément les progrès? C'est comme en Angleterre, où beaucoup d'églises presbytériennes, richement dotées, ont passé au socinianisme; mais elles n'étaient presbytériennes que de nom; et, par le fait, elles possédaient une grande indépendance les unes à l'égard des autres.

eût imposé les principes de Stoddard, principes en vertu desquels on aurait reçu à la Cène les pécheurs irrégénérés; car cette opinion avait pour elle le plus grand nombre et les hommes les plus influents. Et quand Edwards, après le réveil de 1740, proclama de nouveau l'ancienne doctrine sur les qualités requises pour être membre d'une église, s'il y eût eu un pouvoir ecclésiastique central, et lui et sa réformation eussent à la fois succombé. Voyez enfin ce qui se passe en 1815. Au moment où l'unitarisme se montre ouvertement, il a pour lui la majorité des corps ecclésiastiques, et s'il y avait eu quelque part dans ces corps une autorité suprême, toutes les églises eussent subi, et pour longtemps, les doctrines unitaires. Sans doute qu'avec un corps représentatif réunissant les délégués des églises de toutes dénominations, la majorité eût été orthodoxe ; mais les unitaires étaient assez puissants pour rejeter sa juridiction et se suffire à eux-mêmes, comme ils le font maintenant. Supposez enfin que le gouvernement eût possédé le droit d'intervenir, il eût pu empêcher tout au moins une partie du mal. Mais il ne l'eût pas fait; car les principaux pouvoirs de l'Etat se trouvaient alors dans les mains des unitaires, et ils le sont encore, sauf un petit nombre d'exceptions.

L'indépendance mutuelle des églises permit aux plus orthodoxes de retenir la vérité, en théorie et en pratique, tout comme elle facilita les travaux auxquels ils se livrèrent pour la défendre et la propager. C'est par là que l'erreur ne cessa d'être tenue en échec,

jusqu'à ce que la vérité pût enfin rallier ses forces et reprendre le dessus. Ainsi pensent les congrégationalistes.[1]

CHAPITRE IV.

LES CHRÉTIENS.

La société dont les membres se donnent le titre de *chrétiens* par excellence, est d'origine purement américaine. On prononce généralement leur nom en traînant la première syllabe du mot *chré-tien*. Je n'ai pas besoin de dire qu'ils n'acceptent pas cette espèce de dérision.

Ils parurent presque tous à la même époque, dans la Nouvelle-Angleterre, l'Ohio, le Kentucky, et quelques-uns disent aussi dans le Sud. C'était environ l'an 1803. Ils se glorifient de n'avoir aucun fondateur

[1] Cette opinion a du vrai ; voici néanmoins comment la chose nous paraît se présenter dans toute sa vérité. L'union régulière des églises, union qui ne suppose point nécessairement l'action de la loi, cette union, dis-je, a généralement pour effet de prévenir l'invasion de l'erreur, moyennant d'autres circonstances encore ; telles que la publicité des débats ecclésiastiques et la présence des délégués des troupeaux dans les corps chargés du gouvernement de l'Eglise. Mais, d'un autre côté, si, malgré tout cela, l'erreur vient à s'établir quelque part, rien ne s'oppose plus efficacement à son pouvoir tyrannique, sinon l'indépendance réciproque des églises. (*Traducteur.*)

dont ils subissent l'influence. Ils ne sont ni de Luther, ni de Calvin, ni de Whitefield, ni de Wesley. C'est la plus étendue des sectes d'Amérique qui répudient toute confession de foi. Elle doit son existence au déplaisir que donnait à quelques individus ce qu'ils appelaient l'esclavage des confessions et encore plus celui de la discipline, telle qu'on l'exerçait dans les églises. Il est facile, en effet, de le concevoir. Un grand nombre des plus ardents promoteurs de cette secte avaient été exclus des autres communions, soit parce qu'ils niaient des doctrines importantes, soit parce qu'ils refusaient de se soumettre à l'ordre établi.

Au témoignage de leurs principales autorités, les *chrétiens* sortent de trois communions principales. Les premiers membres de leurs sociétés dans la Nouvelle-Angleterre appartenaient d'abord aux baptistes réguliers, ceux de l'Ouest aux presbytériens et ceux du Sud aux méthodistes. Voici quels furent pendant longtemps les principes constitutifs de leurs églises. Les Ecritures sont l'unique règle de la foi et des mœurs : sous ce double rapport, chacun est libre de les interpréter comme il l'entend. Nul ne doit perdre sa qualité de membre de l'église pour des erreurs conçues avec sincérité, et si d'ailleurs il manifeste de la piété dans sa vie. La discipline de l'église ne peut s'exercer que contre des pécheurs scandaleux. Le nom de *chrétiens* que portent les membres de la société a pour but d'écarter toute idée de secte et de parti. La seule condition d'admission dans la société est la profession expresse du christianisme, attestée par une piété sin-

cère et déclarée, avec la ferme résolution de vivre selon la loi divine, ou l'Evangile de Christ. Enfin, chaque église forme un corps indépendant, qui possède à lui seul toute l'autorité nécessaire pour régler et gouverner ses propres intérêts.[1]

Bien que les fondateurs de la secte se soient plus ou moins rattachés aux doctrines et aux pratiques des communions d'où ils étaient sortis, il s'est fait entre eux un travail d'assimilation qui a produit partout des résultats assez uniformes. Trinitaires au point de départ, ils ont maintenant rejeté presque tous le dogme de la Trinité comme contraire à l'Ecriture; et quoiqu'ils se refusent obstinément à donner une confession de leur foi, l'on peut cependant établir les grands traits de leur doctrine comme suit : « Il y a un seul Dieu vivant et vrai, le Père tout-puissant, incréé, indépendant, éternel, créateur et conservateur de l'univers. Ce Dieu est une intelligence infinie, toujours la même. A lui appartient le gouvernement moral de ce monde. Il est la source absolue de tous les biens de la nature, de la providence et de la grâce. Sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde et sa bienveillance sont infinies, et chacune de ses voies porte l'empreinte de ces perfections. — Tous les hommes pèchent et se privent de la gloire de Dieu; ils tombent ainsi sous la malédiction de la loi. — Christ est le Fils de Dieu, le Messie promis et le Sauveur du monde, le Médiateur

[1] Account of the Christian Connexion, or Christ-ians, by the rev. Joshua V. Himes, in the Encyclopædia of Religious Knowledge.

entre Dieu et les hommes. C'est par lui que Dieu nous a révélé sa volonté. Ses souffrances, sa mort et sa résurrection ont ouvert aux pécheurs la voie du salut ou de la vie éternelle. Il est établi de Dieu pour ressusciter les morts et juger le monde au dernier jour. — Le Saint-Esprit est le pouvoir et la force de Dieu ; c'est la sainte influence de Dieu par l'action de laquelle les méchants se régénèrent, se convertissent, recouvrent une vie sainte et vertueuse, se sanctifient et se préparent pour l'héritage des saints dans la lumière, en employant d'ailleurs les moyens ordonnés de Dieu ; c'est par ce même Esprit, et en usant toujours des moyens établis, que les saints sont consolés, fortifiés et conduits dans les sentiers du devoir. — Il y a pour les pécheurs un pardon gratuit, qui vient des richesses de la miséricorde divine, par les travaux, les souffrances et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, et moyennant la repentance envers Dieu et la foi au Seigneur Jésus. Pour jouir de la faveur et de l'approbation d'En-Haut, il faut absolument la sainteté du cœur et une bonne vie. — Il y a une vie à venir et une immortalité ; une rétribution future, par laquelle Dieu rendra à chacun selon ses œuvres avec une parfaite justice. — Le baptême des fidèles doit se faire par immersion. Enfin la Cène du Seigneur appartient aux chrétiens de toutes dénominations qui sont en bons rapports avec leurs églises respectives.

Quoique les églises des chrétiens soient indépendantes les unes des autres, ils ont, dans l'intérêt général de leurs congrégations, des conférences d'Etat,

qui se composent de députés du clergé et des églises; mais ces conférences n'ont qu'une autorité consultative. En 1841, il y avait aux Etats-Unis et dans le Canada, quarante-une de ces conférences, auxquelles ressortissaient 593 ministres, 591 églises et environ 30,000 membres. On évalue à 300,000 âmes la population qu'on peut envisager comme soumise à leur influence; mais cette évaluation est manifestement exagérée, car beaucoup de leurs congrégations sont fort petites, surtout dans l'Ouest.

Leurs pasteurs ne sont pas généralement très-instruits, mais cet état de choses paraît devoir s'améliorer. Il y a quelques années qu'ils obtinrent du gouvernement de l'Indiana une charte pour la fondation d'un collége à New-Albany, mais j'ignore s'il est en activité. Ils possèdent, depuis un certain temps, un journal religieux intitulé: *The Christian Palladium.* Ce journal se publie dans l'Etat de New-York et compte un grand nombre d'abonnés. Ils ont aussi un registre des membres de l'association. Somme toute, bien que les chrétiens soient inférieurs aux unitaires, sous le point de vue de la fortune, de la grandeur de leurs églises, du savoir et de l'éloquence de leurs ministres, du rang et de la considération dont jouissent leurs associés; comme ils sont plus nombreux et qu'ils ne leur cèdent en rien quant à l'élévation des doctrines, ils exercent sur les masses une action peut-être plus considérable, par cela même qu'ils sont moins haut placés.

CHAPITRE V.

LES UNIVERSALISTES.

J'ai déjà exprimé mon opinion sur l'influence morale des doctrines universalistes. C'est au milieu du siècle dernier seulement qu'elles furent embrassées, dans leur ensemble, ou partiellement, par quelques hommes un peu connus. Jusque-là, elles ne faisaient corps nulle part en Amérique. Prêchées plus tard par le révérend John Murray, qui vint d'Angleterre, en 1770, elles furent accueillies par le révérend Elhanan Winchester, ministre baptiste de beaucoup de talent. L'un et l'autre soutenaient la doctrine du rétablissement final, d'après laquelle les méchants, après avoir subi dans l'enfer une peine proportionnée à ce qu'ils méritent, seraient au bout d'un certain temps renouvelés par l'influence du Saint-Esprit et sauvés par le sacrifice de Jésus-Christ. Environ l'an 1790 parut le révérend Hosea-Ballou qui, allant plus loin dans son universalisme, enseigna que la punition du péché s'accomplit ici-bas, et en conséquence que les âmes des justes et celles des méchants passent immédiatement de cette vie dans une éternité de bonheur, doctrine mieux en rapport avec le cœur de l'homme irrégénéré, et qui acquit une plus grande popularité que celle du rétablissement final de Murray et de Winchester. Il n'y a guère aux Etats-Unis que

douze ou quinze prédicateurs de cette dernière catégorie, et leurs églises sont encore moins nombreuses, tandis que le nombre des universalistes proprement dits s'est accru rapidement durant les quarante dernières années. En 1801, il n'y avait que vingt-deux prédicateurs qui s'avouaient universalistes; voici maintenant les chiffres qu'ils nous donnent : une convention générale, 12 conventions d'Etat, 59 associations, 540 prédicateurs, 550 lieux de réunions, 875 sociétés, et une population de 600,000 âmes sous leur influence. Je soupçonne que ce dernier chiffre est un peu enflé. Leurs congrégations, pour la plupart, sont petites, et bien des gens ne s'y rendent que par curiosité.

Nous ne saurions mieux nous y prendre, pour faire connaître les doctrines des universalistes américains, que de transcrire les trois articles adoptés, comme profession de foi, par leur convention générale, en 1803.

1° Nous croyons que les Saintes-Ecritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament nous révèlent le caractère de Dieu, les devoirs, les intérêts et la destinée future de l'humanité.

2° Nous croyons qu'il y a un seul Dieu, dont la nature est d'aimer. Il s'est révélé dans un seul Seigneur Jésus-Christ, par un seul Saint-Esprit, l'Esprit de grâce, qui rétablira finalement le monde entier dans la sainteté et dans le bonheur.

3° Nous croyons que la sainteté et le vrai bonheur sont inséparables, et que les fidèles doivent soigneu-

sement se maintenir dans l'ordre et pratiquer les bonnes œuvres; car c'est là ce qui est bon et utile aux hommes.

Les églises universalistes sont indépendantes les unes des autres; mais elles s'entendent et se consultent au moyen de leurs associations locales, des conventions d'Etat et de la convention générale. Elles ont commencé dernièrement à donner quelques soins à l'instruction supérieure, et possèdent dans l'Etat de Vermont ce qu'elles appellent une université et trois ou quatre établissements secondaires. Bien que la plupart de leurs prédicateurs ne soient pas fort cultivés, à force de diriger leurs pensées sur un seul point et de ramasser des arguments quelque peu plausibles en faveur de leur thèse, ils deviennent d'une étonnante habileté à manier leurs sophismes; en sorte qu'ils séduisent aisément ceux qui désirent gagner le ciel par un chemin plus facile que celui dont les Ecritures, entendues simplement, nous donnent le tracé. Ils ont, disent-ils, de quinze à vingt journaux, la plupart politiques, qui soutiennent leurs doctrines dans les divers Etats de l'Union.

Les seuls universalistes dont la prédication paraisse avoir une influence morale assez bienfaisante, sont cette poignée de partisans du rétablissement final dont j'ai parlé. Quant aux autres, ils n'ont guère pour sectateurs que des hommes irréligieux et profanes, des violateurs du sabbat, des buveurs et des ennemis de la religion évangélique. Leur prédication n'exerce décidément aucune action réformatrice sur ceux qui

la suivent, et que pourrait-on en dire de pire? Quand il s'ouvre quelque part une prédication universaliste, on y voit courir force de désœuvrés et de mauvais sujets; puis aussi quelques individus de meilleure condition qu'attire surtout la curiosité. Mais il est un fait remarquable qu'atteste le témoignage des universalistes qui se convertissent : c'est que, malgré la bonne envie qu'ils en auraient, les sectateurs de ce système ne parviennent point à y croire. Ils sont, pour la plupart, comme ce fermier de la Nouvelle-Angleterre, qui, ayant entendu un prédicateur universaliste, lui dit après le sermon : « J'aime fort votre doctrine, et je donnerais bien cinq dollars pour que vous pussiez en démontrer la vérité. »

CHAPITRE VI.

LES SWEDENBORGIENS ET LES TUNKERS.

Les swedenborgiens, ou église de la Nouvelle-Jérusalem, ne sont pas nombreux en Amérique. Leurs doctrines y furent, je crois, prêchées pour la première fois par des missionnaires anglais. Le nombre de leurs églises, toutes fort petites, est d'environ vingt-huit à trente, mais sur divers points du pays on en trouve des membres épars. Ils comptent trente-cinq ministres, ayant à peine 10,000 âmes sous leur direction.

Leur système ecclésiastique est, en somme, celui de l'indépendance avec des conventions purement consultatives. C'est en Suède, comme mes lecteurs le savent sans doute, que cette secte prit naissance. Fondée par le baron Emmanuel Swedenborg, elle professe une doctrine qui est un étrange amalgame de Sabellianisme, avec les erreurs des patripassiens, plus les notions antiscripturaires des sociniens et une forte dose d'un extravagant mysticisme. La manière dont ils interprètent la Bible est le renversement de toute saine exégèse, et ouvre la porte aux imaginations les plus bizarres. Ils ont d'ailleurs conservé l'usage du baptême et de la sainte Cène. Les swedenborgiens publient deux ou trois journaux où ils exposent et défendent leurs doctrines. Ils prétendent qu'ils font actuellement en Amérique plus de progrès que nulle part ; ce qui prouverait assez qu'ailleurs ils n'en font guère.

Les tunkers ou dunkers sont, quant à eux, d'origine germanique. Outre qu'ils professent l'universalisme, ils enseignent que l'homme peut faire des œuvres de surrérogation, et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils aient avec le romanisme. Tout en permettant le mariage, ils tiennent en grande estime le célibat. Ils pensent que, dans le baptême, il faut faire une triple aspersion, et ils observent le septième jour au lieu du dimanche. Leurs églises suivent en général l'ordre établi chez les baptistes réguliers, sauf la permission qu'on accorde à chaque frère de prendre la parole. Ce sont d'ailleurs ceux qui s'expriment avec le plus d'aisance qu'ils choisissent pour leurs ministres

attitrés. La plupart des hommes appartenant à cette communion portent de longues barbes, des robes ou des tuniques qui leur descendent jusqu'aux talons, et qu'ils serrent autour des reins avec une ceinture. Ils forment un corps peu nombreux, et se réunissent généralement en maison particulière.

Ils comptent autant de ministres que d'églises, et la somme totale des sociétaires va de 3,000 à 4,000. Plusieurs d'entre eux paraissent animés d'une vraie piété. En somme donc, les tunkers sont à la fois universalistes et baptistes du septième jour.

CHAPITRE VII.

LES JUIFS.

Quelle qu'ait été la législation primitive des colonies anglo-américaines au sujet des descendants d'Abraham, il est certain qu'aujourd'hui les Israélites trouvent dans toute l'étendue des Etats-Unis, non-seulement un asile, mais encore une patrie qui leur accorde la jouissance de tous les droits civils. Il arrive néanmoins que, soit à raison de la distance, soit parce que l'Amérique n'offre pas à leur petit commerce les mêmes ressources que l'Europe, c'est assez récemment que les Juifs sont venus en un peu grand

nombre sur nos rivages. Mais ils se sont tellement accrus dans les dix dernières années, qu'on n'en compte maintenant pas moins de 50,000. Ils ont environ cinquante synagogues et le même nombre de rabbins. Dans la seule ville de New-York on trouve aujourd'hui cinq ou six synagogues, et il n'y a pas longtemps qu'il n'y en avait qu'une. A Charlestown, Caroline du Sud, le service se fait en anglais, et probablement en est-il de même ailleurs. Il n'y a jusqu'ici parmi eux que fort peu de conversions au christianisme; mais il est vrai de dire que les chrétiens n'ont pas dirigé suffisamment leur attention de ce côté. Peut-être cela est-il venu de ce que les Juifs étaient jadis en très-petit nombre, ou de ce qu'on aurait trouvé difficilement des hommes propres à cette œuvre. Je suis heureux de pouvoir ajouter que, dans le cours des deux dernières années, l'intérêt s'est enfin réveillé en faveur de cet illustre et malheureux peuple.

CHAPITRE VIII.

RAPPISTES, SHAKERS, MORMONITES, ETC.

On désigne sous le nom de *rappistes* une petite corporation de protestants allemands qui arrivèrent du Wurtemberg aux États-Unis, vers l'an 1803, sous la

conduite de leur pasteur, M. George Rapp. Ils s'établirent en un lieu qu'ils appelèrent Economy, sur l'Ohio, quinze milles au-dessous de Pittsbourg. Quelques-uns d'entre eux, M. Rapp à leur tête, passèrent de là dans l'Indiana, et formèrent sur les bords du Wabash l'établissement de Harmony, établissement qu'ils vendirent ensuite au fameux Robert Owen, et ils retournèrent à Economy, en Pensylvanie. Ils ont pour principe fondamental l'entière communauté des biens, à l'exemple, pensent-ils, des chrétiens de la primitive église. Cette petite association compte seulement quelques centaines d'individus, et bien qu'on y observe les cérémonies du culte, il est assez évident qu'elle a pour objet essentiel des intérêts matériels et la mise en œuvre d'un système économique.

Les *shakers* ou *trembleurs* sont des fanatiques d'origine anglaise. Vers l'an 1747, un quaker nommé Jacques Wardley, écoutant des songes et des visions qu'il prenait pour des révélations divines, fonda une secte qu'on appela trembleurs, ou quakers trembleurs, à raison de certains mouvements du corps, d'une sorte d'agitation physique à laquelle ils se livrent parfois dans leur culte. Malgré le nom qu'ils portent, il n'y a rien de commun entre eux et la société respectable des quakers, ou amis. Anne Lee, ou plutôt Mme Standley, fille d'un forgeron de Manchester, en Angleterre, entra dans les idées de Wardley. Elle passa, dit-on, neuf ans dans toutes sortes de jeûnes, de convulsions et de macérations. Ce fut en 1770 qu'elle se mit à prêcher contre le mariage. Elle se nommait elle-même « Anne

la Parole, » donnant à entendre par là que la Parole habitait en elle. Ses sectateurs disent encore aujourd'hui que l'homme *Jésus* et la femme *Anne* forment les deux colonnes de l'église ; et qu'à eux deux ils sont l'Oint de l'Eternel.

Au mois de mai 1774, Anne Lee, ou plutôt Mme Standley, avec trois anciens et quelques membres de la secte, émigrèrent en Amérique, où deux ans après ils s'établirent à Niskayuna près d'Albany, dans l'Etat de New-York. De là ils se ramifièrent assez pour fonder une quinzaine d'établissements ou de villages en divers points des États-Unis. La population réunie de ces villages est de six à huit mille âmes. Quant à leurs doctrines, c'est un mélange confus d'erreurs grossières et de vérités évangéliques. En somme, ce serait faire un étrange abus des mots que de leur donner le nom de *chrétiens*. Ils s'appellent eux-mêmes «l'Eglise du millennium.» Cette ère glorieuse a commencé, disent-ils; ils sont la seule vraie église, et ils possèdent les dons apostoliques. Les points sur lesquels ils insistent particulièrement, c'est que le baptême et la sainte Cène ont dû cesser avec les apôtres; que les méchants ne subiront qu'une peine momentanée, à l'exception toutefois de ceux qui se retirent de leur secte; que le Seigneur Jésus-Christ ne reparaîtra pas dans ce monde, attendu qu'il y est dans la personne des shakers ses disciples; que le mariage est un état de péché, où il est impossible d'atteindre la pureté et la félicité des cieux; que tout péché commis contre Dieu est commis contre eux-mêmes, et qu'à eux seuls appar-

tient de pardonner pour l'amour de Christ. La discipline s'exerce dans leurs églises essentiellement par le ministère des anciens et suivant les instructions que leur a laissées la « Mère Anne Lee. » Quand ils s'assemblent pour le culte, ils s'alignent sur plusieurs rangs en laissant quelque intervalle entre chaque individu, puis ils font de légers sauts en l'air ; mais l'excitation devient telle par moments, qu'ils enlèvent leur vêtement de dessus et qu'ils s'élancent comme s'ils voulaient toucher au plafond. C'est ainsi, disent-ils, qu'ils se réjouissent dans le Seigneur. Cela fait, ils prennent tranquillement leurs siéges pour écouter la prédication, jusqu'à ce que, fatigués de prêter l'oreille, ils recommencent leurs gambades.

De même que les rappistes, ils ont tous leurs biens en commun. Les hommes et les femmes vivent à part. Quand il leur arrive un prosélyte avec des enfants, ils séparent aussitôt ces derniers, les uns des autres, en plaçant les petits garçons dans l'appartement des hommes, et les petites filles dans celui des femmes. On comprend, sans qu'on le dise, qu'une telle communauté n'a pas d'autre moyen de recrutement.

Les shakers passent en général pour des gens honnêtes et industrieux ; mais je n'ai pas été à portée de savoir ce qu'ils sont dans l'intimité. Toujours est-il que bon nombre d'entre eux les ont quittés avec dégoût et qu'ils ne parlent pas trop bien de leurs coutumes.

Mes lecteurs ont pu remarquer combien leur nombre est insignifiant ; et toutefois, si l'on en croyait quelques voyageurs européens, les Etats-Unis seraient

menacés de leur ruine par cette secte ignorante et abusée. Il est aisé de s'expliquer l'importance absurde que ces écrivains donnent aux malheureux shakers. C'est un chapitre merveilleusement amusant à inscrire dans leur journal. Mais, au milieu de nous, on ne pense pas qu'il vaille la peine de s'en troubler l'esprit. Tant que ces sectaires respectent les personnes, les droits et les propriétés de tous, le gouvernement les laisse paisiblement satisfaire leurs lubies. Aussi demeurent-ils en état d'imperceptible minorité, prête à disparaître au premier moment, tandis que, s'ils étaient persécutés, il n'est pas dit qu'ils n'acquissent une véritable importance. Je ne doute pas que, si les shakers faisaient leur apparition dans certains pays de l'Europe, on ne se conduisît avec eux d'une manière tout autre, et à mon avis bien moins prudente. Accoutumés à se mêler de tout, même des intérêts de la conscience, les magistrats ne manqueraient pas d'intervenir, sous prétexte d'arracher les enfants à ce fanatisme. Mais nous préférons laisser aller les choses leur cours naturel, dans la conviction que, tout bien pesé, cela vaut encore mieux ; et d'ailleurs, avec l'espérance que plus tard les enfants, qui devront entrer en rapport avec la société, y recevront par la bonté divine les lumières dont leur âme a besoin. Se mettre entre les pères et leurs enfants, déplacer la responsabilité de l'endroit où Dieu lui-même l'a mise, c'est toujours une tâche difficile et dangereuse qu'on ne saurait confier aux gouvernements même les meilleurs et les plus sages.

Les *mormons* ou *mormonites*, ou, comme ils s'intitulent eux-mêmes : « les saints du dernier jour. » — Les annales des temps modernes offrent peu d'exemples plus remarquables de ruse et d'habileté dans les chefs, tout comme de stupidité dans leurs dupes, que celui dont l'histoire du mormonisme nous donne le spectacle. Un personnage aussi ignorant qu'ambitieux, nommé Joseph Smith le jeune, qui résidait dans les contrées occidentales de l'Etat de New-York, prétendit qu'un ange lui était apparu en 1827, lui indiquant l'endroit où il trouverait un coffre en pierre, contenant des plaques d'or, sur lesquelles était écrite une révélation d'En-Haut. Quatre ans après, les tables d'or furent, comme on le comprend, découvertes dans le lieu marqué. Aussitôt notre imposteur se met à transcrire la prétendue révélation. Affublant des lunettes de pierre, trouvées aussi dans le coffre, il s'en servait pour lire le texte, et il le dicta à un nommé Harris, puis à un certain Cowdery (Cauderey), qui lui servaient de secrétaires. Le prophète, ainsi qu'on l'appelle maintenant, eut grand soin, cela va sans dire, que ni l'un ni l'autre de ces hommes, ni personne au monde, ne vît les tables d'or. Il se plaçait derrière une couverture de lit tendue au milieu de sa chambre, et c'est de là, qu'invisible à ses secrétaires, il leur dictait ses oracles. Après trois longues années employées à digérer sa nouvelle révélation, il la publia en un volume in-12, de 888 pages, imprimé à Palmyre, Etat de New-York. C'est ce qu'on appelle vulgairement la Bible de Mormon. Le *Livre de Mormon*, ce qui est

son vrai titre, est divisé en quinze parties. Il prétend donner l'histoire de mille ans, depuis le temps de Sédécias, roi de Juda, jusqu'à l'an 420 de l'ère chrétienne. A en croire le livre lui-même, il serait une compilation faite par un certain Moroni, le dernier des Nephites, de la race d'Israël, compilation extraite des annales de ce peuple. Nous ne voulons pas fatiguer le lecteur en l'initiant aux absurdités que renferme cette prétendue révélation ; il lui suffira sans doute de savoir qu'elle « trace l'histoire des aborigènes du continent américain, depuis leur départ de Jérusalem, au temps de Sédécias, sous la conduite d'un Israélite du nom de Lehi. Elle les suit dans leurs apostasies, leurs pèlerinages, leurs épreuves, leurs aventures et leurs guerres, jusqu'à leur destruction finale près du mont Camorah, Etat de New-York, où Smith trouva les tables d'or. Lors de cette dernière catastrophe, selon le prophète Moroni, il périt environ 230,000 personnes dans la bataille, et lui seul échappa pour en raconter l'histoire.[1]

Mais ce *livre de Mormon*, que les mormonites ne mettent point à la place des Ecritures, ne contient pas toutes les révélations de Smith. Il faut y ajouter un volume in-12 de 250 pages, appelé le *Livre des Alliances et des Révélations*. C'est tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule. Si d'ailleurs on veut connaître à fond ce système, il faut lire l'écrit de M. Parley P. Pratt, intitulé : *Voice of Warning*. Ce M. Pratt est envisagé com-

[1] Turner's *Mormonism in all Ages.*

me un oracle parmi les mormonites. Ils ont aussi un journal où ils exposent leurs doctrines. Ajoutons seulement qu'aidé de ses lunettes merveilleuses, Smith s'occupe maintenant d'une nouvelle version de la Bible, quoiqu'il n'entende ni l'hébreu, ni le grec.

Du reste, la publication de sa propre Bible, en 1830, doit être considérée comme le point de départ de la secte. Pendant quelques années, il fit peu de disciples; mais s'étant transporté à Kirtland, dans l'Ohio, il y fut joint par Sidney Rigdon, qui avait été prédicateur parmi les baptistes hétérodoxes. Les doctrines qu'il avait propagées lui-même ne le préparaient pas mal à soutenir celles du mormonisme, et comme c'est un homme beaucoup plus instruit que Smith, il est devenu le véritable apôtre de la secte. En 1834, ils passèrent, l'un et l'autre, de l'Ohio dans le Missouri, où ils entendaient fonder leur « mont de Sion, » pour servir de capitale et de centre à leur vaste empire. Peu après, le peuple du Missouri les contraignit de s'en aller ailleurs ; et c'est ainsi qu'ils gagnèrent l'Illinois, où ils bâtissent maintenant la ville de Nanvoo, sur la rive gauche du Mississipi.

C'est là que leur bande est arrivée à quelques milliers d'individus. Ils ont toujours pour principaux prophètes Smith et Rigdon. Il fut un moment où beaucoup de gens n'étaient pas sans compassion pour eux, à cause de l'excessive sévérité dont on estimait qu'ils avaient été les victimes dans le Missouri; mais on a eu dès lors tant de preuves de leur effroyable ambition, du caractère odieux et de la coupable conduite de leurs

meneurs, que leur anéantissement, en tant que secte, ne paraît pas éloigné. Chaque jour ils voient échapper quelques-unes de leurs dupes, qui ne se font pas faute de dévoiler les honteux secrets de l'association. Smith et quelques autres ne tarderont pas à se commettre avec la justice, car il est manifeste que les chefs sont des fripons qui ont trompé des esprits faibles, quoique bien intentionnés, en leur promettant de grands avantages temporels. «Joé Smith,» comme on l'appelle vulgairement, verra que l'Amérique n'est pas une autre Arabie, ni lui un nouveau Mahomet. Il faudra bien qu'il renonce à fonder dans l'hémisphère occidental le vaste empire qu'il a rêvé.

Pour conclure, les mormonites sont de misérables dupes, rassemblées de presque tous les coins des Etats-Unis et des Iles-Britanniques. Un de leurs hommes les plus importants, John C. Bennet, qui fut major-général de leur « légion de Nanvoo,» vient de mettre au jour les turpitudes des coryphées de la secte, et par là tout est maintenant bien éclairci.

CHAPITRE IX.

ATHÉES, DÉISTES, SOCIALISTES, FOURRIÉRISTES, ETC.

A proprement parler, ce ne sont pas ici des sectes religieuses. Elles ne prétendent même pas à ce titre;

tout ce qu'elles veulent c'est une morale telle quelle.

Nous n'avons pas beaucoup de gens qui s'avouent athées, et s'il en est, c'est parmi les habitués des tavernes encore existantes.

Quant aux déistes, en rangeant sous ce nom tous ceux qui ne croient pas au christianisme, il en existe un nombre considérable, surtout à New-York et dans nos grandes cités. Beaucoup d'entre eux au surplus sont étrangers.

Le déisme moderne en Amérique est très-différent de ce qu'il était il y a cinquante ans. L'incrédulité française, après s'être répandue au loin par les écrits habiles d'une nuée d'auteurs renommés, avait pris corps, pour ainsi dire, dans la grande révolution de 1788. S'attribuant la gloire de ce qu'eut de bon une rénovation politique qu'elle ne fit après tout que corrompre, elle devint à la mode parmi les admirateurs de la liberté. En Amérique comme en Europe, les hautes classes donnèrent dans cet égarement. A leur tête nous eûmes le célèbre Jefferson, qui, président des Etats-Unis, de 1801 à 1809, contribua plus que personne, par sa conversation et par ses écrits, à propager l'irréligion dans les rangs des hommes les plus influents de l'Etat. A peu près à cette époque, Thomas Paine et plus tard Thomas Cooper, animés du même esprit, tendirent au même but. Ce dernier, entre autres, s'efforça d'entraîner loin de Dieu, par ses sophismes et ses sarcasmes, une jeunesse qu'on lui avait confiée pour qu'il lui enseignât sans doute de meilleures choses.

Aujourd'hui, ceux qui ne veulent pas de l'Evangile ont à leur service des systèmes qui, sous le nom de christianisme, exigent moins de délicatesse de conscience et moins de sévérité de conduite. L'incrédulité déclarée est donc maintenant descendue dans les rangs inférieurs de l'ordre social. Elle se cache au fond des rues étroites et sombres de nos villes, où elle va séduire et perdre l'ignorance et le vice.

L'owenisme, le socialisme et le fourriérisme sont d'origine étrangère et ne diffèrent pas sensiblement entre eux. Les deux premiers nous viennent d'Angleterre, le troisième de France. Ce ne sont au fond que des systèmes économiques et politiques, où l'incrédulité, voulant se réaliser d'une manière durable, fait des intérêts matériels de la vie une sorte de religion. Robert Owen, originaire d'Ecosse, et Miss Francis Wright d'Angleterre [1], tâchèrent, il y a quelques années, de fonder une société incrédule sur la base sociale adoptée aussi par les shakers et les mormonites. Ils s'étaient mis dans l'esprit de faire accueillir de la classe ouvrière de New-York et d'autres grandes villes leur système de colonies agricoles, mais naturellement ils y échouèrent. Ailleurs même, malgré mille efforts, malgré des assemblées, des associations, des publications nombreuses, ils n'ont pu obtenir que des auditeurs, et encore la plupart d'entre eux sont-ils étrangers.

[1] Dans une de ces assemblées, et au plus fort de sa popularité, Miss Francis Wright fut sifflée à deux ou trois reprises, parce qu'elle prétendait que Washington avait été un incrédule !

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il n'y ait en Amérique beaucoup d'incrédulité ; mais on ne saurait la comparer à ce qu'il s'y trouve en revanche de véritable christianisme, surtout au respect pour la religion et pour les croyances religieuses qui forme l'atmosphère morale du pays. Quant aux hommes de notre nation qu'on peut envisager comme vraiment grands, il en est très-peu qui soient incrédules.

CHAPITRE X.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT DES OPINIONS THÉOLOGIQUES AUX ÉTATS-UNIS.

Après ces notices relatives aux diverses sectes des Etats-Unis, j'ai à présenter quelques observations sur l'histoire et sur l'état actuel des opinions théologiques en ce pays. Traité à fond et sous son côté philosophique, ce sujet ne manquerait pas d'intéresser ceux qui recherchent sincèrement la vérité; mais il faudrait un livre et non un chapitre, et je m'écarterais un peu du plan que je me suis tracé. Je renvoie donc cette discussion à un autre temps, et probablement à d'autres mains, pour m'en tenir à quelques points de vue d'une nature très-générale.

I. Déterminons d'abord les causes et les influences

auxquelles on doit la diversité des doctrines religieuses qui se remarque aux Etats-Unis.

1. Elle provient en grande partie de la différence de nos origines. Il suffit de rappeler les faits en peu de mots. D'abord nous avons les églises congrégationnelles de la Nouvelle-Angleterre. Fondées par des émigrés puritains, elles suivirent toutes les phases par où passèrent les dissidents anglais, du moins jusqu'à l'époque de la révolution. Puis, l'église presbytérienne dans toutes ses branches, grandes et petites. D'origine écossaise et irlandaise essentiellement, on l'a vue aspirer sans cesse à se modeler sur le patron de l'église d'Ecosse. Puis encore l'église épiscopale, fille de l'église anglicane, reculant avec effroi devant tout ce qui ne lui venait pas directement de la métropole. Après cela, l'Église réformée hollandaise, qui reçut longtemps de Hollande ses ministres et qui se fait encore honneur du catéchisme d'Heidelberg et des décrets du synode de Dordrecht. Enfin, les luthériens, les réformés allemands et autres sociétés chrétiennes de cette nation, qui conservent leur caractère propre, par une organisation distincte et par l'immigration constante de ministres et de fidèles venant de la vieille patrie. Or, si les États-Unis eussent été, dans le principe, colonisés par une seule classe d'hommes professant un seul système religieux, il serait permis de leur demander actuellement plus d'uniformité en matière de foi. Mais comment attendre d'une union purement fédérale entre des hommes si divers, ce que les États de l'Europe même les plus homogènes ne savent produire?

2. Remarquons en outre que nul de nos ministres ne peut exercer sur d'autres églises que la sienne, une influence *directe* propre à changer l'amour fraternel en intimité, et à produire enfin l'amalgame des diverses dénominations. Chacune d'elles a ses colléges et ses séminaires théologiques particuliers; chacune ses journaux hebdomadaires, mensuels ou trimestriels; quelques-unes même, on peut le dire, possèdent leur littérature religieuse à elles, littérature qui se compose en majeure partie de livres édités et publiés par leurs agents responsables. Il n'y a de contre-poids à tout cela que le rapprochement qui se fait entre les étudiants, membres de diverses églises, dans les institutions scientifiques où ils se préparent aux études spéciales du saint-ministère.

3. La liberté dont jouissent aux États-Unis toutes sortes d'investigations et de discussions produit nécessairement une grande diversité de vues, non-seulement entre les différentes dénominations, mais encore entre les membres d'une même église. Il n'existe pas une seule convention ecclésiastique, je pense, où il n'y ait au moins deux partis dont la diversité d'opinions amène quelquefois des discussions assez vives : il est vrai que l'objet n'en est pas d'une importance fondamentale. Pour ce qui est des points vitaux ou essentiels, il est bien rare qu'ils soient mis en question. L'harmonie est très-grande dans les communions évangéliques, par la raison qu'elles prennent *réellement* la Bible pour leur seul guide infaillible et suprême.

4. Il ne faut pas oublier non plus que la tournure d'esprit particulière à certaines provinces influe nécessairement sur la manière d'envisager la vérité. Un bon citoyen de l'est du Connecticut, et un bon citoyen de l'ouest, né et élevé vers les bords de l'Ohio, ne sauraient raisonner exactement de la même manière sur les points douteux de la théologie, pas plus que sur les autres sujets qui offrent matière à contestation. Ainsi en est-il des habitants du nord comparés à ceux du sud; mais c'est précisément ce qu'on voit ailleurs, et par exemple, dans la Grande-Bretagne.

II. Au milieu de tout cela, il n'est pas trop difficile de tracer une ligne entre les diverses sectes non évangéliques, et les dénominations évangéliques. Dans les premières, et en commençant par celle qui a pour ainsi dire enseveli la vérité sous un monceau de corruptions d'origine toute païenne, nous comptons les catholiques romains, les unitaires, les chré-tiens, les universalistes, les quakers-hicksites, les swedenborgiens, les tunkers, les juifs, les shakers, et ainsi de suite jusqu'aux mormonites. Or, je prie d'observer que, à l'exception des deux premières, ces sectes n'ont guère d'éléments de stabilité. Leurs ministres sont en général des hommes peu cultivés, qui, concentrant sur leurs doctrines distinctives le peu qu'ils savent, dénaturent les Écritures, s'adressent aux préjugés de leurs auditeurs, tordent les doctrines de leurs adversaires et les tournent en ridicule, au lieu que ceux-ci attaquent leurs subtilités par les déclarations évidentes de la Parole et par les déductions d'une saine logique.

Les universalistes et les chrétiens, qui sont les uns et les autres de véritables anabaptistes unitaires, forment la secte non évangélique la plus nombreuse après les catholiques romains. Cependant ils sont loin de faire masse nulle part. On ne les trouve en certain nombre que dans quelques-unes des grandes villes de la Nouvelle-Angleterre ; encore arrive-t-il souvent, qu'au bout de peu d'années, ils se fondent en quelque sorte devant les progrès des communions évangéliques. A l'époque d'un réveil religieux, deux ou trois semaines suffisent pour qu'un prédicateur, fidèle à l'évangile, anéantisse les espérances du ministre universaliste qui semblait sur le point de réunir autour de lui une société de sa dénomination. Et comme il n'est aucune église non évangélique, pas même les catholiques romains, qui ose interdire d'une manière absolue à ses adhérents d'aller entendre les prédicateurs évangéliques du voisinage, il n'y a de ce côté nulle barrière contre la vérité.

Si les étrangers avaient une connaissance plus exacte de l'état de la société en Amérique, ils comprendraient mieux d'où vient le nombre, la variété et la force relative de quelques-unes de nos sectes non évangéliques, et ils reviendraient de la surprise que ce spectacle leur occasionne. Il faut d'abord se rappeler que, si l'on en excepte la population de couleur, il n'existe nulle part autant de monde, non-seulement qui sache lire, mais qui lise effectivement et qui recherche l'instruction par tous les moyens possibles. Il en résulte que la nouveauté est d'un grand attrait pour nos

Américains. Ensuite il n'y a au monde que l'Écosse où le repos du dimanche soit observé comme aux États-Unis. Ce n'est point parce que la loi le requiert, mais parce que le peuple l'entend ainsi. Et comme il n'est pas d'humeur à passer ce jour dans l'indolence, chacun profite des facilités qu'il peut avoir pour arriver à un culte public et entendre ce qu'on y dit. La religion étant d'ailleurs un sujet à l'importance duquel tous rendent hommage, c'est celui dont les Américains aiment surtout à discourir le dimanche. Si donc ils n'ont, dans leur voisinage, point de prédication évangélique, grand nombre d'entre eux, surtout ceux qui n'ont pas encore de conviction religieuse bien arrêtée, vont au prédicateur universaliste ou infidèle, plutôt que de n'aller nulle part. C'est curiosité, si l'on veut, mais enfin ils écoutent. Et, en dernière analyse, comme il y a, devant la loi, liberté religieuse absolue, le peuple peut se procurer la prédication qu'il lui plaît d'entretenir à ses frais. En conséquence, ceux qui n'aiment pas l'Évangile fidèlement annoncé, s'entendent souvent pour organiser une congrégation où quelque ministre hétérodoxe vienne leur prêcher des doctrines plus en rapport avec leur goût. Dans les grandes villes, les congrégations ainsi formées peuvent bien subsister quelques années, ou même devenir permanentes ; mais la plupart du temps elles se dissolvent, soit à raison du déplacement de ceux qui en étaient les principaux soutiens, soit parce que ceux-ci finissent par se convertir à la foi orthodoxe qui règne tout autour d'eux.

De qui donc se composent essentiellement les sectes non évangéliques des États-Unis? De personnes qui, en d'autres pays, demeureraient stupidement indifférentes à la religion, passant leurs sabbats dans les occupations ou dans les amusements du siècle. Mieux vaudrait cela, dira-t-on, que de « s'attacher à des doctrines de démons ; » vu que l'absence de religion est préférable à une religion fausse. Mais s'il est des cas où ce principe soit vrai, il ne l'est pas d'une manière constante. L'expérience prouve sans réplique aux États-Unis, que ceux qui occupent leurs pensées de sujets religieux, de quelque façon qu'ils le fassent, soit en doutant, soit en niant, sont plus accessibles à la prédication fidèle de l'Évangile, que ceux qui sont tombés dans la stupide indifférence d'une grossière incrédulité. D'ailleurs, comme je l'ai dit, l'erreur dans nos contrées n'offre pas les conditions de durée qu'elle peut avoir autre part. J'excepte toutefois le romanisme, espèce de mosaïque où la vérité et l'erreur se marient avec tant d'art, qu'il exerce sur les âmes qui l'ont une fois reçu, un charme qu'il est presque inutile de vouloir rompre.

Après le catholicisme romain, l'unitarisme est de toutes les erreurs qui se parent du nom du christianisme celle qui a le plus de chance de durée. Le foyer en est, comme nous l'avons vu, dans la portion orientale du Massachusets, d'où il rayonne au loin par le moyen des émigrants que cet État, comme tous ceux de la Nouvelle-Angleterrre, envoie incessamment vers l'ouest. Cependant il paraît très-cer-

tain qu'à Boston même et dans le voisinage il est en déclin. C'est comme le rationalisme d'Europe. Cette forme de l'incrédulité a pris bien plus d'extension dans l'ancien monde, que l'unitarisme ne l'a fait en Amérique; mais on peut voir dans l'un et dans l'autre les effets d'un même mal. Ce sont les miasmes de l'épidémie sceptique du XIX[e] siècle; scepticisme qui, dans les deux hémisphères, se transforme actuellement en panthéisme mystique. La carrière de l'unitarisme, qu'un de ses partisans, le révérend Brownson, appelle une mode plutôt qu'une religion; sa carrière, dis-je, comme secte ou parti, tend manifestement à son terme; et c'est bien là, me paraît-il, l'idée que s'en font les hommes éminents qui en sont les chefs. On commence à voir l'impuissance où il est de se propager. Les trente années qui se sont écoulées depuis qu'il a son organisation distincte me confirment tout à fait dans cette pensée. Je dis plus; quand on connaît l'état actuel des choses en Amérique et la disposition des esprits, on ne saurait songer à pronostiquer aux unitaires une force et une extension autres que celles qui résulteront de l'accroissement naturel de la portion du peuple américain soumise à leur influence : il est même à savoir s'ils marcheront de pair avec le chiffre de la population.

On ne saurait prétendre que les sectes non évangéliques n'exercent aucune bonne influence sur le pays; mais on peut sans scrupule en excepter les congrégations universalistes; or on a vu qu'elles sont nombreuses et même que plusieurs de celles qui portent

un autre nom rentrent dans cette catégorie. Quant aux athées, aux déistes, aux socialistes de toutes les couleurs, ce n'est pas les calomnier que de déclarer leur action décidément pernicieuse.

Les succès des shakers, des mormons, et d'autres agglomérations pareilles, s'expliquent, à mon avis, par ces deux principes : d'abord, l'aveuglement de la nature humaine qui, dans sa dépravation, préfère à la connaissance du vrai Dieu toutes sortes d'absurdités, pourvu qu'on les pare du nom de religion ; ensuite, ces associations ont toujours en vue des avantages temporels qui tentent bon nombre de gens, plus encore que les apparences religieuses dont on les couvre. Demandera-t-on, par exemple, comment il se trouve des adhérents à la doctrine des shakers, lesquels, voyant dans le mariage un péché, obligent leurs prosélytes mariés à rentrer dans le célibat? Mais il est des gens que les nœuds du mariage fatiguent, ou, du moins, qui sont las de la personne à qui le mariage les a unis, et l'on comprend qu'ils cèdent à la tentation de se faire du divorce un devoir religieux. De même en est-il des parents qui consentent à ce qu'on leur ôte leurs enfants. Ils ne sont que trop satisfaits de se décharger sur d'autres de la responsabilité qu'impose la qualité de père. Cet égoïsme méprisable et dénaturé est la base du socialisme sous toutes ses formes.

III. Pour revenir aux communions qu'on peut envisager dans leur ensemble comme évangéliques, et reprenant quelques points que j'ai déjà touchés, mais

qui doivent reparaître ici sous un nouveau jour, je ferai d'abord observer qu'elles s'accordent généralement à retenir les doctrines professées jadis par les églises réformées de France et de Suisse, exposées dans les catéchismes de l'assemblée de Westminster, et formulées par les articles de l'église anglicane. Ainsi, elles reçoivent les Écritures comme règle souveraine de la foi, estimant qu'on doit croire sans hésiter toute doctrine qui peut se prouver par la Bible, indépendamment de la tradition, et de plus qu'on ne saurait envisager comme faisant partie essentielle du christianisme, ce qui ne peut se prouver de la sorte, Ils admettent l'inspiration des Écritures; l'unité divine en trois personnes; la sainteté de nos premiers parents dans leur état primitif; leur chute et l'apostasie du genre humain tout entier, contenue dans la chute même ou conséquence de cette première révolte; la nécessité d'une expiation à cause de la justice de Dieu et pour que le péché puisse être pardonné; cette expiation opérée de fait par l'humiliation, les souffrances et la mort de Jésus-Christ, Dieu et homme tout à la fois; le pardon offert à tous par la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ; la justification gratuite du fidèle, non en vertu de ses œuvres passées ou prévues, ni même en retour de sa foi, mais pour l'amour de Jésus-Christ seul; la nécessité d'un renouvellement spirituel et intérieur, afin d'être sauvé; renouvellement qui est le fruit non des efforts de l'homme, mais de l'opération du Saint-Esprit, par laquelle, agissant sur l'âme, il donne efficace aux appels de la Pa-

role de Dieu et à tous les moyens de grâce en dehors de l'âme; ils admettent également la nécessité où est le fidèle d'être dans une constante communion avec Dieu par le Saint-Esprit, demeurant en lui, afin de faire des progrès dans la sainteté; puis la résurrection des morts, le jugement universel, une éternelle félicité pour ceux qui sont sauvés, et une éternelle misère pour ceux qui se perdent.

Les méthodistes et quelques associations de moindre étendue rejettent la doctrine calviniste ou réformée de la prédestination, surtout dans son application aux individus qui, selon les conseils de Dieu, deviennent les objets de la grâce régénératrice. Ils nient aussi que ceux qui sont une fois renouvelés par le Saint-Esprit, soient efficacement et certainement gardés pour le salut par la puissance de Dieu, au moyen de la foi. Mais les autres communions reçoivent ces doctrines, non-seulement comme clairement révélées, mais comme infiniment utiles dans la pratique.

Un tiers peut-être du clergé et des membres de l'église épiscopale est en accord d'opinion avec ce qu'on appelle, dans l'église anglicane, les théologiens d'Oxford, ou puséites; ils le sont du moins pour ce qui concerne les sacrements, auxquels ils attribuent une efficace spirituelle que ne leur reconnaissent pas les autres protestants.

Du reste les disputes qui s'agitent quelquefois entre ces diverses communions sont la plupart de telle nature, qu'il est difficile d'en donner des idées justes à un étranger. Il n'est pas rare que les parties conten-

dantes elles-mêmes aient beaucoup de peine à déterminer le point en litige. Par exemple, je ne me vanterai pas d'exposer le différend qui sépare l'ancienne et la nouvelle école presbytérienne, de manière à contenter les deux bords.

Qu'il me suffise donc de le remarquer, en général, les discussions de nos théologiens roulent sur la constitution de l'esprit humain, sur l'analyse de la responsabilité de l'homme et de son activité morale, et sur la vieille question du «libre arbitre et de la nécessité.» Les uns prétendent que tous les individus de la famille humaine sont, à la lettre, responsables devant Dieu du péché de leurs premiers parents; les autres estiment seulement que, par une conséquence du péché d'Adam, toute sa postérité est tombée dans le péché. Quelques-uns pensent que le péché consiste dans le penchant au mal inhérent à l'âme, penchant qui s'y trouve depuis l'instant même où elle commence d'exister, quel que soit ce moment, en sorte que le péché serait antérieur à tout choix, à toute intelligence, à tout désir et à toute émotion; d'autres soutiennent que le péché consiste seulement dans le mauvais emploi des forces de notre nature. Ceux-là croient que « la nouvelle naissance» est, littéralement et en quelque sorte physiquement, une création nouvelle, et non pas au sens figuré et moral seulement; c'est une transmutation de l'être même, d'où résulte inévitablement une rénovation morale. Avant qu'un homme soit repentant, et qu'il croie, ou qu'il ait quelque bon mouvement, il faut non pas seulement une influence du

Saint-Esprit sur son âme, mais un changement subjectif, changement auquel ils donnent le nom de repentance. Ceux-ci, au contraire, disent que la conversion, ou ce retour vers Dieu qui se fait par la repentance et la foi, est la régénération elle-même, effet d'une influence divine sur l'âme. Selon quelques-uns, l'homme renouvelé persévère dans la sainteté, parce que le pouvoir de Dieu est sur lui de telle sorte qu'il *ne peut* défaillir; selon d'autres, la promesse que Dieu a faite de garder les siens *ne peut* manquer de s'accomplir, et c'est pour cela que ceux qui sont à Dieu ne sauraient défaillir. Ici vous entendrez affirmer que, dans les œuvres de la création, de la providence et de la rédemption, Dieu n'a pas suivi le meilleur des systèmes qu'il eût pu concevoir; là, au contraire, que le plan de l'univers, tout compensé, est absolument le meilleur des systèmes que Dieu pût engendrer; meilleur, malgré le péché, que si toutes les créatures fussent demeurées fidèles; mais ailleurs on vous dira qu'il est seulement le meilleur de ceux qui pussent être réalisés, la création et le gouvernement de Dieu étant admis, et néanmoins qu'il est à regretter que les créatures ne soient pas demeurées saintes et heureuses. Il en est qui prétendent que partout où survient le péché, Dieu voit que c'est, en définitive, ce qui vaut le mieux, et qu'il préfère alors le mal au bien; il en est d'autres qui nient qu'il puisse jamais en être ainsi. Dieu ne choisit pas le mal préférablement au bien; mais quand le péché se commet, il a des raisons de sagesse pour le permettre, plutôt que de l'arrêter

par sa puissance. Nous avons enfin quelques théologiens pour qui nos actes volontaires sont tellement prédéterminés, qu'à les entendre, nous n'avons pas le pouvoir d'agir de deux manières; mais ils sont combattus par ceux qui, tout en admettant que nos actes volontaires sont par avance certainement liés aux conseils de Dieu, estiment qu'il n'y a rien dans cette certitude qui ôte à notre volonté le pouvoir d'agir autrement qu'elle ne le fait.

On jugera par ce spécimen de ce que sont les controverses théologiques dans nos églises fidèles et surtout dans les communions congrégationalistes et presbytériennes. Si je devais dire ma pensée sur la direction probable que prendra l'opinion religieuse aux Etats-Unis et que suivra la théologie au milieu de ces débats métaphysiques, je n'hésiterais pas à dire qu'elles tendent à mettre toujours un plus grand prix au christianisme le plus simple et le plus scripturaire : la bonne nouvelle à tous les hommes, la bonne nouvelle du pardon des péchés au moyen de l'expiation opérée par le Fils de Dieu, la bonne nouvelle du Saint-Esprit qui se donne aux pécheurs, pour les amener à la repentance, et aux fidèles pour achever l'œuvre de la sanctification dans leur cœur. Partout on demande un christianisme qui puisse être *prêché*, et qui, étant prêché, se recommande au cœur de tous les hommes en la présence de Dieu. Ce ne sont pas d'interminables spéculations, sans rapport avec les besoins de la conscience, que ce soient les craintes du pécheur, ou les saintes espérances du fidèle; non, ce ne sont pas des

spéculations métaphysiques qui peuvent satisfaire ce vœu si général. Aussi l'Evangile est-il toujours moins prêché sous la forme d'un dogmatisme traditionnel, mais, au contraire, toujours plus comme l'*Évangile*, c'est-à-dire le message de la miséricorde divine aux pécheurs, pour que tous y cherchent la satisfaction de leurs besoins spirituels, le remède à leur profonde misère, et qu'ils saluent avec foi et avec joie la résurrection d'entre les morts. Contre cette tendance, il y a, je le sais, et il y aura, dans l'occasion, passablement de résistance çà et là ; la surface des eaux sera de temps en temps soulevée par quelque vent de doctrine, ou plutôt de spéculations dogmatiques, et le courant semblera marcher en sens inverse ; mais, après tout, je me persuade que de révolutions en révolutions, si ce n'est d'année en année, l'on en reviendra finalement au plus simple, qui est de prêcher l'Evangile comme un message de la grâce de Dieu, mis à la portée de tous et que chacun doit recevoir immédiatement. Voilà ce qu'il faut, je le répète, au lieu de ces expositions philosophiques et traditionnelles, qui, entravant le prédicateur dans sa marche, détournent en même temps les auditeurs.

Nous pouvons aussi juger des tendances de nos théologiens par l'attention croissante qu'ils apportent à l'étude de l'Écriture. De tout temps on la tint universellement pour la seule autorité en matière de foi, mais, trop fréquemment, c'était en théorie plus qu'en pratique. Il n'en va plus ainsi. L'on attache un prix tout nouveau à la science et à l'art d'interpréter la

Bible. Le meilleur théologien est celui qui comprend le mieux ce saint livre et qui l'explique le plus simplement. On ne dit pas qu'il soit sans importance de savoir ce qu'ont dit Edwards et les puritains, et les réformateurs, et Augustin, et Jérôme, et les Pères; mais la plus importante des questions est de savoir ce que dit l'Ecriture, ce qu'ont enseigné Jésus-Christ et ses apôtres.

Le mérite particulier de la théologie américaine est d'avoir jeté beaucoup de jour sur la doctrine de l'expiation, en étudiant à fond la nature morale du gouvernement de Dieu. Nulle part on ne distingue mieux l'œuvre de Christ pour la propitiation des péchés, d'avec l'œuvre du Saint-Esprit pour renouveler et sanctifier le pécheur; nulle part on ne fait mieux sentir la nécessité de cette double œuvre en ce qui touche le salut des âmes. Sous l'impulsion que lui donnèrent les travaux d'Edwards, notre théologie sait éviter l'habitude commune aux philosophes et aux théologiens philosophants, de ne voir en Dieu que la cause première des êtres et des faits; elle sait de plus admirer en lui le gouverneur moral des êtres qu'il a créés capables de répondre de leurs actes. C'est ce qui fait la différence entre le dieu de la Bible et le dieu de l'intelligence. Ce dernier est simplement une cause première, la raison des choses, quelquefois, si ce n'est même toujours, une hypothèse pour rendre compte de l'existence de l'Univers, un autre nom pour désigner la nature et le destin. Le dieu de la Bible est le chef d'un gouvernement moral, je veux dire un législateur,

un juge, un être qui distribue la peine et la récompense. Il a donné aux créatures douées de conscience, une loi qui est destinée à rendre heureuse la portion la plus noble de son vaste empire. Cette loi exprime avec force et vérité la volonté du législateur relativement à nos actions. Il fallait ensuite qu'une disposition pénale fixée par le législateur lui-même fît connaître quelle est, à ses yeux, la grandeur des intérêts lésés par la désobéissance. Enfin, comme la loi n'a rien d'arbitraire, mais qu'elle renferme le moyen indispensable pour atteindre le plus excellent des buts, elle ne saurait être arbitrairement anéantie. C'est pourquoi, lorsque l'homme se fut révolté et que le genre humain tout entier se vit sous la condamnation, Dieu envoya son fils dans le monde, afin que, revêtu de la nature humaine, il s'offrît pour nos péchés; et que, magnifiant la loi par ses souffrances volontaires, il montrât que Dieu est juste et qu'il justifie ceux qui croient en lui. C'est ainsi que l'Eternel, gouverneur moral de l'univers, manifeste sa gloire par le salut des pécheurs; qu'il appelle tous les hommes à se repentir et à chercher vivement leur délivrance; qu'il a fait à ce monde rebelle le don immense de son Esprit, afin de communiquer la vie à ceux qui meurent par le péché; que, dans ce même monde de pécheurs qui, laissé à lui-même, rejetterait toute offre de pardon, il sauve ceux qu'il a choisis dans le monde. Enfin c'est ainsi qu'il emploie pour coopérer au salut des âmes, les pécheurs mêmes que sa grâce a rachetés et renouvelés; car si l'homme est sauvé de

la condamnation et du péché, ce n'est point par un simple acte de la puissance divine, c'est par des moyens en accord avec la nature du gouvernement moral de Dieu et avec les fins qu'il se propose dans son auguste administration. Cette manière d'entendre l'Evangile ramène le prédicateur et le théologien, des rêveries de Platon et du dogmatisme desséchant de l'école à la Bible et à ses trésors de foi, d'espérance et d'amour. Elle force, pour ainsi dire, le théologien à étudier, et le prédicateur à imiter les franches allures, la simplicité, la méthode directe des apôtres, qui parlaient à l'intelligence et aux affections de tous.

Je ferai remarquer, en terminant, qu'il est, dans l'histoire, peu de faits plus propres à prouver la vérité divine et la vitalité immuable de l'Evangile, que l'extension et la permanence de son autorité sur le peuple américain. Le christianisme des Etats-Unis n'est pas le formalisme cadavéreux d'institutions ecclésiastiques soutenues par la loi, par la tradition ou par la force de l'habitude et de l'exemple. Il ne consiste pas dans un système compact de superstitions dont on opprime les âmes pour assurer la tyrannie d'un sacerdoce. Ce n'est pas non plus ce rationalisme, qui, ne conservant du christianisme que le nom, a eu son règne dans une partie de l'Europe protestante; mais c'est au contraire le christianisme évangélique, le christianisme du Nouveau-Testament. Quel que soit celui de nos temples et de nos oratoires où l'on entre, il y a dix probabilités contre une qu'on y trouvera un culte spirituel, de pieux adorateurs et une prédication selon

la pureté de l'Evangile. Peut-être tout ne plaira-t-il pas également dans les formes parfois un peu rudes, et à coup sûr on n'y jouira pas de la pompe des cathédrales ; peut-être aussi l'Evangile y est-il prêché sans beaucoup de science, et avec moins d'art encore ; mais enfin c'est l'Evangile, et cet Evangile s'y manifeste souvent comme « la sagesse de Dieu et la puissance de Dieu pour le salut des âmes. »

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.



TRAVAUX DES ÉGLISES D'AMÉRIQUE POUR LA CONVERSION DU MONDE.

CHAPITRE I.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Quand on pense à tout ce que nos églises ont à faire pour leur propre pays, on s'étonne qu'elles puissent songer à d'autres travaux. Une population qui s'accroît chaque année de 500,000 âmes, exige des efforts gigantesques, seulement pour maintenir les choses au même niveau. Sur ce nombre, 60,000 individus au moins sont des émigrants européens, la plupart pauvres, ignorants et démoralisés. Il faut s'occuper de leurs âmes ; et pour faire face à ces besoins immenses, point de dîmes ni d'impôts, ni aucune aide de la part

des gouvernements! Il serait bien excusable, en de semblables circonstances, de ne s'occuper que de soi; mais ce n'est pas ce que font les chrétiens d'Amérique, ceux du moins qui ont à la fois des lumières et du zèle. Ils envisagent comme un devoir et un privilége de répandre l'Evangile au dehors, tout en le propageant à l'intérieur. Ils savent « qu'en arrosant l'on est arrosé, » et les résultats attestent effectivement que, plus on obéit à cet ordre : « allez et prêchez l'Evangile à toute créature, » plus on attire sur soi les bénédictions du Seigneur.

Nos églises ont d'ailleurs des raisons particulières pour s'intéresser à l'œuvre des missions; car elles doivent tout ce qu'elles sont à l'esprit missionnaire. La plus grande partie de l'Amérique fut colonisée par des chrétiens qui n'y cherchèrent pas seulement un refuge, mais un champ de travail pour la propagation de l'Evangile, et nous ne saurions être infidèles à la mémoire de nos ancêtres. Hélas ! nous avons à déplorer le peu que nous avons fait pour nous acquitter du mandat qu'il nous ont confié de la part du Seigneur; mais toutefois nous ne sommes pas demeurés entièrement oisifs, et je vais mettre le lecteur en état d'en juger.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES MISSIONS INDIENNES.

Les fondateurs de la colonie de Plymouth s'occupèrent, dès les premiers jours, de la conversion des Indiens qui les entouraient et ils leur ouvrirent des écoles. Aussi y en eut-il plusieurs parmi eux qui vécurent et moururent dans la foi chrétienne. Toute pauvre que fut cette petite colonie, nous la voyons, en 1636, malgré les difficultés immenses de sa position, voter un subside pour faciliter la prédication de l'Evangile aux indigènes et instituer des tribunaux qui devaient punir les délits dont ils pourraient être les victimes.

En 1646, la législature du Massachusets encouragea par un décret les missions chrétiennes parmi les Indiens ; et la même année, le célèbre John Eliot commença ses travaux à Nonantum, lieu qui forme à présent une partie de la ville de Newton, à six milles de Boston. Du cap Cod jusqu'à Worcester, dans une étendue d'environ 100 milles, on le vit faire de continuelles courses missionnaires, prêchant aux tribus sauvages dont il possédait parfaitement la langue. Il leur traduisit les Ecritures et quelques autres livres chrétiens. Ce fut à Cambridge près de Boston qu'on imprima, en 1663 et en 1685, deux éditions de la

Bible indienne, l'une à 1500 exemplaires, l'autre à 2000. Il est à remarquer que ce furent longtemps les seules Bibles imprimées en Amérique. Eliot, nommé dès lors l'Apôtre des Indiens, mourut en 1690 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en prononçant ces belles paroles : «O joie du ciel ! sois la bienvenue.» Ses travaux et ceux des ouvriers qu'il enrôla dans cette bonne œuvre, eurent pour résultat la conversion de bien des âmes; et ces «Indiens priants», comme on les appelait, formèrent divers établissements autour de Boston.

Mais Eliot ne fut pas le premier à prêcher avec succès l'Evangile aux aborigènes. Thomas Mayhew commenca près d'eux sa carrière missionnaire, l'an 1643, dans l'île appelée Martha's Vineyard. En 1646, il partit pour l'Angleterre, où il allait solliciter des secours. Le vaisseau périt sur mer. Son père, propriétaire de l'île, bien qu'âgé de soixante-dix ans, voulut remplacer le fils qu'il venait de perdre; il lui fut donné d'annoncer l'Evangile jusqu'en 1681, qu'il mourut âgé de quatre-vingt-treize ans. Son petit-fils lui succéda ; et pendant cinq générations, c'est-à-dire jusqu'à Zacharie Mayhew, mort en 1803, âgé de quatre-vingt-sept ans, cette respectable famille fournit des pasteurs aux Indiens qui vivaient à Martha's Vineyard.

Parmi les chrétiens qui, du temps d'Eliot, annoncèrent l'Evangile aux naturels du pays, il faut nommer Treat, Tupper, Cotton, de la colonie de Plymouth; puis Goskin, Thatcher et Rawson, du Massachusets; Fitch et Pierson, du Connecticut. Par leur ministère on put

compter en 1675, dans quatorze établissements d'Indiens priants, vingt-quatre congrégations, et autant de prédicateurs indigènes. Outre l'instruction religieuse, on formait les Indiens à l'agriculture et aux arts les plus nécessaires à la vie.

Ce fut cette même année que le roi Philippe, chef de la tribu des Pokanokets, excité par sa haine pour l'Evangile et plus encore peut-être par la jalousie que lui inspirait le pouvoir croissant des colons anglais, porta la guerre sur leur territoire, sans y avoir été nullement provoqué. Le résultat en fut l'extermination de son parti; et cela ne put avoir lieu sans dommage pour les établissements des Indiens priants. L'on conçoit tout ce que les progrès de l'Evangile en souffrirent. Cependant l'œuvre des missions reprit bientôt après une nouvelle vie; si bien qu'en 1696 il y avait, dans la colonie du Massachusets trente églises d'Indiens; et deux ans après on y évaluait à 3000 le nombre des âmes converties.

A Rhode-Island, au Connecticut et à Long-Island, les travaux missionnaires furent moins heureux. Il y eut toutefois des conversions opérées parmi les Narragansetts, les Pequods, les Nanticks, les Mohegans, et les Montauks. Ces sauvages, amenés à l'Evangile, formèrent longtemps des établissements chrétiens dont on voit encore quelques restes aujourd'hui.

Tout cela se faisait sans qu'il y eût de société de missions en Amérique. L'an 1762, la législature du Massachusets reconnut légalement une société qui venait de se former à Boston, pour la propagation du

christianisme parmi les Indiens du Nord ; mais la couronne refusa de ratifier cet acte colonial. L'Amérique devait en toutes choses subir l'influence de la métropole ; or, il existait à Londres des sociétés de missions auxquelles il fallait se rattacher. La première de ces sociétés était née, en 1649, des succès obtenus par les travaux missionnaires des colons. Il s'en forma d'autres encore ; mais une portion considérable de leurs ressources provenait des Américains eux-mêmes, et il y avait, soit à Boston, soit à New-York, des comités qui agissaient au nom des sociétés de la mère-patrie.

En 1734, John Sergeant commença ses travaux parmi les Mohegans, qu'il recueillit autour de lui, à Stockbridge dans le Massachusets. C'est de là qu'on les a nommés les « Indiens Stockbridge. » A cet homme excellent, mort en 1749, succéda le célèbre Jonathan Edwards, qui avait été pasteur à Northampton. Il vaquait à ses humbles travaux de Stockbridge, lorsqu'il écrivit ses chefs-d'œuvre sur le libre arbitre et sur le péché originel. Après avoir passé six ans avec les Indiens, il fut appelé à la présidence du collége de Princetown, New-Jersey. Lors de la révolution américaine, les Indiens Stockbridge, dont un grand nombre étaient devenus chrétiens, se retirèrent dans les contrées centrales de l'Etat de New-York, de là dans l'Indiana, puis à Green-Bay, et finalement à l'est du lac Winnebago, où ils sont maintenant fixés. Ils y possèdent une église et un missionnaire.

Pendant que Sergeant évangélisait à Stockbridge, les Moraves commençaient une mission en Géorgie, d'où

ils furent, par les difficultés qu'on leur fit, contraints de se retirer bientôt en Pensylvanie. A leur demande, il leur vint de Herrnhut plusieurs missionnaires, dignes serviteurs de Dieu, qui, en 1740, mirent la main à l'œuvre parmi les Mohegans des frontières du Connecticut et de New-York. Mais, poursuivis par la méchanceté des blancs, ils durent se réfugier à Bethléhem en Pensylvanie, emmenant avec eux tous les Indiens qui consentirent à les accompagner. Ils y demeurèrent plusieurs années et souffrirent beaucoup durant la guerre de l'Angleterre et de la France de 1755 à 1763. De là, ils se transportèrent sur les rives du Haut-Susquehanna, puis au-delà des frontières occidentales de la Pensylvanie, où ils joignirent quelques Indiens convertis par l'excellent David Leisberger, de l'Alleghany. Ils n'étaient pas au bout de leurs migrations; car en 1772 ils transférèrent leur établissement au bord du Muskingum (Ohio), où ils jouirent pendant quelque temps d'une grande prospérité spirituelle. Du Muskingum ils allèrent au Sandusky, autre rivière de l'Etat d'Ohio. Après bien des souffrances, occasionnées par la guerre de la révolution, ils plantèrent enfin leurs tentes près de la Tamise, dans le Haut-Canada, où ils bâtirent la ville de Fairfield, leur résidence actuelle.

Ce fut en 1743 que David Brainerd commença sa belle mais trop courte carrière parmi les Indiens. Mort à l'âge de trente ans, il fut remplacé par son frère John. Depuis l'an 1783, que ce dernier remit son âme au Seigneur, les Indiens amenés à la foi par son

ministère reçurent les soins pastoraux des ecclésiastiques de leur voisinage ; les choses allèrent ainsi jusqu'en 1802, époque où les Indiens de Brainerd se joignirent à ceux de Stockbridge.

L'an 1748, le révérend Éléazar Wheelock ouvrit à Lebanon, dans le Connecticut, une école pour les jeunes Indiens. C'est là que furent instruits le prédicateur indigène Occum, et Brant, ce célèbre chef. Le collége de Lebanon fut plus tard transporté à Hanovre, New-Hampshire, où il existe encore confondu, je crois, avec le collége de Darmouth ; mais son vrai nom « est l'École de charité de Moor. »

Un des missionnaires les plus remarquables que nous ayons eus parmi les Indiens, est le révérend Samuel Kirkland qui commença, l'an 1764, ses prédications aux Onéidas de l'État de New-York, et les continua durant quarante ans environ.

Tels sont les anciens travaux missionnaires des chrétiens de l'Amérique du Nord. Sans prétendre qu'ils n'eussent pu être plus considérables, on voit pourtant qu'ils ne furent pas absolument nuls, et qu'on est fort injuste envers les Etats-Unis quand on les accuse de n'avoir rien fait pour éclairer les Indiens. On oublie d'ailleurs les difficultés que les colons eurent à vaincre ; les guerres entre la France et l'Angleterre, qui les mirent eux-mêmes en hostilités continuelles avec les indigènes, luttes à la fois longues, sanglantes et cruelles, qui ne pouvaient que laisser une profonde exaspération en des cœurs non chrétiens ; car si toute guerre est affreuse, rien n'est horrible comme une

guerre avec ces peuples sauvages, et l'on ne s'en fait pas une juste idée, quand on ne les connaît que par ouï dire. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner qu'il y ait eu de la part des colons mêmes, une irritation et des ressentiments qui les aient empêchés de songer aux missions. Je ne m'arrête pas à décider de quel côté se trouvaient les premiers torts; mais qu'il me soit permis de le redire en passant, l'on se trompe gravement lorsqu'on s'obstine à les imputer toujours aux Américains.

On oublie encore que les églises des colonies n'étaient ni riches, ni nombreuses; de sorte qu'à tout prendre, celles de la Nouvelle-Angleterre, et peut-être aussi de New-York et de New-Jersey, firent pour les missions autant de sacrifices qu'à présent, toute proportion gardée.

On oublie enfin la longue guerre de la révolution, et celles qui suivirent, d'abord avec la France, puis avec l'Angleterre. Durant ces époques de trouble, les chrétiens des États-Unis pouvaient-ils diriger leur activité du côté de l'évangélisation des Indiens, de ces Indiens qui, pendant tout ce temps, se montrèrent si peu bienveillants envers nous, pour ne rien dire de plus. Ce n'est donc que depuis 1815 qu'on a vu se rétablir entre eux et les États-unis des relations amicales. Alors il s'ouvrit réellement auprès des naturels une porte à l'Évangile. Grâces à Dieu, nos églises n'ont pas manqué d'utiliser cette heureuse circonstance, et elles continuent de le faire avec un zèle croissant.

Ce n'est pas d'ailleurs une petite tâche que celle de christianiser et de civiliser des sauvages qui, de temps immémorial, ne connaissent d'autres occupations que la chasse et les combats, et qui, lorsque ces occupations leur manquent, ne savent faire autre chose que de s'étendre, comme leurs chiens, près de leurs misérables huttes, tandis que les femmes cultivent une chétive plantation de maïs, apprêtent les animaux tués à la chasse et font à elles seules tous les travaux domestiques. Leur aversion pour l'activité régulière de la vie civilisée est telle qu'on ne saurait le croire sans l'avoir vu. Il ne semble pas que leur âme soit jamais traversée par une pensée quelque peu élevée ; tout ce qu'il leur faut, c'est de dissiper leur vie comme le firent leurs pères, pour mourir ensuite au milieu des vagues et obscures visions d'un monde inconnu. En un mot, aussi longtemps que leurs forêts seront debout et qu'ils y pourront trouver du gibier, il ne saurait leur venir à l'esprit d'adopter les habitudes de la civilisation.

Il est des personnes qui ne cessent de faire entendre leurs complaintes sur ce que les tribus aborigènes de l'Amérique du nord disparaissent de plus en plus. Mais que signifient ces lamentations? Vaudrait-il mieux peut-être que ce vaste continent fût occupé par quelques cent mille barbares, rôdant au sein des forêts et se faisant une guerre perpétuelle, plutôt que d'être couvert d'une population chrétienne et civilisée? Ignore-t-on que la vie sauvage est non-seulement la plus mi-

sérable qui se puisse, mais encore qu'elle est nécessairement destructive de l'humanité.

On n'a pas encore montré comment il faut s'y prendre pour que les hommes civilisés se partagent un même continent avec les peuples barbares, sans que ceux-ci finissent par être supplantés et finalement détruits. Un nouveau monde étant donné, monde riche en productions naturelles et possédant tout ce qui est propre à attirer sur ses rives des nations policées, il est aisé de calculer l'époque où celles-ci, par l'accroissement naturel et par l'émigration, rempliront ce monde nouveau et déplaceront les peuplades errantes qui l'habitaient sans l'occuper. En de telles circonstances, et pour préserver ces peuplades d'une extinction totale, il faut opérer la fusion des deux races, ce qui ne peut guère avoir lieu tant que l'une des deux demeure étrangère à la civilisation, si ce n'est qu'on la réduise en une sorte de servitude ; ou bien il faut permettre à la race sauvage de continuer, sur un territoire déterminé, ses habitudes vagabondes et désordonnées. Ce fut le premier de ces systèmes que les Espagnols adoptèrent à Mexico et dans l'Amérique du sud ; mais les colons anglais y eurent une répugnance invincible, en sorte qu'il ne leur resta d'autre parti à prendre que de laisser aux Indiens leur existence propre.

Or cela même ne fut pas aussi facile qu'il peut le sembler à première vue. Si les hommes étaient tous ce qu'ils devraient être, l'on eût vu les Indiens demeurer paisibles possesseurs de la portion du sol qu'ils n'a-

vaient pas vendue, sans troubler les nouveaux venus dans leurs demeures et sans être troublés eux-mêmes dans les leurs. Mais qu'attendre de l'homme déchu, malgré ce que l'Evangile fait pour le relever ? A mesure que s'accrut le nombre des colons, ils désirèrent de nouveaux territoires, et les indigènes ne firent pas difficulté de les leur vendre, aussi longtemps du moins qu'ils n'aperçurent pas les limites des domaines qui leur restaient. C'est ainsi que les blancs poussèrent les hommes de couleur toujours plus à l'ouest. D'un autre côté, ceux-ci trompèrent cruellement l'espérance qu'on avait entretenue de les voir adopter les mœurs et les coutumes de la civilisation. Enveloppés d'une peau d'animal ou d'une grande pièce de coton jetée sur leurs épaules, ils faisaient de fréquentes visites aux Européens de leur voisinage. Après avoir musé quelque temps autour des habitations et reçu les présents qu'on leur offrait, ils retournaient à leurs misérables cahuttes, sans éprouver le moindre désir d'échanger leur triste existence contre les douceurs de la vie civilisée. Rien ne pouvait les dégoûter de leurs habitudes d'enfance, ni leur faire aimer les travaux et l'activité de l'industrie.

Les colons ne négligèrent aucune occasion d'engager leurs voisins à essayer de mœurs plus humaines. Il ne se faisait guère de traité avec eux, où l'on ne stipulât en leur faveur la remise d'objets utiles, tels, par exemple, que des instruments d'agriculture. Mais hélas ! on les payait aussi en eau-de-vie, ce poison qu'on envisagea si longtemps comme d'une absolue

nécessité. Après cela, nos gouverneurs coloniaux ne manquèrent jamais d'exhorter fortement les chefs indiens et leurs conseils à quitter la vie sauvage ; mais ce furent paroles perdues. Le peu qu'on obtint de leur part, est dû aux missionaires que leur envoyèrent essentiellement les églises des colonies. Ils réussirent, en plusieurs cas, à donner aux Indiens parmi lesquels ils travaillaient, une teinture de civilisation ; et c'est à cela que ces tribus sont redevables de leur existence actuelle. Car il est avéré que celles où le christianisme ne put s'infiltrer quelque peu, et où l'agriculture et les arts ne firent nuls progrès, ont complétement disparu, soit par la destruction de tous les individus dont elles se composaient, soit par leur fusion avec d'autres tribus non civilisées.

L'on eût obtenu sans doute de meilleurs résultats, si l'esprit missionnaire des premiers colons se fût reproduit chez les nouveaux arrivants. Mais ce fut la cupidité seule, hélas! qui détermina bon nombre d'Européens à gagner les rivages de l'Amérique, et tout moyen de s'enrichir leur parut bon. Puis, chez les descendants mêmes des premiers colons, nous avons dit comment les cruautés commises par les Indiens en de trop fréquentes guerres, ne purent que refroidir le zèle qu'ils avaient d'abord montré pour la prospérité de cette race malheureuse.

Au nombre des circonstances défavorables, il ne faut pas négliger de noter les chartes royales dont j'ai parlé dans mon premier livre. On sait en quels termes elles conféraient aux colons des droits absolus sur

l'immense territoire qui se déployait devant eux. Se fondant là-dessus, ils purent se croire autorisés à s'en emparer par toutes les voies imaginables. De là vint qu'à la longue les pauvres Indiens n'eurent plus un seul endroit où ils fussent en repos. A l'exception du résidu des populations indiennes, à moitié christianisées et civilisées, qui occupent certains districts de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York, il ne s'en trouve plus nulle part dans les Etats Atlantiques. On a beaucoup blâmé la marche suivie depuis quelques années par le gouvernement des Etats-Unis; mais si l'on avait adopté plus tôt cette marche pleine de sagesse, si les tribus que les chartes royales dépossédaient eussent été recueillies dans un vaste et bon territoire en dehors des limites coloniales, je ne doute pas qu'on n'eût vu d'heureux effets produits par les faibles efforts que jusqu'ici l'on a tentés en vain, dans le but de les civiliser. Mais encore où aurait-on trouvé jadis, en dehors des limites tracées par les chartes, un territoire assez vaste pour contenir toutes les tribus indiennes? L'acquisition de la Louisiane vint combler cette lacune; et, mus par une véritable philanthropie, des hommes aussi bienveillants qu'en eût jamais l'Amérique, ne tardèrent pas à voir le parti qu'on pouvait tirer de cet événement, et attirèrent sur ce sujet l'attention de l'autorité. C'est en conséquence de cela qu'on a mis à part toute la contrée qui s'étend entre les Etats actuels d'Arkansas et de Missouri jusqu'au grand désert américain, contrée vaste et en plusieurs lieux fertile, où le gouverne-

ment est parvenu à concentrer plus de vingt tribus, ou restes de tribus recueillies des Etats et territoires organisés. Bientôt il y aura là une population indienne de 100,000 âmes, sur un territoire qui a de 5 à 600 milles du nord au sud, et environ 200 milles de l'est à l'ouest. Avec ces tribus sont partis leurs missionnaires.

Sans doute qu'il doit y avoir eu pour des peuplades ainsi transportées loin de leurs demeures et des tombeaux de leurs ancêtres, un temps de souffrances et de pénibles travaux; comme, au reste, cela se voit pour toute colonie qui s'enfonce dans un pays vierge encore; mais, à l'heure qu'il est, les premières difficultés sont vaincues, et peu à peu les Indiens se forment à leur nouvelle position. Avec le temps, ils auront quelques terrains défrichés, ils se construiront de bonnes cabanes, leurs eaux feront tourner des roues de moulins, et les principaux arts de la civilisation s'introduiront parmi eux. On voit déjà poindre quelque chose de cela, et le moment viendra, j'espère, où les habitants du territoire indien accepteront l'offre que, peu de temps après la révolution, le congrès fit aux Chérokis, d'envoyer une députation à la législature nationale, de faire ainsi partie intégrante des Etats-Unis et de se soumettre aux lois de la république.

Parmi les reproches qu'on adresse à notre gouvernement, il n'en est pas de plus vifs que ceux qui ont pour objet sa conduite envers les Chérokis de la Géorgie et les Séminoles de la Floride. Quoique j'aie déjà

touché quelque part le premier de ces points, je me vois forcé d'y revenir.

En vertu de la charte qui fut octroyée à Oglethorpe et à ses amis, la Géorgie réclamait, au-delà de ses limites actuelles, les vastes contrées où se sont formés les Etats d'Alabama et du Mississipi. Elle consentit néanmoins à céder ce territoire, pourvu que le gouvernement central acquît les droits des Indiens qui résidaient à l'intérieur, et qu'on les transportât autre part. C'est ce qui se fit sans peine pour la tribu des Criks. Mais les Cherokis, sourds à toutes les propositions du gouvernement général, refusèrent absolument de vendre leurs terres. Là-dessus, la Géorgie résolut la prise de possession, déclarant que, dès ce moment, elle étendrait sa juridiction sur les Indiens et sur ceux qui vivaient au milieu d'eux. Cette mesure occasionna la retraite de tous les missionnaires, sauf deux, qui, ayant refusé de prêter serment aux autorités géorgiennes, furent jetés en prison. Ils en appelèrent à la cour suprême de la Confédération ; et celle-ci ordonna leur élargissement. Cependant le fonctionnaire public, chargé dans chaque Etat de pourvoir à l'exécution des sentences de la cour suprême, demanda vainement la libération des prisonniers. Le gouverneur de la Géorgie s'y opposait formellement. Rapport fait à la cour suprême, le grand-juge allait demander au président des Etats-Unis d'employer la force, lorsque la législature de la Géorgie, bien convaincue que le président n'hésiterait pas, coupa court à cette affaire en supprimant, sous de frivoles pré-

textes, la prison d'Etat, et c'est ainsi que les missionnaires recouvrèrent leur liberté si longtemps opprimée. En attendant, le gouvernement central protégeait réellement les Indiens, et malgré tout ce qu'ils eurent à souffrir de la part de leurs voisins, ils demeurèrent encore plusieurs années dans leurs domaines; enfin ils les vendirent aux Etats-Unis pour le prix de 5,000,000 de dollars, outre leurs frais de transport et une année d'entretien dans leur nouveau territoire. On ne voit pas en vérité que la marche du gouvernement soit si fort à blâmer. Il a cru sincèrement que, pour les Indiens eux-mêmes, il valait mieux les faire quitter une contrée où il était impossible qu'ils jouissent d'aucun repos, et les établir en des lieux où il est facile de garantir leurs droits; or on les garantira, j'en suis sûr.

Quant aux Séminoles de la Floride, j'avouerai sans difficulté que le gouvernement ne se conduisit pas ici avec la dernière sagesse. On m'accordera d'un autre côté que l'acquisition de cette étroite et longue péninsule n'était pas indifférente pour les Etats-Unis, bien que les dix-neuf-vingtièmes du sol ne se prêtent à aucune culture. Sur cette bande de terre erraient trois à quatre mille Indiens dont les déprédations devenaient de plus en plus odieuses aux habitants du voisinage. On traita donc avec eux par l'intermédiaire de chefs que le gouvernement avait lieu de croire suffisamment accrédités. Mais les Indiens refusèrent de tenir leurs engagements, et de là naquit la guerre dont ces malheureuses tribus furent les victimes. Que le gou-

vernement d'ailleurs ait été trompé par ses agents, c'est ce qui est fort probable, mais je ne saurais croire à l'iniquité de ses intentions.

A tout prendre donc, il me paraît, que, dans ses transactions avec les Indiens, le gouvernement national voulut sincèrement ce qui était juste. Son influence actuelle sur les tribus réunies à l'ouest leur est extrêmement salutaire. Lorsqu'il s'élève entre elles de ces contestations qui jadis ne se terminaient pas sans effusion de sang, ou plutôt qui ne se terminaient jamais, les agents du pouvoir emploient leurs bons offices, et, par la persuasion seule, ils parviennent à les apaiser. Mais les préventions contre le gouvernement américain sont si fortes, qu'on va jusqu'à lui reprocher le rhum et les autres liqueurs spiritueuses que des hommes dépravés vendent aux Indiens des frontières; et pourtant je ne pense pas qu'aucun gouvernement eût su faire mieux que le nôtre pour arrêter cet odieux trafic. Non content de l'interdire, il a pris encore des mesures pour le réprimer, et ce n'a pas été complétement en vain. Mais quel est, sur la terre, le gouvernement qui pourrait garder une immense ligne de frontières comme celles des Etats-Unis, et encore des frontières qui sont une suite presque non interrompue de vastes forêts? L'Angleterre et la France ne parviennent pas à prémunir contre la fraude les quelques cent lieues qui forment leurs côtes maritimes, et l'on voudrait que nous fissions ce qui leur est impossible! Cependant nous comptons sur un remède plus efficace, c'est la formation de sociétés de tempérance

parmi les Indiens, et la promulgation de lois sévères contre tout misérable, blanc ou cuivré, qui sera pris faisant le commerce des liqueurs spiritueuses.

Pour conclure, je dirai que, durant ces vingt-cinq dernières années, le gouvernement des Etats-Unis a donné aux missions indiennes un appui indirect très-considérable, en accordant une allocation annuelle de 10,000 dollars pour l'établissement d'écoles, de forges et d'ateliers divers. C'est en général par le canal des sociétés de missions qu'on fait passer cette somme aux Indiens; c'est-à-dire donc par le canal des missionnaires, qui, pour la plupart, connaissent mieux que personne les besoins des peuplades au milieu desquelles ils vivent. Aussi le ministre de la guerre, l'honorable John C. Spencer, a-t-il reconnu hautement l'emploi judicieux qui se fait de cet argent et le bien qu'on opère de la sorte. Dernièrement encore, une commission du congrès qui avait à examiner cet objet, a rendu un témoignage semblable à nos missionnaires. Il m'est agréable de relever un fait qui prouve l'intérêt plein de bienveillance que le gouvernement prend aux institutions chrétiennes dont le but est de civiliser les Indiens en les amenant à la foi.[1]

C'est en quoi, grâce à Dieu, ces peuplades, si longtemps malheureuses, font d'étonnants progrès. Par exemple, à côté des écoles dirigées par les mission-

[1] Ce qui montre d'ailleurs la sollicitude du gouvernement américain pour les tribus indiennes, c'est le soin qu'il prend de leur envoyer des vaccinateurs, afin de les préserver de la petite-vérole.

naires, il existe, particulièrement chez les Cherokis et les Chostas, des écoles fondées et entretenues par les gouvernements de ces tribus; il en est même qui sont d'institution privée, c'est-à-dire que les pères de famille en font tous les frais. Du reste, on trouve chez les Indiens bon nombre d'individus assez instruits pour desservir ces écoles.

Le gouvernement des Chostas fait entre autres, pour l'éducation de la jeunesse, des dépenses qui doivent couvrir de honte bien des nations plus avancées qu'eux dans la civilisation. En novembre 1842, leur conseil national a institué trois académies pour les garçons et quatre pour les filles. Il a assigné à l'entretien des premières la somme de 18,500 dollars, et aux secondes celle de 7,800 dollars, faisant un total de 26,300 dollars destinés à l'instruction publique. Il y a quelques années que ces hommes étaient de grossiers sauvages dont pas un ne savait lire. Or, qui devons-nous envisager, après Dieu, comme les auteurs de cette admirable métamorphose? Disons-le avec reconnaissance: ce sont les missionnaires, et des missionnaires qui appartiennent tous à l'église protestante.

Quant aux Cherokis, un grand nombre d'entre eux savent lire, grâce à l'alphabet inventé par un des leurs. L'invention d'un alphabet est un fait extraordinaire. Il y a 2000 ans que le monde n'avait rien vu de pareil. Maintenant donc cette nation, sauvage naguère, possède trois imprimeries, et son gouvernement vient d'en créer une quatrième pour la publication d'une gazette en cherokis.

Dans le territoire appartenant aux Etats-Unis les missions indiennes comptent actuellement

50 stations.
50 missionnaires.
40 aide-missionnaires, au moins.
5,000 communiants environ.

Le nombre des écoles et des écoliers est également considérable.

C'est par anticipation que nous donnons ces chiffres, puisque nous ne voulions parler ici que des premières missions parmi les Indiens. En faisant la revue des sociétés des missions des Etats-Unis, nous dirons ce que chacune d'elles a tenté depuis 1815 pour introduire le christianisme au milieu d'eux.

CHAPITRE III.

CONSEIL AMÉRICAIN DES COMMISSAIRES POUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

Après la société des Frères Moraves, le conseil américain des commissaires pour les missions étrangères est le plus ancien de tous nos conseils ou comités de missions. Il n'en est pas qui aient un aussi grand nombre de missionnaires et qui disposent d'autant de fonds. Il est soutenu par des églises de dénominations

diverses, mais qui s'accordent au fond, et sur la doctrine et sur la discipline ; savoir environ 1,500 églises congrégationnelles, à peu près autant d'églises presbytériennes, et environ 700 églises réformées hollandaises et allemandes; mais de celles-ci beaucoup moins que des autres. Ces églises se trouvent essentiellement dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, dans ceux du centre et de l'ouest. Ce sont donc près de 3,500 congrégations et une population de 2,000,000 d'âmes que représente ce conseil. Nous avons à en faire connaître d'abord l'origine et l'organisation ; puis nous dirons quelques mots de son histoire.

En 1809, plusieurs jeunes gens qui faisaient leurs études au séminaire théologique d'Andover, Massachusets, résolurent de fonder une mission étrangère. Encouragés par leurs professeurs, ils soumirent la chose à l'Association générale des ministres congrégationalistes du Massachusets, réunis pour leur session annuelle, en juin 1810. C'étaient MM. Mills, Judson, Newell et Nott. Voici dans quels termes ils s'exprimèrent :

« Les soussignés, membres du collége théologique, recommandent respectueusement à l'attention de leurs révérends pères, réunis en Association générale à Bradford, l'exposé suivant, et les questions qui s'y rattachent.

» Ils exposent donc que, depuis longtemps, ils se sentent appelés à entreprendre une mission chez les païens; qu'ils ont sérieusement pesé les difficultés de l'entreprise, et qu'après avoir beaucoup prié, ils re-

gardent comme leur devoir d'y consacrer leur vie, où qu'il plaise à Dieu de les envoyer.

» Sur quoi, ils se permettent de demander à l'Association, si elle estime qu'ils doivent renoncer à cette œuvre, comme à une chimère et à une impossibilité ; et dans le cas opposé, s'ils dirigeront leurs pas vers le monde oriental ou vers le monde occidental? Ils demandent encore, s'il leur serait permis d'espérer la protection et les secours d'une société américaine, ou s'ils doivent se placer sous la direction d'une société européenne? Ils désirent enfin de savoir ce qu'ils auraient à faire avant de prendre un engagement définitif?

» Les soussignés, sentant leur jeunesse et leur inexpérience, s'adressent à ceux qui sont leurs pères dans l'église, et sollicitent respectueusement leurs conseils, leurs directions et leurs prières. »

Le 29 juin, l'Association élut un conseil de commissaires pour les missions étrangères et le composa de neuf personnes. A sa première séance, tenue au mois de septembre, le conseil s'intitula du nom de Conseil américain, pour montrer qu'il était prêt à agir au nom de tout chrétien d'Amérique qui lui confierait ses dons. Cependant, il remit le soin des affaires courantes à un comité, dit *Prudential Committee*, dont les membres résident à Boston ou dans le voisinage. Plus tard, on jugea nécessaire de donner à la société une existence légale, afin que le conseil pût ménager plus sûrement ses intérêts, et l'on obtint de la législature du Massachusets un acte d'incorporation. Moyennant cette

formalité, le conseil est admis devant tous les tribunaux de l'Union, et déjà plus d'une fois il s'est fait allouer des legs que lui contestaient d'avides héritiers. Par la constitution de la société, un tiers au moins du conseil doit être de laïques, et un autre tiers d'ecclésiastiques ; tous les membres du conseil sont nommés au scrutin. L'acte d'incorporation porte que le but de la société est de propager l'Evangile en pays païens, par l'envoi de missionnaires et par la distribution des Saintes-Ecritures ; il l'autorise à posséder une fortune immobilière suffisante pour assurer son crédit dans le monde commerçant, et à recevoir, pour les dépenses annuelles, tous les fonds qu'elle peut recueillir par contributions volontaires.

Le nombre des membres qui composent la corporation est d'environ 175, hommes pieux répartis entre dix-neuf Etats et occupant les uns et les autres une position sociale honorable. C'est le corps des curateurs, celui sur qui pèse la responsabilité financière. Mais il existe à côté d'eux une masse de membres honoraires, dont le nombre s'élève maintenant à plus de 3,500. Sont membres honoraires, les laïques qui font un don de 100 dollars et les ecclésiastiques qui en font un de 50. Ils ont le droit de voter dans les assemblées annuelles, mais non pas s'il s'agit d'un changement à la constitution de la société. Il est enfin une troisième classe de membres qu'on appelle les membres correspondants ; ce sont des étrangers élus au scrutin. Outre le président et le secrétaire des assemblées annuelles, la société a trois secrétaires chargés

de la correspondance et un trésorier, dont le temps est entièrement absorbé par leurs fonctions.

Une histoire générale des travaux de ce conseil pendant les vingt-cinq années de son existence, occuperait plus de place que nous ne pouvons lui en donner. Ce ne sera donc qu'une esquisse rapide.

Ce n'est pas un des faits les moins remarquables de cette histoire et de celle de nos églises, qu'à l'origine, ni le conseil, ni le comité, ni même aucun de nos hommes influents, n'eurent l'idée que l'Amérique fût en état d'entretenir les quatre jeunes gens qui s'offraient à partir pour le monde païen. L'un d'eux, en conséquence, fut envoyé en Angleterre pour voir s'il n'y avait pas moyen de contracter avec la société des missions de Londres, un arrangement par lequel cette société se chargerait en partie de l'entretien des missionnaires, tandis que ceux-ci demeureraient sous la direction du conseil américain. Ce fut avec beaucoup de sagesse que les Anglais refusèrent cet arrangement. Ils encouragèrent leurs frères à se passer d'eux, en leur représentant qu'ils recevraient certainement de leurs églises l'argent nécessaire, dès qu'elles connaîtraient la chose. A partir de là, il ne fut plus question de chercher des fonds à l'étranger, et l'on vit bien qu'ils ne manqueraient pas, car déjà en 1811 la société reçut d'une dame de Salem, au Massachusets, le plus fort legs qui lui ait jamais été fait. Ce fut en cette même ville de Salem qu'eut lieu la première consécration de missionnaires. Samuel Newell, Adoniram

Judson, Gordon Hall, Samuel Nott, et Luther Rice, tous du séminaire d'Andover, reçurent l'imposition des mains, le 6 février 1812. Aussitôt, ils partirent pour Calcutta, mais sans destination spéciale de la part du comité. Il n'y avait pas alors en Amérique une grande connaissance du monde païen, et le comité eût été fort embarrassé de choisir la portion de ce vaste champ sur lequel il convenait de diriger les premiers travaux de ses missionnaires. On leur laissa donc à cet égard une grande latitude.

MM. Judson et Rice ne furent pas longtemps avec les missionnaires baptistes de Sérampore sans épouser leurs vues particulières au sujet du baptême. Ils se séparèrent en conséquence de l'association qui les avait envoyés, et ce fut là ce qui donna naissance à la société baptiste des Etats-Unis en faveur des missions étrangères. MM. Hall, Newell et Nott errèrent longtemps de lieu en lieu, par un effet de l'intolérance de la Compagnie des Indes, qui ne voulait pas entendre parler de missionnaires, et de missionnaires américains moins encore que d'autres, attendu que les Etats-Unis étaient alors en guerre avec la Grande-Bretagne. Enfin ils purent s'asseoir à Bombay, l'an 1813, et ce fut le commencement de la mission chez les Mahrattes.

Ce peuple, si remarquable par les traits caractéristiques qui le distinguent des autres nations de l'Inde, n'avait encore reçu aucune lumière de l'Evangile, bien que subjugué par une puissance chrétienne. Les missionnaires entrèrent au milieu des Mahrattes,

comme le colon dans une forêt vierge. Or, tout en confessant que cette première mission n'eut pas de résultats sensibles, on ne peut douter qu'elle n'ait considérablement déblayé le terrain. Les Mahrattes ont entendu la doctrine du salut, et il serait maintenant plus facile de les conquérir à l'Evangile qu'il ne le fut il y a trente ans.

Lorsque nous commençâmes, en 1816, une mission chez les Tamuls du nord de l'île Ceylan et du sud de l'Inde, nos missionnaires les trouvèrent quelque peu préparés, à Ceylan par les Portugais et par les Hollandais, et sur le continent par les travaux du célèbre Schwartz et de ses associés. Aussi les résultats y furent-ils, grâces à Dieu, plus évidents que chez les Mahrattes. On y adopta de bonne heure des mesures propres à former des évangélistes indigènes, et les succès qu'on obtint contribuèrent pour beaucoup à l'adoption du plan général dont nous parlerons tout à l'heure. Parmi les séminaires d'indigènes, il n'en est pas de plus prospère que celui qui se rattache à notre mission de Ceylan. On y compte 160 élèves, tous logés dans l'établissement, et il en est 100 que l'on estime vraiment convertis. Il y a aussi un pensionnat qui réunit 100 jeunes filles, et d'où sortent, pour les aides-missionnaires des femmes à la fois instruites et pieuses. Ajoutez à cela des écoles gratuites où l'on voit 3,000 élèves, pépinières naturelles des séminaires et des congrégations chrétiennes. En 1834, cette mission planta un de ses rameaux à Madura, sur le continent, et un autre, en 1836, à Madras, dans le

but spécial de donner une grande extension à l'impression des livres en langue tamule.

La première mission que le conseil envoya dans l'Asie orientale, fut celle de Chine, en 1830. Un négociant pieux de la ville de New-York donna sur cette contrée tous les renseignements qu'on pouvait désirer. Il insista fortement pour qu'on mît la main à l'œuvre ; et, se chargeant lui-même de transporter deux missionnaires à Canton, il prit encore l'engagement de les défrayer pendant deux années. Plus tard, un de ces missionnaires visita Siam et y prépara une mission. Il alla de même à Singapore et dans les Indes hollandaises. La mission de Singapore n'a pas répondu à ce qu'on en attendait, et pour le moment on l'a presque abandonnée. Celle des Indes hollandaises a lutté jusqu'ici contre mille entraves, que lui oppose le gouvernement colonial. Quant à la mission de Siam, malgré de très-beaux commencements, elle ne présente pas le bel avenir des missions qui ont pour théâtre les contrées où règne le gouvernement britannique.

L'Asie occidentale nous offre aussi plusieurs entreprises fort intéressantes. A ces missions se lie celle qui commença chez les Grecs, en 1829. Elle dut son existence aux sympathies du monde chrétien tout entier pour les Hellènes luttant contre les Turcs. Le docteur King, qui s'y consacra le premier, appartenait à la mission de Palestine ; car c'est la Terre-Sainte qui, de toutes les portions de l'Asie occidentale, avait d'abord attiré l'attention du conseil américain. L'an 1821, messieurs Fiske et Parsons donnèrent les premiers coups

de bêche dans ce champ de travail. Après leur mort, en 1828, la guerre qui éclata, et les attaques des Maronites, contraignirent les survivants à quitter momentanément la Syrie. Telle fut la circonstance qui, par la volonté de Dieu, provoqua l'évangélisation des Arméniens de Constantinople et de l'Asie-Mineure. Il est vrai que deux missionnaires avaient déjà pénétré dans l'Asie-Mineure en 1826 ; mais leur destination était proprement la Grèce. Ce fut en 1830 qu'on envoya MM. Smith et Dwight, pour explorer l'Arménie et visiter les Nestoriens de la Perse. Ce voyage remit en lumière la plus célèbre église missionnaire des temps anciens, et le Conseil résolut de travailler à y rétablir le pur évangile. Les opérations commencèrent dans la plaine d'Ouroumiah, et dernièrement elles se sont étendues aux tribus nestoriennes du Kourdistan. Le principal objet qu'on se propose, est d'instruire les membres du clergé, de raviver en eux l'esprit de l'Evangile, moyennant la bénédiction de Dieu, et de les engager à le prêcher avec un nouveau zèle. Les missionnaires y ont introduit une imprimerie. Dans les écoles gratuites, entretenues aux frais de la mission, l'on compte plus de 400 Nestoriens, enseignés par dix-huit prêtres et par seize diacres ; soixante d'entre eux vivent dans ses séminaires. Il y a en outre une école de théologie que dirigent les missionnaires et qui compte une douzaine d'étudiants. Déjà la prédication reprend quelque vie parmi ce peuple qui se compose d'environ 100,000 âmes et chez qui se trouve, hélas ! si peu de vrai christianisme.

Depuis quelques années, la mission de Syrie entretient des relations avec les Druses du mont Liban. A peu près aussi nombreux que les Nestoriens, ils leur ressemblent par leurs habitudes de montagnards et par leur hardiesse. C'est une sorte de mahométans hérétiques. Tout dernièrement, ceux qui habitent la montagne ont réclamé en corps les instructions des missionnaires. Peut-être ont-ils pour seul motif celui d'améliorer leur condition civile, en devenant chrétiens et protestants; toujours est-il que nous devons être reconnaissants envers Dieu de la permission qu'ils ont accordée aux missionnaires d'ouvrir un séminaire au siége même du gouvernement. Ils leur ont également permis de prêcher l'Evangile, d'établir librement des écoles au milieu d'eux.

L'église arménienne n'offre pas un champ de travail d'un moindre intérêt que les Nestoriens. On peut même dire qu'il a porté plus de fruits. L'influence de l'Evangile se fait sentir fortement au sein du clergé. Il est en plusieurs lieux des centaines d'Arméniens qui, rejetant du fond de leur âme les corruptions et les superstitions de leur église, ne veulent plus d'autre doctrine que celle qui annonce la justification par la foi en Jésus-Christ. Cela se voit chez ceux mêmes qui n'ont aucune relation personnelle avec les missionnaires; la lecture de la Bible et des livres publiés par la mission a suffi pour les éclairer. Ainsi, les principes dont le Saint-Esprit se servit pour produire en Europe la Réformation du XVIe siècle, commencent à exercer leur action sur l'Asie occidentale.

Il y a, dans ce fait, de quoi exciter l'intérêt de tous les chrétiens, et rien ne sollicite plus fortement leurs prières.

En 1836, une mission partit pour le sud de l'Afrique. On en conçut d'abord de grandes espérances; mais l'affaire des boërs, leur émigration et leurs guerres sur le Zulus, ont singulièrement changé la face des choses.

La mission dans l'Afrique occidentale, bien que commencée en 1834, ne s'est pas avancée au-delà du cap Palmas, où elle possède un séminaire pour les jeunes Grebos. Ce n'est pas là toutefois qu'est sa vraie destination. Dès que le Niger lui sera ouvert, elle se transportera dans les contrées populeuses et salubres de l'intérieur. En attendant, il y a le long des côtes, à l'est du cap Palmas, de l'ouvrage pour bien des missionnaires.

Parmi les merveilles de notre siècle, il n'en est pas de plus grande que le résultat des missions aux îles Sandwich, dans l'océan Pacifique du nord. Les premiers missionnaires s'y établirent en 1820. A cette époque, la population de ces îles était tout à la fois sauvage et païenne, sans langue écrite et sans un seul rayon de lumière évangélique. Il est vrai qu'elle venait, par une étrange décision, de briser ses idoles; mais on ignorait complétement ce fait aux Etats-Unis lorsque les missionnaires se mirent en route. Vingt ans après, ce même peuple pouvait à juste titre réclamer le nom de chrétien. Bien que, par un effet de leur pauvreté, l'on ne voie pas chez les habitants des

îles Sandwich les signes les plus imposants de la civilisation, cependant ils en ont les bases essentielles dans leurs institutions civiles, dans leurs écoles, dans leur langue, dans leurs livres et dans des habitudes de piété toujours plus générales. Maintenant leur idiome s'écrit, et la mission a publié près de 100,000,000 de pages en cette langue. Comme leur alphabet ne contient que douze lettres, et que chacune de ces lettres n'a qu'un son, il n'est pas difficile d'apprendre à lire le sandwich. Aussi un tiers de la population est-il en état de le faire. Les fils des chefs sont élevés par un membre de la mission, dans une pension qui leur est spécialement destinée et que les chefs eux-mêmes entretiennent. Cet établissement est à Honolulu, dans l'île de Oahu. A Lahainaluna, île de Maui, existe un séminaire, grand édifice bâti en pierre, qui contient près de 100 élèves. A Wailuku, même île, est une institution semblable qui reçoit environ 50 jeunes filles. A Waialua, Oahu, une école de travail se soutient d'elle-même. Deux pensions à Hilo, île de Hawaïe, subsistent de l'argent que paient les parents des pensionnaires. Il est aussi des écoles gratuites pour 14,000 élèves environ. La loi a défini et garanti les droits de la propriété. Otant aux chefs la faculté de lever des contributions au peuple, chacun pour son compte, elle en a investi le Conseil national, dans sa session annuelle. Mais, de tous les faits, le plus remarquable est l'effusion extraordinaire du Saint-Esprit qui eut lieu sur ces îles, en 1838 et 1839, en suite de quoi plusieurs milliers d'indigènes furent,

autant qu'on en peut juger, sincèrement convertis à Dieu. Pendant ces deux années, le nombre des membres de l'Eglise s'éleva de 5,000 à plus de 18,000; et l'on n'admet comme membres de l'Eglise que ceux dont on a lieu de croire la piété véritable. Les indigènes ont d'ailleurs érigé bon nombre d'édifices destinés au culte, et encore plus de maisons d'école. L'on y observe généralement le sabbat par la suspension des travaux et des amusements ordinaires. Dans ce jour béni, l'on entend maintenant, au fond des vallées, le joyeux son de la cloche qui appelle les fidèles au service du Seigneur.

C'est avec beaucoup de raison que le Conseil américain consacre une portion de ses ressources à faire annoncer l'Evangile aux tribus indiennes les plus importantes de l'Amérique du Nord. Il commença en 1816 et 1818 ses travaux auprès des Cherokis et des Choctas, qui habitaient alors à l'intérieur de quelques Etats du sud-ouest. Ces deux missions eurent pendant au moins dix ans les plus beaux succès. Ce fut alors que ces pauvres Indiens se virent chassés par ceux qui convoitaient leurs terres et obligés de se transporter, le désespoir dans l'âme, au-delà du Missisipi. Les missionnaires suivirent ces tribus dans leur exil.

On institua d'autres missions, à diverses époques, chez les Criks et les Chickasas, à l'est du Missisipi, et chez les Osages, à l'ouest; mais on a dû les discontinuer. Après 1830, on envoya des missionnaires aux tribus errantes des Ojibwas, des Sioux et des Pawnis,

dans le vaste territoire nord-ouest des Etats-Unis ; et en 1835, on en expédia tout au travers du continent, au-delà des Montagnes Rocheuses, pour travailler auprès des Indiens de l'Orégon. Enfin, le Conseil américain entretient plusieurs missions parmi les faibles restes des Six Nations, autrefois si puissantes, et qui n'ont plus que quelques membres épars sur les bords du lac Erié, dans l'Etat de New-York.

Le tableau suivant présente en résumé l'état actuel des missions appartenant à ce Conseil. C'est un extrait du compte rendu le 31 juillet 1843 :

Nombre des missions soutenues durant l'année.	26
Stations.	86
Missionnaires ayant reçu l'imposition des mains.	131
Médecins.	8
Instituteurs.	15
Imprimeurs et relieurs.	10
Autres aides-missionnaires.	6
Femmes attachées aux missions.	178
Prédicateurs indigènes.	14
Aides indigènes.	116
Nombre total des ouvriers.	478
Diminution sur l'année précédente.	10
Missionnaires partis cette année.	4
Aides ditto.	2
Femmes ditto.	9
Eglises organisées.	62
Membres ajoutés aux églises cette année. . .	2,690
Nombre total des membres de ces 62 églises. .	20,797
Imprimeries.	16
Presses.	30
Fonderies pour caractères d'imprimerie. . .	4
Fontes dans l'année.	43
Nombre des langues dans lesquelles on a imprimé.	33

Nombre de celles qui ne s'écrivaient pas jadis.		15
Exemplaires sortis des presses.		600,000
Nombre des pages.		56,383,000
Ditto depuis le commencement.		442,056,185
Séminaires d'instituteurs et de prédicateurs indigènes.		7
Nombre des élèves.		524
Autres pensions.		22
Elèves, garçons.		300
Id., filles.		400
Ecoles gratuites.		610
Nombre des écoliers.		30,778
Nombre total des élèves des missions. . . .		32,000
Recettes, ...	dollars.	244,224
Dépenses.		257,247

Soit environ quatorze millions de francs.

Pour compléter ce tableau, nous avons à présenter les observations suivantes :

Indépendamment des 8 médecins qui se rattachent à ces missions, il est 8 des missionnaires consacrés qui exercent aussi la médecine.

En 1842-43, il n'est parti que 15 nouveaux ouvriers; jamais, depuis 1831, le nombre n'en avait été si peu élevé.

Dans les 20,797 membres des églises appartenant aux missions du Conseil américain, l'on ne compte pas, cela se conçoit, plusieurs centaines d'Américains, de Nestoriens et d'autres asiatiques occidentaux convertis par la prédication des missionnaires.

Des 32,000 jeunes gens qui fréquentent les écoles, il en est 2,000 environ, comme on le voit par le tableau, qui sont élevés essentiellement en vue du mi-

nistère évangélique. L'instruction qu'on leur donne est aussi soignée que cela se puisse avec l'extrême pénurie où l'on est encore de livres écrits dans les langues de la plupart de ces contrées. En général, les missionnaires ont dû composer eux-mêmes les livres d'étude, et de grands progrès y ont été faits, surtout pour ce qui concerne la géographie, l'arithmétique, la géométrie, l'histoire sainte, et les éléments de la religion et de la morale.

Les 33 langues dans lesquelles on a imprimé jusqu'ici 442 millions de pages, sont le zulu, le grebo, l'italien, le grec, l'arménien, le turc (en caractères arméniens,) l'arabe, le mahratte, le portugais, le goojuratte, l'indoustani, le latin, le tamul, le telougou, le siamois, le chinois, le japonnais, le malais, le bugis, le hawaïen, le cheroki, le chocta, le seneca, l'abenaquis, l'objiwa, l'ottawa, le crik, l'osage, le sioux, le pawni, et le nez-percé. Dans ce compte n'entrent pas les impressions en langue anglaise.

Enfin, les églises qui se forment chez les païens sous les auspices du Conseil américain, sont, autant que possible, calquées sur le modèle des églises congrégationnelles des Etats-Unis. On n'admet à la Cène que les membres effectifs des églises, et nul n'obtient ce titre s'il ne donne des preuves non équivoques de piété.

Après ce résumé de l'histoire des missions entreprises par le Conseil américain, il ne sera pas sans intérêt d'exposer le système qu'il suit dans ses opérations.

Il n'envisage point une mission comme un établissement permanent. Le but qu'il se propose est de propager, par la grâce de Dieu, l'esprit et les institutions de l'Evangile dans les pays qui en sont encore privés ; après quoi, son intention est de les abandonner à eux-mêmes, en comptant pour le maintien de la foi, sur les saintes influences de ce même Evangile implanté dans les cœurs par la grâce de Dieu. Rien, en théorie, n'est plus vrai que ce principe. Le missionnaire est essentiellement un étranger et un voyageur; il n'a pas de cité permanente; mais c'est une théorie qu'on ne peut pas réaliser du premier jour.

Le point essentiel où vise le Conseil américain c'est donc de former des prédicateurs indigènes, comme le seul moyen d'acclimater l'Evangile et de le placer en des conditions où il puisse se maintenir et se propager de lui-même. Les anciens, ou pasteurs, que les apôtres établissaient sur les églises sorties de la gentilité, étaient généralement des hommes du pays. Il y a seulement à dire là-dessus que les apôtres n'étaient pas obligés, comme nous, de commencer par des écoles. Toujours est-il que, dans leurs missions, ils avaient pour principe de fonder des églises, d'y établir des ministres, puis de passer eux-mêmes en d'autres lieux.

Quant au plan que suit le Conseil américain pour mettre sa théorie en pratique, le voici tel que l'exposait le comité dans le rapport annuel de 1841.

I. *Formation de ministres indigènes.* « Il faut pour cela des séminaires, écoles de prophètes dont, sous une forme ou sous une autre, l'église a toujours senti la

nécessité. Les élèves doivent y entrer jeunes et demeurer jour et nuit sous la surveillance des missionnaires, loin des influences du paganisme. Les études dureront en général de 10 à 12 ans. Puis il faut des écoles primaires d'où sortent les séminaristes.

» Il y a peu de chose à attendre d'un séminaire qui ne serait pas sous l'inspection d'un corps de missionnaires profondément pieux. La sainteté de leur vie et de leurs entretiens, autant que la prédication du pur évangile, doivent répandre continuellement des flots de lumière sur l'institution. L'expérience atteste que, moyennant cela, il est permis d'espérer qu'un grand nombre d'élèves contracteront une piété véritable.

» Pour mettre à l'œuvre les élèves, on n'attendra pas qu'ils soient hors du séminaire. Mais il faut ici beaucoup de prudence. Après qu'ils auront achevé leurs études générales, on formera en classe de théologie ceux qui se vouent au ministère ; ou bien, ce qui offre quelques avantages, on les placera sous la direction spéciale d'un missionnaire, auprès duquel ils compléteront leurs études, tout en commençant avec lui un service actif.

« Aux séminaires doivent correspondre nécessairement des pensions, où l'on élève chrétiennement de jeunes filles, dont plus tard les prédicateurs indigènes pourront faire leurs compagnes. Que serait-ce en effet qu'un pasteur dont la femme serait ignorante et idolâtre ? Et pour qu'il se forme enfin dans le pays des familles chrétiennes, ne faut-il pas qu'il s'y fasse des mariages chrétiens ? »

II. *Emploi des ministres indigènes.* « Les élèves des séminaires n'ont pas tous les mêmes dons ; et les étudiants pieux ne sauraient tous devenir prédicateurs. Il en est qui resteront au séminaire en qualité de répétiteurs ; il en est d'autres qu'on emploiera comme maîtres d'écoles, imprimeurs, relieurs, etc. Ceux mêmes qu'on destine au ministère de la parole feront d'abord les fonctions de catéchistes, de distributeurs de traités, de lecteurs, d'inspecteurs d'écoles. C'est ainsi qu'ils gagneront de l'expérience, et qu'on mettra leurs dispositions à l'épreuve. Quand le temps en sera venu, on leur donnera une licence de prédicateur, et après un examen sérieux, on leur imposera les mains comme évangélistes ou comme pasteurs.

» Bien qu'il faille se garder d'imposer les mains avec précipitation, il y aurait de graves inconvénients à trop exiger d'un indigène qui se consacre au saint ministère. Il se passera quelques générations peut-être avant qu'un peuple, à peine sorti des ténèbres du paganisme, fournisse un corps de pasteurs égal en mérite à celui que possèdent nos contrées.

» Si l'église indigène des îles Sandwich se divisait en sections de 180 individus chacune, on aurait 100 églises qui pourraient occuper autant de pasteurs. Il faudrait en outre des évangélistes pour les nombreux districts où il n'y a pas encore d'églises, et qui sont, par cela même, plus ouverts aux envahissements de l'ennemi. Dans les autres missions, ce dont on a besoin surtout. à cette heure, c'est d'évangélistes indigènes. Les missions tamules en pourraient facilement occuper des

centaines. Quant aux églises occidentales de l'Asie, c'est l'œuvre du moment, l'œuvre urgente, que d'y former parmi les natifs, des ministres vraiment évangéliques.»

III. *Efficacité et économie de ce plan.* « Dans la plupart de nos missions, nous avons à lutter contre ces trois formidables ennemis : l'éloignement, la dépense et le climat. L'Angleterre rencontra les mêmes difficultés dans la conquête de l'Inde; et comment s'y prit-elle pour les vaincre? Elle employa des troupes indigènes, et c'est par ce moyen qu'elle tient sous son empire ces immenses territoires. Ayons aussi nos soldats indigènes dans notre guerre spirituelle.

» Par là nous ferons une grande épargne de temps. Non-seulement nous ne saurions abandonner nos champs actuels de travail, avant de pouvoir laisser les églises des missions à des pasteurs du pays; mais encore, si nous avions de ces aides en abondance, nos missions feraient de bien plus grands progrès.

» Puis, quelle économie d'argent! Les dix années d'études de cinq indigènes n'exigent pas plus de frais que le voyage des Indes orientales pour un missionnaire et sa femme. Après cela, l'entretien d'un missionnaire coûte cinq fois plus que ne coûterait celui d'un prédicateur indigène. Celui-là ne pourrait, sans exposer sa santé et sa vie, se nourrir uniquement de riz, se couvrir d'une simple toile de coton, habiter une maison de terre pétrie et recouverte en chaume, ni voyager à pied sous le soleil des tropiques.

» Pour donner à 1,000 jeunes gens une éducation

propre à les préparer au saint ministère, et pour entretenir 200 prédicateurs indigènes et leur famille, il faut, dans l'Inde, environ 25,000 dollars, ce qui est en moyenne la dépense de 25 missionnaires et de leur famille. A supposer maintenant que deux de ces prédicateurs indigènes bien élevés et bien dirigés puissent faire autant d'ouvrage dans le règne de Dieu qu'un de nos missionnaires, ces 200 prédicateurs indigènes nous présentent l'équivalent de 100 missionnaires, et cela pour la somme de 75,000 dollars par année. Notez ensuite que, habitués au climat du pays où ils sont nés, les prédicateurs indous ne se verront pas si promptement arrêtés par les fatigues de leur ministère, ils n'auront pas à faire aux Etats-Unis de fréquents voyages afin de rétablir leur santé, ils ne devront pas y envoyer leurs enfants pour leur conserver la vie. Remarquez enfin qu'il y aura moyen d'amener insensiblement les églises nouvelles à fournir tout ou partie du traitement de leurs pasteurs, quand ce seront des hommes sortant du milieu d'elles; tandis qu'à présent il ne serait guère praticable de leur demander de l'argent pour les missionnaires... »

Ce fut, avons-nous dit, en 1841, que ces considérations firent le sujet du rapport annuel qui se lit en séance publique. L'assemblée a toujours lieu au mois de septembre, dans une des grandes villes de l'est ou du centre. La session dura trois jours; il s'y trouvait 56 membres de la corporation et 102 membres honoraires. Des 56 membres de la corporation 5 étaient

chefs de collége; 31, pasteurs ou ministres; 10, jurisconsultes; les 10 autres, négociants ou médecins. — Le premier jour, on entendit la lecture des comptes rendus par le comité, puis il y eut, le soir, un sermon prêché par un pasteur désigné un an à l'avance. Les deux autres jours furent consacrés aux discours et aux exhortations convenables à ces fêtes chrétiennes. Toutes les années, la chose se passe de la même manière. Il n'est pas de société religieuse dont le rapport attire autant l'attention du public. Les journaux le donnent presque tout au long, et il exerce sur le pays une très-heureuse influence.

Outre ce rapport d'environ 200 pages, qui se tire à 4000 ou 5000 exemplaires, le Conseil américain publie le « Missionary Herald, » recueil mensuel tiré à 24,000 exemplaires; le « Day Spring » (l'Aube du jour), nouvelle publication mensuelle ; enfin, le « Sermon annuel » et d'autres écrits de circonstance.

Parmi les nombreux ouvrages sortis directement ou indirectement des missions du Conseil américain, bien qu'il n'en ait pas été l'éditeur, on peut citer les suivants :

Vie de Madame H. Newell, par le révér. Léonard Woods, docteur en théologie, 1815. *Vie du révérend Levi Parsons*, par le révérend docteur Morton, 1824. *Vie du révérend Pliny Fisk*, par le révérend Alvan Bond, 1828. *Vie de Catherine Brown*, chiroquoise convertie, par le révérend Rufus Anderson, 1824. *Vie du révérend Gordon Hall*, par le révérend Horace Bardwell, 1834. *Vie de Madame H. Winslow*, par le

révérend Miron Winslow, 1835. *Vie de madame Myra Allen*, par le révérend Cyrus Mann, 1834. *Le Petit prisonnier Osage*, par le révérend Elias Cornelius, 1822. *Vie de madame Sarah Lanman Smith*, par le révérend Edouard Hooker, docteur en théologie, 1839. *Vie de mesdames Elizabeth Dwight et Judith Grant*, 1840. *Le Brahmine chrétien Babajee*, par le révérend Hollis Read, 2 volumes, 1836. *Mémoires des Missionnaires américains*, etc., 1832. *Tournée à Hawaï*, par le révérend William Ellis, 1826. *Séjour aux îles Sandwich*, par Ch. Sam. Stewart, 1828. *Histoire de la mission aux îles Sandwich*, par le révérend Sheldon Dibble, 1839. *Observations sur le Péloponèse et les îles de la Grèce*, par le révérend Rufus Anderson, 1830. *Voyage de découvertes en Arménie*, par les révérends E. Smith et H. G. O. Dwight, 1833. *Séjour à Constantinople*, par le révérend Josiah Brewer, 1830. *Les Nestoriens ou les tribus perdues*, par Asahel Grant, docteur en médecine, 1841. *Sermons et Discours de missions*, par le révérend Eli Smith, 1833. *Journal d'une tournée missionnaire dans l'Inde*, par W. Ramsey, 1836. *Journal d'un séjour en Chine et lieux voisins*, par le révérend David Abeel, 1834. *Assemblée de missionnaires à Jérusalem*, par le révérend David Abeel, 1838. *Journal d'un voyage d'exploration au-delà des Montagnes Rocheuses*, par le révérend Sam. Parker, 1838. *Essais sur la crise où se trouvent présentement les Indiens d'Amérique*, par Jérémie Evarts, 1829. *Discours sur le bill concernant les Indiens*, 1830. *Histoire du Conseil américain des Commissaires*

pour les missions étrangères, par le révérend Joseph Tracy, 1840.

CHAPITRE IV.

ONSEIL DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE.

En exposant aussi longuement que je l'ai fait le système adopté par le Conseil américain, je me suis ménagé le moyen d'être plus court pour ce qui concerne les autres sociétés de missions, attendu qu'elles sont généralement fondées sur les mêmes principes.

Le Conseil des missions presbytériennes n'existe que depuis 1837. Auparavant, les églises qu'il représente se rattachaient au Conseil américain, et maintenant encore il en est qui soutiennent les entreprises de l'une et de l'autre société. Ce qui amena cette institution nouvelle, ce fut la conviction toujours plus vive chez les presbytériens, qu'ils devaient, en corps d'église, et à l'exemple des Écossais, faire l'œuvre des missions, soit étrangères, soit domestiques.

C'est l'église de la vieille école qui a institué et qui soutient le nouveau Conseil, et comme elle renferme 1,409 pasteurs et 2,088 églises, généralement fort à leur aise, il y a toute apparence que, dans peu d'années, ses missions seront considérables. Pendant l'an-

née finissant le 1er mai 1843, les recettes furent de 64,734 dollars et les dépenses d'environ 64,800 dollars. Je fais entrer dans ce compte 3,000 dollars livrés à la Société biblique américaine, et 2,200 à la Société américaine des traités.

Les missions entretenues par le Conseil presbytérien sont les suivantes :

Iowa, ou Indiens Sacs, dans le territoire indien, à l'ouest du Missouri : un ministre, un instituteur, un fermier et leurs femmes. Il y a beaucoup à espérer de la prédication et surtout des écoles. L'intempérance est le plus grand obstacle que rencontre la mission.

Chippeways et Ottawas; tribus résidant encore dans la partie occidentale du Michigan, jusqu'à ce qu'on les refoule au-delà du Mississipi : un missionnaire et un instituteur avec leurs femmes. Succès bien propres à encourager.

Crîks, tribu puissante, de 21,000 âmes, occupant une portion du territoire indien à l'ouest des états d'Arkansas et du Missouri. Jusqu'à ce jour, ils ne voulaient pas entendre parler de missionnaires ; mais le Conseil presbytérien, après en avoir conféré avec les chefs, vient d'y envoyer un ministre marié.

Texas. Un missionnaire et sa femme ont été placés près des frontières occidentales de ce pays ; mais comme c'est avec l'intention d'agir sur le Mexique, ils attendent qu'il leur soit possible d'y pénétrer.

Afrique occidentale. Le Conseil entretient au cap Palmas quatre missionnaires mariés et une institutrice, femme de couleur envoyée d'Amérique ; puis deux

instituteurs indigènes. Cette mission promet d'être fort utile.

Chine. Deux missionnaires, dont l'un est marié, plus un médecin, avec sa femme, établis d'abord à Singapore, prêchaient l'Evangile aux Chinois qui fréquentent ce port et instruisaient leurs enfants. Mais à présent que la porte de la Chine est ouverte, le Conseil forme de plus vastes projets. L'année dernière il y envoya deux ministres, un médecin et un instituteur. Il a fait faire dernièrement à Paris 3326 matrices pour fondre un égal nombre de types qui, par leur combinaison, produiront plus de 14000 caractères chinois, quantité suffisante, à ce qu'il paraît, pour l'usage des missions. Ainsi serait près de se résoudre le problème d'imprimer le chinois avec des caractères mobiles. Il est assez remarquable que ce soit grâce à la libéralité d'un Conseil américain en faveur des missions, que M. Marcellin-Legrand, imprimeur français fort distingué, ait dû de pouvoir, sous la direction de M. Ponthieu et de M. Walter-Lowrie, secrétaire de ce Conseil, pousser ses expériences de manière à obtenir enfin le type demandé !

Siam. Un missionnaire et sa femme, qui se préparent à l'œuvre en apprenant la langue du pays, et qui préparent le sol en distribuant des traités et des portions de la Sainte-Ecriture.

Inde septentrionale. C'est le champ le plus considérable des travaux du Conseil presbytérien. Dans ses diverses stations de Lodiana, de Sabathu, de Saharunpur, d'Allahabad et de Futtegurh, il n'a pas moins de quinze

ministres, la plupart mariés, un imprimeur, trois instituteurs, un médecin, un catéchiste, outre deux catéchistes indigènes et un aide-missionnaire également du pays. Eu égard à la nouveauté de cette mission, les progrès en sont remarquables. Non-seulement elle a ouvert des écoles dans toutes les stations, mais encore elle a émis un grand nombre de publications en Hindoustani, en Persan, en Panjabi, en Hindi. Ajoutez-y la prédication qui se fait en langue du pays dans plusieurs localités, puis en anglais pour les officiers de l'armée britannique. Ces derniers traitent nos missionnaires avec beaucoup de bienveillance et contribuent libéralement aux frais de leurs écoles.

Les missionnaires de ces quartiers forment depuis peu trois presbytères, et l'Assemblée générale de l'église d'Amérique les a organisés en synode, sous le nom de synode de l'Inde septentrionale.

Je dirai enfin que le Conseil qui dirige ces missions rend un compte annuel à l'Assemblée générale, et qu'il publie en outre un journal mensuel qui se tire à 5,000 ou 6,000 exemplaires et porte le titre de *Foreign Missionary Chronicle*. Le Conseil a sous sa direction les missionnaires qu'envoie l'église. Ces derniers sont au nombre de 70, dont 28 ont reçu la consécration. Il y a, de plus, huit aides-missionnaires indigènes. Par ses diverses stations, l'église presbytérienne se trouve en contact avec cinq nations païennes, et ces nations contiennent, à ce qu'on pense, les deux tiers du genre humain.

CHAPITRE V.

CONSEIL DES MISSIONS DES ÉGLISES BAPTISTES.

Ce Conseil fut institué en 1814 par la Convention générale des baptistes pour les missions étrangères, assemblée qui se réunit tous les trois ans, et à laquelle le Conseil fait rapport.

L'histoire de cette Société de missions est une preuve frappante du soin que le Seigneur prend de son Église, et un exemple admirable de la manière dont il suscite les ouvriers qu'il lui faut. Nous avons dit qu'en 1812 le Conseil américain des missions étrangères, société pédobaptiste, envoya plusieurs missionnaires au Bengale. Nous avons vu que deux d'entre eux, MM. Judson et Rice, arrivés à Sérampore, embrassèrent les vues des baptistes, et qu'ils durent en conséquence rompre avec leurs commettants. Ce fut une grande douleur pour les autres missionnaires, et plus que de la douleur pour les membres du Conseil américain. Cependant MM. Judson et Rice étaient accueillis avec une grande bienveillance par le docteur Carey et ses associés, missionnaires baptistes venus d'Angleterre. Il n'y avait point alors de Société de missions baptistes en Amérique ; mais comme MM. Judson et Rice désiraient de rester aux Indes pour y prêcher l'Évangile, les églises baptistes des États-

Unis, informées de ce fait, organisèrent une société destinée à les entretenir. Là-dessus, M. Judson pénétra sur le territoire Birman, et y jeta les fondements d'une mission, dont chacun sait les excellents résultats.

Voilà donc ce qui donna naissance à une société qui entretient maintenant dix-neuf missions en divers lieux du monde. Certainement, les voies de Dieu sont merveilleuses! Il tira le bien de ce qui paraissait d'abord un grand mal. Si les deux missionnaires n'étaient pas devenus baptistes, l'Evangile eût-il été porté à ces païens, et la Société des missions baptistes de l'Amérique se serait-elle fondée ? Peut-être par d'autres causes et par d'autres moyens; mais d'aucune manière le doigt de Dieu n'eût été plus manifeste. C'est comme la mission de Ceylan, qui fut entreprise par les missionnaires dont Judson et Rice durent se séparer. Si le gouverneur-général des Indes ne leur eût pas interdit le Bengale, ils ne se fussent pas assurément dirigés sur cette île, où tant de succès leur étaient réservés.

L'état des missions baptistes américaines présentait en 1843 le tableau suivant :

Amérique du Nord : 8 missions, chez une dizaine de tribus indiennes, dont 3 seulement résident sur le territoire que l'Etat leur a assigné : 18 stations, 32 missionnaires et aides-missionnaires américains, 8 aides-missionnaires indiens.

Europe : 7 stations et 6 sous-stations en France ; un missionnaire et sa femme, 10 prédicateurs et aides-missionnaires nationaux. En Allemagne et en Dane-

mark, 9 stations, 13 prédicateurs et aides-missionnaires nationaux. En Grèce, 2 stations, 2 prédicateurs, trois aides-missionnaires, dont 1 homme et 2 femmes.

Afrique Occidentale : 2 stations, 3 prédicateurs, 1 imprimeur, 1 femme aide-missionnaire, 1 aide-missionnaire indigène, 15 églises parmi les Bassas, tribu voisine de la colonie de Libéria.

Asie : 8 missions distinctes chez les Karens, frontières des Birmans, à Siam, en Chine, à Arracan, à Assam, à Madras et à Nellore ; 35 stations, 56 missionnaires et aides-missionnaires, environ 70 aides indigènes.

Tous ces détails se résument comme suit :

19	Missions.	
80	Stations et sous-stations.	
44	Missionnaires consacrés.	
59	Ditto non consacrés et aides américains.	
115	Prédicateurs et aides indigènes.	
77	Eglises comprenant plus de 2,000 membres.	
898	Baptêmes administrés dans l'année.	
4,000	Membres des églises indigènes.	
	Recettes. . . . . . dollars.	47,151
	Dépenses.	55,138

Le Conseil baptiste a reçu en outre :

De la Société biblique américaine pour impression de Bibles. . . . . dollars.	6,000
De la Société américaine des Traités.	2,200
Du gouvernement américain pour entretien des écoles chez les Indiens.	4,400
Des missions baptistes d'Angleterre.	500

Enfin, le Conseil des missions baptistes des Etats-Unis publie un excellent journal mensuel, le *Missio-*

nary Magazine, qui a un très-grand nombre d'abonnés.

Cette courte notice suffira pour donner une idée des opérations de la Société baptiste, si intéressante par ses travaux. Il faudrait pouvoir raconter en détail la mission chez les Birmans et chez les Karens, mais les limites de cet ouvrage ne nous le permettent pas. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus réjouissant que de voir nos églises baptistes, à la fois nombreuses et florissantes, se porter avec ardeur vers le champ des missions. Puissent-elles, ainsi que toutes les autres, faire, dans l'intérêt de cette grande œuvre, tout ce que la grâce de Dieu met véritablement en leur pouvoir!

CHAPITRE VI.

MISSIONS ÉTRANGÈRES DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE ÉPISCOPALE.

La Société des missions de l'église méthodiste épiscopale fut fondée en 1819, sous les auspices de la conférence générale; mais durant plusieurs années son attention se concentra sur les missions domestiques; c'est-à-dire, sur l'évangélisation des esclaves du sud, et celle des tribus indiennes de l'intérieur ou tout près des frontières de l'ouest, sans parler de l'évangélisation des allemands. Dès lors, son activité s'est

dirigée vers les colonies de nègres affranchis qu'on a formées sur les côtes occidentales de l'Afrique, et plus récemment encore elle a établi des missions à l'ouest des monts Orégons, et en quelques localités importantes de l'Amérique du Sud. Voici l'état des choses en 1843.

Indiens de l'Amérique du Nord. Vingt-cinq missionnaires, travaillant au sein d'un grand nombre de tribus diverses, en deçà et en delà des frontières de l'Union. Nombre total des membres des églises rassemblées par les missionnaires, 3,851.

Texas. Trente-six missionnaires pour cette seule république. Ils forment une conférence annuelle qui se compose de trois présidents de districts, de trente-six prédicateurs itinérants, et de quarante prédicateurs sédentaires. Un collége s'est établi sous son patronage. Le nombre total des membres de ces nouvelles églises, y compris 536 hommes de couleur, s'élève à 3,698.

Libéria et lieux circonvoisins. Premier martyr de cette mission, le révérend Melville Cox y arriva en 1833 ; mais il ne put soutenir que peu de mois les assauts de ce climat meurtrier. C'est lui qui s'écriait en rendant le dernier soupir : « Quand il en devrait périr mille, qu'on se garde d'abandonner l'Afrique. » Ses successeurs, les uns après les autres, tombèrent frappés du même fléau ; jusqu'à ce que, enfin, le révérend John Seys put résister à ce soleil dévorant, et, grâces à Dieu, il vit encore aujourd'hui. Il rendit de grands services en mettant de l'ordre dans les affaires

de la mission, et en imprimant une excellente direction aux travaux des hommes de couleur qu'on lui envoya d'Amérique. L'année dernière on le remplaça par le révérend M. Chase. La mission forme actuellement une conférence annuelle qui se compose de vingt prédicateurs, tous hommes de couleur, sauf le surintendant et un autre. Le nombre des membres de l'église est d'environ 900, dont 150 sont des hommes nés en Afrique, pauvres gens qui, il n'y a que quatre ans encore, adoraient leurs fétiches.

Amérique du Sud. En 1841, la Société avait cinq missionnaires à Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres. Ce n'est pas absolument sans succès qu'ils travaillèrent à introduire l'Evangile en ces villes si ignorantes de la vérité ; mais, par un effet de la difficulté des temps, la Société s'est vue contrainte de rappeler ces dignes serviteurs de Dieu. Depuis quelques mois, cependant, elle a recommencé ses opérations à Buenos-Ayres, et son fidèle missionnaire s'y est remis à l'œuvre avec un nouveau courage.

Orégon. Soit par son origine, soit par ses résultats, cette mission est une des plus remarquables de l'Amérique. Vers l'an 1828, une tribu d'Indiens, désignés sous le nom de Têtes-Plates, sauvages qui vivaient à l'ouest des monts Orégons, inspirés probablement par ce qu'ils avaient vu et entendu de christianisme chez les *trappeurs* des marchands de fourrures américaines et de ceux de la baie d'Hudson, envoyèrent quelques chefs aux États-Unis pour s'informer du culte qu'on y célébrait, et voir s'il ne leur conviendrait pas de l'a-

dopter. Après un long et pénible voyage, ils atteignent St-Louis, et ils exposent leur affaire au général Clarke, qui était à cette époque l'agent du gouvernement auprès des Indiens. Clarke s'empresse de communiquer le fait aux ministres de l'Évangile qui résidaient en ce lieu. Grande sensation chez les chrétiens des États-Unis. La Société des missions méthodistes fut la première à prendre un parti; mais, voulant agir avec prudence, elle commença par envoyer au-delà de l'Orégon deux hommes judicieux et expérimentés, qu'on chargea d'étudier l'état des esprits et de voir quel serait l'emplacement le plus favorable pour une mission. A leur arrivée, ils trouvèrent qu'en effet le Seigneur avait tout préparé d'une manière admirable; ensorte que, dès qu'ils furent de retour, une mission, composée d'un nombreux personnel, quitta New-York, se dirigeant sur ces contrées éloignées. Après un voyage de quelques mois, ils arrivèrent à leur destination, et reçurent le meilleur accueil de la part des Indiens et des agents de la Compagnie de la baie d'Hudson.

En **1841**, la mission comptait 68 personnes, y compris les instituteurs, les fermiers, les artisans, les femmes et les enfants, tous, cela va sans dire, dépendant de la société. Mais de la manière dont elle est constituée, cette mission est destinée à se soutenir bientôt par ses propres forces. Il s'agit de montrer aux Indiens, par des faits palpables, les avantages de la civilisation, de les amener à cultiver la terre et de les former aux arts industriels. C'est merveilleux quels succès on a déjà obtenus dans cette espèce de

mission expérimentale. En attendant, les effets spirituels en sont tout à fait réjouissants. Il y a deux ans que le nombre des Indiens convertis s'élevait à plus de 1,000.

Pour me résumer, le nombre des missionnaires méthodistes à l'étranger était, en 1843, de. 115

Les missionnaires consacrés, à eux seuls		80
Membres des églises.		8,936
Recettes	dollars.	109,152
Dépenses		145,035

Mais les frais des missions domestiques se trouvent compris dans cette somme.

CHAPITRE VII.

CONSEIL DES MISSIONS DE L'ÉGLISE ÉPISCOPALE PROTESTANTE.

Institué en 1835, le Conseil des missions de l'église épiscopale protestante s'occupe beaucoup d'évangélisation à l'intérieur, et nous avons dit ailleurs ses travaux dans cette sphère. Il ne s'agit ici que des missions à l'étranger.

AFRIQUE OCCIDENTALE. Mission florissante au cap Palmas et en deux ou trois stations à quelques milles dans les terres. Emplacement bien choisi, car le cap est connu par la salubrité de son climat, comparati-

vement au reste du littoral. Plusieurs dames américaines y ont séjourné pendant quelques années, sans inconvénient pour leur santé. En 1843, cette mission se composait de cinq ministres consacrés, outre trois blancs et dix hommes de couleur, instituteurs et aides-missionnaires. A l'établissement se rattachent plusieurs écoles destinées, les unes aux colons et les autres aux indigènes. Elles sont fréquentées par environ 100 élèves de tout âge. La prédication des missionnaires est suivie; elle a été salutaire à bien des âmes.

Chine. Le conseil a commencé une mission en Chine, sous de favorables auspices. Il y entretient un ouvrier et se dispose à lui en adjoindre d'autres.

Grèce : Une mission à Athènes. Missionnaire, le révérend M. Hill et sa femme. Cette dernière est remarquablement qualifiée pour une telle œuvre.

Avec eux sont plusieurs femmes américaines qui se rendent utiles comme maîtresses d'écoles, puis douze instituteurs indigènes. M. Hill a réussi à fonder plusieurs écoles qu'entretient la société et que fréquentent environ 800 élèves. Il prêche, en grec, le dimanche et d'autres jours encore, à des congrégations composées de jeunes et de vieux. Mais, par la jalousie du clergé grec, et grâce à l'influence qu'il exerce sur le gouvernement, les missionnaires ont à lutter contre beaucoup d'obstacles.

Crète : Un ministre et sa femme, avec un ou deux instituteurs du pays. Succès en rapport avec les espérances qu'on avait conçues.

Levant. Depuis quelques années, le conseil entre-

tient une mission à Constantinople; mais il est probable qu'elle sera transférée à Mardin ou à Mosul, afin d'être plus à portée des églises syriennes qu'on a surtout en vue. La société y a pour missionnaire le révérend M. Southgate qui a fait de longs voyages en Asie-Mineure et dans tout le Levant, voyages dont il a publié un journal fort intéressant. Deux autres missionnaires doivent incessamment se joindre à lui.

Texas : Trois missionnaires travaillent avec quelque succès à Houston, à Matagorda et à Galveston.

En somme donc nous avons, pour l'église protestante épiscopale,

7 Missions.
11 Missionnaires consacrés.
20 Instituteurs indigènes.
Outre plusieurs femmes américaines.

Recettes.	35,197
Dépenses.	39,691

A quoi l'on peut ajouter 200 dollars donnés à ce Conseil de missions par la Société américaine des traités.

Enfin, les missions épiscopales protestantes publient un excellent recueil périodique, qui, sous le titre de *Spirit of Missions*, répand au sein des églises la connaissance de ce qui se fait généralement en faveur des païens.

CHAPITRE VIII.

MISSIONS ÉTRANGÈRES DES AUTRES ÉGLISES.

Missions des églises baptistes du libre arbitre. Les baptistes de cet ordre fondèrent en 1833 une société de missions qui dut son origine à une correspondance, dans laquelle le révérend M. Sutton, missionnaire baptiste anglais, dépeignait à M. Elder Buzzel, ministre baptiste du libre arbitre aux Etats-Unis, l'état déplorable des païens de l'Inde, et sollicitait ses frères américains de venir au secours du Seigneur contre « l'homme fort et bien armé. » C'était en 1831. Deux ans après, M. Sutton, étant retourné de l'Inde en Angleterre, vint en Amérique où il employa plusieurs mois à plaider la cause des missions dans les églises. Après une seconde visite à son pays natal, on le vit reparaître en Amérique, et, revêtu du titre de secrétaire correspondant de la société qui s'était formée l'année précédente, il fit en 1834 la tournée de toutes les églises baptistes du libre arbitre. Ayant réussi à leur faire sentir le devoir qui leur était imposé vis-à-vis des nations païennes, il partit en 1835 pour les Indes, en compagnie des révérends MM. Noyes et Phillips, avec leurs femmes : ce furent les premiers missionnaires qu'envoya la nouvelle société. Ils se rendirent dans la province d'Orissa, et ils travaillèrent surtout à Balasore avec

beaucoup de fidélité et de succès. Dès lors, les révérends MM. Bachelor et Dow se sont joints à leurs frères, et tous poursuivent leur œuvre avec un grand zèle.

La source principale des revenus de la Société est dans les collectes qui se font aux assemblées mensuelles de prières. Cependant elle reçoit aussi des dons, parmi lesquels il faut noter celui qui lui a été fait par le révérend Luther Palmer de Norwalk, Ohio, pasteur baptiste du libre arbitre. Il y a quelque temps qu'il s'est donné lui-même à la Société, avec les 5,000 dollars qui composaient toute sa fortune, exprimant le vœu qu'elle servît à favoriser les travaux d'imprimerie dans les Indes. Une semblable libéralité rappelle les jours de la Pentecôte. Les recettes de la Société furent, en 1843, de 3,502 dollars, et les dépenses, de 2,679.

Société des missions étrangères de l'église luthérienne aux Etats-Unis. Quelques missionnaires allemands dans l'Inde, après avoir été plusieurs années au service de la Société des missions de l'église anglicane, se séparèrent de cette Société à raison de ce qu'ils ne pouvaient approuver certaines mesures qu'elle avait prises conformément à ses vues particulières. Ils écrivirent aussitôt à leurs frères des Etats-Unis, sollicitant les secours de leur charité en faveur des païens. Pour répondre à leur appel, il y eut, au Maryland, une conférence composée de ministres et de laïques luthériens, et, en 1837, la Société des missions fut organisée. Mais les missionnaires dont je viens de parler ayant renoué avec la Société anglicane, les luthériens d'Amérique résolurent d'en

envoyer de leur propre sein, et ils ont maintenant deux ouvriers dans les Indes.

Missions étrangères des Moraves, ou Frères de l'Unité. Fondée en 1787, la Société des frères Moraves fut légalement reconnue par acte administratif de l'Etat de Pensylvanie, et dès lors elle n'a pas cessé de poursuivre son œuvre. Elle entretient deux missions et huit missionnaires chez les delawares et chez les cherokis. Ses recettes, l'année dernière, furent de 8,364 dollars. Elle a pour organe le journal des missions intitulé : *The United Brethrens' Missionary Intelligencer, and Religious Miscellany.*

Missions étrangères des églises écossaises. En général, et comme nous l'avons dit précédemment, les églises associées, associées réformées, et réformées presbytériennes, font l'œuvre des missions de concert avec le Conseil presbytérien de la vieille école; mais elles travaillent aussi d'une manière indépendante. C'est ce que j'ai dû consigner ici, quoique je ne me propose pas de donner plus de détails sur cet objet.

Telles sont donc les Sociétés qui se sont formées aux Etats-Unis dans le but exprès de faire porter l'Evangile aux idolâtres, sans toutefois s'interdire toute action de ce genre chez certains peuples du nom chrétien.

Je dois ajouter encore que nos diverses Sociétés bibliques, la Société américaine des traités et celle des écoles du dimanche, tendent toutes, et chacune à sa manière, une main secourable aux sociétés de missions. Je ne sais pas au juste quelle somme elles

versent annuellement entre leurs mains, soit en numéraire, soit en livres; mais sur une moyenne de dix ans, je pense bien que cette somme s'élève à plus de 50,000 dollars.

CHAPITRE IX.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DES JUIFS.

Cette Société se forma en 1820. Elle se proposa de procurer un asile et un gagne-pain aux Juifs convertis, que leur foi expose à la persécution de la part de leurs coreligionnaires. On acheta donc une ferme de 500 acres, avec l'intention d'y former une colonie de Juifs convertis, qui, par l'agriculture et l'industrie, devraient pourvoir à leur propre subsistance. Ce projet fut loin de remplir l'attente de ceux qui l'avaient conçu, et la Société perdit si bien la confiance du public, que, pendant un certain temps, on n'y pensa plus du tout. Mais, par un reflet du mouvement qui, ces dernières années, s'est opéré en faveur des Juifs dans beaucoup d'églises de l'Europe, les anciens amis de la Société dont je parle, songèrent, il y a un an ou deux, à la raviver en lui assignant désormais pour objet principal, l'envoi de missionnaires auprès des Israélites. Comme la Société possède, avec une existence légale, des capitaux que j'évalue à environ

20,000 dollars, il lui est facile de commencer ses opérations. Le champ en est d'ailleurs tout à fait à sa portée, puisque on estime qu'il existe aux États-Unis environ 50,000 Juifs ; et j'avoue que jusqu'à présent, il s'en faut de beaucoup qu'on ait fait pour eux ce qu'on devait.

CHAPITRE X.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE DES ÉTATS-UNIS, EN FAVEUR DES ÉGLISES ÉTRANGÈRES.

De toutes nos Sociétés de missions à l'étranger, la Société évangélique des États-Unis est la plus récente, car elle ne date que de 1839. Elle a pour objet de favoriser les progrès de la religion évangélique dans les pays qui portent le nom de chrétiens. Ce qui lui a donné naissance, c'est la conviction, toujours plus profonde chez beaucoup de personnes en Amérique, qu'il faut la restauration du christianisme dans la chrétienté, avant qu'on puisse se flatter d'obtenir la conversion du monde païen. Il y a des protestants par millions, et dix fois plus de romanistes, qui croupissent dans une ignorance profonde des grandes doctrines de l'Évangile, et dont la vie atteste qu'ils ne sont guère autre chose que des païens baptisés. Il est des contrées, dites chrétiennes, où l'on trouve des centaines

de mille individus qui ne lurent jamais une seule page du livre que Dieu destine pourtant à être, par excellence, le Livre du peuple. Les conducteurs aveugles de ces pauvres ignorants leur soustraient le trésor de la vérité, ou parce qu'ils n'en connaissent pas eux-mêmes la valeur, ou parce qu'ils en craignent l'influence.

Ainsi, tandis que d'autres sociétés cherchent à répandre la lumière au sein des Etats-Unis ou chez les païens, la Société évangélique dirige ses travaux vers les peuples étrangers qui, sous des formes ou des apparences chrétiennes, cachent une religion qui n'est pas l'Évangile, ici le romanisme, ailleurs une erreur pire encore, le rationalisme. Cependant, la sainte Providence de Dieu leur prépare de meilleurs jours. Une suite de révolutions étonnantes a certainement ébranlé le despotisme clérical qui pesa si longtemps sur une grande partie de la chrétienté, soit en Europe, soit en Amérique ; et les fruits amers de l'irréligion font sentir à bien des âmes la nécessité de revenir aux simples vérités de l'Évangile, sans les défigurer par des spéculations humaines et par une philosophie faussement ainsi nommée. Les dernières révolutions de France et de Belgique, entre autres, semblaient avoir ouvert une grande porte à l'Évangile, et l'on espérait qu'avant peu l'Espagne et le Portugal seraient également accessibles à la Parole de Dieu.

Après une enquête soigneuse, faite sur les lieux mêmes par un agent spécial, il se forma, l'an 1836, une association qui, trois ans plus tard, se convertit

en société régulière. Elle ne songe pas, on le comprend, à pourvoir l'Europe de missionnaires américains ; mais elle se borne à seconder les amis de l'Évangile, en France, en Belgique et ailleurs. C'est ainsi qu'elle a accordé quelques secours aux Sociétés évangéliques de France et de Genève, sans parler d'autres associations moins importantes. Par une lente extension de ses travaux, elle a soutenu la même cause en Allemagne et en Suède, bien que dans une faible mesure et d'une autre manière. Mais comme le Comité exécutif n'est pas limité dans l'emploi des moyens, il est aisé d'assortir aux circonstances les formes de son activité. Ainsi, en Allemagne, il s'est borné jusqu'ici à la distribution de traités religieux.

Pendant que la Société s'occupait de l'Europe, il se présenta près d'elle une œuvre que le Seigneur semblait lui avoir préparée. Il s'agit de la population catholique romaine du Bas-Canada, laquelle est presque tout entière d'origine française. Cette mission, qui doit son existence au zèle de quelques Suisses, amis de l'Evangile, est en grande partie soutenue par une association dont le siége est à Lausanne. Elle possède une maison de missions, où plus de vingt Canadiens convertis se préparent à servir comme instituteurs, colporteurs, évangélistes et prédicateurs. La mission compte un nombre considérable de missionnaires, puisqu'il y en a huit ou neuf, presque tous Français ou Suisses. Plusieurs d'entre eux ne parlent que le français. On ne saurait trop attendre d'une œuvre si bien commencée, et cela chez un peuple qui,

jusqu'à ce moment, était demeuré rebelle à toute tentative de ce genre.

Je dois dire enfin que la Société évangélique des Etats-Unis pense sérieusement à attaquer l'Amérique du Sud sur plusieurs points, dès qu'elle aura des hommes propres à cette mission.

Ses recettes, en 1843, furent d'environ 15,000 dollars, et le nombre des ouvriers qu'elle s'est aidée à entretenir fut d'environ 80.

CHAPITRE XI.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE COLONISATION.

La Société américaine de colonisation n'est pas une œuvre missionnaire. Nous devons toutefois en dire quelques mots, à cause de ses rapports avec les missions de l'Afrique Occidentale et avec les intérêts généraux de l'humanité.

Née d'un sincère désir d'améliorer le sort de la race africaine, et fondée par des hommes éminents, cette Société n'en a pas moins été, ces derniers temps, l'objet d'attaques violentes en Amérique, et de grossières méprises en Europe. Ses trois fondateurs sont maintenant dans leur repos. Ce furent MM. le révérend docteur Finlay, de New-Jersey, le révérend Samuel J. Mills, du Connecticut, et l'honorable Elias W.

Caldwell, de Washington, greffier de la Cour suprême des Etats-Unis.

La Société de colonisation date de l'an 1817. Selon les termes mêmes de sa constitution, elle se propose de « coloniser l'Afrique, ou tel autre lieu que le Congrès jugera convenable, en y transportant les hommes de couleur d'Amérique qui, jouissant de la liberté, consentiront à émigrer. » Les fondateurs eurent pour principal motif, de placer ces hommes en des circonstances où ils pussent jouir d'une indépendance plus réelle, et d'une égalité sociale plus complète qu'au sein d'une population blanche comme celle des Etats-Unis.

Dès que la Société fut constituée, l'on envoya deux commissaires, les révérends Mills et Burgess, pour explorer la côte occidentale de l'Afrique et choisir le siége de la nouvelle colonie. En 1820, il partit une première expédition, sous la conduite du révérend Samuel Bacon, nommé gouverneur de la province. C'est à Sherbro que l'établissement devait se faire ; mais la fièvre emporta le gouverneur, et avec lui un si grand nombre de colons, que cette première entreprise échoua complétement. Un an ou deux après, on fit un nouvel essai, dans un lieu qui, sans être parfaitement favorable, au point de vue sanitaire, vaut infiniment mieux que le précédent. C'est Libéria, entre le 8e et le 11e degré de latitude nord. On n'acheta pas d'abord beaucoup de terrain ; mais on fit insensiblement de nouvelles acquisitions, et la Société se flatte de posséder une fois la côte entière, du cap Mont jusqu'au nord du cap Palmas, sur une étendue d'environ

300 milles. Quand elle possédera tout ce territoire, la Société se propose d'y éparpiller des colonies, non-seulement pour donner plus de vigueur à ses établissements, mais encore pour abolir sur tout le littoral l'infâme traite des nègres.

Sa principale ville, Monravia, offre aux vaisseaux un bon mouillage, et l'extension qu'elle a prise est déjà considérable. C'est là que réside le gouverneur de Libéria. Au sud et au nord de Monravia sont huit ou dix villages; il existe aussi des établissements sur le Stoskton et le St-Paul, deux rivières qui arrosent la colonie, et sur quelques autres points de l'intérieur, à huit ou dix milles de la capitale.

La Société auxiliaire du Maryland, de son côté, fonde une colonie pareille au cap Palmas. Elle se compose d'environ 550 ou 600 colons venus d'Amérique. Le gouverneur, M. Rushworm, homme de couleur, imprimeur de son état, a longtemps dirigé un journal, très-bien fait, intitulé le *Liberia Herald*, et qui se publiait à Monravia.

Du reste, dans l'une et l'autre de ces colonies, vivent sur leurs propres domaines bon nombre de naturels du pays; mais ils sont soumis aux lois de la colonie, et forment de la sorte une partie intégrante de sa population.

Ces établissements ne sont pas dans une prospérité bien brillante, par la raison que le gouvernement des Etats-Unis ne les a point secondés. Ensuite, l'inexpérience a fait commettre plusieurs fautes dans les premières années, sans parler du manque d'union et d'é-

nergie de la part de la Société elle-même. A quoi il faut ajouter le peu de confiance qu'elle a su inspirer à une partie du public, notamment aux membres des sociétés qui se proposent l'extinction de l'esclavage. Cela n'empêche pas qu'elle n'ait réellement fait quelques progrès, bien qu'avec lenteur. Son revenu annuel s'élève, depuis quelque temps, à environ 50,000 dollars ; et je ne parle que de la Société nationale. Il en est d'autres dont la marche est indépendante. Celle du Maryland, par exemple, qui a fondé la colonie nègre du cap Palmas. Elle a obtenu du gouvernement de l'Etat 200,000 dollars, à toucher en dix paiements annuels de 20,000 dollars chacun.

La colonie de Libéria compte actuellement 4,000 âmes, et l'on peut dire, qu'à tout prendre, elle ne marche point mal. Si le climat de cette contrée est funeste aux blancs, il n'en est pas de même pour les hommes de couleur. La mortalité n'y est pas plus grande qu'on ne pouvait s'y attendre : elle ne dépasse pas celle qu'eurent à essuyer les premiers planteurs de la Virginie et du Massachusets. Quant au cap Palmas, par suite de sa position plus élevée, il se trouve remarquablement salubre ; les missionnaires eux-mêmes ne paraissent point souffrir du climat.

On s'est d'ailleurs assuré qu'à une distance de 15 ou 20 milles des côtes, le pays s'élève sensiblement, et qu'il finit même par devenir montagneux. C'est là qu'on espère voir bientôt les colons acheter des terres. Déjà ils construisent une route qui va de Monravia dans l'intérieur du pays et qui sert à leurs opérations

commerciales. Presque partout, le sol est fertile et la végétation luxuriante, en sorte que tout y favorise le développement de la population. On y peut faire chaque année double récolte. La pomme de terre, le riz, la canne à sucre et le café, s'y cultivent avec succès. Bon nombre de colons possèdent actuellement chacun sa petite ferme; d'autres, et peut-être en trop grande quantité, trafiquent avec les indigènes.

Rien n'est plus faux cependant que le bruit qui avait couru sur ce qu'ils auraient connivé à la traite des nègres. Il est démontré, au contraire, par des témoignages dignes de foi, qu'ils ont fait plutôt tout ce qui dépendait d'eux pour l'empêcher. Nul homme de bon sens n'exigera sans doute qu'une colonie essentiellement composée d'esclaves libérés soit le modèle de toutes les vertus; toujours est-il que celle dont je parle ne marche point trop mal, et qu'elle exerce une heureuse influence sur les indigènes. Je suis fâché de devoir ajouter qu'on n'en saurait dire autant de la colonie du cap Palmas; mais la Société du Maryland ne tardera sûrement pas d'y porter tous les remèdes en son pouvoir.

J'ai dit que la Société nationale de colonisation a eu parmi ses adversaires les partisans de l'abolition de l'esclavage. Cela est venu de la manière dont les amis de cette Société défendaient ses intérêts. Ils aimaient à la représenter comme le seul moyen de purger d'esclaves le sol des États-Unis : c'était absurde. Elle a eu plutôt pour influence d'ôter aux propriétaires d'esclaves toute idée de les émanciper en masse, puis-

qu'on les menaçait de leur enlever leurs ouvriers, dès qu'ils ne seraient plus esclaves ; et, sous ce rapport, la Société a fait plus de mal que de bien. D'un autre côté, ses adhérents ont crié trop haut qu'il était impossible à la race noire de vivre sur le pied d'une parfaite égalité avec la population blanche. A les entendre, le nègre, quel qu'il fût d'ailleurs, n'obtiendrait jamais la considération publique. Je ne prétends pas qu'il n'y ait aucune difficulté à la chose ; mais il ne fallait pas que des hommes tels que ceux qui dirigent cette Société, accréditassent les préjugés déraisonnables qu'on entretient contre les hommes de couleur.

Malgré ces erreurs, et d'autres encore que je pourrais relever, je ne puis m'empêcher de ressentir le plus vif intérêt pour la colonisation de l'Afrique ; premièrement, parce qu'on peut en plaider la cause devant les propriétaires d'esclaves, d'une manière propre à favoriser l'émancipation, ce que ne sauraient faire, à l'heure qu'il est, les agents de nos sociétés abolitionistes ; en second lieu, parce qu'elle fournit aux propriétaires d'esclaves qui désirent affranchir les leurs, un moyen facile de les placer ; chose fort nécessaire dans les États où la loi bannit du territoire tout esclave émancipé. J'aime ensuite la colonisation de l'Afrique, parce que j'y vois le seul moyen d'arrêter une fois la traite des nègres, et enfin parce qu'il n'est pas de voie plus sûre pour introduire la civilisation dans cette partie de l'ancien monde, ni de meilleur point d'appui pour l'œuvre des missions chrétiennes. C'est d'ailleurs l'opinion du révérend docteur

Philip, le digne surintendant des missions de la Société de Londres au sud de l'Afrique, comme il l'écrivait, il y a huit ou dix ans, aux élèves du séminaire théologique de Princeton.

On a vu que les presbytériens, les baptistes, les épiscopaux et les méthodistes entretiennent tous des missions dans les colonies de l'Afrique occidentale. Les catholiques romains en ont commencé une au cap Palmas, et ils ne manqueront pas d'envoyer aussi des missionnaires à Libéria. En attendant, le nombre des prédicateurs évangéliques s'y élève à une quarantaine, et Dieu a grandement béni sa parole auprès de ces multitudes, naguère si ignorantes et si dépravées. Pour preuve je ne citerai qu'un fait, d'après le *Luminaire de l'Afrique*, journal de la colonie : c'est que, dans une seule réunion de prières en faveur des missions, on recueillit des souscriptions pour la somme de 208 dollars.

CHAPITRE XII.

RÉSUMÉ.

On a pu voir, par les chapitres précédents, qu'il n'est presque pas d'églises évangéliques aux Etats-Unis qui ne s'occupent plus ou moins activement de la propagation de l'Evangile au dehors, et surtout chez les

païens. Peut-être n'y a-t-il d'exception que pour quelques petites églises allemandes, ou certaines branches des églises méthodistes et presbytériennes. Encore est-il probable que, si elles n'ont point de missions en propre, elles ne laissent pas de prendre part à l'œuvre des sociétés et des églises dont nous avons parlé. C'est ainsi que les presbytériens-réformés entretiennent un missionnaire aux Indes-Orientales, par l'organe du Conseil des missions presbytériennes ; les associés-réformés prêtent leur assistance à ce même Conseil ; les réformés allemands se rattachent au Conseil américain, et ainsi des autres.

Il y a là tout à la fois un signe de la vie qui anime ces églises, et un gage de progrès nouveaux.

Il n'est pas facile de présenter un tableau statistique d'une parfaite exactitude sur l'œuvre des missions aux Etats-Unis, parce qu'il n'y a guère que les grandes associations qui rendent des comptes publics et détaillés. Voici toutefois ce que nous pouvons donner comme très-approximatif.

En ne tenant compte que des églises évangéliques, et en faisant abstraction soit des revenus de la Société de colonisation (60,000 dollars, en 1843), soit des 10,000 dollars annuels que le gouvernement central alloue aux sociétés de missions pour l'entretien d'écoles gratuites chez les Indiens, nous avons une recette totale de 510,424 dollars, soit environ 28,000,000 de francs, qui se repartissent comme suit :

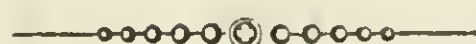
Conseil américain des commissaires, etc.	244,224
Conseil presbytérien.	59,534
Conseil baptiste.	47,151
Missions méthodistes.	39,452
Missions de l'église protestante épiscopale.	35,197
Missions des baptistes du libre arbitre. .	3,502
Missions luthériennes.	3,000
Missions moraves.	8,364
Société évangélique.	15,000
Autres sociétés.	5,000
Versements des Sociétés bibliques et de celle des Traités, au moins.	50,000
Dollars. . . .	510,424

Nombre des missions distinctes, au moins.	65
Dito des stations.	200

Personnel. — Prédicateurs américains, au moins.	375
Médecins, imprimeurs, instituteurs, catéchistes américains.	70
Femmes de missionnaires et institutrices américaines .	430
Total du personnel américain..	875
Indigènes, employés comme ministres, évangélistes, instituteurs, colporteurs, etc.	375
Grand total. . . .	1,250

FIN DU LIVRE HUITIÈME.

LIVRE NEUVIÈME.



CONCLUSION.

CHAPITRE I.

PROGRÈS DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN AMÉRIQUE.

Je m'étais proposé de traiter dans cet ouvrage de l'origine et de l'histoire de la religion aux États-Unis, de son économie, de son mode d'action et de son influence. Je me suis efforcé de ne rien omettre de ce qui était nécessaire pour éclairer mon sujet. Malgré la vaste étendue du champ à parcourir, j'ai dû m'arrêter quelquefois devant un brin d'herbe; j'espère néanmoins que les détails où je suis entré n'auront paru ni inutiles, ni sans intérêt. Ici devrait se terminer mon travail; mais je demande la permission de reprendre quelques-uns des points que ce livre a mis en lumière, afin d'y fixer particulièrement l'attention de mes lec-

teurs. J'ai à cœur aussi de laver ma patrie de quelques accusations dont elle est l'objet en Europe, relativement surtout à ses institutions religieuses.

Ce fut donc, ainsi qu'on l'a vu dans le second et le troisième livre, l'an 1607 que l'on commença de coloniser la portion méridionale des Etats-Unis, et l'an 1620, la portion septentrionale. Nés de motifs assurément fort divers, ces deux groupes de colonies, appartenant à des formes ecclésiastiques qui sont aux antipodes l'une de l'autre, eurent pour principe commun la complète intolérance qui régnait alors dans l'Ancien-Monde, et qui y règne encore en tant de lieux.

Cependant, l'an 1634, la colonie de Maryland, et deux ans plus tard celle de Rhode-Island, l'une fondée par un catholique-romain et l'autre par une secte protestante, donnèrent le premier exemple de la liberté religieuse réellement digne de ce nom. Des catholiques, qui ne jouissaient des droits de la conscience en aucun pays réformé, et une secte protestante que persécutaient à outrance d'autres protestants! Puis voici, cinquante ans plus tard, la Pensylvanie qui ouvre un refuge à ces malheureux quakers qu'on repoussait de partout. L'influence de ces trois colonies, l'une au sud, l'autre au nord et la troisième au centre, fut considérable bien qu'inaperçue, surtout celle des deux dernières, qui ne dévièrent jamais du grand principe de leur fondation. La tranquillité intérieure dont elles jouissaient, en ce qui touche les questions reli-

gieuses, l'absence de tout conflit entre l'Eglise et l'État, comme de toute jalousie et de toute vexation entre les divers sectes, démontrèrent jusqu'à l'évidence, non-seulement la justice, mais de plus la sagesse de la liberté des cultes.

Il fallut pourtant encore de longues et vives discussions pour assurer le triomphe des vrais principes. Mais aussi nous avons maintenant le bonheur de posséder la liberté religieuse dans toute son étendue. C'est un fait remarquable que les Etats-Unis et le Texas sont les seuls pays au monde où le gouvernement ne fasse quoi que ce soit, par faveur ou autrement, pour soutenir une religion ou une secte préférablement à quelque autre. Et quand on voit les embarras que suscite partout le système opposé, l'on se sent affermi dans la conviction qu'il faut laisser la religion se soutenir par ses propres forces, sous la direction et la protection de son adorable chef. Malgré la diversité d'opinions qui existe entre nous sur nombre de points, nous sommes unanimes sur celui-ci, et je puis donner comme l'expression de notre manière de voir à tous, ces paroles que j'emprunte à un de nos écrivains les plus distingués, le révérend George B. Cheever, de New-York.

« Chaque secte, à son tour, lorsqu'elle a disposé du pouvoir, n'a pas manqué de recourir à la persécution contre les sectes rivales ; mais pour rendre à chacun ce qui lui revient, il faut dire qu'à Rome appartient l'invention du bûcher comme peine de l'hérésie. Quant à la prison, il n'est pas d'église qui ne l'ait fait

subir à des hommes de bien, par le seul motif que leur foi était proscrite. Bunyan fut, sous le règne de Charles II, le premier individu qu'on ait *puni* pour *crime* de non-conformité. *Puni*, c'est le mot dont se sert Southey; mais il se fût mieux exprimé s'il eût dit : *persécuté*, et encore persécuté à cause de ses *vertus*. Oui, Bunyan fut un homme vertueux, et tout ce qu'on pourrait alléguer pour justifier la hiérarchie anglicane qui le fit jeter en prison, justifierait également la hiérarchie romaine qui poussa sur le bûcher Latimer et Ridley. Quelle chose étrange, que les principes de la tolérance religieuse soient si difficiles et si longs à inculquer aux esprits même les plus libéraux ! Les disciples de Christ n'y ont guère plus d'aptitude que les autres, et l'on peut dire hardiment qu'ils ne les eussent jamais compris, si l'Eglise naissante n'eût été détachée de l'Etat et s'ils ne s'étaient vus dans l'impossibilité d'armer en leur faveur le bras séculier. Jean, l'apôtre, n'y entendait rien encore, lorsqu'il voulait que le Seigneur fît descendre le feu du ciel sur les Samaritains, ou bien lorsque, de concert avec les autres, il voulait empêcher qu'un fidèle (un Bunyan de cette époque) chassât les démons au nom de Jésus, parce qu'il ne les suivait pas. Et si le Sauveur eût sanctionné l'union de l'Eglise et de l'Etat, jamais, j'en suis convaincu, ses disciples n'eussent appris ce que c'est que la tolérance chrétienne. Partout où l'on verra une secte quelconque spécialement protégée par le gouvernement, on ne saura pas tout ce qu'enferme le principe de la liberté religieuse. Eh quoi !

le mot même de tolérance, appliqué à la religion, ne suppose-t-il pas l'existence d'un pouvoir qui ne devrait pas exister, et d'un pouvoir tyrannique par essence? Ne suppose-t-il pas que vous, autorités terrestres, vous voulez bien condescendre à me *permettre* d'exercer mon culte? Vous me le permettez! Mais avez-vous plus vocation à me le permettre, que je n'en aurais moi-même à vous permettre de suivre votre religion? Mon autorité n'est-elle pas ici égale à la vôtre? Vous me le permettez! Mais Dieu me le permet, Dieu me le commande, et vous osez bien dire que vous me tolérez! Qui est-ce donc qui a le droit de s'interposer entre Dieu et ma conscience? Il y a dans votre tolérance même de la tyrannie; car vous n'avez point le droit de vous ingérer en cette affaire. Or toutes les fois que l'Eglise et l'Etat s'unissent, il y a intervention de l'autorité en matière spirituelle; et, dans ce pays même, s'il pouvait arriver qu'une secte quelconque obtînt le patronage de l'Etat, c'en serait fait de notre liberté religieuse, maintenant si parfaite.

» Sous le règne de la reine Elisabeth, le poète Southwell, auteur d'une des plus belles hymnes que possède la langue anglaise, homme d'ailleurs qui paraît avoir été vraiment dévot, subit une mort violente et ignominieuse, pour être venu en Angleterre avec l'intention de prêcher la religion catholique, crime qu'il se fit un honneur de confesser hautement. Eh bien! l'on eût dû lui laisser pleine liberté de prêcher; car si la religion protestante ne peut résister à l'action de la prédication papiste, il faut qu'elle

tombe. Une religion qui a besoin de la torture et de l'Inquisition, et de la flamme des bûchers; une religion qui craint de rencontrer ses ennemis, à visage découvert, sur le terrain de la vérité; une religion, en un mot, à laquelle l'Esprit de Dieu ne suffit pas, ne mérite en aucune façon qu'on l'adopte, ni qu'on fasse quoi que ce soit pour la maintenir. Et quand une église établie ne peut subsister sans opprimer les autres, ou seulement sans nier aux autres leur titre d'église, il ne faut pas la laisser debout... »

Chez nous donc, l'hérésie ne constitue point un délit; chacun jouit d'une égale liberté religieuse; la loi n'intervient jamais en matière de foi; et cependant, pour le redire, nos gouvernements ne sont point indifférents à la religion. Comme preuve frappante de cette assertion, je me plais à rappeler que chaque année, en automne, les gouverneurs de la plupart de nos Etats désignent un jour d'actions de grâces et de prières qu'ils recommandent aux églises de célébrer à l'honneur du Très-Haut. Les chrétiens des diverses dénominations regardent généralement comme leur devoir d'obéir à cet appel. Les affaires sont suspendues, les églises s'ouvrent, et l'après-midi tout au moins, il se fait des prédications dans toutes les parties du territoire de la république.[1]

[1] Voyez *Appendice* II.

CHAPITRE II.

EFFICACE DU SYSTÈME VOLONTAIRE.

1° *Pour l'augmentation du nombre des ministres.*

En portant à 1,441 le nombre total des ministres que possédaient les colonies de l'Amérique du Nord en 1775, je suis à peu près sûr qu'on l'évalue trop haut ; mais je laisse subsister ce chiffre, tel que je l'ai indiqué dans mon troisième livre, chapitre Ier. Si, à cette même époque, la population des colonies était de 3,500,000 âmes, il y aurait eu un ministre pour environ 2,428 individus. Mais, en admettant que la population fût seulement de 3,000,000, ce qui me paraît plus probable, ce serait, en moyenne, un ministre par 2,082 individus.

D'un autre côté, l'on peut estimer qu'au commencement de 1844, la population a dû atteindre le chiffre de 18,500,000 âmes. Alors aussi, le nombre des ministres, abstraction faite des communions non évangéliques, de quelques petites églises, et surtout des 8,500 prédicateurs méthodistes sédentaires, s'élevait à 16,300 ; ce qui donne un ministre protestant évangélique pour 1,135 individus.

Si nous ajoutions à cela les prêtres romains, les ministres unitaires, les universalistes et ceux des autres

sectes hétérodoxes, nous aurions un prédicateur pour 800 âmes, c'est-à-dire un nombre à peu près triple de celui que fournit l'année 1775.

Je ne prétends point que le clergé évangélique soit encore assez considérable pour suffire aux besoins de la population. Quand on le doublerait, ou en d'autres termes, quand nous compterions un ministre évangélique par 500 âmes, ce ne serait pas trop ; non-seulement parce que la population est fort éparse en certains districts, et que, par un effet de la diversité des communions, il faut souvent un nombre de ministres sans rapport avec le montant de la population, mais encore parce qu'il y en aura toujours beaucoup d'employés comme professeurs et agents des sociétés religieuses. Cependant, si le principe volontaire a eu la puissance de tripler le nombre proportionnel des ministres évangéliques depuis 1775, et notamment depuis 1815, sans qu'on puisse d'aucune manière en attribuer la gloire à l'ancien système des églises nationales, il y a tout lieu d'espérer qu'il suivra une progression croissante; et si nous jugeons de l'avenir par les progrès de ces trois dernières années, il ne s'écoulera pas vingt-cinq ou trente ans avant qu'on ait obtenu le résultat désiré.

2° *Pour l'entretien des ministres.*

Dans un pays nouveau comme le sont les Etats-Unis, la richesse se distribue assurément d'une manière plus égale que dans les vieilles contrées de l'Europe; mais

la somme totale de la fortune publique ne saurait y atteindre ce qu'elle est en Angleterre, en Ecosse, en Hollande, en Allemagne ou en France. Il ne serait donc pas étonnant que le produit des contributions volontaires n'y égalât point les sommes énormes que produisent en Angleterre et ailleurs, les dîmes et les revenus d'anciennes fondations religieuses. Nous n'avons guère de ces fondations. La seule qu'il vaille la peine de citer, est celle de l'église de la Trinité, appartenant à l'église épiscopale de la ville de New-York. Elle est, dit-on, riche de quinze à vingt millions de dollars, et c'est là qu'on a pris de quoi bâtir beaucoup d'églises épiscopales dans cet Etat. Nos ressources reposent donc presque uniquement sur les offrandes volontaires du peuple. Volontaires, en effet ; car personne n'est contraint d'aller à l'église, et nous avons bon nombre de congrégations que l'on pourrait fréquenter toute sa vie, sans payer un centime. Il est vrai que si l'on prend l'engagement de contribuer pour une certaine somme aux frais de tel ou tel culte, l'on est tenu de s'acquitter, et les tribunaux, au besoin, prononceraient l'exécution du contrat. Mais il est bien rare qu'on doive recourir à cette mesure de rigueur.

Voici donc la somme totale qui se dépense chaque année pour l'entretien des ministres dans les seules églises évangéliques :

1. Ministres épiscopaux, liv. VI, ch. XVII. .	1,203
A déduire : missionnaires et professeurs.	48
	1,155

Les salaires, estimés en moyenne à 500 dollars, font.			Dollars 577,500
II. Ministres presbytériens, congrégationalistes, luthériens, etc.		5,756	
A déduire : missionnaires	171		
professeurs	141		
	312 . . .	312	
		5,444	
Salaires, à 400 dollars.			2,177,600
III. Ministres baptistes.		4,850	
A déduire : missionnaires et professeurs.		133	
Beaucoup de ministres baptistes ne recevant que de faibles salaires, et quelques-uns mêmes d'entre eux n'en recevant point, la moyenne ne saurait être que de 250 dollars. . .			1,100,000
IV. Ministres méthodistes, à l'exclusion des sédentaires.		4,870	
A déduire : missionnaires et professeurs.		118	
		4,752	
Salaires, en moyenne, 300 dollars. .			1,425,600
Grand total.			Dollars 5,280,700[1]

Sur quoi j'ai à faire deux ou trois observations :

Si les ministres épiscopaux reçoivent généralement de plus forts salaires, c'est qu'ils habitent surtout dans les villes. Je pense même qu'en les évaluant à 500

[1] La différence qui existe entre ce résultat et celui que présente la note III de l'Appendice du premier volume, provient, comme il est facile de le voir, des données plus exactes que l'auteur a pu se procurer, une fois rentré dans sa patrie. (*Traducteur.*)

dollars, je suis demeuré sensiblement au-dessous de la vérité.

Peut-être, d'un autre côté, bien des personnes trouveront-elles que j'estime trop haut les salaires des ministres baptistes ; mais la connaissance personnelle que j'ai de la chose me fait maintenir mon chiffre comme aussi exact qu'une telle matière le comporte.

Il est certain que les méthodistes ne reçoivent pas partout 300 dollars, mais il est bien des lieux où ils ont beaucoup plus. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans celui de New-York par exemple, ils sont, en masse, mieux payés que les ministres d'aucune autre église.

Enfin, si j'avais fait entrer en ligne de compte les petites églises méthodistes que j'ai laissées de côté, les quakers orthodoxes et quelques églises allemandes de moindre importance, je pense que je serais arrivé à la somme de 5,500,000 dollars, soit environ TRENTE MILLIONS de francs, à évaluer les choses de la manière la plus modérée, et seulement pour ce qui concerne le clergé évangélique.

3° *Pour l'érection des temples.*

Le nombre des édifices destinés au culte qui se construisent chaque année est de 920 plutôt que de 880, comme je l'ai dit ailleurs.[1] Et encore si l'on tenait compte de ceux qu'élèvent les petites églises que

[1] Voyez *Appendice* du premier volume, II et III.

j'ai constamment négligées, ce nombre s'élèverait sûrement à 950. En ajoutant enfin les temples construits annuellement par les chrétiens non évangéliques, tels que les catholiques-romains et autres, nous arriverions au chiffre de 1,100, au moins.

Quant à la dépense que l'érection des 950 églises évangéliques occasionne annuellement, en y comprenant les frais d'éclairage, de chauffage, de concierge, etc., en un mot tout le matériel, mes calculs, faits avec scrupule, m'ont donné une somme totale d'environ 2,500,000 dollars.

CHAPITRE III.

VUE SOMMAIRE DES DÉPENSES QUI SE FONT DANS L'INTÉRÊT DE LA RELIGION.

Le moment est venu de résumer en un seul chiffre ce qui se dépense aux Etats-Unis, par les chrétiens évangéliques, pour l'entretien et l'extension de la foi, soit à l'intérieur, soit au dehors.

Si, aux sociétés dont j'ai parlé dans mon quatrième livre, et qui ont pour but la prospérité de la religion à l'intérieur, nous ajoutons certaines associations locales que j'ai passées sous silence, nous aurons pour

dépense réunie de ces sociétés la somme d'environ....

....	Dollars 1,000,000
Sommaire des comptes rendus en 1843 par les Sociétés de Missions, selon le chap. XII du VIII livre.	510,424
Entretien des ministres évangéliques.	5,500,000
Frais de matériel.	2,500,000
Total.	Doll. 9,510,424

Et pour avoir quelque chose de parfaitement complet, il faudrait ajouter les contributions volontaires qui servent à alimenter les caisses de veuves et d'orphelins de ministres, ou à faire des pensions aux pasteurs que leur âge empêche de servir l'église plus longtemps. On conçoit encore qu'il faudrait tenir compte des sommes qu'emploient pour leur culte les églises non évangéliques.

Après cela je dois rappeler que, malgré les dépenses considérables que font les Etats pour l'instruction, surtout pour les écoles primaires,[1] il reste encore énormément de frais à la charge des citoyens. Les chrétiens des diverses dénominations ne demeurent pas en arrière à cet égard, et j'évalue à 1,500,000 dollars environ, la part qu'ils prennent à cette sorte de dépense.

[1] Le seul Etat du Massachusets, dont la population est de 800,000 âmes, dépense annuellement un million de dollars environ pour l'instruction publique. La dépense totale qu'occasionnent, aux Etats-Unis, l'entretien du culte et celui des écoles, doit s'élever à 22 millions de dollars, soit environ cent dix-neuf millions de francs.

Tels sont, en chiffres, les fruits du système volontaire. Je ne dis pas qu'il produise plus que ne le font ailleurs les impôts ou les opulentes dotations, héritage de siècles superstitieux ; mais je dis que l'expérience de l'Amérique, comme celle des trois premiers siècles du christianisme, prouve avec surabondance que la prospérité de l'Eglise ne tient pas à cela. Car, après tout, elle n'a pas de meilleure nourrice que la liberté.[1]

CHAPITRE IV.

VRAIES CAUSES DE NOS SUCCÈS.

Cependant, tout ami que je suis de la pleine et entière liberté, ou du système volontaire, je ne saurais y voir la vraie cause des succès de la prédication en Amérique. La liberté, sans doute, a merveilleusement servi les intérêts de la religion ; elle a frayé les voies, écarté maints obstacles, abattu nombre de préjugés : et, plaçant le pays dans une position vraie relativement au christianisme, elle a ouvert un champ de bataille où la vérité, revêtue de ses seules armes, a pu librement se mesurer avec l'erreur. C'est beau-

[1] Voyez *Appendice* III.

coup ; c'est tout en un certain sens ; il est néanmoins, à mon avis, d'autres circonstances qui ont été les vrais moyens ou les vraies causes des triomphes obtenus au milieu de nous par le peuple de Dieu. La liberté n'en serait que la cause médiate ou éloignée. Ces moyens, les voici :

1. Les Ecoles du dimanche où nos enfants, riches et pauvres, mettent régulièrement leurs jeunes cœurs en contact avec la Parole de Dieu.

2. Les Classes bibliques qui continuent cette bonne œuvre ; moyen puissant de faire du bien, excellente préparation au culte domestique !

3. Les Sociétés qui facilitent aux jeunes gens pieux les études du saint ministère. Ce sont, chaque année, des centaines d'individus qu'on met de la sorte en état d'annoncer le salut.

4. Les Sociétés de Missions à l'intérieur, qui portent l'Evangile dans les nouveaux établissements, et partout où le peuple n'a pas encore les moyens d'entretenir lui-même ses ministres.

5. Les Associations maternelles, et les autres moyens qu'on emploie afin de rappeler aux parents le devoir où ils sont d'élever leurs enfants pour le Seigneur, tout en leur rendant cette tâche plus facile.

6. Les Sociétés bibliques et des traités, institutions qui fonctionnent sans beaucoup de bruit, mais non sans beaucoup de fruit.

7. Enfin, et surtout, la prédication de la Parole, ce qu'il y a de plus efficace pour convertir et pour sanctifier les âmes ; moyen d'action que nul autre ne peut

remplacer. Or, grâces à Dieu, nos prédicateurs pieux et fidèles ne se comptent pas par deux ou trois milliers seulement; et au milieu d'eux, combien qui, joignant à leur foi et à leur piété beaucoup de capacité et d'intelligence, cultivent avec d'éclatants succès la vigne du Seigneur.

CHAPITRE V.

LA VRAIE CAUSE DE NOS SUCCÈS.

Mais encore toutes ces choses ne sont-elles que des moyens; tout succès vient de Dieu. « Ce n'est point par armée, ni par force, mais c'est par mon Esprit, dit l'Éternel. » La vérité elle-même est incapable de renouveler le cœur de l'homme, corrompu et dégradé comme il l'est, si le Saint-Esprit n'y exerce sa puissante influence. C'est la fonction de cet agent céleste que « de prendre de ce qui est à Christ » et « de l'annoncer » aux hommes. Il a seul le pouvoir d'ouvrir les yeux des aveugles, afin qu'ils voient l'excellence et l'opportunité du salut que le Fils de Dieu nous a acquis sur la croix. C'est lui, et lui seul, qui rend efficace la prédication de l'Evangile, pour que celui-ci devienne « la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu en salut

à tout croyant. » Il peut enfin, et que toute action de grâces en soit rendue à l'Amour éternel, il peut bénir la prédication de l'Evangile pour un grand nombre d'âmes aussi facilement que pour une seule ; et le jour de la Pentecôte n'en est pas l'unique preuve.

Mais, hélas ! quand est-ce que l'Eglise appréciera, honorera et invoquera cet Esprit comme elle devrait le faire? Quand est-ce que les chrétiens comprendront qu'il faut absolument que nous le voyions se répandre sur la face de la terre, pour que le monde se convertisse à Dieu, ce que tant de prophéties remarquables annoncent comme devant arriver un jour ? Beaucoup de ceux qui professent le nom de Christ, semblent presque ignorer qu'il y ait un Saint-Esprit !

Or, bien que les églises d'Amérique, en les comptant toutes, soient fort loin de sentir la chose comme elles le devraient, et que même on puisse adresser ce reproche à la plupart des chrétiens, il n'en est pas moins vrai que ce qui caractérise nos églises et nos chrétiens évangéliques, c'est l'hommage qu'ils rendent au Saint-Esprit, comme à celui qui, seul, peut les faire croître dans la grâce et convertir à la justice le monde des pécheurs. Aussi n'y a-t-il pas d'objet qui occupe davantage leurs prières.

C'est aussi ce qui fait le caractère de la prédication de nos meilleurs théologiens. L'existence personnelle du Saint-Esprit et ses fonctions dans le salut, voilà, je puis le dire, l'idée dominante de la religion aux Etats-Unis, depuis une centaine d'années, et cela même explique l'estime que nous faisons des réveils religieux.

Je ne saurais mettre trop d'insistance à supplier mes lecteurs de porter leur attention la plus sérieuse sur un sujet qui est, à mes yeux, d'une importance vitale. Il n'est pas douteux que Dieu n'ait promis à son peuple une grande effusion du Saint-Esprit pour les derniers temps ; et, soit qu'on envisage l'état actuel de l'Eglise ou celui du monde, on ne saurait douter non plus du grand besoin que tous en ont pour atteindre le but. Aussi, quelque valeur que j'attache aux autres portions de mon livre, il n'en est point que je désire voir plus mûrement peser par mes lecteurs, que celle où il est parlé des réveils religieux.

CHAPITRE VI.

REDRESSEMENT DE QUELQUES ERREURS DONT LES ÉTATS-UNIS SONT L'OBJET.

Je ne saurais me proposer, on le conçoit, de redresser tous les jugements erronés qu'on a portés sur la condition religieuse et morale de l'Amérique du Nord. Je me restreins donc à quelques points particuliers.

1. Une des objections qu'on fait le plus communément à nos institutions religieuses, c'est qu'elles n'ont pas été capables de prévenir la banqueroute et autres manques de foi qui ont souillé notre histoire, ces dernières années surtout. Mais ce reproche à nos insti-

tutions religieuses est-il vraiment raisonnable? Peut-on imputer aux églises le mauvais système de législation qui est la cause première de ces opérations commerciales hasardées, dont la réaction a été si terrible? Peut-on leur imputer l'avidité avec laquelle les négociants, les fabricants et les capitalistes *étrangers* ont excité l'esprit aventureux de nos Américains, et ont placé des sommes considérables dans nos fonds publics, sans trop s'informer quelquefois de ceux qui offraient le plus de garanties? Peut-on exiger d'elles qu'elles mettent un terme à toute espèce de friponneries, soit de la part des Américains, individuellement ou pris en masse, soit de la part des vagabonds de l'Ancien-Monde qui viennent ici dans le but exprès de se soustraire à leurs créanciers? Quant à ceux de nos négociants qui font le commerce avec l'étranger, je ne crains pas d'affirmer que la généralité d'entre eux se sont conduits avec autant de bonne foi que l'eussent fait d'autres négociants placés en des circonstances aussi difficiles. Combien n'en est-il pas qui se sont ruinés par les emprunts les plus onéreux, afin de faire face à leurs engagements du dehors. Je ne dis pas qu'il n'y ait eu aussi des exemples de mauvaise foi ; mais qui pourrait s'en étonner?

Le gouvernement général des Etats-Unis a toujours payé ses dettes, et il n'est pas probable qu'il y manque jamais. Pour ce qui est des vingt-neuf Etats et Territoires dont se compose l'Union, il en est plus d'un tiers qui ne doivent rien ; plus d'un tiers encore qui ont constamment payé à l'échéance :

et si les autres ont refusé momentanément de satisfaire leurs créanciers, il n'en est qu'un seul qui ait eu recours à la doctrine de « *la répudiation* » : encore faut-il dire que la législature de cet Etat soupçonnait qu'il y avait eu fraude dans la manière dont s'était effectué l'emprunt. Mais qu'on le sache pourtant, cette doctrine de *la répudiation* s'est vue elle-même répudiée avec indignation sur tous les points de l'Union, et elle finira certainement par l'être dans l'Etat où elle a pris naissance. Si d'ailleurs quelques Etats sont actuellement dans l'impossibilité de faire honneur aux engagements énormes qu'ils ont contractés au dedans et au dehors, en des années d'une prospérité extraordinaire, il est incontestable que leur intention est de s'acquitter plus tard et qu'ils le feront. Ce fragment d'un sermon prêché à Philadelphie dans une solennité publique, par le Rév. M. Rood, fera connaître ce que pensent sur ce point tous les ministres de l'Evangile aux Etats-Unis.

« La doctrine de la répudiation, dont on a fait tant de bruit en Europe, à notre grand discrédit, n'a, je suis heureux de le penser, que bien peu d'avocats dans notre république. Il y a une grande différence au point de vue de l'honneur et de la moralité, entre admettre la justice d'une réclamation, tout en déclarant l'impossibilité où l'on est d'y satisfaire, et nier l'existence du droit. Des hommes dont l'honnêteté est au-dessus du soupçon, peuvent être dans une gêne momentanée et se voir incapables de tenir leurs engagements. Pourquoi n'en serait-il pas de même d'une

commune, d'un état, d'une nation? C'est un malheur public, assurément. Il y a là de quoi ébranler la confiance générale et briser les liens qui devraient faire de tous les peuples une grande famille. Mais la pauvreté n'est pas plus un crime pour un gouvernement que pour un individu, si d'ailleurs on ne se l'est pas attirée par sa faute. D'où il suit qu'il peut arriver à un État de suspendre ses paiements, sans qu'il y ait violation formelle de la foi publique. Quant à la doctrine de la répudiation, de quelque prétexte qu'on la colore, je ne saurais absolument que dire pour justifier ceux qui la préconisent. Car ce n'est, après tout, qu'une escroquerie légalisée, escroquerie d'autant plus coupable que les victimes n'ont aucun moyen de se faire rendre justice. Peu importe qu'une partie de l'emprunt ait été gaspillée, ou qu'on l'ait appliquée à des entreprises qui ne rendent pas. C'est un malheur pour nous, peut-être notre faute. Dans tous les cas, je ne saurais y voir une excuse pour méconnaître un contrat solennel et fouler aux pieds ses promesses. Je ne saurais croire non plus que les maximes honteuses que certaines personnes ont émises là-dessus, prennent jamais faveur au milieu de nous. Nous avons assez de ressources encore, assez d'amour de la justice, assez de pudeur publique pour ne pas recourir à cet indigne expédient. Mieux vaut nous imposer toutes sortes de sacrifices personnels, que de tromper la confiance d'honnêtes créanciers. Il importe que nos dettes se paient jusqu'à un centime, quelque difficile que nous soit la chose. Il faut que sur ce point il n'y

ait pas l'apparence de faux-fuyants. Reconnaissons franchement les obligations que nous avons contractées, et déclarons le désir sincère où nous sommes de les remplir. En faisant ainsi, et en nous mettant sérieusement à l'œuvre, nous fermerons la bouche à nos ennemis, et peut-être verra-t-on qu'on s'était trop pressé de suspecter notre intégrité nationale. »

Voilà donc, sur ce sujet, ce qu'on peut regarder comme la profession de foi des chrétiens d'Amérique. Ensuite, je consens volontiers qu'on exige beaucoup de gens qui font profession de piété ; mais je ne conçois pas qu'on puisse exiger de nos églises ce qu'aucune église n'a pu faire nulle part. Les membres effectifs des congrégations chrétiennes de tout nom ne surpassent pas la cinquième partie de la population du pays. Ils y exercent une influence très-réelle, mais ce n'est pas en des questions comme celle-ci que leur opinion est le plus consultée. Est-ce que les églises de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne, de la Hollande et d'autres pays encore, consentiraient à ce qu'on les rendît responsables des actes législatifs et administratifs de leurs gouvernements ; et ne se commet-il pas en Europe des erreurs politiques tout aussi répréhensibles que celles dont on fait de vifs reproches aux Etats-Unis ? [1]

[1] Le lecteur appréciera sans doute la modération de ce langage. Quelle serait longue la liste des crimes politiques qu'on peut justement reprocher aux gouvernements européens dans toutes les phases de leur histoire! Or ce n'est pas sans doute la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui les a produits ! Bien plus, il serait permis de

C'est comme les plaintes de certains voyageurs contre les tromperies dont ils ont été victimes. Il n'est pas un chrétien parmi nous qui ne s'en afflige. Mais est-il juste d'en imputer la faute au pays tout entier et à ses institutions religieuses? J'ai voyagé dans presque tous les pays de l'Europe; et je puis déclarer qu'il n'en est aucun où je n'aie été trompé et quelquefois d'une manière bien coupable; mais je me serais cru dépourvu de bon sens et surtout de charité, si j'avais jugé de tout un peuple et de sa religion par les pratiques frauduleuses de certaines classes de citoyens.

2. Les troubles *politiques* dont l'Amérique est quelquefois le théâtre, sont encore un fait qu'on objecte à ceux qui vantent ses institutions religieuses. Nul doute que nous n'ayons par moment des agitations populaires, et tout homme de bien parmi nous ne peut que déplorer les scènes qui ont déshonoré notre pays ces dernières années, surtout à l'occasion des travaux auxquels se livrent les adversaires de l'esclavage. Ces troubles toutefois ont été grandement exagérés dans les rapports qui parviennent en Europe, et quant à leur fréquence et quant à leur étendue. Afin de rendre la nouvelle plus piquante, nos gazetiers convertissent quelquefois en émeute une simple querelle entre quelques misérables matelots, ou bien une batterie où les noirs et les blancs de certains faubourgs en sont venus aux mains, ou bien encore l'opposition qu'on aura

demander si les crimes politiques ne sont pas plus odieux et bien plus funestes à la religion, là où l'Etat ne fait qu'un avec l'Eglise?
(*Traducteur.*)

faite dans quelque village à ce qu'un *abolitioniste* achevât son discours sur la servitude.[1] C'est ainsi qu'il y a deux ou trois ans, on annonça qu'il y avait eu à Philadelphie une émeute épouvantable à l'occasion des abolitionistes. On s'était battu dans les rues; on était armé de fusils et d'autres instruments de mort; cependant personne n'avait été tué, ni même blessé, si je ne me trompe. Or les Américains savent très-bien se servir de leurs armes. Il faut donc qu'on ne se soit nullement battu. Ces récits exagérés, se répandant et se grossissant encore, vont porter au-dehors l'idée que notre pays tout entier est dans un état continuel d'anarchie. Mais il n'est pas d'Américain qui ne sache à quoi s'en tenir. Ces troubles sont trop partiels et trop rares pour justifier l'éclat qu'on en fait. Ils sont aussi impuissants à compromettre la paix publique, que le souffle passager d'une nuée à remuer le fond de nos lacs.

Dans les sept ou huit dernières années, les habitants des Etats et Territoires du sud-ouest se sont permis quelquefois de faire prompte justice de joueurs, de filoux et de nègres pris en flagrant délit, sans attendre que les tribunaux les eussent jugés. Mais je ne sais trop si l'on a vu ces faits se reproduire plus d'une fois

[1] Malgré tout ce qu'on dit en Europe de l'antipathie qui existe entre les Américains et les hommes de couleur aux Etats-Unis, on peut donner comme certain que les disputes dont les faubourgs de nos grandes villes sont le théâtre, ont presque toujours pour acteurs, contre les hommes noirs, les Allemands ou les Irlandais qui habitent ces faubourgs.

par année. Ils se sont d'ailleurs passés dans un pays nouveau, mal peuplé, où les institutions religieuses n'ont point encore pris racine et où l'administration régulière de la justice commence à peine. Quand on connaît l'état des choses, tout en désapprouvant ces violences, on ne s'étonne pas qu'elles aient lieu, mais plutôt on s'étonne qu'elles ne soient pas plus fréquentes. Et puisqu'on relève, avec raison, ce qu'elles ont de coupable, il serait juste aussi de dire que tout ne s'y passe pas avec le même désordre. Il y a quelques années, par exemple, qu'un homme commit un meurtre dans les mines de plomb de Dubuque. Elles appartiennent actuellement au territoire de Jowa, mais alors cette contrée était sans administration politique quelconque. Les gens de la localité, se réunissant par un mouvement spontané, saisissent le meurtrier, nomment des juges, instituent un tribunal et ouvrent un procès régulier devant un jury. Le prévenu, déclaré coupable, fut condamné et exécuté avec l'ordre le plus parfait.

Personne, au surplus, ne saurait songer à l'immense étendue de notre territoire (en ne prenant même que celui qui est occupé), à la longue ligne de côtes qui le bordent vers l'est et le sud, au désert qui lui sert de frontière occidentale, aux montagnes qui en coupent le centre, aux forêts qu'on y rencontre partout et qui fournissent tant de facilités à la perpétration du crime comme à l'évasion des coupables, sans être surpris du petit nombre de mouvements sérieux dont les Etats-Unis sont le théâtre, surtout quand on pense que nous

avons, pour accroître les difficultés de notre position, l'esclavage et tous les désordres qu'il engendre. Il nous faudrait des troupes aussi nombreuses que celles de l'empereur de toutes les Russies, pour avoir la police militaire qu'on nous reproche de ne pas entretenir; et il est vrai que cette armée de gendarmes ne serait effectivement pas de trop, si notre pays n'était pas en général sous une bonne influence morale, grâce à nos institutions religieuses. Il y a eu, en Pensylvanie, dans la Caroline du Sud et à Rhode-Island, des mouvements politiques qui eussent pu devenir fort graves. Il ne s'agissait pas de renverser les institutions du pays; mais on demandait, par des voies extra-constitutionnelles, le redressement de griefs réels ou imaginaires, n'importe. Eh bien, tout se termina sans qu'aucun citoyen perdît la vie, ni dans une bataille, ni par jugement des tribunaux. Et à quoi dut-on cette heureuse issue, si ce n'est à l'esprit doux et conciliant que le christianisme répand autour de nous. Là où l'Évangile règne, on comptera toujours beaucoup sur les voies de la persuasion.

Il faut dire, au reste, que nos institutions politiques reposent sur une base plus solide que les étrangers ne se plaisent à le croire, et que ne pourraient le faire penser quelquefois des articles de journaux écrits dans un moment d'irritation ou de découragement. Il existe à New-York, depuis plusieurs années, deux papiers politiques, rédigés l'un en français et l'autre en anglais par des hommes de talent, avec le programme arrêté d'attaquer et d'insulter régulièrement les insti-

tutions du pays et les actes du gouvernement, en leur opposant les doctrines monarchiques de la France et de l'Angleterre. Il n'y a guère que les étrangers qui les lisent. C'est pour eux, après tout, qu'on les publie ; et ni les citoyens ni les gouvernements ne s'inquiètent le moins du monde de ce qu'ils disent.

Mais j'en reviens aux faits qui démontrent l'heureuse influence du christianisme dans les Etats-Unis, pour ce qui concerne la paix publique. Malgré l'extrême facilité que nos routes offriraient presque partout à des coups de main, qui a jamais entendu parler de *banditti* infestant nos montagnes et nos forêts, comme on le voit au cœur de l'Italie? Pour une nation de dix-huit millions d'âmes, on ne saurait croire combien sont rares les vols de grands chemins et les meurtres! Dans la plupart des Etats de l'ouest, un homme seul, un enfant à cheval, conduit la malle, au travers de forêts sans limites, et avec la plus complète sûreté.

Il y a eu des temps où la nation tout entière fut en mouvement et dans un état inouï d'excitation. Par exemple, durant la dernière crise commerciale, où tant de banques, tant de négociants et de marchands, tant d'entrepreneurs d'industrie, et, pour tout dire, tant d'individus de tout état et de toute condition se virent subitement et complètement ruinés, comment ce désastre fut-il reçu? Y eut-il la moindre tentative de révolution? Non : le gouvernement fut sérieusement blâmé; la majorité de la nation, je pense, était persuadée que tout le mal venait d'une mauvaise lé-

gislation dans laquelle on s'obstinait; et cependant personne ne prit le fusil, on ne vit pas briller une seule épée, il n'y eut point de sang versé pendant cette longue et terrible crise. Il ne se livra pas d'autre bataille que celle du scrutin, quand vinrent les élections.

Autre exemple. L'automne de 1840 vit la plus rude lutte politique dont nous ayons été les témoins. La question était le maintien ou le renversement du parti dominant, et tout dépendait du choix du président. Près de deux millions et demi de citoyens se précipitèrent vers le scrutin. Partout, au jour fatal, d'immenses multitudes se trouvèrent réunies aux mêmes lieux, et agitées comme on peut le croire. Or, je ne sache pas qu'il y ait eu, au milieu de tout cela, un seul individu non pas tué, mais seulement insulté. En eût-il été de même en Angleterre, ou en France? J'en doute; mais ce qui est parfaitement sûr, c'est que dans le Canada, sous le gouvernement anglais, et en présence d'une armée de quinze à vingt mille hommes, il y a eu, ces cinq dernières années, plus de commotions violentes et de sang versé dans les émeutes, qu'aux Etats-Unis depuis leur origine.

En supposant que la population de la Grande-Bretagne, l'Irlande comprise, soit de 26,000,000, on y compte un soldat de troupes soldées pour 260 individus; en France, il y a un soldat pour 85 habitants; aux Etats-Unis, avec nos huit mille hommes de troupes de ligne, nous n'avons qu'un soldat pour garder 2,312 individus de la population totale. Et cepen-

dant, en Angleterre et en France, on ne peut nier que les émeutes ne soient autrement sérieuses et fréquentes qu'en Amérique. D'où vient la différence, sinon du caractère certainement plus religieux de notre population? [1]

5. Les étrangers ont accusé quelquefois les Américains d'*immoralité*. Or, bien qu'il ne soit pas aisé de répondre en peu de mots à une telle accusation, je ne puis entièrement la passer sous silence.

Qu'il y ait en Amérique des vices et qu'il s'y commette des crimes en trop grand nombre, c'est ce qu'il faut avouer sans hésitation. Mais ce qu'il est permis de nier, c'est que le vice et le crime y soient assez répandus pour qu'on se croie autorisé à flétrir le peuple américain, comme s'il formait une nation immorale par excellence.

Il n'est certainement pas extraordinaire, comme le remarquait dernièrement la *Revue de Westminster*, qu'il y ait aux États-Unis des escrocs, des faussaires, des voleurs, des bigames, des meurtriers, puisque, aux produits naturels du sol, il faut ajouter ce que l'Europe y rejette. Rien de plus juste que cette observation. Un homme qui arrive en Amérique la conscience chargée d'un de ces crimes qui la remuent

[1] Il pourrait être permis au citoyen d'une république d'attribuer ce résultat, en bonne partie du moins, aux institutions politiques du pays, encore plus qu'aux institutions religieuses. Mais il est des républiques, la Suisse par exemple, où les mouvements insurrectionnels sont plus fréquents et plus sanglants qu'en Amérique. (*Traducteur.*)

profondément, peut, en changeant de nom et de pays, changer aussi de genre de vie et obtenir quelque considération, grâce à l'ignorance où l'on est de ses antécédents; mais un voleur, un faussaire, un bigame, reste en Amérique ce qu'il était en Europe, à moins que la grâce de Dieu ne le touche. Oui, au point de vue humain, il y a souvent plus à espérer d'un meurtrier que de lui.

Au surplus, un petit nombre de faits aideront le lecteur à juger de ce qu'il doit penser de la prétendue immoralité du peuple américain.

Comme je l'ai dit ailleurs, je crois, à l'exception peut-être de l'Ecosse, il n'est pas de pays dans la chrétienté où le repos du dimanche soit plus fidèlement observé. Il faut excepter la Nouvelle-Orléans, où l'influence américaine ne domine pas encore celle des Français et des Espagnols. Mais il y a lieu d'espérer qu'il n'en sera pas toujours ainsi. Il est probable également que l'habitude de voyager le dimanche disparaîtra bientôt tout à fait. Les sociétés des bateaux à vapeur et des chemins de fer y trouveront elles-mêmes leur compte; car le dimanche est déjà leur plus mauvais jour de recette. En s'arrêtant, elles diminueront leur dépense, bien certaines d'ailleurs que ceux qui n'auront pu partir le dimanche, partiront le lendemain. Bientôt donc il n'y aura plus que la poste-aux-lettres qui, le jour du Seigneur, parcourra nos grandes voies de communication.

Quoique les voleurs ne manquent pas dans les grandes villes, où il leur est plus facile d'exercer leur

coupable industrie, je ne sache pas de pays où l'on vive généralement dans une plus grande sécurité.

Quant au meurtre, ce crime horrible au premier chef, les calculs les plus exacts n'ont jamais pu donner un chiffre supérieur à celui de 100, pour les homicides commis dans une année, et depuis quelque temps le nombre en est réduit à peu près de moitié. C'est encore déplorable, hélas ! mais que l'on compare sous ce rapport les Etats-Unis avec d'autres contrées qu'on estime sans doute moins immorales. Depuis 1812, la statistique judiciaire de l'Angleterre et du pays de Galles, sans compter l'Irlande, donne de 60 à 75 individus convaincus de meurtre. Quant à la France, non-seulement les meurtres y sont plus fréquents, mais ils y sont accompagnés de circonstances bien plus atroces et plus diaboliques. C'est ici d'ailleurs qu'il faut rappeler l'observation de la *Revue de Westminster*. Il n'est presque pas de troubles et d'émeutes, dans les Etats atlantiques du moins, qui ne soient occasionnés par les Irlandais et par les Allemands rassemblés dans les faubourgs de nos villes, ou employés aux canaux et aux chemins de fer. Ce sont eux aussi, soit dit sans reproche, qui occupent le plus nos hôpitaux.

S'il faut parler ensuite de la prostitution, j'exprimerai l'étonnement que m'a causé l'assertion de M. Tait d'Edimbourg, cité par le docteur Wardlaw, savoir, qu'à New-York on compte une femme perdue pour six à sept adultes de la population masculine. Cette donnée, prise dans un rapport publié il y a dix

ans par la Société en faveur des Filles repenties, est d'une exagération manifeste. J'ai très-longtemps vécu à New-York ; j'en connais bien, je crois, la situation morale, et très-certainement il y a là erreur matérielle. Cependant on ne saurait nier que la prostitution n'existe, à un degré considérable, dans nos principales villes au bord de la mer, telles que New-York, Philadelphie, Baltimore, la Nouvelle-Orléans. Elle fait aussi, bien qu'à un moindre degré, la honte des grandes villes de l'intérieur. Mais, prise dans son ensemble, l'Amérique du Nord se rend moins coupable de ce crime que la plupart des autres pays du monde. En beaucoup de nos villes peuplées de dix à vingt mille âmes, il est à peu près inconnu. A Boston, et dans les autres capitales de la Nouvelle-Angleterre, on l'ignore presque. En aucun pays de la terre, les femmes assurément ne sont plus généralement vertueuses, soit avant, soit pendant le mariage. Les étrangers s'offensent de la familiarité qu'ils voient exister aux États-Unis entre les jeunes gens des deux sexes ; mais si les étrangers connaissaient mieux les mœurs domestiques des Américains, ils sauraient que cette familiarité n'a que bien rarement de fâcheuses conséquences, surtout au sein des contrées où l'Évangile exerce le plus son pouvoir. Elevés dans une atmosphère morale, les enfants des familles pieuses apprennent de bonne heure à se confier les uns aux autres, à compter en quelque sorte sur leur propre honnêteté ; mais surtout on leur enseigne à craindre Dieu. Dès leurs plus tendres années, les jeunes gens

des deux sexes fréquentent des écoles communes. Même en beaucoup de districts, ils sont déjà grands qu'ils continuent d'aller ensemble à l'école, durant la mauvaise saison. Or, je ne crains point d'affirmer qu'il n'en résulte pas tous les inconvénients qu'on pourrait croire. Il est, au contraire, en Europe des pays, que j'évite de nommer, où l'on n'en agirait pas ainsi sans compromettre sérieusement les mœurs de la jeunesse : plusieurs y trouvent même dangereux de confier à des hommes l'enseignement des grandes filles.

Il y a quelque chose d'étrange, disons-le, à voir de qui nous viennent quelquefois des leçons de morale. Un de ces Européens qui a bien voulu nous faire visite, a publié sur l'Amérique trois ou quatre volumes où il s'efforce de représenter toutes les villes des Etats-Unis comme des foyers d'infamie. Et voilà qu'un jour, dînant chez un particulier de Philadelphie, il se vante d'avoir vu la moitié des mauvais lieux de la ville de New-York, en ajoutant que son intention était de faire connaissance avec les autres, lorsqu'il retournerait dans cette ville ; par pure curiosité, disait-il!—Un jeune homme qui habite à cent milles environ de la contrée où j'écris cet ouvrage, avait passé deux ans aux Etats-Unis. De retour dans sa patrie, il ne pouvait assez déclamer contre l'irréligion des Américains, accusant les négociants de Philadelphie, et entre autres ceux qui appartiennent au corps respectable des quakers, d'être extrêmement relâchés dans leurs mœurs et peu fidèles aux relations conjugales. Or, ce même jeune homme se vantait d'avoir donné une ba-

galelle à un chef indien, en échange de sa fille, puis de l'avoir éconduite, sans autre forme de procès, après trois mois de cohabitation. La perversité de tels hommes est moins étonnante que l'insolence avec laquelle ils osent calomnier, comme ils le font, tout un peuple bien meilleur qu'eux. Mais c'est ainsi qu'il en ira toujours. Les méchants cherchent à couvrir leur honte, en accusant les autres des crimes mêmes dont ils se rendent coupables.[1]

Ne dit-on pas aussi que les Américains n'exercent aucune discipline sur leur famille, et que leurs enfants croissent dans l'insubordination, l'orgueil, l'insolence, le manque de respect pour la vieillesse et pour l'autorité paternelle ! C'est encore sur le témoignage des étrangers qu'on nous juge de la sorte, comme si les étrangers pouvaient être réellement au fait de la vie intérieure de nos maisons ! ou bien c'est d'après les pauvres échantillons de quelques familles américaines qu'on a pu voir en Europe. Peut-être aussi conclut-on qu'il doit en être ainsi dans une république, apparemment parce que les institutions américaines n'exigent pas la subordination, si même elles la souffrent ! Que répondre à tout cela ? Sans doute qu'en Amérique,

[1] Cependant les Etats-Unis n'ont pas été calomniés de tout le monde, et si, par exemple, M. de Toqueville peut quelquefois être récusé par eux, ce n'est pas quand il déclare en termes formels que « les Américains sont un peuple fort religieux » (3e Part., ch. IX), et quelques pages plus loin, que dans l'Amérique du Nord « les mœurs sont infiniment plus sévères que partout ailleurs. » « Il est évident, » ajoute-t-il, « que, sur ce point, les Américains « sont très-supérieurs à leurs pères les Anglais. » (*Traducteur.*)

comme ailleurs, il y a des parents assez faibles et assez dépourvus de sens, pour laisser aller leur famille comme bon lui semble; mais ai-je besoin de dire que ce n'est la faute ni de nos institutions politiques, ni de nos institutions religieuses? D'un autre côté, nous avons des pères, et en bon nombre, qui sont aussi rigides dans le gouvernement de leurs enfants que les Ecossais eux-mêmes. Il en est peu qui ne permettent aux instituteurs d'user de châtiments physiques, et peu d'instituteurs qui ne se prévalent, au besoin, d'user de l'autorisation. Il n'est pas un de nos colléges d'où l'on hésitât à exclure les jeunes gens turbulents, appartînssent-ils aux hommes les plus puissants de la république, et j'en ai eu la preuve sous les yeux. A l'armée, il est vrai, le bâton n'est plus admis comme punition du soldat, sauf en commutation de la peine de mort; mais si l'on a banni ce genre de châtiment, on en a conservé de fort sévères, quoique moins dégradants. Quant à la marine, je ne pense pas que nulle part au monde la discipline soit plus stricte. Dernièrement encore, le commandant d'un petit brick de guerre fit pendre trois hommes pour cause de mutinerie, et l'un des trois était le fils d'un des principaux employés du gouvernement. La sentence fut cruelle peut-être, et toutefois l'opinion publique l'approuva généralement. En serait-il ainsi dans un pays où l'on ne connaîtrait pas même la discipline domestique ?

On nous reproche enfin la rudesse de nos mœurs, notre manque de savoir-vivre et de politesse. Il est

facile, en effet, de garnir son calepin de notes piquantes sur les gaucheries et les incivilités des hommes d'une certaine classe ; mais sous cette écorce grossière on trouverait, si on le voulait, des cœurs bienveillants et toutes les qualités qui font le bonheur de ceux avec lesquels on vit. Il est vrai que nous sommes, en général, un peuple nouveau, dont l'éducation n'est pas achevée ; mais il y a pourtant quelque étoffe chez nous, et si nous avons encore beaucoup à apprendre, j'espère que nous ne serons point paresseux à imiter ce qu'il y a de bon dans les manières des autres peuples.

4. Reste à parler de l'*esclavage*. Sur ce point humiliant et difficile, je ne saurais non plus donner beaucoup de détails. Il faudrait un volume pour exposer, non pas tout ce qu'on aurait à dire, mais tout ce qui serait nécessaire, afin d'expliquer aux étrangers le véritable état des choses.

L'esclavage est un héritage maudit que l'Ancien-Monde a légué au Nouveau. L'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande contribuèrent, toutes pour leur part, à l'introduire dans les pays qui composent actuellement le territoire des Etats-Unis. Plusieurs colonies firent de vives remontrances contre cet ordre de choses. Ce fut en vain : les intérêts du commerce de la métropole allaient avant tout. Quand survint la lutte qui sépara l'Amérique de la Grande-Bretagne, l'esclavage fut un des griefs des colonies. Dans la Déclaration d'indépendance, telle que l'avait d'abord rédigée Jefferson, il n'y avait pas d'article plus fort

que celui qui se rapportait à la traite des nègres. « Le roi d'Angleterre, » y était-il dit, « a fait une guerre cruelle à la nature humaine elle-même, en violant les droits sacrés de la vie et de la liberté, dans la personne d'un peuple éloigné qui ne lui avait jamais fait aucune offense; en liant ces malheureux et en les transportant dans une autre hémisphère pour y être esclaves, si toutefois ils ne périssaient pas durant la traversée. Cette guerre de pirates, l'opprobre des puissances infidèles, est la guerre qu'a faite le roi chrétien de la Grande-Bretagne. Décidé qu'il était à tenir un marché toujours ouvert où l'on pût acheter et vendre des hommes, il a avili sa prérogative royale en arrêtant toutes les tentatives que la législation a voulu faire pour prohiber ou seulement restreindre cet exécrable commerce. Et afin que le tableau ne manquât d'aucune des touches sombres dont il est susceptible, il excite maintenant ce même peuple à s'armer contre nous. C'est lui qui l'a privé de sa liberté, et il l'encourage à la reconquérir en massacrant ceux auxquels il a imposé ce terrible fardeau; payant ainsi les crimes contre *la liberté* des uns, par le crime qu'il les presse de commettre contre *la vie* des autres. » Cet article ne passa pas, parce qu'on avait à cœur d'être unanimes, et qu'il rencontra quelque opposition dans l'assemblée.

La guerre de l'indépendance trouva donc l'esclavage établi dans les treize colonies, sans exception. Pendant le cours de cette guerre, ou peu après, les quatre Etats primitifs de la Nouvelle-Angleterre, le

Massachusets, le New-Hampshire, le Connecticut et Rhode-Island abolirent l'esclavage dans leur territoire. Quelques années plus tard, la Pensylvanie, New-Jersey et New-York les imitèrent : ainsi, plus de la moitié des treize colonies primitives. Lorsque, dans la suite, Vermont et le Maine (Nouvelle-Angleterre), l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et le Michigan devinrent des Etats, ils proscrivirent expressément cette abominable institution. A quoi nous devons ajouter les territoires de Jowa et de Wisconsin. D'un autre côté, six des anciens Etats ont maintenu l'esclavage : le Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Géorgie ; puis sont venus, dans l'ouest et le sud-ouest, sept nouveaux Etats et un territoire, savoir, le Kentucky, le Tennessée, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Missouri, l'Arkansas et la Floride. De 600,000 qu'était le nombre des esclaves à la fin de la révolution, il s'est élevé à près de trois millions. Quand et comment l'esclavage sera-t-il aboli dans ces treize Etats et ce territoire, c'est ce que personne, hélas ! ne saurait dire.

Quoi qu'il en soit, j'ose bien affirmer que cette transformation ne peut s'opérer paisiblement, par aucune autre voie que par l'influence du christianisme. C'est à lui déjà qu'appartient la gloire d'avoir détruit l'esclavage dans six Etats et de lui avoir fermé l'entrée de sept ou huit autres. On lui doit l'abolition de la traite par les Etats-Unis avant toutes les autres nations ; et c'est éclairés par la Bible, que nous avons assimilé ce trafic à la piraterie, et que nous lui infligeons la même peine. Aussi quelque désespérée que paraisse la

lutte, ne croyez pas que le peuple américain se retire du champ de bataille.

Le noble exemple qu'a donné l'Angleterre en abolissant l'esclavage ne sera pas perdu pour nous. Il a imprimé une forte impulsion au mouvement moral qui marche d'un pas ferme dans le sein de la communauté américaine. Il faut bien dire que la constitution laissant à chaque Etat le soin de régler l'esclavage de la manière qu'il l'entend, on ne saurait l'abolir d'un seul coup, comme on l'a fait dans les possessions britanniques. Et puis, il est au milieu de nous, et nonp as à distance. Enfin, ce sont les propriétaires d'esclaves eux-mêmes, ceux dont la fortune entière y est intéressée, qui ont à prononcer; point important que les étrangers oublient quelquefois.

Je suis de l'opinion qu'il faudra de longues années pour effacer de dessus nous cette horrible tache. Cela exigera de la part des hommes de bien de longs et persévérants efforts, avec une abondante mesure de « la sagesse qui vient d'en-haut. » Mais une chose dont je suis parfaitement sûr, c'est que, malgré les imprudences des uns et la froideur ou la timidité des autres, malgré les reproches qu'ils s'adressent mutuellement, et peut-être avec raison, de retarder l'œuvre, ceux-là en allant trop loin et ceux-ci en ne faisant pas assez, cette lèpre nationale inspire chaque jour un nouveau dégoût, et l'on s'affermit dans la conviction qu'il faut l'extirper le plus promptement possible, en respectant les droits de chacun. Or c'est un acheminement manifeste. Quand est-ce qu'on arrivera? Je l'ignore; mais le

christianisme ne peut manquer de conduire au but. Qu'on invoque avec plus de ferveur le Dieu de nos pères, et sa providence saura bien nous ouvrir des voies inattendues.

Si donc on veut remporter la victoire, c'est aux chrétiens des Etats-Unis de livrer cette grande bataille; et pourtant je n'entends pas que nos frères des autres pays du monde y doivent demeurer indifférents. Je leur propose, au contraire, l'exemple d'un homme excellent, M. Gurney, de la Société des Amis, qui, avec son respectable frère et sa sœur Mme Elisabeth Fry, sont l'honneur de l'humanité. Que beaucoup de philanthropes viennent aux Etats-Unis, animés du même esprit que M. Gurney, et ils y pourront faire un bien immense. Il a traversé tous nos Etats en parlant « de la justice, de la tempérance et du jugement à venir, » et, bien qu'il ne négligeât aucune occasion de plaider la cause des esclaves, partout il fut écouté avec un profond respect par les propriétaires mêmes, car il leur adressait des discours pleins de sagesse et d'amour. Sa mission achevée et de retour en son pays, il adressa à l'un de nos principaux hommes d'état une suite de lettres sur le sujet de l'esclavage, et notamment sur les effets de l'abolition dans les possessions britanniques, écrit qu'on a beaucoup lu et dont l'influence ne peut être que salutaire.

Que nos amis chrétiens nous aident donc comme M. Gurney. Nous avons tout au moins besoin de leur sympathie et de leurs prières. Nous leur demandons aussi de ne pas oublier les difficultés particulières de

notre position. Qu'ils blâment nos délais et qu'ils stimulent notre zèle, à la bonne heure! mais qu'ils le fassent dans l'esprit de Christ, non-seulement parce que la religion que nous professons le réclame, mais encore parce que c'est le plus sûr moyen d'exercer quelque influence sur les propriétaires d'esclaves, dont le plus grand nombre, hélas! ne sont pas des hommes pieux. Il est aisé de s'indigner contre nous à raison de l'esclavage, facile également de qualifier en termes durs les torts qu'on nous reproche ; mais « la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. » Il est, à l'étranger, des individus qui ne voient pas les difficultés de notre position ; qui ne veulent pas considérer que l'esclavage se trouve maintenant lié à l'existence d'une moitié environ de notre population, et qui, en conséquence, imaginent tout simple de demander que les propriétaires affranchissent immédiatement leurs esclaves. Ce serait en effet une voie sommaire qui serait de toutes la meilleure, pourvu qu'elle fût praticable. De même, si les hommes s'entendaient pour cesser tous à la fois leur révolte contre Dieu et pour lui donner leur cœur, le monde se verrait délivré du péché, sans qu'il y eût besoin de tant de prédications, ni de tant d'autres institutions religieuses qui sont maintenant nécessaires. De même encore, si tous ceux qui s'occupaient, il y a vingt ans, à fabriquer et à débiter des liqueurs spiritueuses, eussent, de leur propre mouvement ou à première réquisition, cessé leur malfaisante industrie, et si tous ceux qui buvaient ces liqueurs eussent de la même manière renoncé à leurs

pernicieuses habitudes, il n'eût pas fallu tant de travaux et de frais pour combattre l'intempérance. Mais qui ne sent la vanité de ces suppositions? Encore une fois, la destruction de l'esclavage aux Etats-Unis est une œuvre immense; la plus grande et la plus difficile, je n'hésite pas à le dire, que l'homme ait jamais tentée. Les lumières et la charité de l'Evangile pourront seules l'effectuer; mais encore faut-il beaucoup de patience et de prudence pour que cela se fasse sans que la paix publique en soit compromise.

Aussi avons-nous souvent éprouvé de la peine en voyant de quel ton nos frères d'Europe parlaient des églises d'Amérique, en ce qui touche l'esclavage. Je ne prétends pas qu'elles aient fait tout ce qu'elles devaient, ni qu'elles sentent un si grand mal autant qu'il le faudrait. Bien plus, il est très-probable qu'il n'est pas de devoir qu'elles soient plus exposées à négliger que celui-ci, par un effet même de leur position. Mais accuser toutes les églises des Etats-Unis d'approuver l'esclavage, parce que, en quelques endroits du pays, elles se croient obligées de tolérer un mal que les circonstances actuelles ne leur permettent pas de détruire, c'est, qu'il me soit permis de le dire, ce que la charité chrétienne ne saurait approuver. Après quoi, accuser toutes les églises d'Amérique, celles de quinze Etats et territoires sans esclaves, comme celles des quatorze Etats et territoires à esclaves, les accuser, dis-je, toutes également de « brigandage », de « piraterie », etc., c'est se rendre coupable de quelque chose d'autre encore que d'un manque de charité.

« Que l'Amérique », disait, il y a quelques années, devant une assemblée de missions, dans une des grandes capitales de l'Europe, un ministre de Christ pour lequel nous avons tous de l'affection ; « que l'Amérique lave le pan de sa robe des souillures de l'esclavage, et pour lors elle sera digne de se joindre à nous dans la grande œuvre de la conversion du monde. » Eh ! quoi, il faudra que les Etats-Unis, parce qu'ils sont coupables en un point, le soient aussi volontairement dans un autre; qu'ils négligent le commandement formel que le Seigneur a donné après sa résurrection; qu'ils se privent du moyen qui peut le mieux suspendre, si ce n'est détourner tout à fait, la colère divine? Mais s'il est permis de nous imputer, à nous chrétiens d'Amérique, des crimes nationaux qu'il n'a pas été en notre pouvoir de prévenir, où sont les églises qui jetteront les premières la pierre contre nous? Seront-ce celles d'Angleterre, de France ou de Hollande ? Ah! grâces lui en soient rendues, notre Père céleste ne nous tient pas un tel langage. Malgré nos nombreux péchés, il daigne bénir les humbles efforts que nous faisons pour porter son Evangile aux nations, et il ne nous empêche pas de joindre notre coopération aux entreprises de ceux qui, en d'autres pays, aiment son nom et veulent sa gloire. Bien plus, il consent, dans sa miséricorde, à visiter nos églises des effusions de son Saint-Esprit. Hélas! sans cela, que deviendraient, en effet, nos contrées?

Ce qui vaudrait mieux que tant d'accusations et de récriminations, ce serait donc que, en tout pays, ceux

qui aiment Dieu, s'aimassent aussi cordialement, qu'ils eussent compassion les uns des autres, qu'ils se tendissent une main d'association. Puisqu'ils forment une grande confrérie, ils devraient mettre en commun leurs épreuves, leurs travaux et leurs espérances. Rien ne devrait être capable de les diviser, ni la différence des langues, ni la vaste étendue des océans, ni la diversité des institutions politiques et ecclésiastiques, ni les variétés du culte. Ils ont tous leurs difficultés particulières à surmonter et leurs œuvres à faire. Comme ils devraient s'encourager les uns les autres, se réjouir mutuellement de leurs succès, se reprendre quand cela est nécessaire, mais avec douceur et non point avec amertume ! C'est ainsi qu'ils hâteraient les triomphes que leur Seigneur et leur Roi doit remporter enfin sur l'ennemi du genre humain.

CHAPITRE VII.

AVENIR RELIGIEUX DES ÉTATS UNIS.

Ce qui me paraît le plus propre à inspirer de grandes espérances relativement à l'avenir religieux des Etats-Unis, c'est le développement que l'esprit des missions y a pris ces dernières années ; car cet esprit est l'Esprit même de Jésus-Christ.

Si l'on en excepte ce que faisaient un comité de

l'Assemblée générale de l'église presbytérienne et les sociétés missionnaires de quelques Etats de la Nouvelle-Angleterre (et c'était fort peu de chose), il y a vingt-cinq ans on ne s'occupait pas au milieu de nous de missions domestiques. Mais, à l'heure qu'il est, nous n'avons pas une seule de nos églises évangéliques, tant chétive soit elle, qui n'ait ses missions à l'intérieur ; et, par elles, près de deux mille ministres consacrés prêchent l'Evangile dans les contrées nouvellement occupées soit à l'est, soit à l'ouest. Quel changement et quel sujet d'espérance !

De plus, il y a trente-quatre ans que nous n'avions pas, aux Etats-Unis, une seule société en faveur des missions étrangères, sauf la petite société morave. Maintenant toutes nos églises prennent part à cette œuvre, avec plus ou moins d'activité. On ne saurait dire que leurs efforts et leurs sacrifices aient été jusqu'ici fort considérables ; mais il y a toutefois un bon commencement, et moyennant la bénédiction divine on ne s'en tiendra pas là. En attendant, n'est-il pas déjà réjouissant de voir ces églises employer à l'œuvre des missions plus d'un demi-million de dollars, et près de quatre cents prédicateurs, sans compter d'autres ouvriers ? D'ailleurs, ce que je donne ici comme le gage d'un heureux avenir, c'est bien moins les résultats positifs et actuels de nos missions, que l'esprit même des missions dont nos églises s'imprègnent de plus en plus. Voilà ce qui est du meilleur augure et pour l'Église et pour la nation. Je ne veux pas à celle-ci d'autre palladium, ni à l'Eglise de plus sûre garantie contre l'in-

vasion de l'erreur. Aussi longtemps que l'esprit des missions animera nos églises, nous pouvons être assurés que, quelles que soient les défectuosités de notre organisation politique, et quelques progrès que puisse faire d'autre part la malice des hommes, le Seigneur nous regardera d'un œil de miséricorde, et qu'il dira de notre nation, comme d'une grappe où il y a du vin à épreindre : « Ne la détruis pas, car il y a une bénédiction en elle. »

FIN DU NEUVIÈME ET DERNIER LIVRE.

APPENDICE



I.

FORMULAIRE D'ADMISSION DANS UNE ÉGLISE.

Le candidat se tenant debout au milieu de l'assemblée, le pasteur lui adresse les paroles suivantes :

« Vous vous présentez devant Dieu et devant cette assemblée, dans le désir de contracter publiquement et solennellement alliance avec Lui et avec son Eglise selon l'Evangile, en déclarant que vous adhérez sans réserve aux doctrines de la foi dont voici le sommaire :

» ARTICLE 1er. Vous affirmez solennellement et publiquement que vous croyez en Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, comme en celui qui soutient toutes choses et dirige tous les événements selon son bon plaisir et pour sa gloire.

» ART. 2. Vous croyez que cet Etre magnifique existe en

trois personnes, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, et que ces trois sont un, d'une même substance, ayant un égal pouvoir et une même gloire.

» Art. 3. Vous croyez que les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau-Testament nous ont été données par l'inspiration divine, et qu'elles sont l'unique règle de la foi et des mœurs.

» Art. 4. Vous croyez que Dieu créa d'abord l'homme droit et à son image; que nos premiers pères déchurent de leur pureté primitive et se plongèrent ainsi, eux et leur postérité, dans un état de péché et de misère.

» Art. 5. Vous croyez que, depuis la chute, tous les hommes sont dépravés par nature, sans rapports de cœur avec Dieu, dépourvus de toute valeur morale.

» Art. 6. Vous croyez que Jésus-Christ est le sauveur des pécheurs et le seul médiateur entre Dieu et l'homme.

» Art. 7. Vous croyez à la nécessité du renouvellement et de la sanctification qu'opère le Saint-Esprit, et à l'impossibilité absolue du bonheur en dehors de la sainteté.

» Art. 8. Vous croyez que les pécheurs sont justifiés par la foi seule, au moyen du sacrifice expiatoire de Jésus-Christ.

» Art. 9. Vous croyez que, par la toute-puissance de Dieu, les saints seront préservés de la domination du péché et de la condamnation finale, en sorte qu'au dernier jour ils ressusciteront incorruptibles pour être éternellement heureux.

» Art. 10. Vous croyez que les pécheurs impénitents seront punis d'une destruction éternelle, loin de la présence du Seigneur et de la gloire de sa puissance.

» C'est là ce que vous croyez du fond de votre cœur, et ce que vous confessez devant les hommes.

» En conséquence de cette déclaration de votre foi en la religion chrétienne telle que la professe cette église, vous reconnaissez publiquement et solennellement pour votre Dieu et celui de vos enfants, l'Eternel, Jéhovah, Père, Fils et Saint-Esprit, vous engageant à vivre dans sa crainte et à son service, à marcher selon ses voies et à garder ses commandements.

Plein d'une humble confiance en son Esprit, vous promettez de vous conduire d'une manière conséquente à la profession que vous faites maintenant, de vous soumettre aux lois du royaume de Christ et à la discipline qu'il a établie en son Eglise. Et pour obtenir le secours dont vous avez besoin, vous vous engagez à profiter diligemment des moyens d'édification qu'il a institués.

» C'est là votre alliance (*covenant*); ce que vous promettez et à quoi vous vous engagez dans la crainte de Dieu et moyennant l'assistance de son Esprit.

» En suite de ces déclarations et de ces promesses, nous vous reconnaissons de grand cœur comme membre de cette église, et, au nom de Christ, nous vous admettons à la jouissance de tous ses priviléges dans l'ordre des choses visibles. Nous vous accueillons au sein de notre société, pour que vous y jouissiez des bienfaits de l'Evangile; et, de notre côté, nous nous engageons à veiller sur vous et à seconder l'édification de votre âme, aussi longtemps que vous serez avec nous.

» Veuille le Seigneur vous soutenir et vous guider durant le cours de cette vie passagère, et, au terme du combat, vous recevoir dans sa bienheureuse église du ciel, où votre charité sera parfaite à toujours, et votre joie à toujours accomplie. Amen. »

Quoique les églises n'aient pas toutes le même formulaire, on peut juger des autres par celui-ci. Il en est qui remettent à chacun de leurs membres un carnet où se trouve inscrit le formulaire même de son admission, avec une liste de tous ceux dont se compose l'église, coutume dont il est aisé de sentir l'utilité.

II.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR DE NEW-YORK EN 1843.

On ne sera pas fâché peut-être de voir une de ces proclamations par lesquelles les gouverneurs des Etats invitent les églises à célébrer un jour d'actions de grâces publiques. Voici, comme spécimen, celle du gouverneur de l'Etat de New-York en 1843 :

« Pour obéir au sentiment si naturel de la reconnaissance que nous devons au Gouverneur suprême de l'univers, je désigne le jeudi 14 décembre prochain, comme le jour que le peuple de cet Etat devra consacrer à la prière, à la louange et aux actions de grâces envers le Dieu très-haut, en considération des bénédictions si nombreuses et si peu méritées qu'il nous a accordées cette année.

» Je m'assure que, par l'accomplissement de ce devoir public, j'entre dans les vues du peuple et que j'obtiendrai l'assentiment de tous.

» En tant que nation, nous avons toutes sortes de motifs à être reconnaissants envers le suprême Dispensateur de tout bien et à le louer pour les faveurs que sa providence ne se lasse pas de répandre sur nous.

» Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu jouir, sans empêchement, de nos priviléges religieux et politiques. Nous avons été préservés des épidémies qui ravagent quelquefois les peuples. La saison a été merveilleusement prospère et la moisson fut rarement plus abondante. Pour mettre le comble à ses grâces, l'Esprit du Seigneur a vivifié le cœur des chrétiens et amené à la connaissance du salut bien des âmes qui ne connaissaient point Dieu.

» Vu donc les bénédictions signalées dont nous avons joui, nos cœurs rendront à notre Père céleste l'humble adoration qui lui est due, et nous présenterons au monde le spectacle imposant d'une population entière qui, à un jour marqué, s'abstient de tout travail, afin de se vouer entièrement au service du Très-Haut. Nous nous rappellerons sans cesse que « la justice élève une nation. »

» Donné, etc., à Albany, le 10 novembre, l'an 1843 de notre Seigneur.

» Signé : Wm C. BOUCK. »

III.

DÉNUMENT D'ÉGLISES AUX ÉTATS-UNIS.

Ce sujet, déjà traité dans l'Appendice du premier volume, p. 507, a reçu, de la main de l'auteur, quelques développements nouveaux que nous consignons ici, de même que certaines rectifications extraites de l'édition de New-York.

D'après celle de Glascow, « l'augmentation du nombre des ministres évangéliques aurait dépassé de beaucoup le chiffre de 650 annuellement, et celui des églises le chiffre de 880. » Plus exactement informé, l'auteur porte maintenant le premier de ces chiffres à 750 et le second à 950. L'accroissement annuel de la population étant actuellement de 500,000 âmes, il en résulterait que le nombre des ministres *évangéliques* s'accroît dans la proportion de 1 à 660, et celui des églises dans la proportion de 1 à 525 âmes.

Dans l'édition de Glascow, il était dit qu'avant la révolution,

les Etats-Unis ne comptaient en moyenne qu'un ministre pour 2,500 ; celle de New-York réduit ce nombre à 2,440, ou même si l'on veut à 2,000 ; mais c'est le plus qu'on puisse dire.

Ces rectifications, qui prouvent le soin extrême que l'auteur a mis dans son travail, ne changent rien au fond des choses. Il demeure vrai que la religion a fait, aux Etats-Unis, des progrès immenses sous l'empire de la liberté, et que, quelle que soit la rapidité avec laquelle la population s'y accroît, les moyens d'édification s'accroissent plus rapidement encore.

Après cela, notre auteur explique d'où vient que les émigrants d'Allemagne, d'Alsace et de Suisse écrivent à leurs amis d'Europe des lettres si lamentables sur leur dénûment spirituel. C'est que les Américains sont, en effet, très-mal placés pour faire prêcher l'Evangile en langue allemande. Il arrive aux Etats-Unis peu de ministres allemands, et encore ceux qui s'y rendent ne sont-ils pas toujours très-qualifiés pour l'œuvre du ministère. Mais il y a maintenant deux colléges et trois écoles de théologie où les étudiants se préparent spécialement à travailler dans cette partie de la moisson.

Il est plus difficile encore de pourvoir aux besoins religieux des Français. Cependant l'auteur espère que le réveil de l'Evangile en France fournira bientôt les ouvriers dont l'Amérique a besoin. Quant aux Espagnols, aux Polonais, aux Norvégiens, aux Italiens en petit nombre qui traversent l'Atlantique, il y a, pour les évangéliser, des difficultés presque insurmontables.

LE TRADUCTEUR.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

LIVRE V.

L'ÉGLISE ET LA CHAIRE AUX ÉTATS-UNIS.

LIVRE VI.

ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.

LIVRE VII.

ÉGLISES NON-ÉVANGÉLIQUES DES ÉTATS-UNIS.

LIVRE VIII.

TRAVAUX DES ÉGLISES D'AMÉRIQUE POUR LA CONVERSION DU MONDE.

LIVRE IX.

CONCLUSION.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA RÉFORMATION, par Morrisson; traduite de l'anglais par L. Burnier; 1 volume in-8. . . . . .

ESSAIS SUR LE PENTATEUQUE ou Éclaircissements sur les principales difficultés que présente la lecture des livres de Moïse, par J.-H. GrandPierre, docteur en théologie; 1 volume in-8. . . . 6 »

MOT (UN) SUR LES MISSIONS PROTESTANTES, en réponse à un article de M. L. de Carné, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, par J.-H. GrandPierre, docteur en théologie, directeur de l'Institut des Missions évangéliques de Paris. 1843; broch. in-8. » 75

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE DE L'ÉGLISE DES FRÈRES DE BOHÊME ET DE MORAVIE, depuis son origine jusqu'à nos jours, par A. Bost. ministre du Saint-Évangile. 2e édition corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1844; 2 vol. in-12. . 6 50
(La 1re édition se vendait 12 fr.)

ÉTAT (DE L') ACTUEL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE EN FRANCE, par Ed. Schérer, docteur en théologie. Paris, 1844; in-8. . . . 1 »

HISTOIRE DE L'ÉGLISE (PRÉCIS DE L'), suivi d'un aperçu des articles sur lesquels il existe conformité ou différence entre les communions évangéliques et la communion romaine, par G. Boissard, past. à Paris. 1826; 1 volume in-12. . . . . » 50

POURRAI-JE ENTRER DANS L'ÉGLISE ROMAINE aussi longtemps que je croirai toute la Bible? Question soumise à la conscience de tout lecteur chrétien, par le Rév. César Malan, pasteur de l'église du Témoignage à Genève. 3e édit. revue et de nouveau augmentée par l'auteur. Paris, 1844; 1 volume in-12. . . . . 3 75

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, littéraires, historiques et religieux, par P.-A. Stapfer, précédés d'une notice sur l'auteur, par A. Vinet. Paris, 1844; 2 forts volumes in-8. . . . . 15 »

DISCOURS DE FINNEY sur les réveils religieux, traduit de l'angl., d'après la 9e édition. Chaque édition tirée à 2,000 ex. Paris, 1843; 1 volume in-8. . . . . 5 »

IMPRIMERIE DE C.-H. LAMBERT, RUE BASSE-DU-REMPART, 24.

